This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

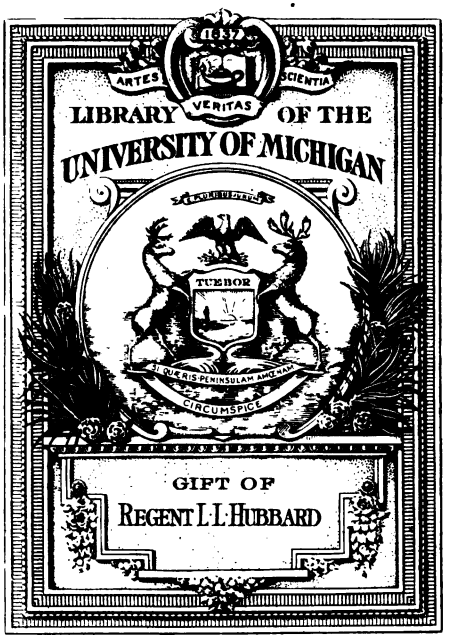
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
GIFT OF
REGENT L. L. HUBBARD

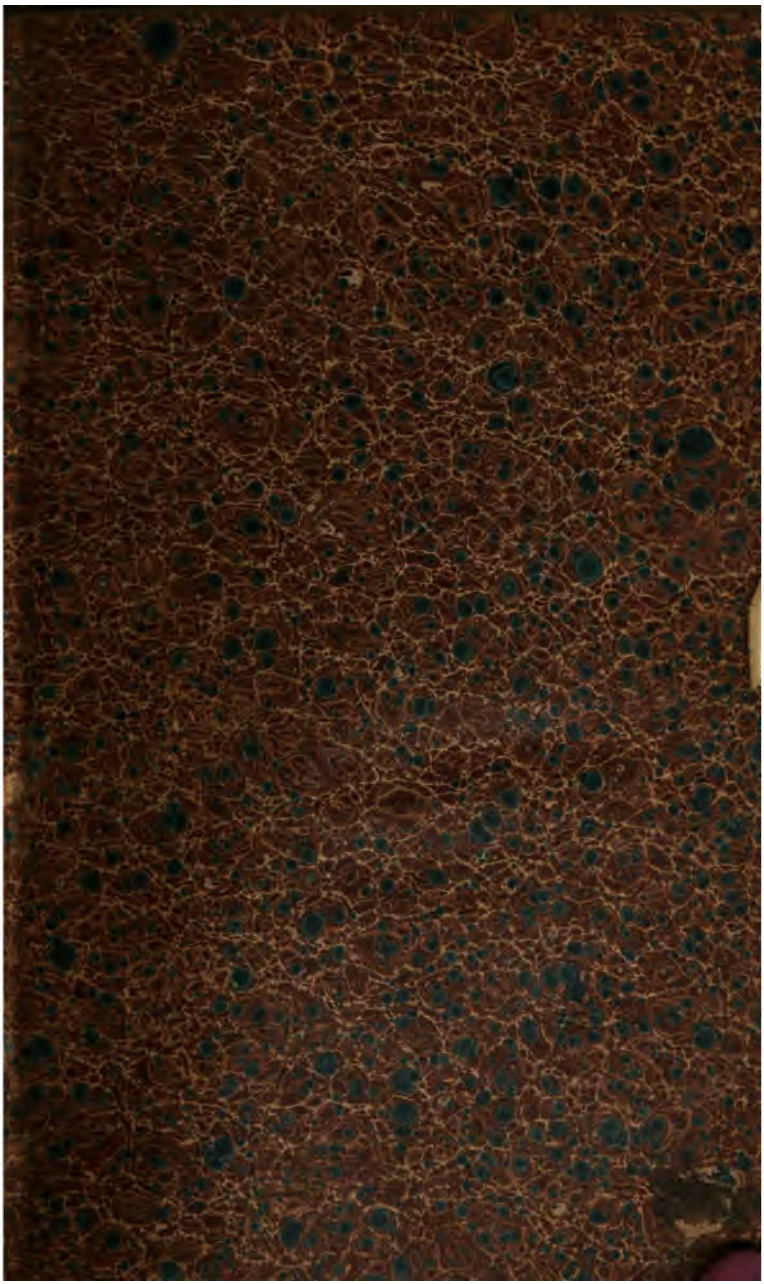

BX
4705
.C53
H23
1850

1846 - 1925

VIE

DU CARDINAL

DE CHEVERUS,

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Hamon, André Jean Marie,

VIE

DU CARDINAL

DE CHEVERUS,

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Quatrième Édition

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

PARIS.

JACQUES LECOFFRE ET C.ie, LIBRAIRES,

RUE DU VIEUX COLOMBIER, 29.

1850.

gift
Regent L. L. Hubbard
1-18-09

PRÉFACE.

Le vif intérêt qui se rattache à l'histoire dont nous donnons au public la quatrième édition, et les fruits précieux de vertu que produit dans l'âme la lecture de tant de beaux exemples, sont des faits acquis sur lesquels personne n'élève plus aucun doute. De toutes parts il n'y a qu'une seule voix pour attester qu'il n'est rien de plus propre à faire aimer la religion, à réconcilier avec elle les âmes les plus prévenues et à faire rentrer dans le sentier du devoir celles qui hésitent incertaines entre la passion qui les retient et la voix de la conscience qui les appelle.

D'un autre côté, rien de mieux constaté que la certitude historique de cet ouvrage : les faits rapportés au premier livre, nous ont été attestés par les parents, les amis ou les compatriotes du cardinal qui en ont été témoins. Ce que nous avons dit de la vie de M. de Cheverus, hors de France, a été confirmé, 1.° par les feuilles publiques de Boston, qui après avoir attaqué d'abord certains faits ont fini par en reconnaître la vérité; 2.° par l'honorable M. Stewart, écrivain protestant

de Boston, qui, à la suite de sa traduction anglaise de notre première édition, a fait imprimer, en forme de pièces justificatives, soit les extraits des journaux de l'époque rapportant les mêmes faits, soit les dépositions de témoins oculaires ou auriculaires attestant la véracité de notre récit; 3.° par le vénérable évêque de Boston, successeur immédiat de M. de Cheverus, lequel a daigné nous écrire à ce sujet. Quant à la vie du cardinal depuis son retour en France, nous avons été instruit de son épiscopat à Montauban tant par les *Annales ecclésiastiques* de cette ville que par les rapports de nombreux témoins; et pour ce qui regarde la dernière partie de sa vie sur le siége de Bordeaux, nous n'avons eu qu'à consulter nos souvenirs, qu'à raconter ce que nous avons vu de nos yeux et entendu de nos oreilles. Pendant dix ans que M. de Cheverus a administré le diocèse de Bordeaux, nous avons été le témoin constant de sa conduite; et nous pouvons le dire, personne n'en a été un témoin plus rapproché et plus assidu. Admis à l'honneur de son intimité, devenu même son commensal pendant une année entière, nous avons pu voir de près et suivre en détail sa vie publique et privée, étudier ses sentiments les plus intimes, ses pensées les plus secrètes, recevoir, si nous l'osons dire, ces confidences d'ami où l'âme se révèle tout entière; et il nous est doux de le proclamer, plus nous l'avons approfondi et observé en détail, plus nous avons eu lieu d'admirer cette vertu si pure, cette âme si droite, ce cœur si bon et si tendre.

Déjà, avant ces rapports d'intimité, M. de Cheverus, par ce que nous connaissions de lui, avait conquis toute notre vénération, et son nom ne se présentait jamais à notre pensée que comme entouré d'une auréole de grâce et de vertu; mais tandis que les hommes vulgaires perdent toujours à être vus de trop près, nous avons reconnu, en l'étudiant dans sa vie intérieure et domestique, combien au contraire son mérite dépassait l'idée que nous nous en étions formée : c'est là

seulement que nous l'avons bien connu, c'est là qu'il nous a apparu tout ce qu'il était, là que sa vie entière nous a été révélée, et que sa belle âme s'est manifestée à nous dans tout son éclat, dans toute la noblesse et l'élévation de ses sentiments, dans toute sa simplicité et sa candeur; et c'est là aussi que nous avons puisé comme le fond principal de cette histoire : car autrement jamais nous n'aurions eu la pensée d'écrire la vie du cardinal. Mais la providence nous ayant ménagé une connaissance toute spéciale de ce bien-aimé prélat, nous avons cru que ce serait une bonne action de révéler au public une vie dont le souvenir nous demeurera à jamais dans l'âme comme un parfum de vertu, comme une leçon continuelle d'oubli de soi et de dévouement au bien de ses semblables.

Nous ne nous sommes point bornés pour cette quatrième édition à une simple reproduction de l'édition précédente. Nous en avons soigné et poli le style; nous avons donné plus de développements à certains faits qu'a travestis un écrivain moderne, trompé sans doute par des renseignements puisés à des sources infidèles; nous en avons ajouté quelques autres, enfin nous avons conclu l'ouvrage par le récit de l'inauguration du monument élevé à la gloire du cardinal, en y joignant le discours que nous prononçâmes en cette magnifique et touchante cérémonie.

Que ce nouveau travail soit béni du ciel et contribue à rendre meilleurs ceux qui nous liront! C'est le vœu le plus ardent de notre cœur.

VIE

DU CARDINAL

DE CHEVERUS,

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

LIVRE PREMIER.

Depuis la naissance du Cardinal en 1768 jusqu'à sa sortie de France en 1792.

Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre De Cheverus naquit à Mayenne, ville autrefois capitale du Bas-Maine, le 28 Janvier 1768, d'une famille ancienne dans la magistrature, honorée de l'estime et de la confiance générales. Cette famille comptait alors trois frères; et à eux trois, ils réunissaient tous les pouvoirs dans la ville de Mayenne : l'un, Louis-René de Cheverus, avait le pouvoir dans l'ordre spirituel, comme curé de la paroisse principale; l'autre, M. de Champorain, le pouvoir civil, comme maire; le troisième, Jean-Vincent-Marie Lefebvre de Cheverus, père du Cardinal, le pouvoir judiciaire, sous le titre de juge général civil de la ville et duché-pairie de

Mayenne. La mère du Cardinal, Anne Lemarchand des Noyers, était une de ces femmes rares qui entendent parfaitement l'éducation de l'enfance : elle ne croyait pas qu'il fallût y employer de système ; la meilleure éducation, à son avis, était la plus simple et la plus chrétienne. Attentive à inspirer à ses enfants, par ses exemples plus encore que par ses paroles, la crainte de Dieu, l'habitude de la prière, les égards pour le prochain, la charité pour les pauvres, la compassion pour ceux qui souffrent, l'amour de tout ce qui est bon, honnête et vertueux, elle savait également se faire obéir et se faire aimer : elle ne connaissait point ces réprimandes sévères qui aigrissent le caractère au lieu de le corriger, encore moins ces châtiments corporels qui font obéir à l'œil, mais qui ne changent pas le cœur : chose bien digne d'une mère chrétienne, elle avait appris à ses enfants à redouter, comme le plus grand des châtiments, l'exclusion de la prière commune, qui, suivant les mœurs patriarcales, se faisait chaque soir en famille : le coupable était condamné à prier seul, comme indigne d'unir sa prière à celle de la famille; et cette crainte les tenait tous dans le devoir. M. de Cheverus père joignait aussi ses soins à ceux de sa vertueuse épouse; et, comme elle, il contribuait en exemples et en paroles à la bonne éducation de ses enfants.

Tant de soins ne furent point stériles : sans parler

des grandes et éminentes vertus qui en furent le fruit (1), la reconnaissance et l'affection des enfants en furent dès ici-bas pour les parents une douce récompense. Le souvenir d'une si bonne mère en particulier, demeura cher au cœur de ses dignes enfants comme celui de la vertu même : jusque dans ses dernières années, le Cardinal n'en parlait qu'avec vénération et attendrissement; et lorsque, du haut de la chaire, il expliquait les devoirs des mères envers les enfants, c'était l'exemple et la conduite de sa mère qu'il aimait à citer. Lorsque prêchant le panégyrique de saint Louis, il racontait cette éducation si parfaite que la reine Blanche avait donnée au saint roi, ces paroles si chrétiennes qu'elle lui disait souvent : *Mon fils, Dieu m'est témoin combien je vous aime; cependant j'aimerais mieux vous voir mort que de vous voir commettre un seul péché mortel*, il bénissait le ciel de lui avoir donné une mère semblable; son cœur de fils s'épanouissait encore de tendresse et de reconnaissance, et épanchait sur tout son auditoire un langage si suave de piété filiale, que l'on se disait involontairement : Heureuse mère, dont le nom est si délicieusement béni par un tel fils. Mais aussi on

(1) Deux sœurs du Cardinal, madame George et madame Le Jarriel, mortes avant lui, ont laissé une mémoire qui sera longtemps précieuse devant les hommes, et le sera toujours devant Dieu par l'éminente sainteté de leur vie.

pouvait bien dire : Heureux fils, dont les premiers pas dans la vie ont été dirigés par une telle mère.

Docile à ses leçons, le jeune Cheverus montra dès le plus bas âge cette douceur de mœurs et cette aménité de caractère qui le distinguèrent dans la suite : dès-lors on remarqua en lui cet éloignement de toute frivolité, cet amour de l'étude, cette application à ses devoirs, cette pénétration et ces heureuses qualités qui semblaient présager ce que plus tard il devait être dans l'Église. Sa vertueuse mère, sachant que l'innocence d'un enfant est comme une tendre fleur, qui transplantée trop tôt dans une terre étrangère, se fane et périt, voulut le tenir sous ses yeux pendant ses premières études; et en conséquence, il fut décidé que demeurant dans la maison paternelle, il irait tous les jours au collége de la ville, apprendre les premiers éléments des sciences. Le jeune étudiant se livra au travail avec ardeur; et cette application, jointe à la finesse naturelle de son esprit, lui valut dès le commencement les plus brillants succès. Supérieur à tous ses camarades, il ne rencontra qu'un rival, le jeune de Chapedelaine, qui souvent lui disputa la première place et fut encore plus souvent vaincu, parce qu'aussi spirituel que lui, il était moins appliqué. Cette supériorité ne l'enorgueillit point; modeste et sans hauteur, il était l'ami de tous; excellent camarade, il s'amusait également avec tous et à tout ce qu'on vou-

lait : en le voyant courir et folâtrer dans le moment du jeu, on l'eût pris pour le plus léger d'entr'eux, comme, en le voyant étudier, on l'eût reconnu pour le plus réfléchi : c'est qu'en effet, il savait bien faire toutes choses, bien s'amuser quand c'en était le temps, bien s'appliquer quand il le fallait.

Dès l'âge de onze ans, il fut jugé digne d'être admis à la première communion : ses vertueux parents le préparaient depuis longtemps à cette grande action, la lui faisant envisager comme le comble du bonheur, le but de tous ses efforts, le motif le plus puissant de bien faire toutes choses ; et le pieux jeune homme entrait de toute son âme dans ces saintes pensées. Aussi la réception du sacrement fit-elle sur son cœur tendre et sensible l'impression la plus profonde ; touché de l'amour de son Dieu, il renonça à toutes les espérances du monde ; tous ses goûts se portèrent vers une vie de charité et de prière, tout son attrait fut pour l'état ecclésiastique. Il s'en ouvrit à sa mère, pour qui il n'avait rien de caché ; et cette nouvelle Anne, heureuse de pouvoir consacrer à Dieu un autre Samuel, ne songea qu'à cultiver des dispositions si saintes. L'année suivante, il fut tonsuré à Mayenne même, dans l'église du Calvaire, par M. de Hercé, évêque de Dol, avec son ami d'enfance et son rival d'études, le jeune de Chapedelaine, qui promettait d'être un jour l'honneur et la gloire du sacer-

doce, et que la mort ravit quelques années après à l'Église, lorsqu'il achevait ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

Le nouveau clerc honora l'habit qu'il venait de revêtir, et cinquante ans après, on se rappelait encore avec quelle exactitude il assistait en surplis aux offices de l'église, avec quelle piété il s'y tenait, avec quelle grâce et quelle ponctualité il s'acquittait de toutes les cérémonies qu'on lui confiait : cette piété, loin de nuire à l'étude, ne fit qu'en accélérer les succès en donnant à l'âme plus d'ardeur pour bien faire, à l'esprit plus de fixité pour saisir et pour apprendre. M. de Gonssans, évêque du Mans, étant venu à Mayenne vers cette époque, M. de Cheverus père lui présenta le jeune abbé nouvellement initié dans son clergé : l'évêque l'examina avec un vif intérêt, et fut si enchanté de tout ce qu'il découvrit en lui d'ouverture d'esprit pour les sciences, de piété, de candeur, d'amabilité, qu'il offrit au père une des bourses du collége Louis-le-Grand, à Paris, dont le diocèse du Mans avait la libre disposition. M. de Cheverus, qui désirait faire faire à son fils des études plus fortes que celles du collége de Mayenne, et plus en rapport avec ses talents distingués, accepta avec reconnaissance et promit de l'y envoyer à la prochaine rentrée des classes.

Peu après vint à Mayenne le fameux avocat Gerbier,

membre du Conseil de *Monsieur*, depuis Louis XVIII; et frappé de tout ce qu'offrait d'intéressant le jeune abbé de Cheverus, autant que jaloux de faire plaisir à une famille si honorable et si digne des faveurs de ses princes, il promit à M. de Cheverus de solliciter pour son fils un des bénéfices qui étaient à la nomination de *Monsieur :* il tint en effet parole, et le jeune abbé de Cheverus fut nommé par *Monsieur*, prieur de Torbechet avec le titre de son aumônier extraordinaire. Ce prieuré, situé à quelques lieues de Mayenne, était peu considérable, et valait au plus 800 livres de rente : encore donna-t-il lieu à un procès dont les débats se prolongèrent pendant plusieurs années. L'abbé de Cheverus, dès-lors comme toujours, ami de la paix et opposé à tout esprit de contention, souffrit longtemps de ce différend; il eût voulu tout terminer à l'amiable, mais son avocat se tenant assuré du succès, s'opposait avec chaleur à tout arrangement et triomphait d'avance de l'honneur de la victoire : le jeune Prieur, fatigué des délais, lui enleva ce plaisir en précipitant tout-à-coup la conclusion de l'affaire par le sacrifice volontaire de ses droits, au moment même où la chose paraissait toucher à son terme. Interrogé ensuite pourquoi il n'avait pas laissé poursuivre un procès qu'il était sûr de gagner, il fit cette belle réponse bien digne de son bon cœur : « C'est qu'en le gagnant, j'aurais

» ruiné ma partie adverse ». Cette réponse fut loin de satisfaire son avocat, qui entra dans une grande colère à la nouvelle de l'arrangement conclu, et en conçut un si vif déplaisir, que, quarante ans après, il en fit encore des reproches à son client de retour en France avec le caractère épiscopal, quoiqu'il le trouvât fort peu disposé à s'en repentir.

Quelque modique que fût le prieuré de Torbechet, il suffit à la modération des désirs de l'abbé de Cheverus, comme à son entretien pendant tout le temps de ses études : il n'en fut pas moins fidèle à remplir l'obligation qui y était attachée, et qui consistait à réciter tous les jours le petit office de la sainte Vierge. Cette récitation, au contraire, faisait la consolation de sa piété, et il la regardait comme une préparation au grand ministère de la prière publique qui devait un jour lui être confié.

Il termina sa quatrième au mois d'Août 1781, et remporta plusieurs prix suivant son usage. Après quelques semaines de repos et de délassement, M. de Cheverus songea à le conduire à Paris pour lui faire continuer ses études au collége de Louis-le-Grand, qui devait être un théâtre plus digne de lui et de ses talents. Il passa par le Mans, où il le présenta encore une fois à l'évêque, et celui-ci le vit avec un nouveau plaisir, conçut pour lui, en le connaissant davantage, un intérêt encore plus tendre, et pour l'Église, des

espérances plus glorieuses : il lui confirma la promesse d'une bourse qu'il lui avait faite plusieurs mois auparavant, et daigna y ajouter celle d'aller le voir au collége, toutes les fois que ses affaires l'appelleraient à Paris. M. de Cheverus se retira heureux d'un accueil si gracieux et si flatteur fait à son fils, et partit pour la Capitale. Une de ses premières démarches en cette ville, fut d'aller remercier l'avocat Gerbier, qui avait procuré à l'abbé de Cheverus le prieuré de Torbechet : celui-ci voulut le présenter à *Monsieur*, comme son aumônier extraordinaire, titre attaché au prieuré. Cette dignité d'aumônier dans la personne d'un enfant de treize ans, qui, à en juger par sa petite taille, ne paraissait pas seulement en avoir dix, amusa beaucoup le prince ; mais le regard vif et spirituel de cet enfant, sa candeur et son amabilité le charmèrent encore plus, et il le renvoya avec tous les témoignages du plus tendre intérêt.

L'abbé de Cheverus entra ensuite au collége Louis-le-Grand ; et, dès le début, il fut soumis à l'épreuve la plus difficile que puisse rencontrer un jeune homme qui sort pour la première fois de la maison paternelle. Ce collége, autrefois l'école de tant de vertus comme le rendez-vous de tant de talents, n'était plus ce qu'il avait été. Les administrateurs de cette maison, imbus de toutes les idées nouvelles qui devaient, peu d'années après, amonceler sur la France tant de crimes,

de malheurs et de ruines, voulurent faire participer les jeunes gens à cette liberté large de penser, de dire et de faire, qu'on prônait partout; et en conséquence, ils supprimèrent la règle du silence, retranchèrent plusieurs exercices de piété, comme inutiles pour élever des hommes du monde, bons tout au plus pour former des moines : ces innovations ne tardèrent pas à produire leur fruit, et les réformateurs purent jouir du résultat de leurs œuvres. Sans silence, les jeunes gens furent bientôt dissipés et inappliqués; de la dissipation ils passèrent à des désordres plus graves, et les exercices de piété ne se trouvant plus là aux divers moments du jour pour rappeler au devoir le cœur qui s'égarait, le collége cessa d'être cette maison d'ordre qui avait fourni tant de bons citoyens à l'État, tant de bons chrétiens à l'Église.

Dans une position si délicate, le jeune abbé de Cheverus sut se roidir contre l'exemple et se montrer tel qu'il avait toujours été jusqu'alors, tel qu'il fut toujours depuis, c'est-à-dire, pieux, modeste, régulier, appliqué à l'étude et à tous ses devoirs : il communiait tous les huit jours, faisait toutes ses prières avec piété, et observait dans les exercices religieux une tenue modeste sans contrainte, recueillie sans affectation, qui contrastait avec la légèreté et la dissipation des autres : mais il accompagnait cette con-

duite de tant de grâce et d'aménité pour ses condisciples, de tant de talents et de succès, qu'il força l'estime, l'amitié et la vénération de tous. Aussi aimable et aussi bon pour les autres qu'il était sévère pour lui-même, il ravit tous les cœurs et tous voulurent être ses amis. On était frappé surtout de son innocence et de sa candeur; la pureté de ses mœurs était telle, qu'il ne se doutait pas même du mal, et ne pouvait concevoir la cause de cette surveillance si sévère qu'on exerçait dans les dortoirs pendant la nuit.

Cependant le vertueux jeune homme comprit que, dans la position nouvelle où il se trouvait, il avait besoin d'un guide sûr et éclairé, qui fût l'homme de sa confiance, auquel il ouvrît en liberté tout son cœur, pour en recevoir des leçons qui suppléassent à son inexpérience, des avis qui soutinssent sa faiblesse, des encouragements qui réveillassent son zèle; et il fit choix pour cela de M. l'abbé Augé, mort, il y a quelques années, premier grand-vicaire de Paris. Il trouva dans les lumières, les exemples, la piété tendre et affectueuse de ce nouvel Ananie, tout ce qu'il cherchait, bonté toujours accueillante, sages conseils, tact exquis pour conduire et former la jeunesse. A l'aide d'un sage directeur, il voulut joindre le secours d'un ami vertueux, qui l'assistât de ses conseils et de son exemple dans le chemin

glissant où il avait à marcher; et ses vues se portèrent sur un jeune étudiant que déjà tout le monde admirait et aimait, l'abbé Legris-Duval, dont le nom rappelle tant de douceur et de piété, et qui fut depuis, pendant de longues années, au sein de la Capitale, comme l'âme de toutes les bonnes œuvres. L'abbé de Cheverus vit en conséquence l'abbé Legris-Duval, et dès les premières entrevues ces deux âmes se comprirent, s'estimèrent et s'aimèrent : deux cœurs si semblables se lièrent l'un à l'autre d'une amitié tendre (1), mais qui n'avait rien d'exclusif, parce qu'elle était fondée sur la vertu ou plutôt formée par la vertu même. Tout en s'aimant l'un l'autre pour se porter au bien, ils s'attachaient à se rendre agréables à tous leurs condisciples; et comme s'ils eussent pris à tâche de leur prouver combien la vraie vertu est aimable et ingénieuse à faire le bonheur de tout ce qui l'entoure, ils se prêtaient à tous leurs jeux, à tous leurs modes de récréation, souvent

(1) En 1824, M. de Cheverus, prêchant à Paris pour l'œuvre des Missions de France qu'avait contribué à fonder l'abbé Legris-Duval, aimait encore à rappeler ses liaisons anciennes avec un si vertueux ami : « Il m'honora de son » amitié, disait-il dans son discours, et daigna dans sa jeu- » nesse m'associer à ses œuvres de zèle et de piété. Saint » ami, puissé-je être votre écho dans ce moment, et les » cœurs seront touchés, et votre œuvre se perpétuera ».

même en étaient l'âme et en faisaient tout le charme (1) : aussi pas un dans tout le collége qui ne fît haute profession de les aimer, mais d'une amitié si franche et si vraie, que l'occasion de leur en donner des preuves fut toujours, même après de longues années, saisie avec empressement. Lorsqu'en 1793, au plus fort de la tempête, l'abbé Legris-Duval vint demander aux juges sanguinaires de tout ce qui était bon et vertueux, la permission d'aller offrir son ministère à Louis XVI condamné à mort, il put se retirer libre en cette circonstance qui aurait coûté la vie à tout autre, parce que ces juges, anciens élèves de Louis-le-Grand, ne pouvaient arracher de leur âme la vénération et l'attachement qu'y avaient imprimés ses vertus ; et lorsqu'en 1823, M. de Cheverus revint en France, il se vit accueilli avec trans-

(1) Le cardinal de Cheverus aimait à raconter, jusque dans ses dernières années, comment il contribuait avec son vertueux ami aux amusements du collége. Il racontait entre autres, qu'une année, le Mercredi des Cendres, l'abbé Legris prononça l'oraison funèbre de Carnaval, et prit pour texte ce passage des Odes d'Horace : *Multis ille bonis flebilis occidit*, 1, ode 20 ; *Il est mort, objet des regrets d'un grand nombre.* Sur quoi un plaisant se tournant vers un de ses camarades renommé par son grand appétit, ajouta la suite : *Nulli flebilior quàm tibi ; objet de regrets pour toi plus que pour personne.*

port, entouré avec bonheur par tous ses anciens camarades de collége : tant était précieux le souvenir qu'il avait laissé dans leur esprit.

Mais autant l'abbé de Cheverus faisait chérir la vertu par son caractère aimable, autant il la faisait honorer par les talents dont chaque classe pour ainsi dire révélait la preuve. D'une mémoire prodigieuse, il possédait toujours parfaitement les leçons assignées, retenait les explications et les enseignements de ses maîtres, et n'oubliait rien de ce qu'il avait une fois appris : d'une pénétration d'esprit non moins remarquable, il savait saisir le nœud d'une difficulté, démêler le vrai sens d'un passage obscur, trouver la pensée convenable et le mot propre pour la rendre : d'une justesse de goût parfaite, il savait apprécier les beautés littéraires, les transporter à l'occasion dans ses compositions et se les graver dans le souvenir, moins encore par l'effort de sa mémoire que par le tact de son esprit, qui, en les saisissant vivement, se les imprimait pour toujours. Toutes ces qualités, secondées par une application soutenue, lui valurent dans toutes ses classes les meilleures places, et à la fin de chaque année les prix les plus honorables. Le principal du collége heureux d'avoir un pareil élève, disait hautement que c'était le meilleur sujet de son établissement, et ne le comparait qu'à l'abbé Legris-Duval, qui était peut-être son égal en

talent comme en vertu. C'était le témoignage qu'il aimait à rendre à tous ceux qui lui parlaient de l'abbé de Cheverus, et surtout à M. de Gonssans, évêque du Mans, lorsque celui-ci, fidèle à sa parole, venait le visiter au collége. L'évêque, enchanté de ce témoignage, le rapportait au Mans, et racontait à tous ceux qui l'entouraient sa joie et ses espérances : » Mon petit abbé de Cheverus, disait-il, sera un » jour le premier sujet de mon diocèse ».

Ainsi se passèrent toutes les années d'études de l'abbé de Cheverus, au collége Louis-le-Grand, sans variation dans la piété et dans les succès littéraires, sinon que chaque année il contentait toujours davantage tous ses maîtres. Parvenu en philosophie, il ne se distingua pas moins que dans les classes de belles-lettres, et la solidité de son jugement parut égale aux grâces de son esprit. Lui-même suppléait le professeur, lorsque celui-ci, empêché par d'autres occupations ou par la maladie, ne pouvait donner ses leçons, et il s'acquittait toujours de cette fonction avec succès : l'élève restait peu au dessous du maître.

Il existait alors un usage, d'après lequel tous les licenciés en théologie qui voulaient obtenir le grade de docteur, étaient obligés de présenter un jeune homme qu'ils étaient censés avoir instruit, et de lui faire soutenir une thèse publique sur une matière donnée, pour prouver par les réponses de l'élève les connais-

sances et le mérite du docteur. Quoique cet usage, qui avait eu certainement son but utile autrefois, ne reposât plus alors que sur une pure fiction, puisqu'il était notoire qu'aucun docteur n'avait formé l'élève qu'il présentait, l'Université n'en tenait pas moins à cette pratique et y obligeait tous les aspirants au doctorat. M. Augé, qui avait fini sa licence, et auquel il ne restait plus à prendre que le grade de docteur, proposa à l'abbé de Cheverus de soutenir la thèse d'usage. Tout ce qu'il devait à M. Augé ne lui permit pas de balancer un instant ; il s'y prépara, et au mois de Mars 1786, il parut en public, soutint sa thèse, développa ses preuves, répondit aux objections avec une facilité d'élocution merveilleuse, une justesse de raisonnement qui le disputait à la grâce de l'expression : et ainsi ce service qui avait fait tant de plaisir à son cœur, fit encore plus d'honneur à son talent.

Mais la gloire humaine n'était pas ce qui le touchait ; il portait plus haut ses pensées : tout occupé de sa vocation et des moyens d'y correspondre, il jugea qu'il valait mieux pour lui entrer au séminaire que de demeurer au collége ; que là une règle plus sévère, des exercices de piété plus multipliés et plus appropriés à ses vues, une vie plus sérieuse et plus appliquée, le disposeraient mieux au saint état auquel il aspirait. Pendant qu'il était occupé de ces

pensées, il apprend qu'un concours est ouvert pour les places vacantes au séminaire de Saint-Magloire, à Paris; il se présente, et emporte d'emblée la première place. Ce fut un beau jour pour lui que celui de son entrée dans cette maison : il y entra comme dans un nouveau cénacle où il devait se préparer à recevoir l'esprit du sacerdoce; et il y porta en conséquence un amour plus grand encore de ses devoirs, un désir plus vif de sa perfection. Déjà il était connu et sa réputation était faite dans ce séminaire avant qu'il y arrivât; mais quand on vit de près tant de bonté et de simplicité jointe à tant de mérite, maîtres et élèves, tous furent agréablement surpris, et conçurent pour lui une estime, une affection, on peut même dire une tendresse dont lui seul ne soupçonna pas alors et n'a jamais soupçonné depuis le véritable fondement. Comme sa modestie lui cachait à lui-même son propre mérite, il attribuait tous ces égards de prédilection uniquement à la bonté des Pères de l'Oratoire qui dirigeaient cette maison, et à la charité des ordinands qui l'habitaient. Aussi, tant qu'il a vécu, n'a-t-il jamais parlé d'eux qu'avec attendrissement et reconnaissance; il les louait, les exaltait en toute rencontre, aimait à raconter leurs bontés pour lui, et à célébrer le bonheur qu'il avait goûté au milieu d'eux : « Années fortunées de mon sémi-» naire, disait-il, les plus belles de ma vie! jours

» heureux, où mes devoirs étaient si faciles, mes » jours si sereins, mon âme si tranquille, et tout le » monde si bon, si indulgent pour moi ». Dans cet aimable asile, il se donna entièrement aux sciences ecclésiastiques, à l'exclusion de toute autre. Il y avait alors à St.-Magloire un des fils de cet illustre seigneur de Maccarthy, qui persécuté en Irlande pour sa religion, s'était réfugié en France, où il avait formé à grands frais une des plus curieuses bibliothèques du monde, le célèbre abbé de Maccarthy, devenu depuis le premier prédicateur de son époque, et mort Jésuite il y a quelques années : il se lia intimément avec l'abbé de Cheverus, dont il admirait les belles qualités, et lui proposa souvent avec instance de lui apprendre la langue anglaise, dont il lui relevait le mérite et les beautés. Mais le vertueux séminariste refusa constamment, alléguant que l'utilité de l'Église, et non une vaine jouissance de curiosité, devait être le but de tous ses travaux, que cette langue ne lui servirait de rien dans l'état ecclésiastique, et que son temps serait mieux employé à apprendre les sciences qui avaient un rapport direct et immédiat à sa vocation.

Il se livra donc sans partage aux sciences ecclésiastiques : dès-lors il commença à nourrir son âme de l'étude des livres saints ; c'étaient ses délices, ses moments de récréation les plus doux : il ne pouvait se lasser d'admirer, d'aimer les beautés sublimes et

touchantes des divins oracles, et souvent même il arrosait de ses larmes les pages sacrées. De la Bible il passait à l'Histoire ecclésiastique, et aimait à suivre dans les pages nobles et simples de Fleury, les progrès de la religion, les écarts de l'hérésie, les vertus des saints, le développement de la discipline, tout en faisant la part des préjugés et des taches qui parfois défigurent le récit. Il entretenait la connaissance qu'il avait du grec en lisant chaque jour les Pères de l'Église qui ont écrit dans cette langue; et il y joignit bientôt la science de l'hébreu, afin de pouvoir étudier la Bible dans les sources pures de sa langue originale. Mais ce qui l'occupait bien plus encore que toutes les études dont nous venons de parler, ce qui l'occupait principalement, c'était l'étude de la théologie, parce qu'il en comprenait la souveraine importance, soit pour toutes les autres sciences ecclésiastiques dont elle est comme la clef, soit pour prêcher la religion, la prouver et la défendre, soit pour diriger les fidèles et résoudre leurs doutes.

Alors tous les séminaires de Paris étaient obligés d'envoyer leurs élèves en Sorbonne pour assister aux leçons qui s'y donnaient; mais il était comme reçu que ce n'était pas là que s'apprenait la théologie, que les conférences particulières qui avaient lieu en chaque séminaire, suffisaient à qui voulait l'apprendre; de sorte que même les meilleurs sujets ne se

faisaient pas scrupule de parler et de faire du bruit pendant la classe, regardant cet exercice comme de pure forme ou plutôt comme un moment de récréation. Le professeur parlait, et personne ne l'écoutait; dictait ses cahiers, et souvent il était presque impossible de saisir la dictée au milieu du bruit que faisait cette multitude d'élèves rassemblés de diverses maisons. L'abbé de Cheverus n'imita point l'exemple du grand nombre; il chercha à apprendre le plus qu'il put à cette tumultueuse école, et à donner quelque jouissance à ses maîtres qui en avaient si peu du reste des élèves. Il se tenait près d'eux pour mieux entendre, se prêtait à tout ce qui leur était agréable, composait sur les diverses matières qu'ils le chargeaient de traiter, des dissertations pleines d'intérêt, aussi fortement pensées qu'élégamment écrites. Quand il était invité à argumenter soit en Sorbonne, soit dans les divers séminaires de la capitale, il le le faisait toujours avec une grâce et une facilité d'élocution qui charmait, et dont ses anciens condisciples n'ont jamais perdu le souvenir. Pour donner à son discours plus d'élégance et de pureté, il étudia à fond celui de tous les théologiens qui a écrit le plus parfaitement la langue latine, Melchior Canus dans son traité *De locis theologicis*, et s'appropria pour ainsi dire son style et sa manière, ou plutôt on peut dire qu'il les perfectionna : car de plus il se rendit

tellement familiers tous les ouvrages philosophiques de Cicéron, qu'il parsemait ses discours de toutes les grâces de l'orateur romain, et savait en tirer à propos tantôt les applications les plus heureuses, tantôt les tournures les plus analogues au génie de la langue latine. Il porta si loin ses études en ce genre, que, dans la suite de sa vie, on l'a souvent entendu se reprocher d'avoir employé à cette perfection de langage un temps qu'il eût pu, disait-il, employer plus utilement à l'acquisition d'autres connaissances.

C'est ainsi que M. de Cheverus parcourut ses cours de théologie, contentant et édifiant tous ses maîtres. M. Émery, supérieur-général de Saint-Sulpice, ayant eu vers ce temps-là occasion de le connaître, sut promptement discerner et apprécier à sa juste valeur un mérite si remarquable, et lui offrit une place gratuite dans son séminaire : mais M. de Cheverus était trop attaché aux directeurs de Saint-Magloire pour les quitter; la reconnaissance l'empêcha d'acquiescer à cette offre honorable.

Il commençait sa seconde année de licence et était déjà promu au diaconat au mois d'Octobre 1790, lorsque M. de Gonssans, évêque du Mans, voyant s'amonceler l'orage qui allait fondre sur l'Eglise, peut-être en disperser les évêques, rendre les ordinations impossibles ou du moins très-difficiles, et comprenant d'ailleurs combien un prêtre du mérite de M. de

Cheverus pourrait être utile dans des temps si critiques, fit venir de Rome à son insu une dispense d'âge, et en la lui envoyant, lui exprima le vœu qu'il reçût le sacerdoce à la plus prochaine ordination. Il fallait avoir du courage pour accepter cette proposition à une époque si menaçante et si dangereuse : les biens du clergé avaient été envahis, la constitution civile décrétée, et le serment prescrit à tous les prêtres en fonction sous peine de déchéance; il n'y avait donc à attendre, en se faisant ordonner prêtre, que la pauvreté, la persécution et la mort. M. de Cheverus n'hésita point, et quoiqu'il n'eût pas encore vingt-trois ans, il fut ordonné prêtre, le 18 Décembre 1790, à la dernière ordination publique qui se soit faite à Paris durant la révolution. Il partit aussitôt pour Mayenne, où il célébra sa première messe la nuit de Noël, et officia encore à la messe solennelle du jour.

Son vénérable oncle, M. Lefebvre de Cheverus, curé de Mayenne, alors infirme et paralytique, s'empressa aussitôt d'écrire à l'évêque du Mans, une lettre dans laquelle il le suppliait de lui laisser son neveu, pour être, sous le titre de vicaire, son coopérateur et comme son bras droit dans l'administration de la paroisse. L'évêque ne refusa point cette grâce au vénérable vieillard, qui d'ailleurs, à raison de son âge et de ses infirmités, avait réellement besoin

d'un aide aussi puissant; mais en même temps, il voulut qu'on sût qu'il jugeait l'abbé de Cheverus digne d'être, dès son début, placé dans un poste plus élevé; et en conséquence, il le nomma chanoine de sa cathédrale, dignité qui ne l'empêchait point de rendre à son oncle les services que ce bon curé en attendait, puisque le Chapitre, dissous par le décret de l'Assemblée nationale, n'avait plus aucune fonction à remplir, aucune résidence à observer.

L'abbé de Cheverus, à la fois chanoine et vicaire, commença donc aussitôt son ministère à Mayenne; et, quoique si jeune, il y déploya tout le zèle, la prudence et la fermeté d'un ancien ministre des autels : la justesse de son esprit remplaçait chez lui l'expérience. Il était ponctuel à tous ses devoirs et jamais ne se faisait attendre; il catéchisait l'enfance avec un intérêt qui attirait en foule même les personnes plus âgées; il instruisait l'âge mûr avec une clarté, une force, une onction qui portaient la conviction dans tous les esprits, la persuasion dans tous les cœurs : et, plus de cinquante ans après, les anciens se rappelaient encore avec quel zèle il entendait ses nombreux pénitents, visitait les malades, soulageait les pauvres, consolait tous les affligés.

Cependant, les temps devenaient de jour en jour plus orageux et la tempête plus menaçante : on lui demanda le serment à la constitution, et il le refusa

avec une noble fermeté, ainsi que son vieil oncle et ses confrères : de là, l'ordre de quitter le presbytère pour faire place au curé jureur et intrus qui allait venir en prendre possession. Il obéit en silence et continua à exercer son ministère, sans laisser un seul moment distraire, déconcerter ou ralentir son zèle par la gravité des circonstances : il catéchisait, prêchait, confessait comme à l'ordinaire, et même consacrait des pierres d'autel pour pouvoir au besoin offrir le saint sacrifice dans les maisons privées, en vertu d'un pouvoir spécial que lui avait délégué l'évêque du Mans, autorisé à cet effet par le Saint-Siége. Le 15 Août 1791, l'autorité municipale requit de nouveau la prestation du serment; et sur un nouveau refus, prononça que toute fonction autre que la célébration de la messe lui serait désormais interdite dans l'église, ainsi qu'à ses confrères. L'abbé de Cheverus obéit encore, et continua, au milieu de tant d'orages, de contradictions et d'alarmes, à exercer ses fonctions en secret : une chambre de la maison de son père fut convertie en chapelle, et c'était là qu'il célébrait les saints mystères, administrait les sacrements. Les choses allèrent ainsi jusqu'au commencement de Janvier 1792, époque à laquelle mourut son respectable oncle, qu'il vénérait à l'égard d'un père. M. de Gonssans, qui se trouvait alors à Paris, n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, que, sans délibérer, il écrivit

à M. l'abbé Décolle, son secrétaire, pour lui ordonner d'envoyer sans retard à M. de Cheverus le titre de sa nomination à la cure de Mayenne, et en même temps il lui conféra les pouvoirs de vicaire-général. Déjà M. de Cheverus, par son seul mérite, en avait toute l'influence : plusieurs prêtres l'avaient consulté sur le serment, le regardant déjà comme un oracle, malgré sa jeunesse; et il s'était servi de la confiance qu'on avait en lui pour fortifier les uns, relever les autres, les éclairer et les diriger tous. Aussi la nouvelle de sa promotion effraya-t-elle les révolutionnaires; ils pensèrent que si M. de Cheverus, par l'ascendant seul de son mérite, exerçait sur ses confrères et ses paroissiens une influence aussi puissante que funeste à leurs vues, il contrarierait bien davantage, une fois qu'il serait curé en titre, la cause de la révolution et le succès de l'église constitutionnelle. Ils résolurent donc de s'en défaire; et ne pouvant ni employer contre lui la violence ouverte sans soulever toute la population qui lui portait le plus respectueux attachement, ni espérer de le faire partir par des instances et des désagréments devant lesquels son zèle ne céderait jamais, ils se décidèrent à tenter la voie des menaces et des persécutions secrètes. Trois jours après la réception de son titre, l'un deux vint lui apprendre, d'une manière d'ailleurs aussi respectueuse et aussi bienveillante en apparence qu'il était

possible, qu'en vertu d'un arrêté du club révolutionnaire, la maison de son père serait incendiée la nuit suivante, s'il ne partait ce jour-là même, et que ce ne serait là que le prélude d'autres malheurs plus grands encore.

M. de Cheverus crut alors que la prudence, ainsi que la piété filiale, ne lui permettait plus de rester, et il partit de Mayenne le soir même, avec M. l'abbé Sougé, son ami, mort depuis curé de cette ville. Tous les deux allèrent coucher dans une maison de campagne à trois quarts de lieue de distance; et le lendemain ils se rendirent à Laval, où tous les prêtres non assermentés du département avaient eu ordre de se trouver pour y être en surveillance. M. de Cheverus eut la liberté de demeurer chez des parents qu'il avait dans cette ville, et fut seulement assujetti à se présenter chaque jour aux autorités, qui, par un appel rigoureux, s'assuraient qu'aucun prêtre n'avait pris la fuite. Il vécut ainsi deux mois et demi, gémissant sur les maux de l'Église, et voyant de temps en temps M. de Hercé, évêque de Dol, qui, forcé de fuir de son diocèse et retiré à Mayenne sa patrie, avait été obligé, comme tous les autres, à venir habiter le chef-lieu du département. Mais, au mois de Juin de la même année, ayant été renfermé dans l'ancien couvent des Cordeliers avec l'évêque de Dol et tous les prêtres qui se trouvaient à Laval, et pensant

que dans cette enceinte sa vie était continuellement en péril, qu'à chaque moment les furieux pouvaient se précipiter sur leurs victimes et les égorger tous, il ne s'occupa plus que des moyens de s'évader et de quitter cette terre qui dévorait ses habitants. Une légère indisposition lui servit de prétexte pour obtenir la permission d'aller passer quelques jours chez ses parents; et dès qu'il fut au milieu d'eux, il leur fit connaître son dessein de passer au plus tôt en Angleterre, pour y attendre la fin de l'orage et des jours plus sereins. On se figure sans peine la douleur de cette famille obligée de se séparer de celui qui faisait sa gloire et son bonheur, sans savoir ni ce qu'il allait devenir sur une terre étrangère, ni même si jamais elle pourrait le revoir. Au milieu de cette désolation profonde, M. de Cheverus se fit le consolateur de tous, et ne négligea rien pour calmer leurs inquiétudes et sécher leurs larmes. « Si je puis mettre le pied » sur la terre étrangère, leur disait-il, soyez sans » crainte : quand on est jeune et fort comme je suis, » on peut vivre partout, parce que partout on peut » gagner sa vie en travaillant : je ne suis pas d'une » autre nature que tant d'hommes qui n'ont que le » travail des mains pour se procurer tout ce qui est » nécessaire à leur existence ».

Après avoir de son mieux consolé ses parents, il s'arracha à leurs embrassements; et déguisé en lai-

que, muni d'un passeport de marchand qu'on avait réussi à lui procurer, il partit pour Paris, où il arriva le 25 Juin. Bientôt il y fut connu, dénoncé aux comités de surveillance, obligé de changer d'asile; et enfin il réussit à se cacher dans un petit hôtel obscur et très-retiré, voisin de l'église Saint-Eustache : il vécut là pendant deux mois, ne sortant presque jamais, se voyant chaque jour comme entre la vie et la mort, et attendant le moment favorable où il pourrait exécuter son projet de passer en Angleterre. Sur ces entrefaites, arriva la loi du 26 Août, qui condamnait à la déportation les prêtres non assermentés. M. de Cheverus, qui ne désirait pas autre chose dans l'état actuel des esprits, songea à profiter de cette loi. Déjà, il n'avait échappé que comme par miracle à toutes les recherches qu'on avait faites de sa personne; déjà même, à la manière dont il priait dans sa chambre et disait son bréviaire, il avait été reconnu comme prêtre par le maître de l'hôtel où il logeait; déjà les massacres des 2 et 3 Septembre avaient eu lieu : il se trouvait par hasard près du couvent des Carmes pendant qu'on y égorgeait tant de victimes, et son jeune frère, étudiant en droit à cette époque au collége de Louis-le-Grand, ne l'avait soustrait qu'en le cachant pendant plusieurs jours dans sa propre chambre. Une position si cruelle le fatiguait, et il en voulait sortir à tout

prix : il aurait désiré que c'eût été par la porte du martyre, et il enviait le sort de ses heureux confrères qui scellaient de leur sang leur attachement à la foi. « Que j'aurais voulu, a-t-il souvent dit depuis, en » parlant de ces temps critiques, que j'aurais voulu » qu'un coup de fusil m'eût jeté mort à côté de tant » de martyrs! » Mais, puisque ce bonheur ne lui était pas donné, et qu'il lui était défendu de le provoquer, il chargea son frère de faire toutes les démarches pour son prochain départ. Celui-ci fit d'abord viser pour Calais le passeport de marchand délivré à Laval; puis pensant qu'un passeport de déportation pourrait être utile à l'abbé de Cheverus pour se rendre en Angleterre, il alla se présenter lui-même sous le titre de curé de Mayenne, et obtint, en vertu de la loi du 26 Août, le nouveau passeport qu'il désirait. M. de Cheverus, muni de ces deux passeports, quitta aussitôt Paris, déguisé en laïque, et arriva sans aucun désagrément à Calais, le 11 Septembre 1792; là, seulement, il se fit reconnaître pour prêtre, présenta son passeport de déportation, et s'embarqua le plus tôt possible pour l'Angleterre, où il arriva à bon port, heureux de s'associer à ce grand acte de dévouement de tout le clergé français portant en exil la haute confession de la foi, l'horreur du schisme et de l'hérésie.

LIVRE DEUXIÈME.

Vie du cardinal de Cheverus depuis sa sortie de France en 1792 jusqu'à son retour en 1823.

C'était une position bien pénible, et bien propre à abattre un cœur moins noble, moins soutenu par la foi et par le sentiment du devoir, que celle d'un jeune homme transplanté dans une terre étrangère sans y connaître personne, sans en savoir la langue, sans autre ressource pécuniaire qu'une somme modique qu'il avait apportée avec lui et qui allait être bientôt épuisée. Mais fort de sa confiance en Dieu, M. de Cheverus ne s'inquiéta pas un seul instant, ne perdit pas un seul jour sa paix et sa sérénité. Le gouvernement anglais, par une générosité qui lui fera dans l'histoire un éternel honneur, lui proposa de le faire participer aux secours qu'on accordait alors à tous les Français injustement persécutés et bannis. M. de Cheverus, plus généreux encore, re-

mercia le gouvernement d'une offre si noble et si obligeante, et le pria d'appliquer ces secours à d'autres qui pourraient en avoir plus besoin que lui. « Le » peu que je possède, leur dit-il, (il n'avait que » 300 fr.) me suffira jusqu'à ce que je sache un peu » la langue ; et une fois que je la saurai, je pourrai » gagner ma vie, ne fût-ce qu'en travaillant des » mains ».

M. de Cheverus se mit en effet avec activité à l'étude de l'anglais ; et secondé par la facilité naturelle de son esprit, il en sut assez, au bout de trois mois, pour donner des leçons de français et de mathématiques dans une pension de jeunes gens ; il y entra comme professeur au mois de Janvier 1793. Le chef de cette pension était un ministre protestant ; imbu de tous les préjugés de sa secte contre les prêtres catholiques, il fit surveiller jour et nuit le nouveau professeur, épia ses pas et démarches, pour s'assurer jusqu'à quel point ses mœurs étaient pures et sa conduite régulière. Le résultat de cette surveillance tourna à la gloire de la religion catholique : jamais il ne put prendre M. de Cheverus en défaut sur quoi que ce soit ; et plein d'admiration pour une vertu qui ne se démentait jamais, qui se soutenait toujours égale en secret comme en public, il lui donna toute sa confiance, après avoir eu la franchise de lui avouer les défiances extrêmes avec lesquelles il l'avait ac-

cueilli, et que la régularité de sa conduite avait enfin dissipées. Là, M. de Cheverus était nourri et entretenu de toutes les choses nécessaires à la vie; c'était tout ce qu'il désirait : il recevait de plus un traitement, et son bon cœur goûta alors la plus douce des jouissances, celle de pouvoir l'offrir à ses compatriotes dans le malheur. Pénétré dès-lors de cette maxime évangélique, *qu'il vaut mieux donner que de recevoir*, tout ce qu'il gagnait était pour eux, et il épargnait sur lui-même autant qu'il pouvait, pour être prodigue, s'il l'avait pu, envers les autres.

Heureux de cet avantage que lui offrait sa position, il y en trouvait encore un autre bien précieux, celui d'avoir dans ses propres élèves le meilleur maître de la langue anglaise : n'entendant jamais parler qu'anglais, il apprenait d'eux, comme par nécessité, le sens des mots qu'il ignorait encore, les tournures de la langue, l'accent propre de la prononciation. Forcé lui-même de ne parler qu'anglais, il perfectionnait chaque jour son langage par la société de ces jeunes gens, qui, comme il est naturel à des écoliers, ne lui laissaient pas passer une faute, soit de grammaire, soit de prononciation, sans l'en avertir à l'instant ou par un sourire malin, ou quelquefois même par une aimable plaisanterie : il en riait avec eux de très-bonne grâce, les en remerciait, remarquait avec soin ou se faisait dire ce que sa

phrase ou son accent avait eu de défectueux, et le retenait d'autant mieux que les choses que l'homme oublie le moins, sont celles qui ont fait rire de lui.

Grâce à ces moniteurs continuels et vigilants, M. de Cheverus se trouva, au bout d'un an, en état de parler anglais de la manière la plus correcte et la plus intelligible. Mais une âme si élevée visait à quelque chose de plus haut que la science d'une langue : s'il s'était livré avec tant d'ardeur à l'étude de l'anglais, c'est qu'il avait regardé cette connaissance comme un instrument de zèle, comme un moyen de se rendre utile à la Religion et à l'Église. En effet, il alla trouver M. Douglas, évêque catholique de Londres ; et après lui avoir prouvé par quelques compositions qu'il lui soumit, comme par sa conversation, qu'il possédait assez l'anglais pour exercer utilement le ministère, il lui demanda et obtint la permission de remplir toutes les fonctions ecclésiastiques dans son district. Muni de ces pouvoirs, il proposa à plusieurs familles catholiques qui vivaient dans le voisinage, sans aucun exercice religieux, de se réunir tous les dimanches et fêtes, et s'offrit pour être leur aumônier : ces familles accédèrent avec joie à cette proposition, et le dimanche suivant, il fit sa première prédication en anglais. Inquiet encore, et voulant s'assurer s'il avait été bien compris, il demanda à un homme du peuple ce qu'il pensait de son sermon.

« Votre sermon, répondit naïvement cet homme sim-
» ple, n'était point comme ceux des autres ; il n'y avait
» pas un seul mot de dictionnaire, tous les mots se
» comprenaient tout seuls ». Cette réponse rassura M. de Cheverus, et lui fit plus de plaisir que les applaudissements d'un homme de l'art : jusque dans ses dernières années, il aimait à la rapporter à ses prêtres, pour leur faire comprendre que le principal mérite de la prédication, c'est d'être intelligible à tous, même aux plus simples; que ces grands mots, ces néologismes à prétention pour l'intelligence desquels un homme du peuple aurait besoin d'un dictionnaire qui lui en expliquât le sens, doivent être bannis de la chaire ; et qu'il vaut mieux être compris par une simple femme que loué par un académicien.

Encouragé par ce premier succès, il continua à prêcher, à catéchiser ; et bientôt il eut formé un troupeau nombreux et édifiant. Voyant alors que la petite chambre où il avait commencé son ministère ne suffisait plus, il songea à ouvrir une chapelle. C'était une grande entreprise pour un prêtre pauvre et exilé; mais telles furent les industries de son zèle, telle fut la charité des fidèles rassemblés à sa voix, que le succès dépassa de beaucoup le premier projet : non-seulement une chapelle fut procurée, mais encore un vaste logement, capable de recevoir les ecclésiastiques qui en feraient le service et ceux qu'il leur plai-

rait de s'associer. L'évêque de Londres, instruit des succès et du zèle apostolique de M. de Cheverus, voulut venir en personne bénir cette nouvelle chapelle, afin de prouver l'intérêt qu'il portait à l'œuvre, et la haute estime qu'il avait pour son fondateur.

Cette création nouvelle une fois solidement établie, M. de Cheverus pensa à quitter la pension où il donnait des leçons depuis son arrivée en Angleterre : il lui sembla que le temps fort long qu'il y passait chaque jour à enseigner les sciences, pourrait être plus utilement employé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il vint donc occuper le logement contigu à la chapelle qu'il venait d'ouvrir; et comme cette maison était trop vaste pour un seul homme, il invita plusieurs ecclésiastiques à demeurer avec lui, heureux de pouvoir joindre cet acte de charité à ses autres aumônes.

A peine fut-il entré dans cette nouvelle demeure, qu'un riche seigneur anglais, frappé d'entendre toutes les bouches célébrer ses louanges, tout le monde redire ses qualités aimables, vint le prier avec instance de vouloir bien donner à son fils des leçons de géométrie et d'algèbre. M. de Cheverus accepta cette proposition comme ne pouvant nuire à son ministère, et pouvant, d'un autre côté, lui procurer des ressources pour faire le bien. Il vécut ainsi quelque temps, exerçant son zèle avec consolation et succès dans

sa nouvelle chapelle, et donnant chaque jour ses leçons à son nouvel élève. Le seigneur anglais ayant connu par lui-même toutes les belles qualités du précepteur de son fils, ne négligea rien pour se l'attacher ; il lui prodigua tout ce qu'il put d'aises et de jouissances, et lui fit même pour le reste de sa vie les offres les plus magnifiques.

Les douceurs d'une position si belle selon le monde ne purent fixer M. de Cheverus : tous ces avantages temporels, toutes ces aises de la vie lui parurent aussi redoutables pour sa piété que peu dignes d'un ministre de Jésus-Christ, qui comme son maître, doit mener une vie pauvre et crucifiée. « J'étais trop » bien pour un prêtre, a-t-il dit depuis à ses amis ; je » n'avais que des jouissances : » puis il lui sembla que ses services seraient mieux placés ailleurs qu'en Angleterre, où les prêtres se gênaient par le nombre; que tant d'autres contrées de la terre étaient abandonnées, tant de peuples délaissés, tant de nations encore assises à l'ombre de la mort : ces nations ne lui reprocheraient-elles pas un jour d'être resté là où il y avait surabondance de prêtres, au lieu de porter son ministère là où il y avait absence totale ? Il fit ces représentations à l'évêque de Londres qui voulait le fixer auprès de lui : « Oui, lui répondit l'évêque, il » y a ici surabondance de prêtres, mais il y a pénu- » rie de prêtres comme vous, et j'en ai besoin ; de-

» meurez avec moi. » Cette décision ne tranquillisa pas M. de Cheverus, et son zèle soupirait après de plus grands travaux.

Une occasion de se dévouer ne tarda point à se présenter; un collége était près de s'ouvrir à Cayenne, le local était arrêté, tous les préparatifs faits, il n'y manquait qu'un chef; mais il le fallait sage, ferme, zélé, habile dans la littérature : on crut trouver toutes ces qualités réunies dans M. de Cheverus, et on lui proposa d'aller se mettre à la tête de cet établissement, lui faisant entrevoir tous les grands biens qui pourraient en résulter pour la religion. Il y pensa quelque temps devant Dieu, et il crut ne devoir pas accepter : son zèle sentait le besoin d'un champ plus vaste que l'étroite enceinte d'un collége; et d'ailleurs, s'il aimait la littérature, c'était comme délassement des travaux du ministère ou des études sérieuses, et non comme occupation de sa vie. La Providence le permit sans doute ainsi pour le soustraire à la persécution qui éclata peu après contre les prêtres de Cayenne, et qui l'aurait presque infailliblement moissonné au milieu de sa course. Cette même Providence le protégea non moins visiblement dans une autre circonstance, et l'arracha à une mort certaine, malgré tous ses efforts pour courir au-devant du péril.

M. de Hercé, évêque de Dol, l'avait nommé son grand-vicaire, pour se l'associer comme un aide puis-

sant, lorsque brilleraient les jours heureux où il pourrait revoir la France : M. de Cheverus n'avait vu d'abord dans cette nomination qu'un témoignage d'attachement de la part d'un évêque qu'il vénérait et estimait; mais peu après, les émigrés ayant formé le malheureux projet de l'expédition de Quiberon, et l'évêque de Dol, pressé par le désir de rentrer dans son diocèse, ayant consenti à les accompagner pour assister de son ministère ceux qui en réclameraient les secours, M. de Cheverus pensa que son titre de vicaire-général lui imposait alors de grands devoirs. Il vint trouver M. de Hercé et lui demanda la permission de l'accompagner : « Non, répondit le digne » évêque, je suis vieux et je puis risquer le peu de » jours qui me restent à passer sur cette terre : mais » vous, vous êtes jeune, et je me croirais coupable » envers l'Église, si je l'exposais à être privée des » longs et utiles services que vous pouvez lui ren- » dre ». M. de Cheverus, que le danger personnel n'intimida jamais, insiste, presse, conjure : « Vous » êtes un père pour moi, lui dit-il; le devoir d'un » enfant est d'accompagner son père au jour du pé- » ril : je dois et je veux vous suivre ». Il fallut que l'évêque prit le ton sévère pour arrêter ce courage intrépide. « Si vous venez, dit l'évêque, vous cesse- » rez par le fait d'être mon grand-vicaire, je vous » retire votre titre : demeurez, je le veux; et si l'en-

» treprise réussit, je vous appellerai aussitôt auprès » de moi ». M. de Cheverus dut obéir; et ceux-là seulement qui ont connu son cœur peuvent comprendre combien il lui en coûta pour se séparer de ce vénérable ami de sa jeunesse, combien de sollicitudes suivirent l'expédition, et quels déchirements il éprouva quand il en apprit la fatale issue, le carnage de presque tous les Français qui en faisaient partie et du digne évêque au milieu d'eux.

M. de Cheverus, échappé ainsi à la mort, ne s'en crut que plus obligé à consacrer entièrement à Dieu des jours que sa providence venait de sauver; et les inspirations de ce zèle qui l'appelait sur d'autres terres se réveillèrent alors plus fortement que jamais. Pendant qu'il était occupé de ces pensées, il reçut une lettre de M. l'abbé Matignon, docteur et ancien professeur de Sorbonne, qu'il avait connu à Paris. Cet estimable ecclésiastique, non moins recommandable par ses talents, par son zèle, que par sa prudence, et doué de toutes les qualités propres à gagner les cœurs, se trouvait seul à Boston, où l'avait placé M. Carroll, évêque de Baltimore, qui avait alors tous les États-Unis sous sa juridiction; et avec cette ville, il était chargé de toute la Nouvelle-Angleterre et des tribus sauvages de Penobscot et de Passamaquody. Effrayé d'un travail si au-dessus des forces d'un seul homme, plus encore de la mauvaise

disposition des esprits, qui étaient divisés en plus de trente sectes religieuses, toutes animées de la haine la plus violente contre ce qu'ils appelaient le *papisme*, il songea à se procurer un coopérateur qui partageât avec lui cet immense fardeau. La difficulté était de le trouver; car tout prêtre ne convenait pas pour un pays imbu de tant de préventions contre le clergé catholique. Il fallait un homme d'une vertu aimable, d'un caractère plein de douceur, d'un noble désintéressement, d'un esprit orné, de connaissances étendues, pour faire tomber les préjugés, gagner les cœurs, conquérir l'estime et la considération. M. Matignon y pensa mûrement devant Dieu, et il lui sembla que cet homme qu'il cherchait était M. de Cheverus, dont il avait apprécié en Sorbonne tout le rare mérite, tout l'aimable caractère. Il lui en écrivit donc en 1795, fit ressortir toute l'importance de cette mission abandonnée, lui montra une nouvelle église à créer dans ces contrées, des catholiques délaissés sur une surface immense et en péril de perdre la foi, des tribus sauvages à évangéliser, tous les genres d'apostolat à remplir. Combien ce vaste champ n'était-il pas digne de son zèle! et en quel endroit du monde ses services pourraient-ils être plus utiles à l'Église!

M. de Cheverus fut vivement frappé de cette lettre; les raisons qu'elle contenait semblaient péremptoires

et sans réplique : l'homme qui les donnait était un saint et un ami. Cependant il crut qu'en matière si grave, il ne fallait point se décider à la légère, ni suivre la première impétuosité d'un zèle irréfléchi : il prit donc du temps pour délibérer; il pria, demanda conseil, pesa toutes les raisons de part et d'autre ; et enfin, après les hésitations que commande la prudence, il se décida à rejoindre le digne abbé Matignon. Il crut devoir faire part de sa détermination à M. de Gonssans, évêque du Mans, qui avait toujours été si bon pour lui : ce digne prélat lui répondit par la lettre la plus affectueuse ; il louait, il admirait son zèle, mais en même temps il exprimait ses craintes que son jeune ami (c'était le nom qu'il lui donnait) ne voulût trop entreprendre, et surtout qu'il ne revînt pas dans son diocèse, ce qui serait pour lui un grand sujet de peine, et pour son troupeau une perte irréparable. M. de Cheverus ne vit dans cette lettre qu'un témoignage d'intérêt ; son parti pris, il ne balança plus : ni les instances de ses amis, ni les prières de l'évêque de Londres, ni l'amour de sa patrie, dont il s'éloignait peut-être pour toujours, rien ne put le faire changer de détermination, et il ne songea qu'à partir au plus tôt.

Une seule affaire lui restait à régler, celle de ses droits présents et à venir sur son bien patrimonial. Pour trancher cette affaire en un instant, il fit en fa-

veur de ses frères et sœurs cession de tous ses droits par un acte irrévocable et en bonne forme qu'il envoya aussitôt à sa famille. Pauvre alors comme Jésus-Christ son maître, et ne possédant plus rien en ce monde, il se sentit le cœur plus libre, dégagé et content; il lui sembla qu'après avoir imité les apôtres, qui avaient tout quitté pour suivre leur vocation, il était plus propre à une mission tout apostolique, et que Dieu, qui avait planté la foi dans l'univers par le ministère de douze pauvres, bénirait mieux aussi dans l'autre hémisphère la parole de son ministre pauvre ; et puis, un autre sentiment bien digne de son bon cœur lui faisait apprécier avec délices les conséquences de ce grand acte de désintéressement. Comme les révolutionnaires de France s'emparaient de tous les biens des émigrés, il avait craint que sous ce nom la haine aveugle ne comprît aussi les prêtres déportés, et qu'on n'inquiétât sa famille pour lui enlever la portion d'héritage qui lui était reversible : par l'acte qu'il venait de passer, il assurait la paix et la tranquillité de ses parents; c'était une jouissance pour son cœur.

De là, il se rendit chez un capitaine de navire pour lui demander passage sur son vaisseau près de faire voile pour Boston. La proposition fut d'abord rejetée, probablement par suite des préjugés contre les prêtres catholiques : mais M. de Cheverus, sans se lais-

ser rebuter par le refus d'un employé subalterne, demanda et parvint à parler au capitaine lui-même, et il ne lui fallut que quelques instants pour le gagner : celui-ci fut si charmé de la conversation du jeune missionnaire, de ses manières aimables et pleines d'une noble simplicité, qu'il consentit avec joie à le recevoir à son bord, et lui promit tous les égards qui seraient en son pouvoir pendant la traversée.

Tout étant réglé pour le départ, M. de Cheverus fit ses adieux aux catholiques de son église, qui tous fondirent en larmes, et à ses nombreux amis qui tous le pleurèrent. Un d'entre eux, autrefois son professeur en Sorbonne, l'embrassant avec une effusion de cœur accompagnée de larmes : « Ah! mon ami, lui » dit-il, était-ce donc pour évangéliser les sauvages, » que vous faisiez de si belles dissertations en Sor- » bonne? pourquoi aller enfouir vos talents dans les » bois? vous auriez été en France un de nos plus » grands évêques ». M. de Cheverus s'arracha à toutes ces espérances comme à tous ces embrassements, et s'embarqua pour Boston. Le premier vendredi, il ne vécut que de pain et de fromage, par respect pour la loi de l'abstinence; une pareille conduite aurait peut-être attiré sur tout autre les risées et les plaisanteries des passagers, qui étaient tous protestants; mais M. de Cheverus leur avait inspiré par sa vertu douce et aimable, tant de respect et d'intérêt, que

nul n'osa se permettre la moindre réflexion désobligeante ; et le capitaine du navire donna l'ordre que désormais tous les vendredis et samedis un repas en maigre fût préparé pour le missionnaire catholique. Pendant toute la traversée, ce ne fut qu'un échange réciproque d'égards et d'attentions aimables entre M. de Cheverus et tous ceux qui étaient sur le navire; et le 3 Octobre 1796, il arriva heureusement à Boston. L'abbé Matignon le reçut comme un ange que le ciel envoyait à son aide, le serra dans ses bras avec tendresse en versant de douces larmes, et protesta que ce jour était le plus beau de sa vie. Il écrivit aussitôt à M. Carroll, évêque de Baltimore, pour lui annoncer cette heureuse nouvelle, et lui demander tous les pouvoirs pour le nouveau missionnaire dont il lui envoyait en même temps les lettres testimoniales, l'une signée de M. de Hercé, évêque de Dol, l'autre de M. de Gonssans, évêque du Mans ; toutes deux également honorables, attestant la pureté de sa foi, l'étendue de son zèle, la ferveur de sa piété, sa science peu commune, son dévouement sans borne au trône de ses rois et au chef de l'Église (1).

(1) *Attestamur ipsum cum zelo et pietate singulari se gessisse, tanquam dignum et commendabilem Dei ministrum.... sanâ doctrinâ imbutum, scientiâ et religione commendabilem, regno regique Francorum addictissimum et devotissimum,*

M. Carroll bénit le ciel d'une si précieuse nouvelle, et ne tarda pas à investir M. de Cheverus de tous les pouvoirs nécessaires à son ministère.

Ce fut alors que M. Matignon et M. de Cheverus, forts de la confiance qu'ils avaient l'un dans l'autre, et plus encore de celle qu'ils avaient en Dieu, s'occupèrent avec activité de la grande œuvre commise à leur zèle. L'entreprise était immense, et hérissée de mille difficultés. Pour en donner une idée, il suffira de faire connaître l'état de cette mission et la disposition générale des esprits : cette mission embrassait toute la Nouvelle-Angleterre, dont Boston est la capitale, et les tribus sauvages de Penobscot et de Passamaquody, c'est-à-dire un territoire de près de cent quatre-vingts lieues en longueur et de cent en largeur, sur la surface duquel les catholiques étaient dispersés, et tellement éloignés les uns des autres, qu'il était impossible de les rassembler pour les exercices publics de la religion. Il fallait donc que les missionnaires se répandissent eux-mêmes dans tout ce vaste pays, qu'ils allassent évangéliser les familles l'une après l'autre à des distances quelquefois de

---

atque propter zelum catholicæ fidei, sanctæ sedis apostolicæ inviolabile studium, necnon constantem verbi divini prædicationem, et pertinacem impiorum conatibus resistentiam à parochiâ suâ violenter ereptum...

cent à cent cinquante lieues, administrer les sacrements et offrir le saint sacrifice dans chaque habitation ; car, supposé même qu'on eût pu se réunir, on n'avait pas d'église. L'inconvénient que nous venons de signaler pour toute la Nouvelle-Angleterre, était bien plus grand encore pour les sauvages de Penobscot et Passamaquody ; errants dans les bois, à l'extrémité de l'état du Maine, qui est lui-même à cent lieues de Boston, on ne pouvait les évangéliser, à moins de s'absenter plusieurs mois du centre de la mission : toutefois les missionnaires comptaient pour peu de chose toutes ces difficultés ; il ne s'y agissait pour eux que de courses, de sueurs et de fatigues, et c'est là où un apôtre met son bonheur : mais un obstacle plus grave s'opposait à leur zèle.

Tout le pays, et Boston surtout, habité par des colonies anglaises qui y avaient importé tous les préjugés religieux de leur première patrie, était, comme nous l'avons déjà observé en passant, rempli d'une multitude de sectes toutes en discorde de doctrines les unes avec les autres, mais toutes d'accord en un seul point, la haine de la religion catholique. Les ministres de ces diverses sectes ne cessaient de déclamer contre elle, de présenter aux peuples l'Église romaine comme un ramas impur d'idolâtres, de gens corrompus et dignes de tout mépris, comme la nouvelle Babylone maudite dans l'Apocalypse ; comme

l'ennemie de Dieu et des hommes, ses doctrines comme un assemblage hideux d'impiétés, d'absurdités et d'erreurs ; ses prêtres comme de vils imposteurs qu'on ne saurait assez fuir : et ces prédications souvent répétées avaient obtenu créance et pris racine dans tous les rangs de la société; de sorte que partout le nom de catholique était en exécration, le nom de prêtre en horreur, et le petit nombre de fidèles qui se trouvaient dans ce pays étant presque tous des Irlandais exilés et pauvres, ne pouvaient racheter par leur position sociale cette déconsidération universelle.

Avec de pareilles dispositions dans les esprits, comment fonder dans ce pays une église catholique ? On ne pouvait espérer d'être secondé par des gens si prévenus, encore moins de leur faire goûter sa parole ; on ne devait s'attendre qu'à des entraves et des contradictions. Déjà un prêtre fervent, M. Thayer, avait tenté l'œuvre et avait échoué ; et cependant quel homme y eût semblé plus propre ? Autrefois ministre presbytérien à Boston, puis converti à Rome à la vue des miracles opérés au tombeau du vénérable Benoît Labre, devenu ensuite prêtre catholique et prédicateur de la foi dans le même lieu où il avait annoncé l'erreur, il semblait que son exemple, comme sa parole, eût dû produire les plus heureuses impressions : mais quelques actes de son zèle déplurent; un défi qu'il porta aux ministres protestants

aigrit et mécontenta les esprits, au point que M. Carroll crut devoir le retirer pour lui donner une autre destination.

M. Matignon et M. de Cheverus, avertis par cet exemple, en conclurent qu'il fallait user de la plus grande circonspection, et que le point par où ils devaient commencer était de travailler à détruire tant de préjugés odieux, qui tant qu'ils subsisteraient, seraient toujours une barrière insurmontable au bien. Pour y réussir, ils crurent qu'il n'y avait point de meilleur moyen que la charité dans tous les procédés, la douceur dans toutes les paroles, et surtout l'exemple d'une vie tout apostolique, seule réfutation convenable de tant de calomnies. Ce fut alors que Boston vit un touchant et nouveau spectacle : deux hommes modèles de toutes les vertus, vivant ensemble comme des frères, sans distinction de mien et de tien, sans dissidence de vues et de volonté, toujours attentifs à condescendre l'un à l'autre, à se prévenir mutuellement d'égards et d'attentions aimables, formant en toute vérité un seul cœur et une seule âme; avec les même désirs, ceux du bien, les mêmes inclinations, celles de la vertu; le même attrait, l'amour de tout ce qui est bon, honnête et charitable : c'était entre ces deux belles âmes le plus doux commerce, l'intimité la plus touchante, jamais cependant de familiarité; la simplicité des rapports avait toujours quel-

que chose de noble et de grand, en harmonie avec l'élévation des sentiments et la dignité du caractère. C'est un journal protestant (1) qui en a fait la remar « que : Ceux, nous dit-il, qui ont été témoins de la » manière dont ils vivaient ensemble, n'oublieront ja- » mais la délicatesse et l'élévation de leur amitié; elle » surpassait les attachements dont la fable nous a des- » siné de si touchants tableaux, et égalait la tendre » union de Jonathas et de David. »

A l'exemple d'une union que la religion seule peut former si parfaite, ils joignaient l'exemple d'une vie pauvre et pleine de privations, mais honorable et supportée avec dignité, tout employée à la prière, à l'étude ou aux travaux du ministère, c'est-à-dire, à se perfectionner eux-mêmes ou à rendre les hommes meilleurs et plus sages : ils faisaient le bien partout où s'en présentait l'occasion, et ils paraissaient rougir d'y trouver la renommée; ils se consumaient de courses et de fatigues, voyageant à pied (2), quand il le fallait, à toutes les heures du jour et de la nuit, en toutes-saisons, pour aller porter à plusieurs lieues de

(1) *Boston Monthly Magazine :* cahier de Juin 1825.

(2) Le plus jeune de ces hommes apostoliques, dit le *Magasin mensuel de Boston* (juin 1825, p. 6 et 7), prenait souvent son bâton et commençait sa journée avant le lever de l'aurore, pour aller confesser quelque pauvre catholique dont l'âme soupirait après cette dernière consolation de la religion qu'il professait.

distance aux affligés des consolations, aux indigents des secours secrets, aux familles désunies des paroles de conciliation; en un mot, ils se sacrifiaient tout entiers pour leurs semblables, et regardaient comme rien tous ces sacrifices. On voyait clairement qu'aucune vue intéressée ne les guidait, qu'ils n'attendaient rien de ce monde, ni la fortune ni la gloire, et que toute leur espérance était dans le ciel. Quiconque les abordait, les trouvait toujours d'un accueil aimable et gracieux; quiconque avait un service à réclamer, les trouvait toujours obligeants et heureux de faire plaisir : partout enfin où on les voyait, on reconnaissait des hommes qui n'étaient point comme les autres, qui avaient des sentiments plus élevés, une âme plus aimante, un cœur plus généreux, en un mot des hommes de Dieu, des apôtres.

Un spectacle si beau ne pouvait manquer de frapper d'étonnement les habitants de Boston; et leur conscience leur criait à tous : Sont-ce donc là ces catholiques dont on nous a dit tant de mal, ces papistes qu'on nous a peints sous des couleurs si noires ?

Cependant la force des préjugés était telle, qu'ils ne tombèrent pas tout-à-coup devant tant de vertu. Il fallut un long temps pour détromper des esprits si prévenus, et ce ne fut qu'au bout d'un an qu'un protestant vint trouver M. de Cheverus et lui tint ce langage étonnant de franchise : « Monsieur, lui dit-il,

» voilà un an que je vous étudie, que je suis vos dé-
» marches, que j'observe vos actions : je ne croyais
» pas qu'un ministre de votre religion pût être un
» homme de bien; je viens vous faire réparation
» d'honneur, je vous déclare que je vous estime et
» vous vénère comme l'homme le plus vertueux que
» j'aie connu. »

A ce premier témoignage bientôt s'en joignirent d'autres non moins remarquables. Un journal protestant (1) nous raconte qu'un ministre désirant attirer dans son parti des hommes dont la vertu et la science jetaient un si grand éclat dans la ville, alla les trouver un jour pour essayer de les convaincre de la fausseté de leur religion et de l'excellence de la sienne : ces messieurs, frappés de la naïveté de l'entreprise, accueillirent avec bonté le ministre, le remercièrent de ses intentions bienveillantes, et après avoir écouté patiemment tout ce qu'il avait à leur dire, ils répondirent à tout avant tant de clarté, défendirent si bien la religion catholique, qu'il demeura confus sans avoir rien à répondre; et de retour vers ses amis auxquels il avait communiqué son dessein : « Ces hommes,
» leur dit-il, sont si savants, qu'il n'y a pas moyen
» d'argumenter avec eux; leur vie est si pure et si
» évangélique, qu'il n'y a rien à leur reprocher. Je
» crains bien que par l'influence de tant de vertus

(1) *Boston Monthly Magazine* : juin 1825. p. 6.

» jointes à tant de science, ils ne nous donnent ici » beaucoup d'embarras. »

Qu'on juge, par ce trait, de la révolution qu'avaient opérée dans les esprits les vertus de M. de Cheverus et de M. Matignon. Au mépris avait succédé l'estime et même la vénération. « En voyant de tels hommes, » dit le journal protestant déjà cité, qui peut douter » qu'il est permis à la nature humaine d'approcher » de la perfection de l'Homme-Dieu et de l'imiter de » très-près ? Avant que le christianisme apparût sur » la terre, il y a bien eu de grands hommes qui ont » élevé et rehaussé la nature humaine ; mais qu'ils » étaient loin de ce que nous voyons! C'étaient, si vous » le voulez, des héros, des prophètes, des sages; » mais le saint est un titre qu'on ne connaissait pas. » Le sage Socrate n'a pas eu comme saint Jean un » maître qui le fit reposer sur son sein où tout était » pureté et amour. »

Après un si heureux changement dans l'opinion publique, M. de Cheverus pouvait bien monter en chaire et prêcher avec confiance ; car on perd bientôt ses préventions contre une religion dont on vénère les ministres. Ce fut en effet ce qui arriva. Dès le commencement de sa mission, il avait prêché, catéchisé, secondé de son mieux son digne ami M. Matignon; ses prédications avaient jeté le plus vif éclat ; les catholiques avaient écouté et recueilli avec une

joie sainte sa parole, toujours facile et naturelle parce que c'était le cœur qui l'inspirait, toujours persuasive parce qu'elle ne demandait rien que ce qu'il pratiquait lui-même : mais alors, les préjugés étant tombés pour faire place à des sentiments contraires, les protestants voulurent venir l'entendre, et après l'avoir entendu, ils voulurent l'entendre encore, l'entendre toujours et devenir ses amis. Ils admiraient sa grande simplicité jointe à tant de noblesse, la bonté de son cœur qui paraissait dans toutes ses expressions, et la tendre charité qui semblait lui avoir prêté sa voix. « Son éloquence, disait un de leurs journaux, » est des plus persuasives ; on voit que tout ce qu'il » dit coule de ses sentiments purs et élevés. Dans ses » sermons, toujours trop courts, déborde de toutes » parts l'effusion de la plus tendre piété, il semble » qu'un séraphin ait touché ses lèvres avec un char- » bon de l'autel du Très-Haut. »

M. Matignon, dont l'âme noble et pure était étrangère à toute pensée de rivalité et de jalousie, jouissait de tous les succès de son confrère et de la considération qui lui en revenait. Chaque fois qu'il l'entendait louer, on voyait son visage rayonnant de joie et de bonheur : c'était vraiment un père qui jouissait des triomphes de son fils chéri. M. de Cheverus, de son côté, voyant des dispositions si bienveillantes, cette amitié si franche et si désintéressée

qui disait comme saint Jean-Baptiste en parlant du Sauveur : Il faut que je m'efface pour qu'il paraisse, que je me cache pour qu'il brille, *oportet illum crescere, me autem minui*, s'efforçait de lui témoigner en toute manière sa reconnaissance et sa tendresse, son respect et son dévouement. Quelque supériorité qu'il eût sur son confrère sous certains rapports, il ne se regardait que comme son disciple et son enfant, ne faisait rien que par ses ordres et sous son inspiration. Il lui laissait tout l'argent entre les mains, lors même qu'il fut évêque, et lui en demandait comme un enfant à son père, quand il en avait besoin. Il prenait ses avis, même pour ses sermons; et avant de monter en chaire, tout avait été le plus souvent concerté entre eux.

Cependant l'estime dont était environné M. de Cheverus réjaillissait sur son troupeau, et on ne pouvait croire que les ouailles d'un tel pasteur fussent gens aussi vils et aussi méprisables que le disaient les ministres. Les préventions diminuaient de jour en jour, et bientôt les instructions de M. de Cheverus et la docilité des catholiques à s'y conformer finirent par les dissiper entièrement. Il leur répétait souvent la leçon de l'Apôtre, qu'il faut faire taire ceux qui disent du mal de nous, à force de charité, de bienfaits et de saints exemples; que le propre de la vraie piété c'est d'être toujours aimable, de contribuer au bon-

heur de tout ce qui l'entoure, d'avoir toujours en tout et envers tous une conduite honorable, des procédés honnêtes et délicats. Après les devoirs envers les particuliers, il leur expliquait les devoirs envers la société, leur montrait l'obligation d'obéir aux lois, lors même qu'on pourrait s'y soustraire sans encourir de peine, de respecter les magistrats, de contribuer au bon ordre, à la paix, à la prospérité de l'État; et s'il était attaqué, d'employer à sa défense, s'il était nécessaire, ses bras, sa fortune et sa vie. Les catholiques écoutaient ces leçons et les mettaient en pratique, de sorte que les protestants furent forcés, par l'évidence de la vérité, de leur rendre cette justice, dans les feuilles publiques, qu'ils étaient aussi excellents citoyens qu'hommes probes et honorables. La division cessa donc dès lors; des rapports mutuels de considération et d'estime s'établirent; et M. de Cheverus, interrogé par le Saint-Siége sur l'état de sa mission, put lui répondre : « Dans ce pays, » où, il y a peu d'années, l'Église catholique était » un objet d'anathème, le nom de prêtre un objet » d'horreur, on nous considère, on nous aime, on » pense honorablement de nous, on se conduit de » même ». *In hâc nostrâ civitate et aliis locis, ubi paucis abhinc annis infandum, ut ita dicam, erat Ecclesia catholica, horrendum sacredotis nomen, nos*

veneratione et amicitiâ prosequuntur, benignè de nobis cogitant, benignè in nos agunt.

La confiance qu'avait inspirée à tous M. de Cheverus, étendit bientôt ses rapports, et les multiplia au delà de ce qu'on peut penser. Protestants et catholiques, voulurent faire la connaissance d'un homme si aimable; et lui, toujours accessible et bon, accueillait tout le monde avec la plus touchante cordialité. Si on n'avait aucune affaire à traiter avec lui, et qu'on eût été amené par le seul plaisir de jouir des charmes de sa société, il ne s'en offensait pas, et pensait que c'était pour lui une grande affaire de rendre la religion et la vertu aimables. Mais le plus souvent c'étaient ou des affligés qui venaient recueillir de sa bouche des paroles de consolation, ou des personnes dans le malheur qui venaient lui révéler leurs besoins et invoquer sa charité, ou des esprits embarrassés et incertains sur un parti à prendre qui venaient lui demander conseil. Chose très-remarquable, un grand nombre de dames protestantes des rangs les plus élevés de la société, n'hésitaient point à lui ouvrir leur cœur, à lui révéler leurs peines de famille ou de conscience, à un tel point que l'une d'elles lui ayant dit un jour, que ce qui lui répugnait le plus dans la religion catholique et l'empêcherait toujours de l'embrasser, c'était le précepte de la con-

fession, M. de Cheverus put lui répondre avec son aimable sourire : « Non, madame, vous n'avez pas » pour la confession autant de repugnance que vous » le croyez ; vous en sentez au contraire le besoin et » le prix ; car voilà longtemps que vous vous confes- » sez à moi sans le savoir. La confession n'est pas » autre chose que la confidence des peines de con- » science que vous voulez bien m'exposer pour rece- » voir mes avis ». Ainsi M. de Cheverus était le confident et le conseiller d'un grand nombre ; et une des leçons que les mères inculquaient le plus souvent à leurs enfants, c'était que, dans toutes les peines et les circonstances difficiles de la vie, ils devraient avoir recours à ses conseils et les prendre pour guides. Enfin, un écrivain protestant nous apprend qu'il recevait « au moins autant de confidences hors du confes- » sionnal que dedans, parce que tout le monde sa- » vait que son cœur était un sûr et consolant déposi- » taire de toutes les peines comme de tous les secrets, » et que sa sagesse indiquait toujours la route de la » prudence et le chemin du devoir (1) ».

Ce n'était pas seulement à des consultations que se bornait la confiance qu'on avait en M. de Cheverus : un grand nombre lui abandonnaient tous leurs intérêts temporels, qu'ils ne pouvaient ou ne savaient pas gérer par eux-mêmes, pour qu'il en fût l'agent

(1) *Boston Monthly Magazine* : juin 1825, p. 11.

charitable : c'étaient des veuves, des orphelins, des domestiques, des infirmes, des personnes tout-à-fait étrangères aux affaires, et qui n'avaient ni parent ni ami qui voulût prendre en main leurs intérêts. Ils lui remettaient leur argent; et comme un bon père de famille, heureux de faire plaisir à ses enfants bien-aimés, il le plaçait sur l'État en son propre nom, le gérait avec une intelligence parfaite, et à chaque échéance il venait retirer la rente et allait la leur porter avec autant d'exactitude que de bonheur. D'autres fois c'étaient des personnes qui craignaient qu'après leur mort il n'y eût des discussions entre les héritiers, ou que leurs intentions ne fussent pas fidèlement remplies : ils constituaient M. de Cheverus leur légataire universel, et dès lors n'avaient plus d'inquiétude, sûrs que chaque chose aurait la destination la plus juste et la plus sage tout à la fois. Quand les personnes pouvaient gérer elles-mêmes leurs affaires, M. de Cheverus ne s'en chargeait pas, mais il les dirigeait par de sages conseils, leur enseignait ce qu'il fallait éviter et ce qu'il fallait faire ; et, par de tels avis bien plus précieux qu'une aumône, il les aidait à sortir de la détresse, et à arriver à cette honnête aisance que désirait le sage.

Et qu'on ne croie pas que toutes ces affaires aient jamais distrait M. de Cheverus de ses autres devoirs; ces occupations charitables faisaient sa récréation

après ses repas, et tout le reste du temps était réservé à l'étude ou à son ministère. Tous les jours il donnait un temps réglé aux sciences ecclésiastiques, mais en même temps il ne négligeait pas les études étrangères : observateur attentif et pénétrant de la société, il avait remarqué la haute estime qu'on avait pour les sciences humaines et pour ceux qui les possédaient, le peu de cas qu'on faisait de ceux qui les ignoraient, la tendance générale des esprits vers les connaissances littéraires, même parmi les femmes, qui lisaient et jugeaient les ouvrages d'esprit; et de là, il avait conclu, que pour détruire le reproche d'ignorance qu'on faisait peser sur le clergé catholique, pour concilier à sa parole l'estime et la considération dont le prédicateur a besoin d'être entouré, il lui fallait ne le céder à personne en cette partie; qu'un prêtre aurait beau posséder parfaitement la science de son état, le monde, qui compte cette science pour rien, ne lui attribuerait pas moins la réputation d'ignorant, et par conséquent serait peu disposé à l'écouter et à le croire. Il s'appliqua donc aux études qui étaient le plus en honneur à Boston; il apprit si parfaitement l'anglais, dit un journal de cette ville, « qu'il était devenu le maître des difficul-» tés de la langue : c'était lui qui en connaissait le » mieux les arrangements, les constructions et les éty-» mologies ». Il en lut tous les auteurs marquants,

soit en prose, soit en vers, et en retint par cœur les plus beaux morceaux, les passages les plus saillants; de sorte qu'il étonnait les savants par l'étendue de ses connaissances autant que par l'à-propos des citations : et cependant son habileté en ce genre n'approchait point de ce qu'il savait de la littérature française, grecque et latine. Tous les jours il rafraîchissait sa mémoire par la lecture des auteurs classiques. « Il semblait, dit le journal déjà cité, passer » des affaires et de l'autel aux bosquets de l'Acadé- » mie; et, après avoir bu aux fontaines des Muses » et cueilli des fleurs au Parnasse, il retournait à » ses fonctions avec une nouvelle ardeur ». Tant de connaissances le mirent en rapport avec les savants de Boston; les sociétés littéraires de cette ville voulurent se l'agréger et le faire participer à leurs séances : il s'y prêta de bonne grâce, dans l'espérance que ces rapports pourraient un jour devenir utiles à la religion, et étaient peut-être un moyen dont Dieu voulait se servir pour l'exécution de ses desseins. Il favorisa de tout son pouvoir la propagation des sciences et des moyens de s'instruire; et quand M. Shaw voulut accroître l'Athénée de Boston, il l'aida de ses conseils et de ses efforts, donna même beaucoup de livres de sa bibliothèque (1), de sorte

(1) *Boston Monthly Magazine*, p. 12.

qu'on le regardait dans cette ville, non-seulement comme un savant, mais encore comme un zélateur dévoué de la belle littérature.

Une réputation si brillante sous tous les rapports, ne demeura point renfermée dans les murs de Boston : M. Carroll, évêque de Baltimore, fut bientôt informé de tant de vertus et de talents; il crut qu'un prêtre de ce mérite ne pouvait rester en second plus longtemps, et qu'il était digne d'être placé à la tête d'une grande église : en conséquence, il lui écrivi pour lui proposer de se charger de l'église de Sainte Marie à Philadelphie. Cette lettre, tout honorable qu'elle était pour M. de Cheverus, l'affligea ; son cœur ne put supporter la pensée de quitter son digne ami, M. Matignon, qui l'avait appelé d'Angleterre et était pour lui un père chéri. Il remercia donc M. Carroll de ce témoignage de confiance, et le supplia de le laisser longtemps et toujours auprès de son excellent ami. L'évêque y consentit, et alors M. de Cheverus, libre de toute inquiétude, se livra avec un nouveau zèle à ses saints travaux.

Il partit pour l'État du Maine (1), qui est à quatre-vingt lieues de Boston. Déjà plusieurs fois il avait

(1) Le Maine est un des six états dont se compose la Nouvelle-Angleterre; les cinq autres sont : Massachussets, dont Boston est la capitale, Vermont, New-Hampshire, Rhode-Island, et Connecticut.

parcouru ce pays, et gémi de la situation où se trouvaient les bons catholiques qui l'habitaient : plus nombreux que dans tous les autres États, si on excepte celui de Massachussets, qui comptait près de six cents catholiques, ils n'avaient cependant ni prêtre ni lieu de réunions pour leurs exercices religieux. M. de Cheverus s'entendit avec les principaux habitants du pays, fit bâtir à Newcastle, capitale de cet État, une église propre et décente qu'il dédia sous l'invocation de saint Patrice, le patron des Irlandais, et promit de venir en personne passer quelque temps chaque année au milieu d'eux pour leur dispenser les sacrements, l'instruction et tous les secours de son ministère : ce qu'il fit exactement jusqu'en l'année 1812 où il y fixa un prêtre à résidence. On essaierait inutilement de dire la joie de ces bons catholiques, et l'effusion avec laquelle ils bénirent dès ce moment le nom de M. de Cheverus. De là il continua sa route et se rendit dans le pays de Penobscot et de Passamaquody, où vivaient une multitude de sauvages, errants à travers les bois, sans habitation fixe, et partageant tout leur temps entre la chasse et la pêche.

Déjà il savait imparfaitement leur langue : pour l'apprendre, il s'était mis, au défaut d'autre maître, à l'école d'une vieille sauvagesse qui n'avait de l'anglais que la connaissance la plus grossière, mais enfin

strictement autant qu'il en fallait pour expliquer sa propre langue : conduite par les questions qu'il lui adressait, elle déclinait ses noms et conjuguait ses verbes, sans doute pour la première fois de sa vie ; M. de Cheverus écrivait sous sa dictée, et apprenait ensuite en son particulier ce qu'elle lui avait dit. Une chose le frappa singulièrement dans ce travail : il s'aperçut, en la faisant conjuguer, qu'elle usait de *pronoms affixes* (1), semblables à ceux de la langue hébraïque. Surpris, il lui fit répéter ce qu'elle venait de dire, tourna ses questions en diverses manières, et enfin acquit la certitude complète de l'analogie curieuse qui existait sur ce point entre l'hébreu et la langue de ces sauvages (2).

Instruit de la langue par ce moyen, et s'étant muni de tout ce qui lui était nécessaire pour exercer ses fonctions et offrir le saint sacrifice dans un pays dépourvu de tout, comme celui où il allait entrer, il partit sous la conduite d'un guide, à pied, le bâton à

---

(1) On appelle en hébreu *pronoms affixes* ceux qui sont joints à certains mots, de manière à former un seul et même mot, comme en français *j'aime*, pour *moi aime*.

(2) La remarque de M. de Cheverus sur la langue de ces sauvages a été faite sur tous les dialectes américains : les langues des diverses nations d'Amérique, soit septentrionales soit méridionales, soit barbares, soit civilisées, ont toutes cette analogie frappante, qu'elles forment leurs conjugai-

la main comme les premiers prédicateurs de l'Évangile : jamais il n'avait fait encore pareille route ; il fallait tout le courage d'un apôtre pour en supporter les fatigues et les peines. Une sombre forêt, aucun chemin tracé, des broussailles et des épines à travers lesquelles il fallait s'ouvrir un passage, et puis, après de longues fatigues, point d'autre nourriture que le morceau de pain qu'ils avaient pris à leur départ ; le soir point d'autre lit que quelques branches d'arbre étendues par terre, et encore fallait-il allumer un grand feu tout autour pour éloigner les serpents et autres animaux dangereux qui auraient pu pendant le sommeil leur donner la mort. Ils marchaient ainsi depuis plusieurs jours, lorsqu'un matin (c'était le dimanche), grand nombre de voix chantant avec ensemble et harmonie se font entendre dans le lointain. M. de Cheverus écoute, s'avance, et à son grand étonnement il discerne un chant qui lui est connu, la messe royale de Dumont, dont retentissent nos

---

sons par *agglutination* de syllabes qui modifient le sens et les rapports des verbes. De cette uniformité si remarquable, et de plusieurs autres analogies grammaticales, les savants concluent que tous les dialectes américains ne sont que des dérivés d'une même langue, et que par conséquent toutes les nations de cet hémisphère sont sorties d'une souche commune avec nous, d'un peuple primitif émigré de notre continent dans ce pays.

grandes églises et nos cathédrales de France dans nos plus belles solennités. Quelle aimable surprise, et que de douces émotions son cœur éprouva ! Il trouvait réunis à la fois dans cette scène l'attendrissant et le sublime ; car quoi de plus attendrissant que de voir un peuple, et un peuple sauvage, qui est sans prêtre depuis cinquante ans, et qui n'en est pas moins fidèle à solenniser le jour du Seigneur ? quoi de plus sublime que ces chants sacrés, présidés par la piété seule, retentissant au loin dans cette immense et majestueuse forêt, redits par tous les échos en même temps qu'ils étaient portés au ciel par tous les cœurs ?

Attiré par la joie de trouver enfin ceux qu'il cherchait, M. de Cheverus a bientôt atteint la religieuse assemblée : elle était réunie à Indian Old Town, dans l'île que forme la rivière de Penobscot au milieu de la forêt. A la vue de cette robe noire qui ne leur avait pas apparu depuis cinquante ans, si on en excepte la visite que leur avait faite M. l'abbé Rousselet peu d'années auparavant, ils jettent des cris de joie et de bonheur, ils accourent à lui, ils l'appellent leur père, et le font asseoir sur la peau d'ours, leur siége d'honneur. M. de Cheverus leur expose alors l'objet et la durée de sa visite, leur fait admirer la bonté de Dieu qui ne les oublie pas, et qui l'envoie vers eux pour leur dispenser sa parole, ses grâces et ses

sacrements, leur indique enfin l'heure et le lieu où ils devront se réunir pendant tout le temps qu'il sera au milieu deux. Après ce discours, dans lequel l'instinct du sauvage reconnut sans peine toute la bonté et la charité d'un homme de Dieu, ils voulurent lui faire partager leur repas : c'était là une nouvelle épreuve qui attendait le courage et la force d'âme de M. de Cheverus. Refuser, c'était où les affliger, eux qui offraient de si bon cœur, ou les offenser s'ils venaient à soupçonner dans le refus hauteur et mépris, ou enfin les scandaliser s'ils y voyaient délicatesse de goût, recherche d'une propreté dont eux-mêmes savaient bien se passer : et cependant comment accepter ? tout était malpropre, dégoûtant à faire bondir le cœur. M. de Cheverus se fait violence, boit le bouillon préparé et mange la viande qu'on lui présente sur l'écorce d'arbre, seule vaisselle du sauvage : mais après le repas, il leur dit avec ce ton de bonté qui était en lui si parfait, que s'il avait mangé ainsi, c'était dans la vue de leur faire plaisir et de célébrer le bonheur de se trouver au milieu d'eux pour la première fois, mais que désormais le pain lui suffisait, et qu'il n'avait besoin de rien autre chose.

C'était là, en effet, la nourriture de M. de Cheverus pendant le temps qu'il passait parmi ces tribus : quelquefois, a-t-il raconté depuis, il trouvait un peu de fromage à manger avec son pain, et c'était

là pour lui les jours de grand gala ; une fois même, pendant plus de deux mois, il n'eut à manger que du poisson cuit à l'eau ; et cependant le travail était pénible et continuel : tous les jours il instruisait, catéchisait, confessait ou baptisait, et puis il lui fallait aller de côté et d'autre, quelquefois fort loin, pour visiter les infirmes et les malades : enfin la tribu de Passamaquody, encore à une certaine distance de celle de Penobscot, et composée d'une chrétienté à peu près aussi nombreuse, réclamait également ses soins. Il allait et venait d'une tribu à l'autre, portant partout les bienfaits de son ministère, et soutenait avec joie des privations de toute espèce. Encore n'était-ce rien que les privations ; ce qu'il trouvait bien autrement pénible, c'était de se tenir tête à tête avec ces sauvages pour entendre leurs confessions, et là, pendant de longues heures, d'aspirer cette odeur infecte qui s'exhalait de leur corps, produit rebutant d'un mélange de malpropreté hideuse et de sueur habituelle, et pour mettre le comble au sacrifice, de se voir envahi par les insectes dégoûtants dont ils étaient couverts, *seul casuel*, disait-il plus tard en racontant cette histoire, *qu'il retirât de son ministère*. Les premières fois que M. de Cheverus se vit dans cette position, son cœur se souleva, il manqua de se trouver mal, et pour surmonter tant de répugnance, il lui fallut appeler à son secours toute l'énergie que donne la foi.

En récompense de tous ces sacrifices, il eut la consolation de voir son ministère béni. Les esprits étaient on ne peut mieux disposés. Les Jésuites missionnaires, qui avaient planté la foi parmi ces peuplades sauvages, les avaient si solidement instruites, si bien formées à la pratique de la religion et aux exercices du culte, que même après cinquante ans de délaissement, ces pauvres gens n'avaient pas encore oublié leur catéchisme; les pères et mères l'avaient enseigné à leurs enfants, et pas un dimanche ou jour de fête ne s'était passé sans être célébré par la partie de la messe et des offices qu'il est permis au peuple de chanter. Tous étaient d'une docilité admirable, et avaient la meilleure envie de pratiquer ce qu'on leur enseignait : il n'y avait pas jusqu'aux enfants qui ne récitassent le catéchisme avec attention et avec un air pénétré des paroles qu'ils prononçaient. Les mœurs étaient si pures, qu'une femme étant tombée dans une faute grave et publique, toute la tribu en fut consternée, et M. de Cheverus crut devoir, comme dans les premiers siècles de l'Église, soumettre la coupable à la pénitence publique. Lorsqu'il célébrait les saints mystères sous les branches d'arbre disposées en forme de chapelle, elle se tenait en dehors à l'entrée, confuse et pénitente, implorant les prières des fidèles; et ce ne fut qu'après un certain temps d'épreuve qu'il lui fut permis de pénétrer dans

l'enceinte et d'y assister avec les autres au saint sacrifice.

A la pureté des mœurs se joignaient une simplicité et une droiture vraiment admirables (1). Dans les commencements de son ministère parmi ces tribus sauvages, M. de Cheverus crut devoir user d'interprète pour la confesion, de peur de se tromper dans ses décisions par suite de la connaissance encore imparfaite qu'il avait de la langue; et quelque pénible que fût ce mode de confession qui mettait un tiers dans le secret des consciences, ces bons sauvages, hommes et femmes, venaient, avec une franchise et

(1) Les journaux protestants de Boston se sont inscrits en faux contre ce portrait des sauvages. Premièrement, disent-ils, cela est en contradiction avec ce qui est dit plus haut de leur malpropreté. Non certes, car la pureté des mœurs, la simplicité et la droiture ne sont point incompatibles avec la malpropreté. Secondement, disent-ils, nos ministres n'ont point trouvé dans les sauvages ces qualités aimables. Nous le croyons sans peine : franchement catholiques, ces sauvages ont dû accueillir fort mal les prédicateurs d'une nouvelle doctrine. Au reste, le *Magasin mensuel de Boston, p.* 7, dit lui-même que M. de Cheverus a trouvé dans ces pauvres sauvages plus de bonnes qualités, que les premiers historiens n'ont été disposés à leur en donner, et M. Stewart, dans son *Appendice*, p. 373, remarque que les missionnaires français ont fait de ces peuples une plus haute estime que les ministres protestants, et les ont trouvés très accessibles à l'instruction et à l'influence religieuse.

une simplicité édifiantes, accuser leurs fautes à l'interprète, qui les transmettait fidèlement au confesseur, et rendait ensuite aux pénitents les interrogations et les avis que celui-ci avait à leur adresser. Cet interprète était un vieillard remarquable par sa piété et l'austérité de ses mœurs; il eût voulu que M. de Cheverus eût traité plus durement les pécheurs, et quelquefois il le gourmandait en lui disant : « Tiens, » mon père, tu n'es pas assez sévère; ces gens-là » ne sont pas *âpres* à la prière, il faut leur donner » plus de pénitence. »

Il est impossible de dire la vénération que ces sauvages avaient pour M. de Cheverus; partout où il allait, il était reçu avec les plus grandes démonstrations de joie, et c'était la femme du chef ou la reine de la tribu qui avait le privilège de le servir. Par l'empire de sa douceur et de sa charité, il était au milieu d'eux comme un souverain, et ses moindres ordres étaient exécutés avec empressement. Ayant vu un jour s'approcher du rivage un bateau chargé de *rhum*, et craignant que si on débarquait cette liqueur pour la vendre aux sauvages, ils ne s'enivrassent, et qu'alors il ne pût plus les contenir dans l'ordre, il alla trouver le capitaine du navire, et prenant le ton d'autorité : « Je suis roi ici, lui dit-il, je » puis faire des règles de douane, vous ne débarque- » rez point cette liqueur ». Le capitaine insiste, veut

décharger son navire à la côte. Aussitôt M. de Cheverus appelle quelques sauvages et leur donne l'ordre de défoncer les barils de rhum à l'instant même où ils toucheraient au rivage : ceux-ci lui promettent prompte exécution, mais le capitaine effrayé, se retira et ne reparut plus.

Ces bons sauvages s'estimaient heureux de tout ce qu'ils pouvaient faire d'agréable à leur bien-aimé missionnaire : c'était un honneur envié de lui servir de guide à travers les forêts immenses qu'il lui fallait parcourir pour l'exercice de son ministère : dirigés par les branches d'arbres ou par certaines plantes dont la direction leur indiquait les points cardinaux, ils le conduisaient toujours sûrement au lieu désigné. L'un d'eux portait sur sa tête la nacelle d'écorce de bouleau, pour traverser les lacs et les rivières qui se rencontraient. Il n'y avait que trois places dans ces pirogues : un sauvage se plaçait à chaque extrémité, et au milieu était le missionnaire, obligé de se tenir couché, parce que le moindre mouvement eût fait chavirer la frêle embarcation ; et quand il fallait remonter quelque cascade ou courant rapide, traverser quelque pas difficile, les deux sauvages se regardant pour combiner leur manœuvre, y mettaient tant d'adresse et d'ensemble, qu'en un instant l'obstacle se trouvait franchi comme par enchantement. Un jour il fallait remonter un courant rapide assez

dangereux ; M. de Cheverus aperçoit le péril et en fait part à ses deux rameurs : « Avec toi, mon père, « pas peur, dit l'un d'eux plein de foi et de confian- « ce ; mais sans toi, peur. » Ce n'était pas seulement sur les lacs et les rivières que les sauvages conduisaient leur missionnaire ; c'était même quelquefois en pleine mer. Un jour M. de Cheverus fut rencontré et reconnu sur les côtes de l'Océan par un capitaine de navire, qui lui reprocha comme une témérité de s'exposer ainsi au milieu des flots dans une si frêle nacelle, et s'offrit de le prendre à son bord pour le conduire à sa destination. M. de Cheverus refusa ces offres obligeantes, de crainte de faire de la peine à ses chers sauvages, et le lendemain il arriva heureusement dans la partie de la mission qu'il voulait visiter.

Grâce à la religion, qui inspire et conserve tout ce qui est honorable et délicat, M. de Cheverus trouva même parmi ces sauvages des sentiments élevés qui feraient rougir les peuples les plus civilisés ; il y trouva des cœurs reconnaissants qui lui donnèrent de nombreuses preuves d'affection qu'il aimait souvent à redire (1), des mères tendres, des enfants qui portaient jusqu'à l'héroïsme la piété filiale, des âmes grandes et généreuses qui avaient la plus haute idée

(1) *Boston Monthly Magazine*, p. 7.

de l'honneur et de tous les devoirs. Il en citait souvent des traits qui étonnent; nous ne rapporterons que le suivant.

Des voyageurs anglais avaient porté dans ce pays la nouvelle de la mort de Louis XVI, conduit à l'échafaud par ses propres sujets et immolé au délire révolutionnaire, devant soixante mille d'entre eux, immobiles, l'arme au bras, sans qu'aucun osât prendre sa défense. Les sauvages ne purent croire à cette nouvelle; les missionnaires français, si doux et si bons, qui les avaient évangélisés, M. de Cheverus lui-même en qui revivait toute la vertu de leurs premiers apôtres, leur avaient donné de la France l'idée d'un peuple honorable et généreux, et cette idée ne pouvait se concilier dans leur esprit avec le récit des voyageurs anglais. Un des principaux d'entre eux vint donc trouver M. de Cheverus : « Père, lui dit-il, » nous savons que tu ne mens point, dis-nous la vérité. » Les Anglais nous racontent que les Français ont » mis leur roi à mort; cela n'est pas possible, c'est un » mensonge qu'ils ont inventé pour nous faire haïr les » Français. N'est-ce pas, mon père?» M. de Cheverus, fort embarrassé pour répondre à cette question, crut y satisfaire suffisamment en disant que ce n'était point la nation française qui avait commis cet attentat, mais bien quelques forcenés qui s'étaient emparés du pouvoir, et que la France entière les désavouait avec

toute l'horreur et l'exécration que méritait leur crime. « Ah ! mon père, reprend le sauvage attristé, puis-» qu'il en est ainsi, je n'aime plus les Français. Il ne » suffisait pas de désavouer ce crime ; il fallait se je-» ter entre le roi et les assassins, et plutôt mourir que » de laisser toucher à sa personne. Tiens, mon père, » ajouta-t-il, c'est comme si on venait pour te tuer » chez nous et que nous te laissassions tuer. Est-ce que » nous ne serions pas coupables ? Mais nous valons » mieux que les Français, vois-tu : nous nous ferions » tous tuer pour te défendre ». On ne pourrait dire la surprise de M. de Cheverus à cette réplique; il serra avec affection la main de ce sauvage aux sentiments si nobles, l'embrassa avec larmes, et ne put faire d'autre réponse.

Après avoir passé trois mois au milieu de ce bon peuple, qui l'aimait comme un père, M. de Cheverus repartit pour Boston; c'était en 1798. Là, l'attendait une nouvelle occasion de déployer son zèle, et de montrer au monde ce que peut une âme que la religion inspire. La fièvre jaune régnait dans Boston, et déjà de nombreuses victimes avaient succombé. Toutes les imaginations étaient frappées, chacun tremblait d'être atteint d'un mal qu'on estimait contagieux ; et la frayeur l'emportant sur les sentiments de la nature, dès que la maladie était entrée quelque part, on abandonnait la maison et on laissait souvent le pauvre

malade sur son lit de douleur, sans secours comme sans consolation. Dans cette extrémité, M. de Cheverus n'hésita point à se dévouer, et bientôt on le vit voler de maison en maison, apôtre et infirmier de tous ceux qui étaient atteints. Dès la première nouvelle que quelqu'un était frappé du mal, il accourait comme un ange consolateur, pressait la main du malade dans la sienne pour lui témoigner tout l'intérêt qu'il prenait à sa position, et lui parlait avec un ton de voix, une expression de regard qui annonçait sa tendre sollicitude. Sa parole tranquillisait les esprits, calmait les imaginations souvent plus malades dans ces circonstances que le corps lui-même; puis comme une mère tendre, il les soignait, leur prodiguait tous les soulagements qu'ils pouvaient désirer, les soulevant, les arrangeant dans leur couche, ou faisant lui-même leur lit, et leur rendant les services les plus dégoûtants pour la nature, je dirais les plus humiliants, si la charité n'ennoblissait pas tout ce qu'elle inspire. En vain ses amis lui représentaient qu'il ne devait pas s'exposer ainsi, qu'il compromettait une vie qui pouvait être si utile à la religion et à la société; rien ne pouvait l'arrêter. « Il » n'est pas nécessaire que je vive, répondait-il, mais » il est nécessaire que les malades soient soignés, les » moribonds assistés »; et tout le temps que dura la maladie, il n'interrompitpas un seul jour ces exercices

de charité aussi pénibles que périlleux. Tel fut le généreux dévouement dont M. de Cheverus donna l'exemple à la Nouvelle-Angleterre, non-seulement dans cette circonstance, mais toutes les fois que la maladie reparut. Toujours on le vit au poste du danger, près de la couche des malades et des moribonds, bravant la mort pour ses frères avec un calme et une égalité d'âme qui semblait ne pas soupçonner le péril, comme avec une humilité et une modestie qui voyait à peine un sacrifice là où tout le monde admirait le plus beau dévouement.

Une si belle conduite porta au plus haut point la vénération et l'attachement des habitants de Boston pour M. de Cheverus. Dès lors ils ne le regardèrent plus que comme l'apôtre de la charité, le héros de la religion. Partout où il paraissait, on s'estimait heureux de lui faire honneur; on l'accueillait avec ces prévenances qu'inspire une affection sincère, avec ces égards que commande le respect (1). Deux choses augmentaient encore cet empressement à l'honorer : la première, c'est qu'il ne se répandait dans le monde que par nécessité; la seconde, c'est que, quand il y paraissait, sa modestie le portait toujours à prendre la dernière place, et ne semblait pas même soupçonner ses droits à des témoignages d'estime et d'honneur dont il se croyait uniquement redevable à l'amabilité

(1) *Boston Daily Advertiser* : 30 janv. 1839.

de ses nouveaux concitoyens. Chose plus remarquable encore, dans les repas de cérémonie où les bienséances l'obligeaient à se trouver, et où assistaient également quelquefois jusques à trente ministres de sectes diverses, c'était toujours lui que le maître de la maison et les ministres eux-mêmes invitaient comme le plus digne, à bénir la table : ce qu'il faisait avec le signe de la croix, et la prière accoutumée de l'Eglise catholique (1). Le respect pour sa personne faisait taire les préjugés, et la prière était religieusement écoutée. Lorsque John Adams, président des États-Unis, vint à Boston, M. de Cheverus fut invité au repas solennel par lequel la ville voulut fêter le chef de la république; et les deux premières places furent pour le président et pour lui. John Adams, frappé de ce témoignage de vénération rendu à un prêtre catholique dans une ville où peu d'années auparavant cette qualité seule était un titre au mépris, ne put s'empêcher pendant le repas d'en faire la remarque à M. de Cheverus : « Ce qui m'étonne le plus ici, lui dit-il, c'est de m'y » voir et de vous y voir, » faisant allusion par là à l'opposition violente que la ville de Boston avait faite autrefois à sa nomination à la présidence (2).

(1) Il y en a encore plusieurs aujourd'hui, dit M. Stewart dans son *appendice*, p. 375, qui se rappellent avoir vu fréquemment M. de Cheverus faire cette cérémonie dans des repas publics.

(2) Le cardinal de Cheverus racontant cette histoire, faisait remarquer la belle conduite des habitants de Boston : ils

Le respect pour M. de Cheverus était même chose reçue devant les tribunaux, et pesait dans la balance de la justice : nous en avons pour preuve une anecdote assez singulière. Deux Irlandais, l'un catholique, l'autre protestant, voyageant ensemble, s'entretenaient de M. de Cheverus, et le premier se complaisait à redire toutes ses belles qualités; le protestant ne paraissant pas goûter cet éloge, le catholique insistait encore davantage pour convaincre son interlocuteur. Enfin, celui-ci ennuyé, laisse échapper une parole offensante sur M. de Cheverus. Le catholique aussitôt, entrant dans une violente colère, tombe sur lui de tout le poids de son indignation, le frappe à coups redoublés, et l'étend par terre. Le lendemain l'affaire est portée devant les tribunaux : le catholique poursuivi se présente, expose l'affaire telle qu'elle s'était passée, et le juge déclarant qu'il n'a fait que suivre le sentiment d'une juste et honorable indignation, lui donne gain de cause, et le renvoie de la plainte.

On peut même dire que les magistrats faisaient fléchir quelquefois, par égard pour M. de Cheverus, la rigueur inflexible de la loi : un procès fameux qu'il eut à Newcastle, dans l'État du Maine, nous en fournit

---

avaient été très-opposés à la nomination de ce président; mais une fois qu'il fut nommé, ils ne virent plus en lui l'homme qui leur déplaisait, ils n'y virent que le chef de l'État qu'il convenait d'honorer, et ils le fêtèrent mieux qu'aucun président.

un exemple. Les lois de cet État défendaient à tout ecclésiastique de célébrer un mariage hors du lieu de sa résidence; et même si on en eût urgé la lettre à la rigueur, elles ne le permettaient à aucun prêtre catholique en quelque partie de l'État que ce fût. M. de Cheverus, qui respectait les lois plus que personne en tout ce qui ne blessait pas la conscience, mais qui, quand il lui fallait choisir entre les obligations de son ministère et la loi des hommes, n'hésitait pas à s'exposer à l'animadversion de la justice humaine plutôt que de manquer à son devoir, ne se laissa point arrêter par cette défense. Il maria les catholiques qui réclamèrent les secours de son ministère, après toutefois les avoir chargés d'aller se présenter en personne devant l'officier civil, afin que le gouvernement, si intéressé à connaître le mariage de ses citoyens, pût en tenir acte dans les régistres publics. Quelques temps après, plainte fut dressée contre M. de Cheverus, et il fut obligé de comparaître devant le tribunal comme infracteur des lois du pays. Sa défense fut courte. mais énergique : « Croyez-vous, demanda-t-il à l'avocat » poursuivant, que je puisse marier les catholiques à » Boston ? » Et sur la réponse affirmative de celui-ci : » Hé bien, s'écria-t-il, ce que je puis à Boston, pour» quoi ne le pourrais-je pas à Newcastle ? La liberté » ne doit-elle pas être la même pour tous les états de la » Nouvelle-Angleterre? Newcastle serait-il donc le seul

« lieu de ces contrées pour lequel le soleil de la liberté « ne luirait pas ? » Il allait continuer ; mais le juge, à ces mots, l'interrompt, déclare que c'est assez, que la procédure est finie et sa cause gagnée : et tous les assistants aussitôt de battre des mains et d'applaudir à l'acquittement de l'honorable accusé.

Vers la même époque, M. de Cheverus fit mieux encore que se soustraire à la rigueur d'une loi inique ; il contribua à en réformer une autre qui gênait la conscience de tous ses chers catholiques. Depuis longtemps, ils s'affligeaient de ne pouvoir user de leur droit de citoyen dans les élections, parce que le serment qu'il fallait prêter avant de donner son suffrage renfermait quelque chose de contraire aux principes catholiques ; mais l'assemblée législative entendant enfin comme il faut la liberté de conscience, nomma une commission pour dresser une formule qui pût convenir à tous les citoyens ; et les membres de cette commission, comprenant qu'il ne leur appartenait pas d'être juges en pareille matière, s'adressèrent à M. de Cheverus. Celui-ci les ayant remerciés d'une démarche aussi honorable pour lui qu'elle l'était pour eux qui prouvaient par là leur bon esprit, dressa la formule et la porta lui-même à la commission : elle fut présentée à l'assemblée législative, agréée par elle, et passa en loi.

Cependant au milieu de cette considération universelle, M. de Cheverus n'oubliait pas ses chers sauvages qu'il avait visités l'année précédente. Il repartit en 1799 pour aller leur porter les secours et les consolations de la religion. Les succès de cette seconde mission furent les mêmes que ceux de la première, et l'État de Massachussets sut si bien apprécier l'importance de son ministère, que, faisant abstraction de la différence de culte et de croyance pour ne voir que les services immenses rendus par le missionnaire catholique à l'humanité et à la civilisation, il voulut payer lui-même les frais de la mission, et assigna pour cet objet deux cents dollars. M. de Cheverus venait de toucher cette somme, lorsque arriva à Boston un de ses compatriotes, M. Romagné, prêtre des environs de Mayenne. Il la lui remit en entier sans en rien garder pour lui, et le fixa aussitôt dans les contrées de Penobscot et de Passamaquody, au milieu de ses chers sauvages. Déchargé ainsi du soin immédiat de ces tribus lointaines, il put donner des soins plus assidus aux catholiques des autres parties de la Nouvelle-Angleterre.

Alors il pensa que le temps était venu d'exécuter un grand projet qu'il méditait depuis longtemps. La religion catholique n'avait pas encore d'église convenable dans Boston; jusqu'à l'année 1788, le culte divin ne s'était célébré que dans des maisons parti-

culières converties en chapelles : on obtint alors une ancienne église qu'avaient bâtie en 1716 des protestants de France réfugiés en ce pays ; et c'était là que s'étaient faits, jusqu'à l'arrivée de M. de Cheverus, les exercices publics de la religion (1). Mais le local était petit, et loin d'être assez vaste pour contenir, soit les catholiques, dont le nombre s'accroissait chaque jour par l'affluence des émigrés de tous les pays, soit les protestants eux-mêmes, qui désiraient entendre les prédications et assister aux cérémonies si touchantes de l'Église romaine. M. de Cheverus ouvrit donc une souscription pour bâtir dans Boston une église catholique. Le premier des souscripteurs fut le président lui-même des États-Unis, John Adams, qui voulut par là témoigner à M. de Cheverus tout l'attachement qu'il lui portait, tout l'intérêt qu'il prenait à ce qui pouvait lui faire plaisir. Un exemple si remarquable de la part du chef protestant d'un État presque tout protestant, ne pouvait manquer d'avoir des imitateurs ; et en effet, la souscription fut bientôt couverte des noms les plus honorables, tant protestants que catholiques. Aussitôt

(1) *Histoire de Boston ;* par Snow, 2e édit. p. 200 et suiv. Cette histoire nous a transmis le nom du prêtre qui, le premier, y réunit les catholiques pour l'exercice de leur culte : c'était M. de la Poltrie, chapelain de la marine française.

M. de Cheverus étudia, de concert avec les hommes de l'art, un plan d'église en rapport avec les sommes présumées à venir. Chacun communiqua ses vues, les hommes de l'art pour faire un beau, grand et majestueux édifice; M. de Cheverus, pour lui donner le caractère grave, austère et religieux qui convenait, et en disposer toutes les parties selon l'exigence du culte divin ou la plus grande commodité des prêtres et des fidèles. Après de mûres réflexions, le plan fut arrêté; mais M. de Cheverus n'en poussa point l'exécution avec cet empressement qui ne calcule rien, avec cette témérité imprudente qui s'avance sans réfléchir. Il commença, sans tarder, à poser les fondements et à élever les murs jusqu'à la concurrence des sommes déposées entre ses mains. Ces fonds épuisés, il arrêta tous les travaux, et défendit de poser une seule pierre jusqu'à ce qu'il eût reçu des fonds nouveaux. On eut beau lui faire des offres de crédit, le presser même avec instance de laisser continuer l'édifice en promettant d'attendre le paiement à son gré; il ne voulut jamais y consentir, sa délicatessse y répugna toujours. « Les fonds, disait-» il, dépendent de la générosité d'autrui, et comme » je n'en puis répondre, je ne veux exposer person-» ne à perdre. » Tous les travaux demeurèrent donc suspendus; et jusqu'à l'achèvement de l'édifice, jamais ils ne furent repris et continués qu'en propor-

tion des fonds qu'il avait entre les mains : tant il tenait au principe consacré par l'équité et la sagesse, de ne jamais faire de dettes imprudentes.

Pendant qu'on bâtissait l'église de Boston, les anciennes églises de France se rouvraient au culte catholique, et la religion, triomphant des efforts impuissants de tant d'ennemis qui avaient juré sa perte, se relevait de ses ruines. Pie VII venait de conclure avec Bonaparte le concordat de 1801 ; et en vertu de ce traité, les évêques et les prêtres français, si longtemps bannis, rentraient dans leurs foyers, rétablissaient le culte aboli, et goûtaient le double bonheur de revoir la patrie et d'y exercer en liberté leur ministère. La famille et les amis de M. de Cheverus, affligés de ne point le voir revenir avec les autres exilés, s'empressèrent de lui écrire pour hâter son retour. La lettre était des plus pressantes, les raisons, des plus fortes. Que tardait-il donc à venir ? les portes de sa patrie lui étaient ouvertes, Mayenne attendait son pasteur, cette église veuve et délaissée soupirait après sa venue. Puis on s'en prenait à son cœur, à son amour pour ses parents qui étaient inconsolables de son absence, pour ses amis qui étaient impatients de le revoir, pour la France à laquelle il se devait avant tout. Cette lettre jeta M. de Cheverus dans la plus cruelle anxiété. Son bon cœur était comme déchiré en deux parts : d'un côté, l'amour de la

patrie le pressait vivement ; il aurait tant de plaisir à revoir cette belle France, sa famille, ses amis ! Il lui semblait voir tous ses confrères d'exil rentrant avec bonheur sur le sol natal, embrassant avec de douces larmes leurs parents, leurs amis :... et pourquoi n'y retournerait-il point aussi lui-même ? il pourrait s'y rendre utile à la religion ; les succès obtenus dans des temps difficiles lui en garantissaient de plus heureux dans des jours tranquilles. D'un autre côté, comment quitter ses chers catholiques qui lui étaient si dévoués, cette église naissante qui avait besoin de lui, et même tant d'amis si bons, si généreux dans une religion différente, auxquels peut-être il pourrait devenir utile ? Comment quitter surtout cet abbé Matignon, son père, son tendre ami, la moitié de son âme ? Comment faire une peine si vive à une personne si chère ?

Cependant M. de Cheverus flottant dans ces irrésolutions, tout à la fois rappelé en France et retenu en Amérique par son bon cœur, ne voulait que la volonté de Dieu et ne cherchait qu'à la connaître pour s'y soumettre, quoiqu'il dût lui en coûter. Mais comment, parmi tant de raisons pour et contre, discerner les desseins de Dieu et l'ordre de sa Providence ? Il crut qu'il n'y avait point pour cela de moyen plus sûr que l'obéissance ; que l'évêque étant dans chaque diocèse le représentant de Jésus-Christ sur la

terre, c'était par son organe que le ciel s'expliquerait. C'est pourquoi il écrivit à M. Carroll, évêque de Baltimore, et lui proposa les trois questions suivantes ; 1° Comme curé de Mayenne, dont le titre ne m'a point été retiré, ne suis-je pas obligé à retourner à mon poste ? 2° La charité ne me fait-elle pas un devoir d'aller au secours de tant d'églises veuves, de tant de paroisses dont les prêtres ont péri, et d'aider selon mes forces à relever l'église de France du milieu de tant de ruines ? 3° En supposant que je ne sois obligé ni à titre de justice ni à titre de charité à retourner en France, ne puis-je pas au moins céder aux instances d'un père et d'une famille chérie ? M. Carroll, prélat d'un esprit supérieur, comme d'une vertu digne des premiers siècles de l'Église, fit à chacune de ces trois questions la réponse la plus remarquable. « J'admets comme in-» contestable, lui dit-il, que par la loi ordinaire de » l'Église, vous appartenez à votre diocèse natal et » dépendez de son évêque ; tellement que vous ne » pouvez, sans y être autorisé, vous attacher à un » autre diocèse, conformément aux canons, si sévères » en ce point, qu'ils frappent de censures les pré-» lats mêmes qui emploieraient des prêtres sortis » sans autorisation de leur diocèse. Mais cette loi » ordinaire de l'Église suppose évidemment que le » prêtre peut avoir un emploi dans son diocèse et y

» exercer son ministère. Si donc il survient des évè-
» nements tels, qu'il ne puisse plus y être employé
» par son évêque, pas même y demeurer, y espérer
» sûreté et protection, et que contraint de pourvoir
» à sa propre existence, il se charge ailleurs du soin
» des âmes, il cesse dès lors d'être obligé en justice
» au service de son premier diocèse. Or, que telle
» soit la position des prêtres français persécutés, et
» qu'ils aient été libres par conséquent de contracter
» avec des diocèses étrangers des engagements qui
» rompent les premiers liens par lesquels ils tenaient
» à leur diocèse natal, à leur ancienne paroisse,
» c'est ce qu'il est facile de démontrer jusqu'à l'évi-
» dence. Ainsi, 1° qui niera que des prêtres persé-
» cutés, expulsés de bénéfices à charge d'âmes, aient
» pu accepter en pays étranger des chaires ou pré-
» bendes lucratives, sous la condition de ne pas les
» quitter avant un nombre d'années déterminé, quoi-
» qu'il fût possible qu'avant l'expiration du temps
» convenu, la paix fût rendue à leur pays ? 2° Quand
» les prêtres français, victimes de la persécution,
» errant par le monde dans la détresse, ont accepté
» les emplois que leur ont offerts les prélats catholi-
» ques, et obtenu la confiance et la vénération des
» peuples, les fidèles n'ont-ils pas acquis à leurs ser-
» vices le même droit qu'avaient leurs premiers pa-
» roissiens, et que ceux-ci ont perdu par le fait

» qu'ils ne pouvaient plus les environner d'une pro-
» tection suffisante ? 3° Qui dira que des prêtres
» persécutés, après avoir traversé des mers dange-
» reuses, et franchi de vastes distances pour trouver
» un lieu où ils pussent utiliser un ministère qu'ils
» ne pouvaient plus exercer dans leur pays, sont
» obligés, les circonstances devenant meilleures, à
» mesurer de nouveau les mêmes mers, courir les
» mêmes dangers, et abandonner ceux qui les ont
» reçus dans leur détresse et profitent de leurs ins-
» tructions ? Voilà quelques-unes de nombreuses rai-
» sons qui me persuadent que vous êtes entièrement
» dégagé de tout lien avec votre ancien diocèse, et
» que la loi de votre conservation, qui vous a obligé
» à chercher ailleurs la protection que vous ne trou-
» viez pas dans votre patrie, vous a affranchi pour
» toujours. Je pourrais ajouter encore, que le Pape,
» dans la bulle du concordat, a supprimé expressé-
» ment et éteint tous les diocèses et toutes les cir-
» conscriptions qui existaient en France ; que cette
» extinction implique essentiellement l'abolition de
» tous les titres ; qu'en conséquence, votre diocèse
» et votre paroisse ayant été supprimés, le diocèse
» et la paroisse d'aujourd'hui vous sont étrangers
» et n'ont aucun droit sur votre personne et vos ser-
» vices.

» J'arrive maintenant à la seconde question : la

» charité ne vous oblige-t-elle pas à aller reprendre » le soin spirituel de ceux qui vous ont témoigné » tant d'attachement, et ont peut-être, à la suite » d'une si terrible révolution, un besoin pressant de » vos services ? Cette question ne peut souffrir de » difficulté. La quantité d'excellents prêtres que pos- » sède encore la France, les ressources immenses de » ce pays, les nombreux séminaires déjà établis et » ceux qui vont s'établir en plus grand nombre en- » core, laissent peu à craindre que les fidèles demeu- » rent privés du pain de la doctrine et des grâces des » sacrements. Mais si vous abandonnez votre poste, » quelles ressources resteront à ceux que vous quit- » terez ? Aucune absolument, et le travail que vous » avez commencé sera perdu. N'est-il pas évident que » la charité réclame plus fortement en leur faveur » qu'en faveur de la France, qui n'est pas et ne sera » jamais dans une nécessité si extrême ?

» Quant à la troisième question, il ne me convient » pas d'y intervenir et de vous offrir mon avis : c'est » à vous à prononcer. Je dois seulement vous dire » que je me flatte de l'espoir que le service de Dieu, » l'extension du royaume de Jésus-Christ, le salut » des âmes rachetées par sa mort, vous parleront » plus puissamment que la voix de la chair et du » sang. »

M. de Cheverus n'eut pas plutôt lu cette lettre si

pleine de raison, de sentiment et de délicatesse, que toutes ses irrésolutions cessèrent. Il lui sembla y voir l'ordre de la Providence, et c'en fut assez pour sa foi. A l'instant il fit à Dieu le sacrifice de son pays et de toutes les affections si vives qui l'y rappelaient; et le dimanche d'après Pâques, il annonça à ses ouailles que son parti était pris, qu'il resterait avec elles, partageant leur bonne et leur mauvaise fortune, qu'elles lui tiendraient lieu de tous ses parents et amis de France, dont il se privait pour elles. On peut mieux se figurer qu'il n'est possible de le dire, la joie des catholiques et de tous les habitants de Boston à cette nouvelle. La crainte de le perdre les avait jetés dans la consternation; l'assurance de le posséder les enivra de bonheur; et pour lui donner un éclatant témoignage de leur reconnaissance, ils firent de nouveaux et de plus grands sacrifices pour l'achèvement de son église.

Par ce moyen, la construction fut poussée avec rapidité; et en quatre mois, M. de Cheverus eut la consolation de voir se terminer ce bel édifice et de planter la croix sur son sommet. Aussitôt il fit écrire à M. Carroll, par l'abbé Matignon, pour lui annoncer cette heureuse nouvelle, et l'inviter à venir consacrer le nouveau temple au Seigneur, le 29 Septembre, jour de Saint-Michel. L'évêque de Baltimore n'eut garde de refuser : l'inauguration de la première église

catholique dans une ville telle que Boston était une chose trop intéressante pour la foi; et puis il estimait heureux les jours qu'il pourrait passer dans la compagnie de deux ecclésiastiques aussi distingués que l'abbé Matignon et M. de Cheverus. Il se rendit donc à Boston pour le jour indiqué, et le 29 Septembre 1803, il consacra la nouvelle église sous le titre de Sainte-Croix. Rien de plus magnifique que cette cérémonie : le temple était décoré de draperies et de guirlandes disposées avec goût, l'autel paré de riches ornements, et entouré d'un clergé dont la tenue religieuse et édifiante faisait un ornement plus riche encore. L'affluence était prodigieuse : protestants, catholiques, tous avaient voulu voir la cérémonie; et enfin M. de Cheverus, par le discours qu'il prononça en cette occasion, mit le comble à la beauté de la fête. Inspiré sans doute par la circonstance, par la présence du premier pasteur, par le nombreux concours des assistants, il parla avec une chaleur d'âme, une énergie d'expression et de sentiment qui émut tout l'auditoire. M. Carrol lui-même ne put contenir son émotion; et lorsque l'orateur descendit de chaire, il se jeta à son cou en versant des larmes de bonheur, et bénissant le ciel d'avoir donné à l'église de Boston un si puissant ministre de la parole. Le soir de la cérémonie, M. de Cheverus fit illuminer l'extérieur de l'église avec toute la magnificence qui lui fut pos-

sible, et avec ce goût dont il avait le sentiment exquis : toute la façade était resplendissante de lumière; et la croix richement dorée, qui dominait l'édifice, rayonnant de mille clartés, semblait dès ce jour fixer son règne sur Boston, y asseoir son empire. Tous les habitants, sans distinction, se réjouissaient de la beauté du spectacle, complimentaient M. de Cheverus, et semblaient tous partager son bonheur. Témoin de cette scène attendrissante, M. Carroll comparait en lui-même ce qu'il voyait avec l'état où était la religion dans Boston quand M. de Cheverus y arriva, et il n'avait pas d'expression pour dire son contentement et sa surprise.

Cette église une fois consacrée, devint pour M. de Cheverus le théâtre du zèle le plus ardent et le plus infatigable ; il la fit décorer dans toutes ses parties, la pourvut de linges et vases sacrés, d'ornements convenables, et même d'un jeu d'orgues. Tous les offices s'y célébrèrent avec une décence et une majesté qui attiraient un concours presque toujours aussi nombreux que le comportait la grandeur du vaisseau; et chaque dimanche ou jour de fête, il avait la consolation de pouvoir faire entendre la divine parole à cette multitude d'auditeurs, parmi lesquels se trouvaient toujours beaucoup de protestants. Il attachait la plus grande importance à cette instruction, la regardant comme le moyen premier et essentiel de

rappeler à la foi ses frères égarés, et d'y affermir les catholiques. Aussi, pour que ces derniers n'y manquassent jamais, il n'y avait point, les dimanches et jours de fête, d'autre messe publique que la messe solennelle où se faisait la prédication; les autres messes se disaient en particulier, l'église fermée, et personne ne pouvait y assister, à moins d'une permission spéciale, qu'on n'obtenait qu'en prouvant l'impossibilité d'assister à la messe solennelle ou en promettant d'y venir.

Pendant que M. de Cheverus se livrait à ces utiles et consolants travaux, il reçut des prisons de Northampton une lettre qui l'appelait à la plus pénible de toutes les fonctions ecclésiastiques. Deux jeunes Irlandais catholiques, qui y étaient renfermés, venaient d'être, quoique innocents, condamnés à mort, victimes de la faiblesse humaine sujette à errer dans ses jugements, mais surtout de l'impéritie de leur avocat et d'un concours malheureux de circonstances qui semblait indiquer leur culpabilité. Résignés à l'arrêt qui les frappait, et ne songeant plus qu'à préparer leur âme au grand passage de l'éternité, ils écrivirent à M. de Cheverus pour réclamer dans cette conjoncture le secours de son ministère. Leur lettre, que nous avons retrouvée parmi les papiers du cardinal, quoique indiquant des hommes peu instruits, annonçait des chrétiens pleins de foi : « Nous adorons,

» écrivaient-ils, dans les arrêts des hommes sujets » à se tromper, les décrets de la Providence : si » nous ne sommes pas coupables du crime qu'on » nous impute, nous avons commis d'autres péchés, » et pour les expier, nous acceptons la mort avec » résignation. Notre salut seul nous occupe, il est » entre vos mains ; venez à notre secours. » Et comme c'est la coutume aux États-Unis de conduire le condamné au temple pour qu'il y entende un discours funèbre immédiatement avant l'éxécution, ils adressèrent quelques jours après une seconde lettre à M. de Cheverus pour le prier de se charger de ce discours. « Ce sera une tâche pénible pour vous, lui » disaient-ils, après la fatigue d'un long voyage, et » surtout après les impressions douloureuses que » vous fera le spectacle de deux jeunes gens qui quit- » tent la vie à la fleur de leur âge; mais vous ne nous » refuserez pas cette grâce, et vous ne nous réduirez » point à entendre, avant de mourir, une voix » qui ne serait pas catholique ». Quelque pénible que fût ce double ministère pour le cœur sensible de M. Cheverus, il ne balança point à l'accepter, et se rendit avec empressement aux désirs de ces infortunés. A peine arrivé à Northampton, il alla se renfermer en prison avec eux, passa plusieurs jours dans leur cachot, compatissant à leur position, leur faisant envisager la mort, d'après les vues de l'Évan-

gile, comme l'entrée dans une vie meilleure et la porte du vrai bonheur. Ces instructions et les sacrements qu'il leur administra, les établirent dans des dispositions si saintes, que le dernier moment perdit à leurs yeux tout ce qu'il a de terrible pour la nature abandonnée à elle-même, et ils le virent approcher non-seulement sans trouble, mais avec calme, sérénité et une joie toute céleste. M. de Cheverus seul, abattu par la douleur, avait le cœur serré par la compassion; et ceux qu'il était venu consoler se firent eux-mêmes ses consolateurs. « O mon père, lui disaient-ils, que nous » vous plaignons! Modérez donc votre douleur, vous » en serez malade ». Cependant le jour fatal arriva et ce jour apparaissant à ces hommes pleins de foi comme l'aurore d'un jour de fête, ils voulurent que leur extérieur fût propre et décent pour le moment de l'exécution, et demandèrent un rasoir, afin de se faire la barbe; on le leur refusa d'abord, mais sur la parole de M. de Cheverus, qui se fit garant qu'ils n'attenteraient pas à leur vie, on acquiesça à leur demande. Au moment fixé, M. de Cheverus se rendit au temple avec eux et tout le cortège funèbre : là, les ministres protestants voulurent faire le discours d'usage; mais M. de Cheverus s'y opposa avec force et énergie : La » volonté des mourants est sacrée, leur dit-il; c'est moi » seul qu'ils demandent, c'est moi seul qui leur parle» rai. » Il monte aussitôt en chaire, et jetant ses

regards sur la foule immense qui l'entoure, apercevant une multitude de femmes accourues de toutes parts pour assister à l'exécution, il se sent animé d'une sainte colère contre la curiosité qui attire à cette lugubre scène tant de spectateurs : « Les orateurs, » s'écrie-t-il d'une voix forte et sévère, sont ordi- » nairement flattés d'avoir un auditoire nombreux, » et moi j'ai honte de celui que j'ai sous les yeux.... » Il est donc des hommes pour qui la mort de leurs » semblables est un spectacle de plaisir, un objet de » curiosité !... Mais vous surtout, femmes, que venez- » vous faire ici ? Est-ce pour essuyer les sueurs froi- » des de la mort qui découlent du visage de ces infor- » tunés ? Est-ce pour éprouver les émotions douloureu- » ses que cette scène doit inspirer à toute âme sensi- » ble? Non sans doute : c'est donc pour voir leurs an- » goisses, et les voir d'un œil sec, avide et empressé. » Ah ! j'ai honte pour vous ; vos yeux sont pleins » d'homicide.... Vous vous vantez d'être sensibles, » et vous dites que c'est la première vertu de la fem- » me ; mais si le supplice d'autrui est pour vous un » plaisir, et la mort d'un homme un amusement » de curiosité qui vous attire, je ne dois donc plus » croire à votre vertu, vous oubliez donc votre sexe, » vous en faites le déshonneur et l'opprobre.... » L'exécution suivit de près ce discours, mais pas une femme n'osa y paraître ; toutes se retirèrent du tem-

ple, honteuses d'elles-mêmes, rougissant de la curiosité barbare qui les y avait amenées.

Les protestants de ces contrées, frappés du discours de M. de Cheverus, voulurent l'entendre de nouveau, et il se rendit à leurs vœux : il prêcha plusieurs fois en public, il les entretint en particulier, et il profita de toutes les circonstances pour détruire leurs préventions contre la religion catholique, et leur montrer combien elle était raisonnable dans ses dogmes, sainte, pure et aimable dans sa morale. Plusieurs d'entre eux, frappés du spectacle si touchant que leur avaient offert les deux Irlandais récemment exécutés, et ne pouvant croire que des hommes coupables eussent en présence de la mort une assurance si modeste et si tranquille, prièrent M. de Cheverus de leur dire, d'après la connaissance plus parfaite qu'il en avait par la confession, si ces deux jeunes gens étaient véritablement innocents : M. de Cheverus leur promit de donner dans son prochain discours la seule réponse qu'il pût faire à cette question ; et en effet, heureux de faire entendre et de venger la vérité catholique devant la multitude d'auditeurs que la curiosité lui avait amenés, il développa avec force et clarté l'enseignement de l'Église sur la confession, son institution divine, ses précieux avantages, et l'inviolabilité du secret imposé au confesseur qui ne peut pas le rompre, même pour sauver un royau-

me tout entier. Les protestants furent si charmés des discours de M. de Cheverus et de l'amabilité de ses conversations particulières, qu'ils voulurent le retenir au milieu d'eux, et ce ne fut qu'avec peine qu'il les quitta.

A peine était-il de retour à Boston, qu'il fut appelé dans une autre contrée voisine, pour travailler à la conversion d'une âme d'élite sur laquelle le ciel avait de grands desseins. Madame Seton, dame illustre, élevée dans le protestantisme, distinguée par sa naissance et par sa fortune, mais plus encore par la trempe énergique de son âme et la droiture de ses vues, était alors à Philadelphie, cherchant la vérité avec un désir sincère de la connaître, et ne trouvant point dans sa religion le repos de la conviction et la paix du cœur. D'après la grande renommée de M. de Cheverus, elle avait conçu le désir d'avoir des entretiens avec lui; mais comme elle ne pouvait faire le voyage de Boston, on le pria de venir lui-même au devant de cette âme qui cherchait avec tant de droiture l'entrée du bercail. S'il n'eut écouté que l'inspiration de son zèle, il serait parti à l'instant même, mais sa délicatesse l'arrêta : il lui sembla que ce serait manquer au clergé de Philadelphie, et mettre ostensiblement la faulx dans la moisson d'autrui, que d'aller se présenter pour donner des leçons de catholicisme en cette ville. Il fit donc dire à madame

Seton qu'il ne pouvait aller conférer avec elle, mais que si elle voulait traiter la chose par lettres, il s'estimerait heureux de lui donner toutes les explications qu'elle pourrait désirer. Madame Seton se décida à ce dernier parti, et exposa ses doutes et ses difficultés dans plusieurs lettres fort bien faites, où l'on reconnaissait toute la grâce de son esprit et toute la droiture de son âme. M. de Cheverus répondait, sans tarder, et faisait à chaque difficulté une réponse si claire, si précise et si solide, qu'il était impossible de n'en être pas frappé; mais en même temps convaincu que la foi est une grâce, qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de se la donner ni de la donner à autrui, il priait avec ferveur et offrait le saint sacrifice pour le succès d'une affaire si grave. Madame Seton, à la lecture de ces lettres, crut voir un rayon de lumière descendre du ciel pour dissiper ses ténèbres; tous ses doutes s'évanouirent, et la religion catholique lui apparut, sous la plume de M. de Cheverus, toute pure et toute belle : mais cette âme forte ne voulait pas seulement, en changeant de religion, professer la foi catholique; elle voulait encore embrasser tout ce que cette foi conseille de plus parfait et de plus sublime; elle voulait se dévouer sans réserve : elle se sentait la force de tout quitter, de tout sacrifier, et même de s'engager par la profession solennelle des vœux à tout ce que son guide lui

dirait être plus agréable à Dieu, plus utile au salut. Elle écrivit donc à M. de Cheverus, une nouvelle lettre dans laquelle elle ouvrait toute son âme, lui exposait tous ses projets, et réclamait de nouveau ses conseils. M. de Cheverus, qui attendait en priant l'effet de ses paroles, reçut cette dernière lettre avec bonheur, lui donna tous les avis qu'elle sollicitait, et ajouta que puisque Dieu lui inspirait le courage d'embrasser tout ce que la religion a de plus parfait, il lui conseillait de se faire sœur de la charité pour instruire les ignorants, assister les pauvres et servir les malades; qu'à la vérité cet ordre si sublime n'existait point en Amérique, mais qu'il était digne d'elle d'en donner le premier exemple aux États-Unis et d'en remplir les fonctions.

Madame Seton reçut cette lettre comme venant du ciel même; et aussitôt ayant mis ordre à ses affaires temporelles, elle abandonna le monde et la position brillante qu'elle y occupait, et se retira à Emmitsburg, dans le Maryland. Là, sous la conduite des prêtres de la société de Saint-Sulpice, qui y tenaient un collége, elle créa une école pour les pauvres, un pensionnat pour les jeunes personnes de familles aisées, s'adjoignit d'autres femmes pieuses, et devint ainsi la fondatrice de la première communauté de femmes aux États-Unis. Dans sa nouvelle position, elle ne cessa pas d'entretenir des rapports de lettres

avec M. de Cheverus; c'était toujours son ange et son guide, et elle avait pour lui une vénération qui ne se peut dire. Il est facile d'en juger par l'impression qu'elle éprouva la première fois qu'elle le vit; c'était plusieurs années après sa conversion : M. de Cheverus étant venu à Emmitsburg, se rendit au nouvel établissement qui lui devait sa fondation, et demanda la supérieure; madame Seton se présente : « Je suis l'abbé de Cheverus, lui dit-il ». A ce mot, frappée comme à la vue d'un ange, elle tombe à genoux, saisit ses mains, les arrose de ses larmes, et demeure ainsi pendant plus de cinq minutes sans pouvoir articuler une parole, tant était vif le sentiment de respect dont elle était saisie.

Pendant que M. de Cheverus poursuivait ainsi toutes les bonnes œuvres qui s'offraient à son zèle, la Providence lui préparait à son insu l'honneur de l'épiscopat; et voici à quelle occasion. M Caroll, évêque de Baltimore, sans cesse occupé des moyens de hâter les progrès de la religion catholique aux États-Unis, avait pensé qu'il serait utile d'y ériger quatre nouveaux siéges, dont un serait à Boston pour toute la Nouvelle-Angleterre; et dans ce dessein, il avait jeté ses vues pour l'évêché de cette ville sur M. Matignon, estimant qu'à raison de son âge, de sa science, de sa réputation d'ancien docteur et professeur de Sorbonne, cet homme vénérable avait des droits

à la préférence sur M. de Cheverus, qui était encore jeune et qui n'était que son vicaire. Déjà il était près de faire partir ses demandes pour Rome, lorsque M. Matignon fut informé des desseins qu'on avait sur lui. Effrayé et inquiet à cette nouvelle, le modeste et vénérable abbé s'empresse aussitôt de réclamer, énonce son refus formel, et propose à sa place son digne ami M. de Cheverus. M. Caroll, qui connaissait le mérite du vicaire de Boston, n'eut pas de peine à se laisser fléchir, et écrivit à Rome en ce sens. La demande fut favorablement accueillie; le 8 Avril 1808, Pie VII donna son bref qui érigeait Baltimore en métropole, créait quatre évêchés suffragants, Boston, Philadelphie, New-Yorck, et Bardstown dans le Kentucky; et le même jour il nomma au premier siége M. de Cheverus; au second, le père Egan, Franciscain; au troisième, le père Concanen, dominicain, et enfin au dernier, M. Flaget, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice.

Lorsque cette nouvelle arriva à Boston, M. de Cheverus fut aussi affligé que surpris; sa modestie fut désolée de se voir élevé en honneur, et son bon cœur le fut encore davantage d'être placé au-dessus de M. Matignon, qui était son ancien et qu'il honorait comme un père. Ce coup le frappa d'autant plus qu'il n'y était point préparé, parce que, connaissant les oppositions qu'il eût faites s'il eût été prévenu à

temps, on lui avait laissé tout ignorer. Il en fut inconsolable pendant plusieurs jours; il se plaignit amèrement à M. Caroll, lui disant que ce n'était pas là ce qu'il attendait de ses bontés; que l'épiscopat, surtout en Amérique, était une charge si lourde qu'on n'aurait point dû le lui imposer sans l'en prévenir, ou sans sonder au moins ses intentions : mais la chose était faite sans retour, il fallut se soumettre. M. Matignon, qui jouissait de l'élévation de M. de de Cheverus, comme un père de celle de son fils, voulut dès lors lui faire honneur comme à l'évêque nommé de Boston, et lui donner en cette qualité la première place à la maison et à l'église : jamais M. de Cheverus ne voulut y consentir; il refusa toute distinction, et pendant les deux ans que les bulles se firent attendre par suite des troubles qui agitaient alors l'Italie, et de la mort du père Concanen qui en était porteur, il demeura toujours en second, toujours simple vicaire de M. Matignon, qu'il honorait en toute rencontre comme son maître et son guide.

Enfin les bulles étant arrivées, il se rendit au séminaire de Baltimore pour se préparer à son sacre par les exercices de la retraite : il les fit sous la direction de M. Nagot, supérieur de la maison, vieillard vénérable, d'une vertu tout angélique, d'une simplicité aimable, d'une humilité profonde; et le jour de la Toussaint 1810, il fut sacré dans la cathédrale de Bal-

timore par M. Caroll, assisté de M. Neale, évêque de Gortyne, son coadjuteur, et du père Egan, évêque de Philadelphie. Le 4 novembre suivant, fête de saint Charles, il prêcha dans cette même cathédrale pour le sacre de M. Flaget, nommé évêque de Bardstown, et prononça à cette occasion un discours très-remarquable, que sa modestie seule déroba à l'impression, sollicitée de toute part. Il y saluait M. Caroll, comme l'Élie de la loi nouvelle, le père du clergé, le conducteur du char d'Israël dans le Nouveau Monde : *Pater mi, Pater mi, currus Israel et auriga ejus* (1); il y célébrait les louanges de la société de Saint-Sulpice, à laquelle appartenait M. Flaget; citant à ce sujet les éloges qu'en a faits à diverses époques le clergé de France dans ses assemblées, et la parole de Fénelon, qui disait sur son lit de mort, *à ce moment où l'on ne flatte pas :* « Je ne connais rien de plus vénérable et « de plus apostolique que Saint-Sulpice. »

Après ces belles cérémonies, les cinq évêques profitèrent de la circonstance de leur réunion pour statuer d'un commun accord sur divers points relatifs à l'administration de leurs églises. Parmi les règlements qu'ils firent, les suivants nous ont paru les plus dignes de remarque : 1° Tous pauvres qu'ils

(1) IV. *Reg.* 2. 12.

sont en sujets pour l'état ecclésiastique, les évêques déclarent qu'ils permettront avec plaisir à leurs diocésains d'entrer dans les congrégations régulières ou séculières auxquels ils se croient appelés; 2° ils défendent d'insérer dans les livres de prières aucune autre traduction de l'Écriture sainte que celle qu'on appelle Bible de Douai; 3° ils permettent de dire en langue vulgaire les prières qui précèdent et suivent la forme essentielle dans l'administration des sacrements, excepté la messe, qui doit toujours se célébrer tout entière en latin; mais ils défendent de se servir pour cela d'aucune autre version que celle qui sera approuvée par tous les évêques de la province; 4° ils ne veulent pas qu'on permette le vœu de chasteté perpétuelle hors des congrégations religieuses approuvées; 5° ils prient instamment tous les pasteurs des âmes de combattre sans relâche, dans les conférences publiques et privées, l'attache aux divertissements dangereux pour la morale, comme sont le théâtre et la danse, et défendent sévèrement la lecture des livres propres à corrompre la foi et les mœurs, en particulier celle des romans; 6° ils défendent à tous les prêtres d'admettre aux sacrements ceux qu'ils sauraient appartenir à la société des francs-maçons, à moins d'en avoir obtenu la promesse de ne plus aller aux loges et de professer publiquement qu'ils n'appartiennent plus à cette société.

Ces règlements étant terminés, M. de Cheverus partit aussitôt pour Boston, tout aussi humble qu'auparavant, ou plutôt bien plus humble; car suivant ses expressions, il était honteux et confus d'une dignité pour laquelle il se sentait si peu fait. De retour à Boston, rien ne fut changé, ni dans ses rapports avec M. Matignon, si ce n'est que, forcé de prendre la première place, il tâchait de faire compensation par un redoublement de soins et d'égards envers son digne ami; ni dans sa conduite ordinaire, elle, fut tout aussi simple, aussi modeste qu'auparavant. Il n'avait qu'une petite chambre, et en la montrant aux étrangers qui venaient le voir, il leur disait avec un aimable sourire : « Vous voyez le palais épiscopal, il » est ouvert à tout le monde ». Pour meubles, il n'avait que le plus strict nécessaire, et encore tout était-il plus que modeste et sans le moindre ornement de luxe. Ses chaises étaient de la matière et de la forme la plus commune; souvent même il n'en avait pas assez pour ceux qui le visitaient, et alors son lit, qui consistait en quelques ais peu élevés de terre, recouverts d'un léger matelas, en tenait lieu. On voulut un jour lui en donner de riches et d'élégantes : « Non », répondit-il, cela contrasterait avec le reste » de l'ameublement : il vaut mieux que tout soit en » rapport ». Cependant quoique tout fût pauvre chez lui, tout y était propre; quoique tout fût simple,

tout y était décent. Sa table, toujours frugale, était plus ou moins pauvre en proportion de ses ressources, qui n'étaient autres que les aumônes des fidèles : néanmoins il y recevait toujours quiconque s'y présentait; et le plaisir de jouir de sa société, ou quelquefois le désir de s'assurer s'il avait le nécessaire, y attirait très-souvent des convives. Chaque dimanche et jour de fête, il recevait chez lui les catholiques trop éloignés de l'église pour s'en retourner à leur maison prendre leur repas ; et, quelque nombreux qu'ils fussent, il leur donnait à tous à dîner avec un air de cordialité qui les réjouissait : c'était le bon père de famille rayonnant de joie au milieu de ses enfants rassemblés. Pour faire face à tant de dépenses, l'évêque de Boston se privait, je ne dis pas des choses d'aisance et d'agrément, il n'eut jamais l'idée de s'en procurer de semblables, mais même des choses qui sembleraient les plus nécessaires à la vie : il économisait en tout, excepté dans ses aumônes, et ne faisait aucune dépense dont il pût se dispenser. Lui-même fendait le bois à brûler; son vêtement était toujours des plus simples, mais cependant en rapport avec sa dignité; les catholiques exigeaient de lui ce dernier point, parce que, disaient-ils, notre honneur demande que vous ne donniez pas à penser aux sectes diverses, que nous laissons notre évêque manquer du nécessaire; et ils voulaient

en conséquence qu'il ne consultât point cet amour de la simplicité et de la pauvreté qui était dans son cœur, mais que par égard pour eux, par honneur pour la religion catholique, il eût toujours la mise et le vêtement convenables à sa position sociale.

La vie de M. de Cheverus n'était pas moins une vie de missionnaire au dehors qu'au dedans : tout évêque qu'il était, il continuait comme auparavant les plus humbles fonctions, confessait, catéchisait, visitait les pauvres et les malades, allait à toutes les heures du jour et de la nuit, en toutes saisons, porter à plusieurs lieues de distance les aumônes de sa charité ou les consolations de son ministère : ses chères tribus de Penobscot et de Passamaquody le virent évêque tel qu'ils l'avaient vu simple prêtre, et il ne regarda son épiscopat que comme une obligation à un dévouement plus absolu. Jamais à Boston on ne le voyait dans les cercles et les parties de plaisir; il était tout entier et toujours à ses devoirs, partageant son temps entre la prière, l'étude, son ministère et les œuvres de charité, même quelquefois les plus pénibles: il se regardait comme le père de toutes ses ouailles, et rien ne coûtait à sa tendresse dès qu'il s'agissait de leur être utile. Un jour, un pauvre marin, avant de partir pour un voyage de long cours, lui recommanda son épouse qu'il laissait seule et sans appui. Il en prit soin comme de sa propre sœur, et cette pau-

vre femme étant tombée malade, il se fit son infirmier et lui rendit jusqu'aux services les plus humiliants. Au bout de plusieurs mois, le marin étant revenu, trouva, en rentrant chez lui, l'évêque de Boston qui montait chargé de bois à la chambre de la malade pour lui faire du feu et préparer les remèdes que réclamait sa position. Frappé d'admiration à la vue de tant de charité, le marin tombe aux pieds de l'évêque, les arrose de ses larmes et ne sait comment dire sa reconnaissance. M. de Cheverus le relève, l'embrasse, calme son émotion et le rassure sur la maladie de son épouse.

Vers le même temps, il y avait en dehors de la ville de Boston, un pauvre nègre, infirme, couvert de plaies, sans ressource, et gisant sur un grabat dans une petite cabane sur le bord du grand chemin. Tout le monde passait devant cette pauvre maison et personne ne se disait : C'est là la demeure du malheur, allons le visiter. L'évêque de Boston l'eut bientôt découvert; et pour lui, découvrir le malheur et le soulager, c'était une même chose. Il se fit donc l'infirmier de ce pauvre nègre : tous les soirs après la chute du jour il allait panser ses plaies, faire son lit et pourvoir à tous ses besoins, mais sans en rien dire à personne; il eût voulu que Dieu seul connût sa bonne œuvre. La Providence ne le permit pas. Sa servante ayant remarqué que tous les matins son habit était couvert

de poussière et de duvet, fut curieuse de savoir d'où cela pouvait provenir; et pour le découvrir l'ayant suivi de loin dans une de ses sorties nocturnes, elle le vit entrer dans la cabane du pauvre nègre : elle s'approche alors, regarde à travers les planches mal jointes, et quel est son étonnement de voir son charitable maître allumer du feu, prendre entre ses bras le pauvre malade gisant sur le lit de douleur, panser ses plaies, lui donner à manger, remuer sa couche pour la lui rendre aussi douce que possible, puis le reporter dans son lit, le couvrir, l'embrasser en lui souhaitant une heureuse nuit, comme ferait la mère la plus tendre pour son enfant chéri !

Ce ministère de charité n'avait rien de nouveau pour l'évêque de Boston; l'habitude l'y avait familiarisé. C'est ainsi que tous les jours il alla pendant longtemps donner ses soins à une pauvre famille, composée d'une veuve malade et de cinq enfants dont le plus âgé n'avait que dix ans. Il leur portait chaque jour tout ce qui leur était nécessaire, remplaçait la mère dans ses tendres soins pour ses enfants, et ne se retirait qu'après avoir séché toutes les larmes, rendu tout le monde content : ce qu'il continua de faire jusqu'à ce que la mère, entièrement guérie, pût suffire aux besoins de toute sa famille.

Pour soulager ses frères dans le malheur, il se dépouillait lui-même de tout, leur distribuait son linge

et la meilleure partie de ses vêtements, leur donnait tout ce qu'il avait d'argent, quelquefois même le repas qu'on lui avait préparé; et quand on lui en faisait reproche, « Le pauvre à qui je l'ai donné, disait-il, » en avait grand besoin, et moi, je puis parfaitement » m'en passer : un peu de pain et un peu de vin me » feront un repas délicieux ». Il faisait plus encore, il leur donnait ses sueurs, et ne craignait pas de se livrer pour eux aux travaux les plus pénibles. M. Stewart, écrivain protestant de Boston (1), en cite un trait frappant qu'il appelle *singulièrement caractérisque de monseigneur de Cheverus*, et qu'il dit tenir du témoin oculaire qui surprit l'évêque sur le fait.

Il y avait à Boston, dans la rue *Water*, une pauvre catholique affligée d'une maladie chronique, qui, en la rendant incapable de tout travail, l'avait mise hors d'état de pourvoir à sa subsistance. M. de Cheverus, qui la visitait exactement et pourvoyait à tous ses besoins, lui avait envoyé du bois de chauffage pour la prémunir contre les froids de l'hiver qui est très-rigoureux à Boston. Ce bois était depuis plusieurs jours à la porte de la malade, sans utilité pour elle tant qu'il n'était pas scié et prêt à metttre au feu, lorsqu'un matin, plusieurs heures avant la pointe du

(1) *Appendice* de la traduction anglaise de la vie de M. de Cheverus, p. 379.

jour, un voisin (1) discerne le bruit d'une scie dans la rue : étonné d'entendre travailler à une heure si insolite, il se lève, sort de sa maison, et s'approche de la porte de la pauvre femme pour voir qui donc était à l'ouvrage de si grand matin. C'était l'évêque de Boston ! Surpris d'une découverte si inattendue, et en même temps affligé de voir son évêque s'abaisser au travail d'un homme de peine, celui-ci veut prendre la scie et couper le bois lui-même. « Non, » répliqua l'évêque, laissez-moi faire. Ce bois est » resté ici plusieurs jours : j'espérais que quelque » homme de cœur le scierait par pitié pour cette » pauvre femme ; on n'en a rien fait : j'ai donc dû » m'en charger moi-même, afin qu'on ne pût point » dire qu'il ne s'était pas trouvé dans tout mon trou- » peau un seul homme pour faire un acte d'humanité » envers une sœur souffrante ; et j'ai dû le faire la » nuit, parce qu'il n'eût pas été bienséant pour mon » caractère d'aller en plein jour à travers les rues » mon chevalet et ma scie sur les épaules ». L'évêque, après ce peu de mots, continue son travail ; l'homme insiste pour le remplacer : « Allons, » dit le prélat, prenant le ton de la plaisanterie, comme pour adoucir l'amertume du reproche qu'il venait de faire, « allons, retirez-vous, je ne permets jamais » à personne de se mettre entre mon ouvrage et

(1) Celui-là même qui a raconté le trait à M. Stewart.

» moi » : et malgré toutes les instances de son interlocuteur il continua jusqu'à ce que tout le bois fût scié ; après quoi remettant son chevalet et sa scie sur ses épaules, il s'en retourna chez lui avant l'heure où le peuple commence à circuler dans les rues.

Après ces traits de bonté, qui ne sont que quelques-uns entre mille, on conçoit sans peine l'amour des fidèles de Boston pour leur évêque : il rappelait tout ce que l'antiquité nous offre de plus touchant en ce genre. Comme les fidèles d'Antioche donnaient à leurs enfants le nom de saint Mélèce, leur évêque, la plupart des parents voulaient que leurs enfants au baptême reçussent le nom de *Jean*, parce que c'était celui de M. de Cheverus. Un jour même il arriva à ce sujet un trait assez plaisant : le prélat ayant demandé selon l'usage au parrain et à la marraine : Quel nom voulez-vous donner à cet enfant? Jean Cheverus évêque, répondirent-ils. Pauvre enfant, répartit alors l'évêque, Dieu te préserve jamais de le devenir!

Ce n'était pas seulement parmi les fidèles que la vie apostolique de M. de Cheverus lui conciliait l'estime et l'affection universelles, c'était même parmi les ministres des diverses sectes ; et ce sentiment était si profond, qu'ils allaient quelquefois jusqu'à l'inviter à prêcher dans leurs temples (1). L'évêque de Bos-

(1) Nous n'entendons pas parler ici des ministres de Boston, qui ne firent jamais cet honneur à M. de Cheverus, mais des

ton se rappelant que saint Paul avait prêché dans les synagogues aussi bien que dans les assemblées des chrétiens, acceptait avec reconnaissance, et choisissait toujours pour sujet de son discours quelque dogme de l'Église catholique; mais il le traitait avec tant de tact, de modération et d'à-propos, que, loin d'offenser personne, il laissait toujours son auditoire content, les uns convaincus, les autres ébranlés, tous au moins désabusés de quelques préjugés. C'est ce que nous apprend, du moins en partie, un journal protestant, rendant compte d'un sermon que le prélat avait prêché dans une église presbytérienne : « Il est certain, dit-il, que ces discours sont très-» propres à détruire les préjugés contre les catholi-» ques;... et la modération, l'affection même avec » laquelle il parle des hommes d'une croyance étran-» gère à la sienne, fait un contraste frappant avec le » langage furieux et colère qui déshonore quelquefois » les chaires protestantes ». Telle était, en effet, la méthode de M. de Cheverus : quoique s'adressant à des hommes d'une communion différente, il n'avait

ministres des autres villes de la Nouvelle-Angleterre : « Sans » parler des autres exemples qui m'ont été rapportés, dit » M. Stewart dans son *Appendice*, p. 380, je sais positive-» ment que l'évêque du rit anglican de Bristol dans l'État de » Rhode-Island l'invita à prêcher et qu'en sa présence, on » s'en souvient encore, il prêcha sur les doctrines catho-» liques ».

à la bouche que des paroles d'affection et de bonté, comme il n'avait dans le cœur que charité et bienveillance. A son air, à sa voix, à tous ses accents, l'auditoire sentait que c'était un ami qui leur parlait, et un ami non-seulement sincère, mais tendre et dévoué, qui leur voulait tout le bien possible; et cette disposition leur rendait sa parole aimable, lui ouvrait le chemin de tous les cœurs. Dans le cours de la discussion, il s'attachait à ne rien laisser échapper qui pût blesser, jamais un reproche ou une invective contre ses adversaires, jamais un air de triomphe de la faiblesse de leur logique ou de la futilité de leur système; il louait, au contraire, en eux tout ce qu'il y découvrait de bon et d'estimable, vantant dans les uns l'austère probité, la sévère morale dont ils faisaient profession, dans les autres la décence de leur église, la fidélité à observer le jour du Seigneur. Il portait même l'attention jusqu'à éviter dans ses discours l'apparence d'une controverse ou d'une réfutation, parce que, disait-il, dans toute contestation l'amour-propre se met toujours de la partie, et il a pour principe de ne jamais s'avouer vaincu; pour cela, prévenant les objections, il en donnait ordinairement la réfutation sous la forme de preuve ou d'exposé de son sujet, sans même les énoncer. Voici donc quelle était sa marche : il commençait par exposer clairement l'état de la question, expli-

quant avec netteté la vraie doctrine de l'Église et éliminant tous les faux sens par lesquels les hérétiques l'ont travestie pour pouvoir ensuite la décrier ; puis il présentait ses preuves sous une forme si simple, si naturelle, avec des raisons si accessibles aux intelligences les plus communes, qu'aucun effort d'esprit n'était nécessaire pour en sentir la force. Il s'attachait surtout aux preuves qui parlent au cœur, montrant tout ce qu'il y a d'aimable et de touchant, de noble et de digne de Dieu dans les croyances catholiques ; et plus d'une fois il avait éprouvé les heureux effets de cette méthode. Quelques exemples nous feront encore mieux comprendre sa manière ; c'est de sa bouche même qu'ils ont été recueillis. Il s'était proposé de prêcher un jour sur l'adoration de la croix ; il commença par bien expliquer que dans ce culte Jésus-Christ Dieu-Homme est le seul qu'on adore, et qu'on n'honore sa croix que comme l'image qui nous le représente ; puis venant à sa thèse, « Supposons, leur dit-il, qu'un homme » généreux vous voyant près de succomber sous le fer » d'un ennemi, se jette entre vous et l'assassin, et » par sa mort vous sauve la vie : un peintre, frappé » de ce trait d'héroïsme, tire le portrait de cet homme » généreux et vous le présente baigné dans son sang, » couvert de plaies. Que faites-vous alors ? vous vous » jetez dessus avec amour et reconnaissance, vous y

» collez vos lèvres, vous l'arrosez de vos larmes, et » votre cœur n'a pas à votre gré des sentiments assez » vifs. Mes frères, voilà tout le dogme catholique de » l'adoration de la croix; ce n'est pas ici à l'esprit à » discuter, c'est au cœur à sentir tout ce que doit lui » inspirer l'image de son Dieu mort pour lui sauver » la vie. » A ces mots, tout l'auditoire est saisi, le prédicateur prend le crucifix, et les protestants, oubliant leur sèche controverse, vont baiser avec larmes et amour la croix du Sauveur.

Un autre jour, M. de Cheverus ayant à prêcher dans un temple protestant, prit pour texte ces paroles de Notre-Seigneur : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* (1). Sur quoi il établit ces trois points : que la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est le dogme le plus clairement énoncé dans l'Écriture, puisque le langage humain n'a pas d'expressions plus intelligibles pour le faire entendre; le plus digne de Dieu, puisque c'est le mystère d'amour le plus touchant, et que rien n'est plus digne de Dieu que de porter l'amour pour les hommes jusqu'à l'incompréhensible; enfin, le plus moral, puisque rien n'est plus propre à faire comprendre à l'homme l'éminente sainteté dans laquelle il doit conserver son corps et son âme, qui, par ce mystère, devien-

(1) *Matth.* 26, v. 26 et 28.

nent le temple vivant de la divinité. Cette vérité ainsi présentée fit une telle impression sur les protestants, qu'on les entendit dire au sortir du sermon : « Nous » ne pensions pas que les catholiques eussent de si » fortes raisons en faveur de leurs croyances ». Un ministre même en fut si vivement frappé, qu'il n'eut qu'une objection à faire à l'évêque : « Si ce que vous » venez d'établir est vrai, lui dit-il, vous devez donc » être plus pur qu'un ange, vous qui recevez tous les » jours un Dieu ». A ce mot, disait M. de Cheverus en racontant cette histoire, « la rougeur me monta » au front, je baissai les yeux et je me tus ».

Toutefois, dans ses diverses prédications, l'évêque de Boston remarquait que la discussion des dogmes particuliers de notre croyance opérait peu de fruits solides, parce que les éclaircissements donnés sur un point laissaient toujours carrière à l'esprit pour chercher des difficultés sur un autre point; le lieu du combat était déplacé, mais l'ennemi était toujours debout et les armes à la main. C'est pourquoi il s'attachait le plus souvent à bien établir et inculquer en toutes les manières possibles la nécessité d'une autorité enseignante pour fixer la foi du savant comme de l'homme simple; c'était là, selon lui, le point capital duquel dépendait toute la controverse. Pour en convaincre les protestants, il leur répétait souvent dans les discours qu'il leur adressait du haut

de leurs chaires cette parole simple, mais qui produisait toujours un grand fruit : « Tous les jours, » mes Frères, je lis comme vous l'Écriture sainte, je » la lis avec réflexion et prière, en invoquant l'Es- » prit saint ; et cependant presque à chaque page je » suis arrêté par des choses que je ne comprends » pas : j'ai besoin de l'autorité de l'Église pour m'en » indiquer le sens, et fixer ma foi à ce sujet ». Et l'auditoire faisait aussitôt l'application : « Si M. de » Cheverus, qui est bien plus savant que nous, ne » comprend pas toute l'Ecriture sainte, comment nos » ministres nous disent-ils qu'elle est pour chacun » de nous une règle de foi parfaitement claire, in- » telligible par elle seule sans aucun secours étran- » ger? » De là, l'habile controversiste, après leur avoir fait sentir que le plus grand nombre des hommes ne peuvent point décider par eux-mêmes sur le détail des dogmes, leur montrait la sagesse divine venant au secours de la faiblesse humaine par l'institution d'une autorité enseignante, qui, tirant son origine de Jésus-Christ et des apôtres, est parvenue jusqu'à nous par une suite non interrompue de pasteurs, professant toujours et partout la même doctrine sans aucune variation. Ces instructions faisaient un tel effet, qu'un ministre lui dit un jour : « Je » conviens avec vous que le christianisme admis, le » catholicisme en est une conséquence rigoureuse ;

» si je croyais à Jésus-Christ, je serais obligé en » bonne logique de croire à l'Église romaine (1) ». Les ministres des diverses sectes avaient peine également à se dissimuler cette vérité; en se disputant entre eux, ils se prouvaient fort bien l'un à l'autre qu'ils avaient tort, et ils finissaient presque toujours par se dire : « De quel droit voulez-vous soumettre » ma raison à la vôtre? Si je voulais soumettre ma » raison à quelque autorité, j'embrasserais la reli- » gion de l'évêque Cheverus; au moins celle-là a pour » elle l'autorité la plus imposante qui soit sur la » terre ».

Outre ces discours adressés au peuple, M. de Cheverus eut plusieurs fois des conférences avec les ministres protestants, et toujours il en sortit victorieux : il pressait vivement ses adversaires, mais néanmoins avec calme et sang-froid, et répondait à leurs emportements par la force des raisons, à leurs injures par une parole toujours aussi douce que convaincante, aux argumentations les plus propres à dépiter le bon sens, tantôt par une rétorsion piquante, tantôt par une raillerie instructive. Un jour, un ministre

(1) M. Stewart, dans son *Appendice*, pag. 386, a la franchise d'avouer, que regardant ce fait comme une fausseté palpable, il n'avait pas pensé à faire des recherches à ce sujet, mais qu'en prenant des renseignements sur d'autres parties de cette vie, il a rencontré un protestant de haute considération, qui lui à assuré avoir entendu rapporter ce fait à M. de Cheverus lui-même; et il cite le ministre qui a proféré cette parole remarquable.

méthodiste, argumentant contre lui, s'avisa de réunir, pour prouver sa thèse, des textes de l'Écriture sainte qui n'avaient aucun rapport l'un avec l'autre, et de tirer de cette combinaison de textes incohérents une conclusion qu'il présentait d'un ton victorieux : Qu'avez-vous à répondre à cela, s'écria-t-il. L'évêque, sans s'émouvoir, repartit avec calme : N'avez-vous pas lu dans l'Écriture que *Judas se pendit?* Hé bien, ajouta-t-il en riant, il est dit aussi dans l'Écriture : *Allez, et faites de même.* Cette saillie fit rire l'assemblée, et fit comprendre à tous, mieux qu'aucun raisonnement, l'absurdité des argumentations du ministre et l'abus étrange qu'il faisait de l'Écriture sainte. Ainsi, M. de Cheverus, par la sagacité de son esprit et l'étendue de ses connaissances, réduisait au silence les ministres des diverses sectes; et c'était une opinion générale chez les protestants, que *l'évêque Cheverus avait plus de science* que leurs ministres; seulement ils ajoutaient, pour leur justification, que sa science était une science humaine et profane, tandis qu'eux avaient la science de l'Esprit saint.

Aux discours et aux conférences sur la religion, M. de Cheverus joignait même quelquefois le secours des feuilles publiques, et faisait entendre sa voix à cette tribune que les temps modernes ont élevée au milieu des nations, pensant que le même canal qui portait aux peuples l'erreur et le mensonge, devait

leur en porter aussi la réfutation. Un Américain, qui avait voyagé en Italie avec les prévention hostiles qu'y portent tant d'autres, avait déposé tous ses préjugés contre l'Église romaine dans deux lettres adressées à un journal périodique, l'*Anthologie mensuelle de Boston*. Il s'y permettait de calomnier la doctrine des catholiques sur les indulgences, de les plaisanter sur le culte des reliques, de les accuser de persécution et d'intolérance. M. de Cheverus répondit dans le même journal à ces trois chefs d'accusation, non-seulement sans aigreur, mais d'une manière aussi aimable que convaincante. « Vous nous présentez, lui » dit-il, les indulgences comme des permissions de » pécher qui s'achètent à prix d'argent; et où avez-» vous lu une pareille absurdité ? Qui vous a raconté » une telle fable ? Si vous aviez rencontré quelques » gueux ignorants aux environs de Lorette, et que » vous leur eussiez démandé si les indulgences les » autorisaient à s'enivrer, à voler; ils vous auraient » regardé avec étonnement, et peut-être auraient » pris un chrétien pour un infidèle. Qu'est-ce donc » que les indulgences, me demanderez-vous ? Les in-» dulgences, selon nous, ne sont autre chose qu'une » rémission, en tout ou en partie, de la peine tem-» porelle que, d'après les canons et les enseigne-» ments de l'Église, les pénitents doivent subir pour » leurs péchés; et cette indulgence ou rémission ne

» peut valoir qu'à ceux qui, sincèrement repentants,
» fermement résolus de se corriger, ont fait une hum-
» ble confession de leurs fautes, restitué le bien mal
» acquis, pardonné à leurs ennemis. Telle est, Mon-
» sieur, notre doctrine, telle que vous la trouverez
» dans les écrivains catholiques de toute langue et de
» toute nation, telle que l'a pratiquée l'Église depuis
» son origine. Saint Paul met en pénitence un hom-
» me coupable d'inceste, et l'année suivante il lui ac-
» corde l'indulgence ou la remise de la peine. Saint
» Ambroise à Milan soumet l'empereur Théodose à
» une pénitence publique, et six semaines après, le
» jour de Noël, il lui accorde l'indulgence plénière et
» l'admet à la communion. Nous-mêmes nous publions
» des indulgences dans notre église de Boston ; et si
» par là nous donnons des permissions de pécher,
» que notre église soit renversée, qu'il n'y reste pas
» pierre sur pierre, et que tout catholique romain
» soit banni de cette terre hospitalière. Mais j'ose
» dire, Monsieur, que vous nous faites la justice de
» croire qu'au lieu d'encourager le crime, nous fai-
» sons tous nos efforts pour le prévenir, et avec l'aide
» de Dieu ce n'est pas sans succès. Si je suis bien
» informé, le nom du respectable voyageur auquel je
» réponds est inscrit parmi les bienfaiteurs de notre
» église : je le proclame avec plaisir et reconnaissance,
» et je me sens heureux de lui assurer qu'il n'a pas

» contribué à fonder une école de corruption et d'ido-
» lâtrie. »

Après avoir ainsi répondu au premier chef d'accusation, l'habile apologiste du catholicisme passe au deuxième, le culte des saintes reliques; et comme il savait que le voyageur était un amateur de l'antiquité, il fait appel à ses propres sentiments pour venger la foi romaine. « Permettez-moi, Monsieur, lui dit-il,
» de vous raconter une anecdote qui peut-être vous
» réconciliera avec les honneurs que nous rendons
» aux reliques et anciens monuments de notre reli-
» gion. Le célèbre poète français, l'abbé Delille, vo-
» yageant en Grèce, écrivait d'Athènes à une dame
» de Paris : *Ayant aperçu une fontaine de marbre*
» *dans la basse-cour d'une maison particulière, je*
» *m'en approchai; et reconnaissant à sa belle sculp-*
» *ture que c'était un reste d'un ancien et magnifique*
» *tombeau, je me prosternai, je baisai le marbre à*
» *plusieurs reprises, et dans l'enthousiasme de mon*
» *adoration, j'en vins à briser le seau d'un domesti-*
» *que qui avait eu l'irrévérence de venir y puiser de*
» *l'eau. La première fois que j'entrai à Athènes, les*
» *plus petites pierres détachées d'anciennes ruines*
» *étaient choses sacrées à mes yeux, et je remplis tou-*
» *tes mes poches de petits morceaux de marbre sculpté*
» *que je pouvais trouver.* Telle était la vénération de
» l'abbé Delille pour l'antiquité païenne; et vous-

» même, Monsieur, qui êtes un amateur de la belle » littérature, un admirateur de la savante antiquité, » vous avez dû ressentir quelque chose du même en- » thousiasme en foulant sous vos pieds cette terre » classique où Virgile et Horace ont fait entendre » leurs chants mélodieux, où Cicéron a prononcé ses » belles harangues, où Tite-Live a écrit son histoi- » re, et en contemplant tous ces magnifiques restes » de l'ancienne Rome. Eh quoi donc? n'y aura-t-il » qu'à l'égard des restes de l'antiquité religieuse et » sacrée, que toute espèce d'enthousiasme devra être » improuvé ? On est saisi de respect pour un marbre » antique, et on ne le sera pas pour les ossements » des fondateurs de la foi ou pour ce qui a servi à » leur usage ! »

Mais où M. de Cheverus est plus remarquable, c'est quand il venge l'Église romaine de l'accusation d'intolérance, et des préventions du voyageur qui soutenait que chez les catholiques la persécution est érigée en dogme. « Si vous aviez visité à Rome, lui dit- » il, les cardinaux ou autres membres de l'Église » romaine, vous auriez trouvé en eux la politesse de » gens bien élevés ou l'aimable charité de vrais » chrétiens. Aucun d'eux ne vous aurait traité d'infi- » dèle, quoique vous voyant prévenu contre la reli- » gion qu'ils professent par conviction, et leur con- » duite seule vous aurait prouvé que la persécution

» n'est point un de nos dogmes. Vous alléguez en » preuve Jean Hus ; mais, Monsieur, Jean Hus, s'il » vivait, ne serait pas toléré dans cette terre de li- » berté et de libéralisme. Ses doctrines étaient essen- » tiellement incompatibles avec la paix de la société, » avec l'existence même de tout gouvernement civil ; » et les effets en furent une preuve palpable : il bou- » leversa son pays par des séditions violentes aux- » quelles il prit lui-même une part active ; le maire » de Prague, les magistrats et les prêtres furent » massacrés, et son épouvantable fanatisme révolu- » tionnaire inonda de sang pendant plusieurs années » les plaines de la Bohème. Vous alléguez ensuite la » Saint-Barthélemi. J'abhorre aussi cordialement que » vous, Monsieur, ces horribles scènes de sang et » de perfidie ;

Excidat illa dies ævo, nec postera credant
Sæcula.

» mais que le blâme tombe où il est dû, sur la noire » vengeance de Charles IX et l'ambition effrénée de » la très-coupable Catherine de Médicis. Ils préten- » dirent se justifier en disant que les huguenots » étaient sur le point d'exécuter le coupable complot » de renverser et changer le gouvernement : cette » justification, telle quelle, est au moins une preuve » suffisante qu'ils n'osaient alléguer la religion ni

» pour motif ni pour excuse de leur conduite. Non-
» seulement ce barbare projet fut tramé sans la par-
» ticipation du clergé français, mais les membres
» du clergé furent les premiers à s'opposer à son exé-
» cution et les plus chauds à le réprouver. On se
» souvient en particulier de l'évêque de Lisieux,
» Hennuyer, qui s'opposa de tout son pouvoir au
» décret royal, et fit au gouverneur de la province
» cette belle réponse : *C'est le devoir du bon pasteur*
» *de donner sa vie pour ses brebis; les protestants de*
» *mon diocèse sont mes brebis, quoique égarées, et je*
» *suis résolu de courir tous les hasards pour les pro-*
» *téger*. Tels furent nos dignes et charitables prélats,
» et leur louange retentit encore aujourd'hui dans
» toutes nos églises, preuve que la persécution ne
» fait pas partie de notre doctrine : je sais, du reste,
» que nos frères protestants ne le croient pas.

» Vous le dirai-je, Monsieur? ce n'est pas chez
» les catholiques que se trouvent les persécuteurs,
» mais bien chez les protestants. Auriez-vous quel-
» ques doutes à ce sujet? lisez, je vous prie, l'élo-
» quent discours de l'immortel Burke aux électeurs
» de Bristol en 1780, et jugez vous-même; ou plu-
» tôt, Monsieur, je m'en rapporte à votre équité et
» votre candeur, peut-on adresser avec quelque ap-
» parence de raison l'épithète de persécuteurs aux
» catholiques des États-Unis? Vos honorables ancê-

» tres ont fui non devant la persécution du *papisme*, » mais devant la persécution protestante, et ont été » obligés de se réfugier ici où ils ont eu pleine liberté » de montrer ce qu'était l'esprit de leur secte. Lord » Baltimore lui-même, catholique romain, aussi bien » que ses compagnons, s'enfuit devant la même per- » sécution. Voyez-les s'établir dans le Maryland, et » quelles preuves ils donnent de l'esprit persécuteur » du *papisme :* ils ouvrent un asile, donnent protec- » tion, accordent les mêmes privilèges civils aux » chrétiens de toute secte et dénomination. Un spec- » tacle bien extraordinaire, dit le docteur Morse dans » sa Géographie, fut donné en ce temps-là (année » 1656) sur les terres colonisées : on vit les congré- » gationalistes ne pouvant pas tolérer dans le Massa- » chussets les épiscopaux et toutes les autres sectes, » les épiscopaux leur rendant la pareille dans la Vir- » ginie, et les catholiques romains seuls tolérant et » protégeant tout le monde. La Virginie faisait des » lois sévères contre les puritains et défendait toute » prédication à leurs ministres, et ils étaient réduits » à émigrer dans le Maryland parmi les catholiques. » Telles sont mes preuves, Monsieur; jugez vous- » même si nous sommes animés d'un esprit perse- » cuteur, et donnez-moi votre décision, je consens à » en passer par là ».

Il était difficile, sans doute, de réfuter plus victo-

rieusement le reproche d'intolérance et de persécution : toutefois cette réfutation pouvait avoir quelque chose de pénible pour celui auquel elle s'adressait; en inculpant ses ancêtres, on semblait l'inculper lui-même; et il est touchant de voir comment M. de Cheverus adoucit et corrige ce que la nécessité de se justifier l'avait forcé de dire : « Je sais, Monsieur, ajou-» te-t-il en finissant, que les enfants n'ont pas hérité » de l'esprit de persécution de leurs pères : notre » église en cette ville est un monument permanent » de leurs dispositions bienveillantes et amicales, et » la personne qui vous écrit est fière de cette amitié, » reconnaissante des attentions délicates de plusieurs » d'entre eux. Nous, catholiques romains, nous » avons une affection sincère pour ce pays et ses ha-» bitants; et, loin de haïr nos frères pour leurs opi-» nions religieuses, nous ne souhaitons que de trou-» ver l'occasion de leur rendre tous les services qui » sont en notre pouvoir ».

De tant de discours, de conférences et d'écrits, l'évêque de Boston recueillit des fruits consolants : plusieurs protestants ne se bornèrent pas à voir la lumière de la vérité qu'il présentait si claire à leurs yeux; ils eurent la générosité de la suivre, et embrassèrent la religion catholique. C'est ce que nous atteste M. Snow lui-même dans son *Histoire de Bos-*

ton (1) : « Sous l'évêque Cheverus, nous dit-il, » l'Église catholique de cette ville crut en nombre et » en considération : des citoyens nés à Boston et des » étrangers établis parmi nous s'y agrégèrent, et lui » firent honneur par leurs vertus ». Les ministres de diverses sectes, témoins de ces conversions, tentèrent peu d'user de représailles et d'accroître leur Église en provoquant la défection de quelques catholiques, parce qu'autant il nous est démontré que le protestant ne se fait catholique que pour devenir meilleur, autant ils avaient observé que le catholique ne se fait point protestant pour être plus vertueux, et qu'il devient même, en général, la honte de la secte qui le reçoit : « C'est, disait un vieux ministre » en présence de M. de Cheverus, c'est le Pape qui » sarcle son jardin et nous jette ses mauvaises her- » bes ». Ainsi, l'évêque de Boston vit sans grande contradiction son troupeau se conserver intact, et s'accroître chaque jour de plus en plus.

Entre toutes les conversions qui consolèrent son zèle, il y en eut deux surtout qui donnèrent plus de joie à son cœur : ce fut celle de deux ministres protestants, MM. Barber père et fils : le père, ministre en fonction ; le fils, ministre sans exercice, se bornant à être principal de collége. Leur retour ne fut

(1) Page 340.

pas seulement un passage à la religion catholique, ce fut une profession solennelle de tout ce qu'elle conseille de plus parfait : le père ayant reçu les Ordres mineurs et la permission de prêcher, ne voulut point avancer plus loin dans l'état ecclésiastique dont il s'estimait indigne, et s'établit à Claremont, où il est resté jusqu'à sa mort. Le fils, plus fervent encore, désirait tout abandonner pour suivre Jésus-Christ dans les voies de la perfection religieuse ; mais il était enchaîné au monde par les liens de son mariage. Il adressa ses vœux aux ciel, il pria avec ferveur; Dieu l'exauça et toucha le cœur de sa femme qui conçut de son côté un dessein semblable : ils s'en ouvrirent l'un à l'autre, et la femme étant entrée dans un monastère de la Visitation, le fervent converti, libre alors de ses engagements, bénissant Dieu qui avait brisé ses chaînes, entra dans la compagnie de Jésus, où il devint un prêtre édifiant et zélé, et est encore maintenant professeur au collége de Georgetown. L'évêque de Boston fut curieux d'apprendre d'hommes aussi dignes de foi, si, pendant les longues années qu'ils avaient vécu dans la religion protestante, ils n'avaient pas eu quelques doutes sur sa fausseté, s'ils seraient morts tranquilles dans cette religion, et il en reçut cette réponse bien digne de remarque, que, jusqu'au jour où il les avait éclairés et instruits, leur bonne foi avait toujours été si parfaite, qu'ils

ne songeaient pas même à douter, et que par lui seul la vérité leur avait apparu pour la première fois. Cet exemple et plusieurs autres consolèrent l'âme de M. de Cheverus, en lui donnant lieu de penser que plusieurs protestants pouvaient être dans cette bonne foi ou ignorance invincible qui excuse l'erreur devant Dieu (1). Il en conclut aussi qu'il fallait être très-indulgent pour ceux qui se trompent, et très-réservé à les condamner : « Dieu seul, disait-il, voit le fond des cœurs ; lui seul est juge de la bonne foi, et nous devons lui laisser ce secret.

Aux sollicitudes que se donnait l'évêque de Boston pour l'accroissement et la sanctification de son troupeau, se joignaient les sollicitudes de la charité pour

(1) Cette bonne foi ou ignorance invincible, n'excuse devant Dieu que l'homme qui, plaçant dans son estime la religion au-dessus de tout, désire sincèrement connaître la vérité est disposé à tout lui sacrifier dès qu'elle lui sera connue, demande à Dieu cette connaissance par des prières ferventes, et fait de son côté ce qui dépend de lui pour bien s'instruire de la religion. M. Frayssinous, dans celle de ses conférences qui a pour titre : *Maximes de l'Église sur le salut des hommes*, enseigne avec tous les théologiens catholiques, que le schismatique ou l'hérétique qui est dans ces dispositions, et qui a d'ailleurs la foi des mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, pourra être sauvé, comme appartenant non pas au corps, mais à l'âme de cette Église hors de laquelle il n'y a point de salut.

venir au secours des Français malheureux, que les désastres de nos colonies faisaient errer de pays en pays, cherchant un asile avec les moyens de vivre, et qui affluaient de toutes parts à Boston et aux environs. Dès avant son arrivée en Amérique, plusieurs s'étaient déjà réfugiés dans cette ville ou ses alentours, et depuis, plusieurs avaient continué d'y venir, attirés peut-être par la réputation de sa charité. M. de Cheverus voyant en eux des hommes dans le besoin, des chrétiens et des Français malheureux, les accueillit avec tout l'empressement que ces titres à sa charité pouvaient lui inspirer. Il les secourut, d'abord de tout ce qu'il avait, car il commençait toujours par se dépouiller lui-même; puis, de toutes les aumônes qu'il put recueillir : car lui, qui ne demanda jamais rien pour ses propres besoins, ne craignait pas de demander pour ceux des autres ; et en distribuant ses largesses, sa délicatesse sut encore doubler le bienfait par la manière de le répandre. Comme ces réfugiés étaient presque tous des hommes d'une condition honorable, pour qui demander eût été une humiliation, pour qui même recevoir était une peine, M. de Cheverus mit tant de tact et de discrétion dans la manière de donner, que l'amour-propre, loin d'avoir à souffrir, pouvait jouir au contraire des égards et des témoignages d'honneur qu'il leur prodiguait ; il s'étudiait à adoucir, autant qu'il

était en lui, leur triste position, à leur faire oublier, s'il eût été possible, qu'ils étaient malheureux; et souvent il les visitait pour leur prouver son estime et son intérêt, mais surtout pour s'assurer si rien ne leur manquait. Ces visites rendues au malheur n'étaient pas sans consolation : outre la jouissance que goûte un bon cœur à soulager l'infortune, il avait le bonheur d'y rencontrer quelquefois de hautes vertus. Entrant un jour dans une maison qui avait échappé jusqu'alors à sa vigilante charité, il trouva la famille dans une extrême disette de toutes choses : affligé de ce spectacle, il s'accuse de leurs souffrances; il demande pardon : « Vous avez dû passer, leur dit-il, » des jours bien tristes ?—Non, Monseigneur, répond » le père de famille, vieillard vénérable, digne du » temps des patriarches par sa foi et sa piété; il est » vrai, nous étions dans l'indigence, mais nous n'é- » tions ni tristes ni malheureux; nous avions mis notre » confiance dans le Dieu qui n'abandonne jamais » ceux qui espèrent en lui; et nous savions que sa » providence viendrait à notre aide ». Des paroles si pleines de foi, dites avec la paix et le calme de la vertu, touchèrent si vivement l'âme de M. de Cheverus, que dans la suite de sa vie il ne rappelait jamais ce trait sans attendrissement, disant que c'était l'image du juste la plus parfaite qu'il eût vue sur la terre. Mais si, parmi ces victimes du malheur, il

rencontrait des âmes d'une haute vertu, il y trouvait aussi des chrétiens infidèles, oublieux de leur salut, insouciants de leurs destinées éternelles : alors à l'aumône temporelle il joignait l'aumône spirituelle, tâchant de rappeler ces cœurs égarés à la pratique de leurs devoirs religieux. Pour y réussir, il commençait par rendre en sa personne la vertu parfaitement aimable, gagnait le cœur à force de bontés, ménageait l'à-propos pour le temps et la manière; de sorte que ce qu'il leur disait semblait un avis d'ami, plutôt que la leçon gênante et importune d'un maître ou d'un censeur; et les insinuations de son zèle étaient si douces si tendres, si aimables, qu'il n'y avait presque pas moyen d'y résister. Il se trouva parmi ces réfugiés un homme d'un caractère si violent, d'une humeur si colère et si terrible, que tout le monde en redoutait les accès; et déjà plusieurs, qui avaient eu des querelles avec lui, étaient devenus ses victimes : c'était du reste, un homme à sentiments élevés, une âme forte dont les passions ne demandaient qu'une main amie pour les diriger et pour les contenir. M. de Cheverus, dont le coup-d'œil juste savait connaître les hommes, eut bientôt discerné ce mélange de bien et de mal, et la trempe d'âme de cet homme si terrible. Il s'attacha donc par des procédés honnêtes à gagner son affection; celui-ci, par sentiment d'honneur et de délicatesse, se pique de retour, et bientôt

une étroite liaison se forme entre eux; ce sont deux amis. L'évêque de Boston, maître de son cœur, le dirige, le gouverne, le modère, et bientôt on voit paraître un nouvel homme, un homme doux, un chrétien fervent. En devenant l'ami de M. de Cheverus, il sembla avoir pris une autre âme, un autre caractère, une autre vie : aussi, depuis ce moment, ne l'appela-t-il plus que du nom de père, et jamais fils n'eut pour l'auteur de ses jours plus de tendresse et plus de dévouement.

Quelque immenses que fussent les occupations de M. de Cheverus dans son diocèse, il savait encore se prêter à tous les besoins des diocèses étrangers. New-Yorck, quoique érigé en évêché, n'avait pas encore d'évêque, par suite de la mort du titulaire, enlevé à la vie avant d'avoir pu prendre possession de son siége, et c'était l'évêque de Boston qui le remplaçait. Toutes les fois que les Jésuites qui dirigeaient cette église croyaient utile au bien de la religion de l'y appeler, il s'y rendait aussitôt, sans que ni la distance des lieux, ni aucune autre considération pût jamais l'arrêter. Entre les diverses cérémonies qu'il y vint remplir, une des plus solennelles fut la consécration de la cathédrale, grande et belle église, de style gothique, longue de cent vingt pieds sur une largeur de quatre-vingts. Le jour de l'Ascension, il la consacra sous l'invocation de saint Patrice, en présence

de tous les principaux habitants de la ville et d'une multitude immense : l'église était remplie autant qu'elle pouvait l'être, et un grand nombre ne purent entrer. C'était un vrai jour de triomphe pour la religion au milieu de cette grande cité protestante, et M. de Cheverus le célébra, dit le journal de New-Yorck, *avec son éloquence spirituelle accoutumée et un à-propos merveilleux*, dans le sermon qu'il prononça après l'évangile, sur ces paroles du psaume : Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison; *Domine, dilexi decorem domûs tuæ.*

Le zèle de l'évêque de Boston ne se bornait pas aux diverses contrées des États-Unis, il embrassait toute la terre, il compatissait aux maux de toute l'Église : nous en trouvons un témoignage touchant dans une lettre qu'il adressa, peu d'années après son sacre, aux archevêques et évêques d'Irlande. Ces vénérables prélats, affligés et inquiets des persécutions que Buonaparte suscitait alors à l'Église, surtout dans la personne de son chef, l'illustre Pie VII, qu'il avait enlevé de Rome et depouillé de ses États, avaient écrit à un grand nombre d'évêques catholiques pour s'entendre avec eux sur la marche à tenir dans des temps si critiques. M. de Cheverus ayant reçu cette ettre, leur fit, sans doute de concert avec les autres évêques des États-Unis, une réponse où respire le zèle le plus touchant pour l'Église et pour son chef

auguste : « Nous tenons au souverain Pontife, leur » dit-il, comme les membres tiennent à la tête ; et » si tous les membres, selon la doctrine de saint » Paul, compatissent à toutes les douleurs du moin- » dre d'entre eux, combien plus les souffrances du » chef même qui les gouverne doivent-elles produire » dans tous les membres une sensation douloureuse? » Nous pleurons avec vous, vénérables frères, et » nous nous indignons dans le Seigneur ; avec vous » nous déclarons exécrable l'attentat qui chasse un » vieillard de la maison de ses pères, persécute et » afflige un évêque sans reproche, dépouille de son » patrimoine l'Église mère et maîtresse, abreuve » d'outrages un pontife qui n'a fait que du bien. » Nous déclarons en même temps devant Dieu, que » nous recevrons avec un humble respect les avis de » notre très-saint Père, quoique détenu en captivité, » et que ses desirs comme ses ordres nous trouve- » ront toujours dociles. Toutefois, nous ne nous re- » garderons comme liés par les lettres qu'on nous » donnera comme venant de lui, qu'autant qu'il » nous sera bien constaté qu'il les a faites en pleine » et parfaite liberté ; et s'il vient à mourir, ce dont » Dieu nous préserve au milieu de si grands périls » de l'Église, nous ne reconnaîtrons point celui que » la violence et la terreur auraient mis à sa place sur » la chaire de saint Pierre ; nous ne nous soumet-

» trons qu'à celui que la plus grande partie des évê-
» ques de l'univers et presque tout le peuple catholi-
» que aura reconnu pour incontestable successeur
» de saint Pierre (1) ».

La dernière partie de cette lettre, en nous révélant le dévouement éclairé et prudent de l'évêque de Boston pour le Saint-Siége, nous apprend en même

---

(1) Summo Pontifici velut membra capiti, adhæremus et subjicimur : cùm autem, ut ex S. Paulo habemus, si patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra, quantò magis capitis ipsius acerbos dolores amarissimum sui sensum in omnibus membris excitari oportet! Vobiscum, venerabiles fratres, lugemus et apud Dominum indignamur; vobiscum infandum illud pronunciamus, quod senex domo patriâ exturbetur, episcopus insons affligatur, Ecclesia magistra patrimonio exuatur, et benè meritus pontifex contumeliis exagitetur.... Interìm coram Domino profitemur nos sanctissimi Patris, etsi in captivitate detenti, monita humiliter audituros, ejusque votis et mandatis promptè obtemperaturos; nunquam tamen litteris tanquàm ab eo emanantibus constrictos nos esse censebimus, nisi priùs sublata fuerit omnis vel minima suspicionis umbra quòd plenâ perfectâque libertate non sit gavisus. Si autem è vivis excedat, (quod in tantis Ecclesiæ periculis Deus avertat) et per vim terroremque in Petri cathedram ascendere quispiam attentaverit, ita animo comparati sumus, et populo sollicitudini nostro commisso persuadere conabimur, neminem pro vero et indubitato S. Petri successore agnoscendum, nisi quem longè major pars episcoporum totius orbis et ferè omnis populus catholicus pro tali agnoverint.

temps tout ce que le despotisme de Buonaparte faisait craindre alors au monde catholique. Heureusement la Providence, qui calme d'un mot les tempêtes et marque aux flots déchaînés le grain de sable où doit venir expirer leur fureur, sut aussi arrêter à temps l'ambitieux empereur et briser sa puissance. Bientôt l'Europe entière s'ébranla pour renverser le colosse qui voulait la fouler sous ses pieds, toutes les armées du Nord fondirent sur la France. Buonaparte tomba, les souverains et les peuples furent affranchis; et le chef de l'Église, depuis si longtemps captif, put retourner dans la ville éternelle et continuer d'y exercer sur toute la terre son pacifique et salutaire empire. Un évènement si heureux pour la paix du monde fut salué avec enthousiasme par les habitants de Boston, et une fête publique fut indiquée pour le célébrer; mais personne ne le vit avec plus de joie, ne le célébra avec plus de bonheur que M. de Cheverus : sa joie fut égale aux douleurs que lui avait causées l'oppression de l'Église et de son chef. Aussi il fit dans son église une fête solennelle d'actions de grâces, chanta un *Te Deum* avec toute la pompe qui lui fut possible, et prononça un discours où il se surpassa lui-même. Jamais, disent les journaux de Boston, on ne l'avait vu si éloquent, si pathétique; et il est impossible de dire avec quels transports et quels accents de triomphe il célébra la liberté du monde affranchi,

la liberté de l'Église délivrée de celui qui voulait l'asservir, la cessation du fléau de la guerre qui depuis tant d'années moissonnait les générations, le retour de la paix sur la terre et des Bourbons sur le trône, toutes les nations qui allaient redevenir amies, la charité universelle qui allait tout unir; et, ajoute un journal de Boston (1), « ces effusions de joie, qu'il » exprimait en chaire avec tant d'éloquence, étaient » sans effort. On sentait qu'il ne faisait que s'aban» donner avec délices aux transports d'un cœur qui » était tout rempli de l'amour des hommes, qui souf» frait ou jouissait avec ceux qui étaient loin comme » avec ceux qui étaient près ». Le soir il y eut illumination dans toute la ville; mais l'évêque de Boston surpassa toute la magnificence des illuminations publiques et particulières, par l'illumination de sa cathédrale et surtout de la croix qui la dominait. Il voyait dans cette fête le triomphe de la religion et de l'Église, la gloire du Siége apostolique, et il voulut prouver toute la joie que doivent inspirer à un cœur catholique des intérêts si chers.

Quelque temps après cet évènement, l'Église des États-Unis fit une perte immense par la mort de son métropolitain, M. Carroll, archevêque de Baltimore; et cette perte fut d'autant plus grande et mieux sen-

(1) *Boston Monthly Magazine.*

tie, qu'il laissait pour successeur un vieillard infirme, dépourvu de toutes les forces physiques nécessaires à sa place, et qui se considérait déjà lui-même comme sur le bord de la tombe ; c'était M. Neale, auparavant coadjuteur. Ce vénérable vieillard, sentant vivement l'embarras de sa position, demanda au Saint-Siége de lui associer comme coadjuteur l'évêque de Boston, présentant ce prélat comme le plus capable de l'aider tant qu'il vivrait dans le gouvernement du diocèse, et de lui succéder après sa mort sur le premier siége des États-Unis. Le souverain Pontife se montra favorable à ce projet, mais voulut savoir auparavant comment remplacer M. de Cheverus à Boston. Sur cette réponse, M. Neale pria avec instance l'évêque de Boston de venir le trouver au plus tôt, afin de conférer ensemble sur des affaires de la plus haute importance pour le bien des églises d'Amérique. M. de Cheverus étant venu, et ayant pris communication des lettres de Rome qui consentaient à lui donner la coadjutorerie de Baltimore, fut aussi surpris qu'affligé. Il réclama de toutes ses forces, et représenta à l'archevêque que l'arracher de Boston ce serait sacrifier cette église naissante ; que M. Matignon était le seul prêtre qui connût le diocèse et en fût connu ; mais qu'accablé d'années et plus encore d'infirmités, on ne pouvait penser à le charger de l'épiscopat. M. Neale n'eut pas de peine à compren-

dre ces raisons; mais en consentant à ce que M. de Cheverus demeurât à Boston, où sa présence était si nécessaire, il lui proposa un autre arrangement à soumettre au Saint-Siége, et qui se réduisait à deux points, savoir : 1° qu'il pourrait de temps en temps le faire venir auprès de lui, afin de trouver dans ses conseils, dans son amitié et dans le secours de son ministère, l'aide, le soutien et les consolations dont il avait besoin; 2° qu'à la mort de l'archevêque de Baltimore, il viendrait sans retard le remplacer, afin que le diocèse le plus important des États-Unis par la dignité du siége comme par le nombre des prêtres et des fidèles, ne restât jamais sans évêque. M. de Cheverus répondit qu'il obéirait en tout au Saint-Siége, mais qu'il voyait dans cette nouvelle mesure de graves inconvénients, et il fit tout son possible pour engager l'archevêque à se choisir un coadjuteur qui demeurât constamment auprès de lui : il lui indiqua plusieurs pères Jésuites; il lui proposa M. Maréchal, prêtre de Saint-Sulpice, dont déjà il avait été question pour le siége de Philadelphie, lui assurant qu'ils convenaient beaucoup mieux que lui. Les Jésuites réclamèrent, M. Maréchal fit opposition, et au milieu de ces discussions engagées et soutenues par la modestie, M. de Cheverus s'empressa d'écrire au Saint-Siége pour détourner le coup qui le menaçait. « L'église de Boston, écrivit-il (1), est devenue pour

(1) Sponsa facta est mihi dilecta ecclesia Bostoniensis, nec-

» moi une épouse bien-aimée, et je n'ai jamais eu la » pensée de l'abandonner... C'est la persuasion uni- » verselle, et c'est aussi la mienne, que la religion » catholique souffrirait un grave préjudice de mon » déplacement et de la venue d'un nouvel évêque qui » ne connaîtrait pas les esprits et ne serait pas connu. » Le diocèse de Baltimore a des prêtres bien plus di- » gnes que moi (je le dis du fond de mon âme et de- » vant Dieu), surtout parmi les pères Jésuites, dont » les excellentes qualités, la piété, le zèle, les travaux » infatigables sont au-dessus de tout éloge... Le » séminaire de Baltimore offre également des hommes » vraiment apostoliques; et déjà deux d'entr'eux, » choisis pour l'épiscopat, font la joie et la gloire de » l'Église des États-Unis... Je supplie donc avec

---

illud unquam in mente habui ut illam desererem.. Omnibus persuasum est, nec ego dissentire possum, catholicam religionem multum detrimenti capturam esse, si ab hac recesserit ille quem cognoscunt et à quo cognoscuntur, et episcopus illis ignotus, meritis licet major, in meum locum succedat. Inter sacerdotes diœcesis Baltimorensis plurimos meipso valde digniores ex animo et coram Deo arbitror, præsertim inter patres S. J. quorum eximiæ dotes, pietas in Deum, zelus et labores indefessi numquam satis commendari possunt... Verè apostolicos habemus quoque in seminario Baltimorensi sacerdotes S. Sulpitii; ex eorum soladitio assumptis duobus episcopis gaudet jam et gloriatur fœderatæ Americæ Ecclesia. Ut alius dignior eligatur, enixè precor.

» instance qu'on choisisse un plus digne pour la coad-
» jutorerie de Baltimore.

Après avoir écrit et envoyé cette lettre dont nous ne rapportons que quelques fragments, M. de Cheverus quitta l'archevêque en le conjurant de ne plus penser à lui, et revint à Boston, mais triste et inquiet. M. Neale, après bien des réflexions, se décida en faveur de M. Maréchal, et demanda pour lui la coadjutorerie de Baltimore. Dès que l'évêque de Boston en fut informé, il écrivit une seconde fois à Rome pour exprimer son contentement, et demander la grâce de n'être jamais séparé de sa chère église de Boston : « Je souffrais, disait-il dans sa lettre, et mon cœur » était sans cesse agité par la crainte que l'obéissance » que je dois à Sa Sainteté, et qu'elle trouvera tou-» jours en moi, ne me forçât d'abandonner mon trou-» peau bien-aimé. Mais à la crainte et à l'anxiété ont » succédé la paix et le bonheur, depuis que j'ai ap-» pris la nomination de M. Maréchal à la coadjutore-» rie de Baltimore. Maintenant, je prie, je supplie, » je conjure avec instance que jamais on ne me trans-» fère à un autre siége ; qu'il me soit permis de con-» sacrer tous mes soins à mon bien petit, mais bien » cher troupeau, de sacrifier pour lui tout ce que » j'ai, et de me sacrifier moi-même... Je me réjouis » de voir M. Maréchal remplir les fonctions épiscopa-» les là où lui et ses confrères, les prêtres de Saint-

» Sulpice, ont été les maîtres et les modèles du » clergé, et se sont concilié la vénération univer- » selle (1) ».

Libre de toute inquiétude, ne vivant plus que pour sa chère église de Boston, M. de Cheverus continuait en paix ses utiles et importants travaux, lorsqu'il apprit que deux pères Jésuites partaient prochainement pour Rome, où les envoyait l'archevêque de Baltimore pour quelques affaires de son diocèse. Il leur fit aussitôt passer une lettre pour le souverain Pontife, dans laquelle on voit combien son cœur se complaisait à faire leur éloge et à dire la tendre amitié qui l'unissait à eux. « J'apprends, dit-il. dans » cette lettre, que le vénérable père Grassy part pro- » chainement pour Rome; il vous exposera de vive » voix l'état de nos églises, sa bouche pure vous fera

(1) Continuus cordi meo dolor erat, ne dilectum gregem relinquere me cogeret obedientia quam debeo, semperque præstare intendo Sanctitati Suæ; sed pax et lætitia timoris et anxietatis locum occupaverunt, ex quo didici rev. et certè digniorem Marechal coadjutorem Baltimorensem à Sanctitate Suâ fuisse constitutum. Precor nunc, imò supplex et enixè rogo, ut nunquam ad aliam sedem transferar. Liceat parvo quidem, sed dilecto gregi invigilare, et pro eo impendere et superimpendi... Gaudeo quod ibi præsulis vice fungatur rev. Marechal, ubi ipse et ejus socii, S. Sulpitii sacerdotes, cleri norma et institutores fuerunt, et omnium venerationem sibi conciliarûnt.

» connaître la vérité telle qu'elle est. J'ai la vénéra-
» tion la plus profonde pour ce bien-aimé père de la
» bien-aimée société ; et ce sentiment m'est com-
» mun avec les autres évêques et tous les ecclésiasti-
» ques qui aiment la piété. Il a pour compagnon de
» voyage le cher père F. de la même compagnie, que
» j'ai le bonheur de compter parmi mes amis les plus
» intimes... Nous formons des vœux pour que ces
» deux pères reviennent au plus tôt à nous, accom-
» pagnés de nouveaux ouvriers de leur société. Car
» ici la moisson est abondante, les ouvriers en petit
» nombre, et il nous faut des hommes comme ceux
» que fournit la compagnie de Jésus : ce sont là vrai-
» ment des ministres qui font honneur à l'Église, et
» dispensent comme il faut la parole de vérité (1) ».

Autant l'évêque de Boston aimait les Jésuites, au-

(1) Audio ven. P. Grassy S. J. Romam citò transmeaturum. Ipse vivâ voce quæ ad ecclesias nostras spectant negotia explanabit : ex ipsius puro ore genuinam audies veritatem. Unà cum aliis episcopis, cæterisque quibus pietas cordi est ecclesiasticis viris, dilectum dilectæ societatis patrem maximâ prosequor veneratione. Ipsi comes adjungitur dilectus P. F. ejusdem societatis quem inter mihi amicissimos numerare gaudeo... Citò redeant ad nos, precamur, hi duo patres, novorum sociorum coronâ stipati. Messis multa in his locis, operarii pauci, et talibus indigemus operariis quales suppeditat societas Jesu. Hi nempè sunt operarii inconfusibiles, rectè tractantes verbum veritatis.

tant il avait d'affection pour les prêtres de Saint-Sulpice : il était lié avec tous les directeurs du séminaire de Baltimore, mais surtout avec le supérieur M. Nagot, qu'il vénérait comme un saint et aimait comme un père. Dans la suite de sa vie, il avait plaisir à raconter comment ce vénérable supérieur, voulant se démettre de sa place pour ne plus s'occuper que de son salut, le pria de traiter lui-même cette affaire avec l'archevêque de Baltimore, et de venir installer son successeur : M. de Cheverus fit l'un et l'autre, et fut aussi touché qu'édifié de l'humilité du bon vieillard, qui aussitôt que son confrère eut été proclamé supérieur, alla se jeter à ses genoux pour lui promettre obéissance et demander sa bénédiction. Il correspondait avec les Sulpiciens de Montréal dans le Canada; et quelque grande que fût la distance, il fit plusieurs fois le voyage, tantôt pour prendre conseil auprès d'eux dans les cas difficiles, tantôt pour les obliger eux-mêmes et leur rendre les services qu'ils réclamaient de sa charité. Il enviait le bonheur de les posséder pour lui former des prêtres dans son diocèse qui en était dépourvu. Ne pouvant les avoir, manquant de toutes les ressources personnelles et pécuniaires, pour établir, selon le vœu du Concile de Trente, un séminaire où se formât un clergé qui pût le seconder, il fit choix de quelques jeunes gens vertueux et intelligents qui lui semblaient propres à

l'état ecclésiastique, les prit avec lui dans sa maison, leur donna des leçons, et, s'en faisant accompagner dans toutes les fonctions de son ministère, il leur enseignait la pratique en même temps que la théorie. Il les formait au chant, aux cérémonies, à la prédication; et ainsi, pendant qu'il avait la consolation de préparer pour l'avenir de bons prêtres à l'Église, il trouvait dès lors le précieux avantage de donner aux exercices de la religion plus de pompe et de majesté. Rien de plus aimable que ce séminaire de la maison épiscopale; tout s'y faisait par règle, mais en même temps par amour. On craignait de déplaire, parce qu'on aimait; on allait au-devant de tous les désirs, parce qu'on était heureux de faire quelque chose d'agréable pour un maître si bon; et cet attachement ne passa point avec le temps de l'éducation cléricale : plus de dix ans après, de jeunes ecclésiastiques (1) firent le voyage de Boston à Bordeaux uniquement pour revoir leur ancien maître, jouir du bonheur de sa compagnie; et quand le devoir les força de s'en séparer pour retourner à leur poste, ce furent des cris de douleur, des déchirements et des larmes comme s'ils eussent perdu un père ou une mère.

(1) Nous pouvons nommer ici M. Taylor et M. Byrn. Le premier est mort à Paris en s'en retournant; le second est curé de Charlestown près Boston, et nous a fourni plusieurs renseignements précieux.

En même temps que l'évêque de Boston se formait des collaborateurs pour son ministère, il donnait ses soins à une entreprise de la plus grande importance. Jusqu'alors il n'avait pas dans son diocèse un seul établissement catholique pour l'éducation des jeunes personnes; de sorte que leurs parents étaient réduits ou à les élever eux-mêmes, ce qui était impossible à à un grand nombre, ou à les envoyer dans des maisons d'éducation protestantes, où elles étaient imbues, dès l'enfance, d'erreurs et de préjugés contre l'Église catholique. Il était urgent d'apporter remède à un si grand mal, et d'ouvrir une source pure où elles pussent puiser à la fois les saines doctrines et les connaissances nécessaires à leur condition. D'un autre côté, une pareille entreprise présentait les plus graves difficultés : c'était une œuvre de dévouement, qui offrait peu à espérer pour la vie présente, et il n'y avait qu'une communauté religieuse qui pût s'en charger et offrir les garanties suffisantes de stabilité. Mais comment faire venir des religieuses de si loin, et puis qu'en dira-t-on à Boston? Un pays aussi imbu de préjugés contre les vœux monastiques souffrira-t-il la fondation d'un cloître? Enfin, où trouver une maison et les ressources pour faire vivre la nouvelle communauté? Toutes ces difficultés n'arrêtèrent pas l'évêque de Boston, et sa prudence sut aplanir tous les obstacles. Bientôt des dames Ursulines, animées

de ce dévouement que la religion inspire, répondirent à l'appel qui leur fut fait, et vinrent d'Irlande en Canada, toutes prêtes à se rendre de là à Boston au premier signal de sa volonté. Mais en homme sage qui ne précipite rien, il employa deux ans encore à mûrir, à méditer et préparer les moyens de réussir. En 1819 il acheta, avec des fonds ménagés à ce dessein par M. Matignon, une maison contiguë à l'église, la disposa pour une communauté, créa des fonds pour l'entretien des religieuses; et l'année suivante, quand tout fut prêt, il alla lui-même les chercher au Canada et les établit à Boston. Dès le lendemain de leur arrivée, les journaux retentirent de cette nouvelle, montrant des dispositions non pas tout-à-fait hostiles, leur respect pour l'évêque qui les avait fait venir ne le permettait pas, mais au moins peu bienveillantes. M. de Cheverus répliqua lui-même le lendemain dans les feuilles publiques, et montra que la réunion de douze personnes qui avaient plaisir à vivre ensemble dans une même maison sans vouloir en sortir, était l'acte le plus innocent du monde aux yeux de la loi, et que vouloir y mettre obstacle ce serait violer la liberté individuelle. Depuis ce jour, pas une voix improbatrice ne se fit entendre, et les Ursulines vécurent en paix à Boston. Pendant quelque temps elles n'eurent guère plus de deux ou trois pensionnaires; les préjugés nuisaient à la con-

fiance. Mais quand enfin le bon sens public eut fini par apprécier ces dignes institutrices de la jeunesse, on leur confia un grand nombre de pensionnaires, et les protestants eux-mêmes, satisfaits de la bonne éducation qu'y recevaient les jeunes personnes, désirèrent y placer leurs enfants.

L'influence de M. de Cheverus était si grande, que dès qu'on savait qu'il approuvait quelque chose, personne n'osait contester. Des Trappistes chassés de leur pays par la révolution, et instruits de son crédit par la renommée, vinrent le trouver pour tâcher de rétablir dans son diocèse leur communauté dispersée. Il les accueillit avec sa bonté accoutumée, les logea dans sa maison et les fit manger à sa table, leur offrant, avec une hospitalité aussi aimable que généreuse, pour tout le temps qu'ils voudraient, tous ses services et toute sa protection pour faire réussir leur établissement dans le pays; mais il y mit la condition qu'ils dérogeraient à leurs règles, incompatibles, selon lui, en plusieurs points avec la rigueur extrême du climat (1). Ces bons religieux ne voulurent point y consentir, et passèrent dans un autre pays.

Cependant M. de Cheverus, malgré la considéra-

(1) Le prélat pensait que l'office de la nuit surtout ne pouvait avoir lieu dans un pays où le froid est si rigoureux.

tion universelle dont il était entouré, et les succès consolants obtenus jusqu'alors, coulait des jours tristes et des heures de douleur. Depuis quelque temps il voyait son digne et excellent ami, l'abbé Matignon, décliner sensiblement et tendre vers la tombe : la crainte de perdre cet homme vénérable, qu'il honorait comme son guide et chérissait comme son père, était une peine qui allait croissant chaque jour avec la maladie, et dont ceux-là seulement peuvent comprendre la grandeur, qui ont connu M. de Cheverus et apprécié tout ce qu'il y avait dans son âme de tendre, d'aimant et de sensible. Le 19 Septembre 1818, jour marqué pour lui dans les desseins de Dieu comme le jour des grandes douleurs, les indices de la mort se déclarèrent; il eut le courage d'administrer les derniers sacrements à son ami, de l'assister dans son agonie et de lui fermer les yeux. Dans une circonstance si critique, au milieu des déchirements de son cœur, sa force d'âme ne l'abandonna pas. Bien différent de ces amis, qui, n'écoutant que le sentiment de la douleur et non les inspirations de la foi, fuient les funérailles de celui qu'ils aiment, il voulut présider lui-même aux pompes funèbres et rendre les derniers devoirs à son digne ami; mais il voulut le faire avec une solennité inouïe dans une ville protestante. Le corps fut porté processionnellement dans la ville au milieu des chants de la douleur,

et lui-même suivait le convoi, la mitre en tête, entouré de tous les catholiques en pleurs. Les habitants de Boston respectèrent la cérémonie funèbre, quelque inusitée qu'elle fût dans leurs murs, honorèrent par leur silence et leur bonne tenue la douleur de M. de Cheverus et la mémoire de son ami (1); le plus grand ordre régna dans toute la procession, et on eût dit que ce jour-là tout Boston était catholique. Le lendemain, tous les journaux de la ville, loin de trouver à redire à cette cérémonie, adressèrent des remercîments à l'évêque d'avoir si bien auguré du bon esprit des habitants de Boston, et su apprécier tous les sentiments de la vénération qu'ils portaient eux-mêmes à son digne ami. Il est difficile de dire combien M. de Cheverus fut sensible à une conduite si honorable; ce trait lui demeura gravé dans

(1) Voici en particulier l'article de la *Gazette du Commerce* de Boston, 24 Septembre 1818. « Les restes du vénérable doc» teur Matignon ont été inhumés lundi dernier avec les céré» monies solennelles et splendides de l'Église romaine. La » procession qui précédait et suivait le corps de ce savant, » pieux et vrai disciple de notre Dieu et Sauveur, était ex» traordinairement longue, et excitait l'intérêt public à un » plus haut degré que tout ce que nous avons pu voir en » semblables occasions. Peut-être peu de personnes sont des» cendues dans la tombe plus aimées pour leur piété, leur » force chrétienne et leur résignation, ou plus honorées pour » leur zèle et leur active charité ».

le cœur comme un des témoignages d'intérêt les plus touchants qu'il ait reçus des habitants de Boston.

Toutefois, depuis ce jour lugubre, il sembla ne plus connaître le bonheur; le souvenir de M. Matignon se présentait partout à lui, et renouvelait chaque jour sa douleur; il se trouvait seul et délaissé au milieu de tant de personnes qui le chérissaient; et sous le poids d'une si grande peine, il lui fallait faire face à d'immenses travaux. La mort de M. Matignon avait doublé ses occupations déjà si grandes, en faisant retomber sur lui tout le fardeau du ministère que portait ce digne prêtre : à ce surcroît de fatigue se joignait un asthme, dont depuis longtemps il bravait l'incommodité, mais qui fit alors des progrès alarmants. Cependant, il ne voulut rien relâcher de tout le travail qui se présentait; il vaquait à tout, et se multiplait pour suffire à tous les besoins. Il donna l'ordination du sacerdoce à deux de ses élèves pour le remplacer à Boston pendant ses courses apostoliques; et, comme dans les jours de sa meilleure santé, il alla visiter les sauvages de Penobscot et de Passamaquody, et leur bâtit même une église sur les rives de leur fleuve. Pendant les rigueurs de l'hiver et les chaleurs de l'été, on le voyait, comme autrefois, voler partout où il y avait du bien à faire, des malheureux à consoler, des malades à visiter. Tant de travaux eurent bientôt altéré notablement sa santé, et porté l'asthme qui le

fatiguait au point le plus inquiétant. Les médecins lui déclarèrent que le seul moyen de sauver sa vie était de passer sous un ciel plus doux, qu'autrement l'âpreté du climat de Boston le conduirait avant peu d'années au tombeau. Malgré cet avis des médecins, malgré le désir naturel de revoir sa patrie et sa famille, malgré tout ce que la mort de M. Matignon répandait de tristesse sur le séjour de Boston, M. de Cheverus ne voulut point quitter son poste. La foi l'y avait placé, la foi l'y retenait, et il était décidé à mourir au milieu de la nouvelle patrie qui l'avait adopté; il avait même marqué le lieu de sa sépulture à côté de son illustre ami, M. Matignon, s'attendant que Dieu l'appellerait bientôt à lui, et considérant avec calme son départ de cette vie.

Mais quelque chose de pire que la mort, pour une âme comme la sienne, lui survint : c'était un état maladif qui ne lui permettait plus de suffire à tous les besoins. Souffrant alors de tout ce que souffrait la mission qui lui était confiée, il pensa à céder sa place à un autre, qui, ayant une santé meilleure, pourrait rendre son ministère plus utile, et à se retirer au sein de sa famille pour y terminer une existence qu'il croyait toucher à sa fin. Il s'en ouvrit à quelques amis de France qui le pressèrent d'exécuter son dessein. Toutefois, comme il sentait la gravité de cette démarche, il ne précipita rien; et il y avait trois ans

qu'il laissait dormir au fond de son âme cette pensée, lorsqu'il reçut, au commencement de 1823, une lettre du prince de Croy, grand aumônier de France, qui lui annonçait sa nomination à l'évêché de Montauban. M. Hyde de Neuville, ambassadeur de France aux États-Unis, avait vu avec douleur dépérir la santé de l'évêque de Boston; et convaincu, d'après l'avis des médecins, qu'un climat plus doux la rétablirait, et conserverait à la religion un si digne prélat, il avait, à son retour à Paris, entretenu le Roi du rare mérite de M. de Cheverus, engageant ce prince à le rappeler et à le rendre au royaume auquel il appartenait déjà par sa naissance. Louis XVIII, entrant avec empressement dans les vues de son ambassadeur, nomma aussitôt l'évêque de Boston au siége de Montauban, et chargea le grand aumônier de lui notifier cette ordonnance. Sa lettre était des plus pressantes : « J'ai tous » les motifs de croire, lui disait le grand aumônier, » que la divine Providence a dicté ces dispositions » pour sa gloire et le bien de l'Église. Sa Majesté, » comptant sur votre empressement à répondre à la » haute confiance qu'elle a en votre piété, votre zèle » et votre dévouement à sa personne, verrait avec » satisfaction que votre départ pour le continent eût » lieu immédiatement ». Le prince de Croy le pressait lui-même avec instance de partir sans retard, lui ajoutant que le nonce de Sa Sainteté à Paris se char-

gerait de régulariser sa démission de l'évêché de Boston, et procéderait aux informations canoniques pour son nouveau siége. A la réception d'une lettre aussi inattendue, la surprise fut le premier sentiment de M. de Cheverus, mais bientôt elle fit place à d'autres sentiments, qui se combattirent au fond de son cœur et le jetèrent dans l'agitation la plus violente. La pensée de rentrer dans sa famille, qui lui avait tant souri d'abord, ne se présenta plus à lui sous une forme si douce, au moment de passer du projet à l'exécution : l'amour de la patrie, la volonté du Roi, la difficulté de continuer une mission si pénible, parlaient bien en faveur de la France; mais son troupeau chéri qu'il fallait abandonner, la religion à laquelle il sentait que, malgré ses infirmités, il pouvait encore être utile, ses prêtres désolés, qui, informés de la lettre reçue, voulaient le suivre en quelque lieu qu'il allât, son couvent d'Ursulines dont il allait compromettre l'existence, tant de larmes enfin qu'il allait faire couler, parlaient encore plus fortement à son cœur : ce combat intérieur fut si violent, que pendant plusieurs jours il ne put que pleurer et prier, sans être capable de prendre aucune résolution. Dans cet état pénible, il consulta l'archevêque de Baltimore et les Sulpiciens de Montréal, en particulier M. Roux, supérieur du séminaire, dans lequel il avait la plus entière confiance. Leur avis unanime

fut qu'il devait rester; c'en fut assez pour le déterminer, et il écrivit aussitôt au grand aumônier pour lui exprimer sa reconnaissance et les raisons de son refus; c'étaient les mêmes qu'il avait exposées autrefois au Saint-Siége pour empêcher sa translation à l'archevêché de Baltimore. « D'après ces raisons, » ajouta-t-il, monseigneur Maréchal fut alors nommé » à ma place, l'église de Baltimore y gagna; une » nouvelle nomination, que je vous supplie de faire, » procurera le même avantage à l'église de Montau- » ban. Si Sa Majesté, disait-il ensuite, me permet, » comme je l'en conjure, de rester ici plus longtemps, » cet établissement s'affermira; et mon troupeau et » tous les habitants de Boston béniront le nom du roi » de France. Ils voient tous les jours chez moi son » portrait à côté de celui de son frère martyr; et ils » veulent lui devoir la prolongation de mon séjour ici. » Ils savent que les rois de France ont toujours été » disposés à favoriser les missions, comme le dit si » bien le chapitre IX du quatrième livre du *Génie du* » *Christianisme* (1), que je leur ai traduit et lu en

(1) Presque toutes les missions françaises furent établies par Colbert et Louvois... Les pères Fontenay, Tachard, Gerbillon, etc., furent envoyés aux Indes par Louis XIV... C'est aux missionnaires que nous devons l'amour que les sauvages portent encore au nom français dans les forêts de l'Amérique. (*Génie du Christ., liv. IV, chap. I*, IV.e part.). C'était

» chaire. Oserais-je espérer que Sa Majesté me par-
» donnera de faire ce que je crois devant Dieu être
» mon devoir » ? Cette lettre et son contenu furent aussitôt portés à la connaissance des habitants de Boston, qui tous étaient inquiets, désolés par la crainte de perdre un pasteur si cher; et pour en mieux assurer le succès, plus de deux cents protestants des principaux de la ville y joignirent leurs instances et leurs réclamations : « Nous nous réjouis-
» sons, disaient-ils dans leur lettre, que le très-grand
» mérite de monseigneur de Cheverus soit apprécié
» par son souverain, et que ses vertus mises au
» grand jour lui aient mérité sa nomination au siége
» de Montauban. Si ce changement était conforme à
» ses désirs, nous garderions un morne silence; si
» c'est la volonté de son roi d'associer à l'Église de
» France un prélat si distingué, il ne nous convient
» pas de nous y opposer : mais si cette translation

---

un juste sujet d'orgueil pour l'Europe, et surtout pour la France qui fournissait le plus grand nombre de missionnaires que de voir tous les ans sortir de son sein des hommes qui allaient faire éclater les miracles des arts, des lois, de l'humanité et du courage dans les quatre parties de la terre. De là provenait la haute idée que les étrangers se formaient de notre nation et du Dieu qu'on y adorait. Les peuples le plus éloignés voulaient entrer en liaison avec nous; l'ambassadeur du sauvage de l'Occident rencontrait à notre cour l'ambassadeur des nations de l'aurore (*Ibid., chap. IX*).

» tient au principe d'utilité, nous pouvons dire avec » certitude que monseigneur de Cheverus ne peut » être placé dans aucun endroit du monde où son in- » fluence spirituelle, morale et sociale, puisse être » aussi étendue qu'elle l'est ici. Il nous est impossi- » ble de faire comprendre par des paroles combien » son gouvernement, par rapport à tous ceux qui » dépendent de son autorité apostolique, est parfait, » aimable et bienfaisant : nous le regardons comme » une bénédiction et un trésor pour notre société, » nous ne pouvons supporter l'idée de nous en sépa- » rer; et sans être injustes envers les autres, nous » pouvons affirmer que si on nous le retire il ne » pourra jamais être remplacé ». Cette lettre si honorable pour M. de Cheverus partit pour Paris en même temps que la sienne; mais ni l'une ni l'autre ne mit dans son âme la paix et le bonheur. Le sacrifice qu'il venait de faire de la France était une plaie qui saignait, et en même temps il appréhendait que le Roi ne fît des instances auxquelles il fallût obéir. « J'ai le cœur déchiré, écrivait-il peu après à M. Hyde » de Neuville, mais je me crois obligé pour le bien » de la religion et même pour l'honneur du nom » français à ne pas abandonner mon poste. Si vous » aviez été témoins des combats que j'ai éprouvés, si » vous connaissiez exactement ma situation et celle » de mon diocèse, vous me pardonneriez mon refus,

» j'en suis sûr : j'ai exposé dans ma lettre au grand » aumônier les raisons qui le motivent : je serai » malheureux jusqu'à ce que j'apprenne qu'elles ont » été trouvées suffisantes ».

Cependant, M. de Cheverus ne laissait pas voir tout ce qui se passait au dedans de lui ; il paraissait calme, et ne se montrait occupé qu'à rassurer ses chers catholiques et ses nombreux amis ; il leur promettait de ne point les abandonner, et continuait ses travaux autant que ses forces le lui permettaient. La lettre qu'il craignait ne se fit pas longtemps attendre : le Roi n'accepta point le refus, et chargea son grand aumônier d'insister avec force pour un prompt retour en France. Celui-ci écrivit donc aussitôt une nonvelle lettre à M. de Cheverus, dans laquelle il faisait valoir 1.° *la volonté expresse du Roi*, qui l'appelait une seconde fois à venir au plus tôt prendre l'administration du diocèse de Montauban ; 2.° les raisons de santé qui lui avaient autrefois inspiré le projet de repasser en France, *et je suis informé*, lui disait-il, *que ces raisons sont toujours les mêmes ;* 3.° les motifs puisés dans la situation présente du clergé de France. « Étant si loin de nous, ajouta-t-il, vous n'avez pas » sans doute une idée exacte de cette situation, de » l'affaiblissement de nos ressources après de si lon- » gues épreuves, de la pénurie de sujets propres aux » places supérieures. Aussi j'ai regardé votre retour

» comme une faveur de la Providence, et un allège-
» ment qu'elle daignait me faire goûter au milieu de
» toutes mes sollicitudes ». Il finissait par dire l'affliction profonde qu'avait causée son refus, le déplaisir que ressentirait le Roi si son attente était trompée et les *desseins d'en Haut* qu'il devait reconnaître dans ce concours de circonstances; d'où il concluait en le pressant de hâter son départ.

Cette lettre arriva à M. de Cheverus dans un moment où il était extrêmement souffrant, où les médecins, après une étude sérieuse de son état, venaient de lui déclarer qu'il était impossible que sa santé supportât un second hiver sous le ciel rigoureux de Boston. La coïncidence de cette déclaration avec les instances si pressantes du roi de France, lui parut une indication suffisante de l'ordre de la Providence, et il se décida à partir; mais ce ne fut point sans les plus cruels déchirements : se séparer de Boston, c'était s'arracher la moitié de son âme, c'était mourir en partie. Aussi, comme si le jour de son départ eût été pour lui un jour de mort, il voulut auparavant, selon ses expressions, *exécuter son testament.* Il donna au diocèse l'église, la maison épiscopale et le couvent des Ursulines, dont il avait la propriété; il laissa aux évêques ses successeurs sa bibliothèque, composée des meilleurs ouvrages, et qui était l'objet auquel il tenait le plus; enfin, il distribua tout le

reste de ce qui lui appartenait à ses ecclésiastiques, à ses amis, aux indigents; et comme il était venu pauvre à Boston, il voulut en repartir pauvre, sans autre bien que la même malle qu'il y avait apportée vingt-sept ans auparavant. Il voulait même y laisser son calice, ses burettes et sa croix, et il ne se décida à les emporter que sur la remarque qu'on lui fit qu'ils étaient de famille.

En le voyant se dépouiller ainsi, tous les habitants de Boston furent émus jusqu'aux larmes, et plusieurs d'entre eux témoignèrent par des actes généreux combien ils étaient touchés de ce détachement. Un des traits les plus remarquables fut celui d'un marchand épicier, qui, par plusieurs années d'économies et de peines, avait réussi à amasser six mille francs. Cet excellent homme (1) vint apporter à M. de Cheverus ce fruit de ses épargnes, le conjurant de l'accepter, parce que, lui dit-il, « après que vous vous êtes dé-» pouillé pour nous, je crains que vous ne manquiez » vous-même; et si je pouvais le soupçonner, cette » crainte me rendrait malheureux toute ma vie ». L'évêque eut beaucoup de peine à faire agréer son refus, avec sa reconnaissance qu'attestaient son émo-

(1) Nous sommes heureux d'avoir découvert le nom de cet excellent homme : il s'appelle Jean Macnamara; il était alors épicier à Boston, rue Broad, et maintenant il réside à Penobscot-County, dans l'état du Maine.

tion et ses larmes. Touchés de la même crainte que l'homme généreux dont nous venons de parler, plusieurs habitants de Boston, protestants et catholiques, vinrent trouver M. de Cheverus, et lui déclarer que tout ce qu'ils avaient était à sa disposition, et qu'il pouvait tirer à vue sur eux, selon ses besoins; ajoutant qu'ils seraient heureux de tout le bien qu'ils pourraient lui faire, en reconnaissance de celui qu'il leur avait fait, et le conjurant au nom de l'amour réciproque qui les unissait à lui, d'en user avec eux en toute liberté. Une démarche aussi généreuse toucha M. de Cheverus au delà de ce qu'on peut dire, mais en même temps ne fit qu'accroître sa douleur de se séparer d'hommes si bons et si dévoués. De toutes parts lui arrivaient des regrets, des adieux, des témoignages d'intérêt qui étaient pour son cœur comme autant de nouvelles blessures. « O mon Dieu, lui » écrivait l'archevêque de Baltimore (1), que va » devenir l'église d'Amérique? Quoique placé à une » grande distance de moi, vous étiez, après Dieu, » mon plus ferme appui : me sera-t-il possible de » gouverner la province après votre départ? » Les journaux, même protestants, exprimaient les mêmes regrets : » Ce digne prélat, disaient-ils (2), a passé

(1) C'était alors M. Maréchal.

(2) *Gazette du Commerce de Boston.*

» près de trente ans parmi nous, et pendant tout ce » temps il a inspiré la confiance et le respect à toutes » les classes. L'aménité de ses manières comme hom- » me du monde, ses talents comme savant, son in- » dulgence comme évêque, sa vie pure et aposto- » lique, ont été constamment le sujet de nos éloges : » nous déplorons son départ comme un malheur pu- » blic ». Il n'y eut pas jusqu'au geôlier de la prison qui ne pleurât la perte d'un si digne pasteur; il vint, fondant en larmes, lui faire ses adieux, auxquels le prélat répondit avec sa bonté accoutumée : « Tous » ceux qui vous quittent, lui dit-il, sont enchantés » d'être loin de vous; il n'en est pas de même de moi, » je vous quitte avec peine, et je me souviendrai » toujours de vos bons procédés envers les pauvres » prisonniers ». Les catholiques, comme on le comprend bien, ne furent pas les derniers à lui exprimer leur douleur; ils la consignèrent dans une adresse touchante, dont nous ne pouvons rapporter ici que quelques fragments : « Père chéri, lui disaient-ils, » permettez à votre troupeau, pénétré et abattu de » douleur, de mettre sous vos yeux l'humble tribut » de sa reconnaissance et de son affection. La nou- » velle de votre départ blesse nos cœurs d'une plaie » que le temps ne guérira jamais. Ce n'est donc pas » assez qu'il nous ait quitté, celui qui nous réunit en » troupeau, et qui, près de vous, marchait, sa main

» dans la vôtre, tout occupé de notre bien, ce pas-
» teur si aimable pour nous, cet ami et coadjuteur si
» précieux pour vous, ce vertueux Matignon que nous
» pleurerons toujours?... Au milieu de nos alarmes
» et de nos gémissements, nous voulons faire en-
» tendre au moins une faible expression de vos bon-
» tés et de notre amour. Vous avez nourri le néces-
» siteux et vêtu l'indigent, ramené les brebis égarées
» et rappelé à la vertu celui que le vice entraînait; vous
» avez partagé la joie de vos frères heureux, et adouci
» les douleurs de ceux qui souffraient... Vous êtes des-
» cendu pour ainsi dire de l'autel de Dieu aux détails
» de la vie commune, pour nous diriger même dans
» nos affaires temporelles; et quoique habile dans
» les affaires du monde, vous n'avez point usé de
» cette habileté pour vous amasser des richesses pé-
» rissables, mais pour agrandir l'intelligence, l'hon-
» nête aisance et la considération du peuple dont
» vous étiez chargé..... Puisse le doux climat de
» Montauban rétablir et fortifier votre santé, vous
» donner la vie et le bonheur! et quand vous repo-
» serez avec vos pères, et que vous serez compté
» parmi les grands et les bons des temps passés,
» puissent nos descendants apprendre ici, que vous
» donnâtes votre dernière bénédiction au premier
» objet de votre amour comme au second, et que
» Boston et Montauban se confondirent dans vos
» prières sur vos lèvres mourantes.

M. de Cheverus fut vivement ému à la lecture de cette adresse, et fit à l'instant la réponse la plus affectueuse : « Vos tendres adieux viennent de m'être » présentés, disait-il dans sa lettre ; je les ai mouil- » lés de mes larmes. Vous savez tous combien j'ai de » chagrin de vous quitter, puisque vous avez vu avec » combien de joie je refusai au mois de mai dernier » la charge qu'*il faut* aujourd'hui que j'accepte.... » Mes bien-aimés enfants, je vous presse tous contre » mon cœur paternel ; vous y vivrez jusqu'à mon der- » nier soupir. Pardonnez les fautes que j'aurais fai- » tes dans mon ministère, et priez le pasteur suprê- » me de les effacer. »

Mais une lettre ne suffisait pas à M. de Cheverus pour épancher un cœur aussi plein que le sien des plus tendres sentiments pour son cher troupeau. Le dimanche d'avant son départ, il monta en chaire, et là, devant un auditoire aussi nombreux que le pouvait comporter son église, il prononça ses derniers adieux, donna ses derniers avis à son troupeau, et remercia même les protestants, dont un grand nombre étaient présents, de l'affection et des bontés qu'ils avaient témoignées pendant son séjour à Boston. Rien de plus touchant que ce discours ; le cœur le plus aimant en avait dicté toutes les paroles, et la voix de l'orateur, altérée par le sentiment qu'il éprouvait, lui donnait encore un intérêt nouveau :

d'un autre côté l'émotion de tous les auditeurs, les larmes et les sanglots d'un grand nombre annonçaient que les liaisons les plus saintes et les plus tendres étaient sur le point de se rompre. Ce moment, en effet, ne tarda pas, et ce fut alors que M. de Cheverus reçut un nouveau témoignage de l'attachement qu'on lui portait : quoiqu'il partît de grand matin, protestants et catholiques s'étaient réunis chez lui, fondant en larmes à la pensée qu'ils ne le reverraient plus, mêlant leurs gémissements à leurs derniers adieux, cherchant à toucher au moins ses habits, et à partager son dernier regard. Plus de quarante voitures l'attendaient à la porte pour lui faire cortége (1) ; et l'accompagnèrent plusieurs lieues sur la route de New-York, où il devait s'embarquer. Il fallut enfin se séparer ; on se jeta à son cou, on fondit en larmes, de part et d'autre on sanglottait, et il serait difficile de dire de quel côté furent les plus grandes douleurs.

Ainsi s'opéra cette séparation si déchirante de part et d'autre ; mais les cœurs ne se séparèrent point : M. de Cheverus y laissa son nom toujours vivant, sa

(1) *Le Magazin mensuel de Boston*, page 16 décrit de la manière la plus touchante la scène du départ. Quant aux voitures qui accompagnèrent M. de Cheverus, il y a encore à Boston, dit M. Stewart dans son *Appendice*, plusieurs personnes honorables qui faisaient partie du cortége, et elles attestent qu'il y avait au moins quarante voitures..

réputation toujours glorieuse pour l'Église ; et le lecteur verra avec plaisir comment en parlait, plusieurs années après, un ministre protestant, le docteur Channing (1) : « La métropole de la Nouvelle-Angle-» terre, dit ce ministre, n'a-t-elle pas vu l'exemple » sublime des vertus chrétiennes dans un évêque » catholique ? Qui de nos docteurs religieux oserait » se comparer au dévoué Cheverus ? Cet homme bon » par essence, que ses vertus et ses talents ont élevé » à de hautes dignités dans l'Église et dans l'État, » vécut au milieu de nous, consacrant les jours, les » nuits et son cœur tout entier au service d'une con-» grégation pauvre et grossière. Nous le vîmes éviter » la société des grands et des riches pour se rendre » l'ami de l'ignorant et du faible, abandonner les » cercles les plus brillants qu'il aurait ornés par son » esprit, pour les plus humbles chaumières, supporter » avec la tendresse d'un père les fardeaux et les cha-» grins de ceux qui étaient confiés à ses soins aposto-» liques, prendre autant leurs intérêts temporels que » spirituels, et ne jamais donner le moindre indice » qu'il sentît son esprit dégradé par ces humbles fonc-» tions. On voyait cet homme généreux braver, pour

(1) Dans le *Christian Examiner*, ouvrage périodique publié à Boston. L'extrait que nous en citons se trouve dans une *Revue de la vie de Fénélon*, par le docteur Channing.

» exercer sa bienfaisance, le soleil le plus brûlant et » les tempêtes les plus violentes, comme si son ar- » dente charité l'eût défendu contre la rigueur des » éléments. Il nous a quittés, mais il ne sera jamais » oublié : il jouit parmi nous de ce qui est plus pré- » cieux que la renommée ; son nom est chéri partout » où celui des grands est inconnu, il est prononcé » avec des bénédictions et des larmes de reconnais- » sance dans les asiles du malheur ».

De ces magnifiques éloges, si honorables à la mémoire de M. de Cheverus, le ministre protestant tire des conséquences qu'il nous importe de remarquer, « Eh ! comment d'après cela, continue-t-il, pourrions- » nous fermer nos cœurs à l'évidence du pouvoir » qu'a la religion catholique de former des hommes » vertueux et éminents en mérite.... Il est temps que » plus grande justice soit rendue à cette société an- » cienne et si largement étendue. L'église catholique » a produit les plus grands hommes qui aient jamais » existé, et c'est une garantie suffisante qu'elle ren- » ferme tous les éléments d'une félicité éternelle ».

Telle est la mémoire glorieuse à la religion et à l'Église, que laissa à Boston M. de Cheverus, et qui nous explique assez les regrets qu'y occasionna sa retraite, les honneurs dont on voulut accompagner son départ. Il s'embarqua à New-York le 1er Octobre, accompagné d'un ecclésiastique français, M. Morau-

villé, qui exerçait depuis longtemps le ministère aux Etats-Unis, et que sa santé forçait de repasser en Europe. Pendant la traversée, il charma le capitaine et tous les passagers par sa bonté et l'affabilité de ses manières : il y avait parmi eux des hommes de toutes les religions, calvinistes, luthériens, anabaptistes, sociniens, et plusieurs même sans aucune religion; néanmoins ils le prièrent tous de prêcher, et chaque dimanche, il leur fit la prière en commun, leur lut l'Évangile qu'il accompagna d'une instruction adaptée aux besoins de ses auditeurs. Tous écoutaient avec attention et respect; et, accoutumés à haïr la religion catholique, ils étaient surpris de s'entendre appeler du doux nom de *frères bien-aimés*, que cette religion, qui n'est qu'amour, apprend à donner à tous les hommes. Souvent même il prêchait dans la semaine, et leur montrait au ciel le Créateur « dont » les regards, disait-il, les suivaient à travers cette » vaste solitude des mers ». La Providence, en effet, montra bien qu'elle les accompagnait. Jusqu'à l'entrée de la Manche, la navigation avait été des plus heureuses; et ils se flattaient d'arriver le lendemain au Hâvre, quand tout-à-coup vint les assaillir la plus violente tempête. Le capitaine, après avoir lutté longtemps contre la fureur des vents et la fougue des flots, voyant toutes ses manœuvres inutiles et le navire désemparé du gouvernail, emporté violemment

contre les rochers qui bordent la côte, vient avertir du danger l'évêque de Boston comme l'âme la plus forte et la plus propre à ranimer le courage des passagers : « Il y a mille à parier contre un, lui dit-il, » que nous sommes perdus ». Bientôt le danger devient plus imminent, le bâtiment se trouve en face de deux rochers qui s'élèvent à pic et ne laissent entre eux qu'un étroit passage ; le capitaine hésite, ne sait quel parti prendre : il y avait quinze heures qu'il se débattait entre la vie et la mort, et la nuit allait bientôt l'envelopper de ses ténèbres. Dans son désespoir, il se décide à tenter le périlleux passage et à se jeter à la côte à tout hasard. Cette résolution était extrême, elle offrait mille périls de mort ; mais enfin il n'en voyait pas d'autre possible. Il en fait part à l'évêque : celui-ci avertit les passagers de se tenir prêts à tout évènement, donne l'absolution aux catholiques, invite tout le monde à prier le souverain maître de la vie et de la mort, et prie lui-même avec ferveur. Cependant le bâtiment s'avance, un craquement affreux se fait entendre, le rocher avait entr'ouvert les flancs du navire, qui faisait eau de toutes parts ; tous se croient perdus : mais heureusement le passage était franchi, la mer descendait, et il ne restait plus que peu d'eau sur le versant du rocher où le vaisseau venait de se briser ; il n'y avait plus aucun péril. Le capitaine, revenu de son effroi, se jette, en fondant

en larmes, au cou de l'évêque. « Monseigneur, lui » dit-il, vos prières nous ont sauvés ; nous vous de- » vons tous la vie ». L'évêque aussitôt rassure tous les passagers : plusieurs d'entre eux, revenant en quelque sorte de la mort à la vie, tombent évanouis par l'excès de la surprise et de la joie. M. de Cheverus les recueille dans ses bras, les porte au rivage, et rien de fâcheux n'arrive à personne : chose d'autant plus remarquable, que de tous les navires assaillis au même endroit par la tempête, celui où était l'évêque de Boston fut le seul sauvé ; tous les autres périrent corps et biens. Ainsi, M. de Cheverus, échappé au naufrage d'une manière qu'il appelait lui-même miraculeuse (1), toucha la terre de France trente-un ans après l'avoir quittée.

---

(1) *Le bon Dieu nous a sauvés d'une manière miraculeuse* écrivait-il à sa famille, le 3 novembre de cette année.

LIVRE TROISIÈME.

Vie du cardinal de Cheverus, depuis son retour en France, en 1823, jusqu'à la révolution de Juillet 1830.

M. de Cheverus était enfin rendu à la France, et autant fut vive son émotion en se revoyant sur la terre natale, autant fut douce et précieuse à tous ceux qui le connaissaient, la nouvelle de son arrivée. Il se rendit d'abord à Auderville où était l'église la plus voisine, pour y célébrer la fête de la Toussaint qui tombait le lendemain. Epuisé de fatigues, il ne put dire qu'une messe basse; mais le jour suivant, qui était un Dimanche, il officia à la grand'messe et prêcha à vêpres. Le lundi il reçut la visite de tout le clergé des environs, qui, instruit de sa venue par la renommée, s'était empressé de venir offrir ses hommages à un prélat si vénéré; et le mardi 4 Novembre il partit pour Cherbourg. Il fut accueilli avec honneur dans toutes les paroisses qui se trouvent

sur la route, et forcé de s'arrêter de distance en distance pour procurer aux pasteurs et aux peuples le bonheur qu'ils enviaient de le posséder quelques instants, et d'être bénis par lui. Arrivé à Cherbourg vers le soir, il se rend au presbytère, où étaient réunis une quinzaine d'ecclésiastiques pour la tenue des conférences de théologie que l'évêque de Coutances venait de rétablir dans son diocèse. On l'introduit dans la salle de la conférence, et à l'instant tous les prêtres, saisis de joie et pénétrés de respect, tombent à genoux pour recevoir sa bénédiction. Il serait impossible de dire quelle fut à ce spectacle l'émotion de M. de Cheverus : se voir pour la première fois, après trente ans d'absence, dans une réunion si nombreuse d'ecclésiastiques français, dont plusieurs même avaient été ses compagnons d'exil, et les voir tous à genoux à ses pieds; c'était de quoi émouvoir une âme moins sensible que la sienne. Aussi, il ne put tenir à ce spectacle, les larmes lui coulèrent des yeux; il les bénit, et les embrassa tous avec attendrissement.

La nouvelle de son arrivée se répandit promptement dans Cherbourg; et aussitôt M. le vicomte de Canillac commandant de la marine, M. le marquis de Frotté, sous-préfet, toutes les autorités, ainsi que tout le clergé, s'empressèrent de venir lui rendre leurs hommages. Le premier lui offrit même, non

pas en son propre nom, mais ce qui était bien plus délicat, au nom du roi de France Louis XVIII, tous les secours d'argent dont il pourrait avoir besoin à la suite d'un naufrage. M. de Cheverus, qui avait strictement ce qu'il fallait pour les frais de son voyage, ne voulut point accepter, et résista à toutes les instances aimables qu'on put lui faire. Il fut plus facile à vaincre sur un autre point. Toute la ville désirait recueillir de sa bouche quelques paroles évangéliques; on lui exprima ce vœu et on le conjura d'y accéder, sollicitant le bonheur de l'entendre en chaire, comme une faveur à laquelle on attachait le plus haut prix. Cette proposition l'embarrassa d'abord, parce que depuis trente ans, n'ayant jamais prêché en français que deux ou trois fois dans ses voyages du Canada, et récemment au village d'Auderville, cette langue lui était devenue comme étrangère, et il n'osait se hasarder dans un grand auditoire; mais comme il ne savait pas refuser une grâce, surtout à ceux qui avaient été si bons pour lui, il monta en chaire, et sauf quelques anglicismes qui lui échappèrent, il remplit sa tâche avec la même aisance et la même facilité d'élocution que s'il n'eût jamais interrompu l'usage de sa langue maternelle.

Dès le lendemain, il quitta Cherbourg et se rendit directement à Paris. Là, après avoir offert ses hommages au Roi, qui l'accueillit avec une bonté toute

spéciale, et lui confirma son invariable volonté de le faire évêque de Montauban, il se vit assiégé de visites empressées et de sollicitations honorables. Tout le monde se disputait le plaisir et l'honneur de le posséder : d'un côté, c'étaient ses anciens camarades de Louis-le-Grand, ses amis de collége et de séminaire, qui voulaient célébrer le bonheur de son retour ; de l'autre, c'étaient diverses églises ou institutions religieuses qui ambitionnaient le bonheur d'entendre sa parole. Nous citerons entre autres le séminaire de Saint-Nicolas, où, complimenté en latin par les élèves, il répondit dans la même langue avec cette pureté de style et cette grâce de pensées, qui, trente et un ans auparavant, l'avaient fait admirer en Sorbonne ; le séminaire d'Issy, où, invité à présider le 21 novembre une cérémonie religieuse, il parla aux élèves avec un esprit de piété et une chaleur de zèle tout apostoliques ; enfin l'association de Saint-Joseph, pour les pauvres ouvriers, où il fit entendre à l'indigence laborieuse des paroles de consolation, des conseils pleins d'à-propos.

Les jouissances que put goûter à Paris l'évêque de Boston, en revoyant tant de personnes chères et des lieux qui lui rappelaient de si précieux souvenirs, furent cruellement compensées par la nouvelle qui vint alors affliger profondément son cœur. Une sœur,

qu'il affectionnait d'une manière toute spéciale (1), qu'il se réjouissait de revoir et d'embrasser, fut enlevée de ce monde; Dieu l'appela à lui pleine de mérites et de bonnes œuvres. M. de Cheverus ressentit vivement ce coup ; toutefois, il le supporta avec résignation et courage, et partit peu après pour Mayenne, sa ville natale, où l'appelaient tant de vœux. Il ne voulut y arriver qu'à huit heures du soir, comptant par là se dérober à l'honneur d'une réception ; mais dès ses premiers pas dans la ville, la grande nouvelle s'est bientôt répandue partout, le son des cloches l'annonce à tous les habitants, une illumination spontanée a lieu sur son passage, et un peuple nombreux, se pressant autour de lui, l'accompagne des flambeaux à la main et en poussant des cris de joie jusqu'à la maison de son frère. Le lendemain, le clergé, voulant se dédommager de la privation de la veille, se rendit processionnellement à sa demeure, le conduisit sous le dais à l'église, revêtu de ses habits pontificaux, et le complimenta devant la porte principale, lui appliquant les paroles du peuple juif à Judith : Vous êtes la gloire de notre pays : *Tu honorificentia populi nostri.* Un *Te Deum* solennel fut chanté en action de grâces de son heureux retour, et

(1) Madame George, dont nous avons parlé au commencement de cette histoire.

après la cérémonie, toutes les autorités vinrent lui rendre leurs hommages. Divers discours lui furent adressés, et il fit à chacun les réponses les plus gracieuses et les plus spirituelles.

Deux jours après, il monta en chaire dans l'église de Notre-Dame. Le curé de cette paroisse était mort le vendredi précédent : c'était M. Sougé, son ami d'enfance, son compagnon d'exil au départ de Mayenne et pendant quelque temps en Angleterre ; il voulut honorer sa mémoire et prononcer son oraison funèbre. Il avait à louer un prêtre en qui on ne savait qu'estimer le plus, ou la vertu ou le talent ; il le fit avec tout l'intérêt qu'inspirait son sujet, et avec toute la sensibilité du cœur le plus aimant, qui s'attendait à embrasser un ami et qui ne trouve plus que ses froides dépouilles. Ce premier discours de l'évêque de Boston fit concevoir le désir d'en entendre d'autres, et comme il lui en coûtait tant de refuser, il se rendit à toutes les demandes : elles furent aussi multipliées qu'il était possible, c'est-à-dire qu'on le fit prêcher tous les dimanches et toutes les fêtes, et même matin et soir, pendant plusieurs jours, pour les exercices d'une retraite. On ne pouvait se rassasier de l'entendre ; toute la ville accourait à ses prédications, et chacune de ses paroles étaient recueillie avec enthousiasme : ceux-là même qui affectaient auparavant le mépris de la parole divine, montraient

le même empressement pour assister à ses instructions, et en sortaient toujours plus ravis du prédicateur, plus rapprochés de la religion et moins prévenus contre elle.

A ce travail de la prédication, M. de Cheverus, toujours homme apostolique, à Mayenne comme à Boston, joignit bien d'autres travaux. Il rétablit la paix et l'union dans plusieurs familles, fit cesser des divisions, opéra des réconciliations. Il était partout où il y avait quelque bien à faire, quelque malheur à soulager, quelque consolation à porter; les religieuses de la Visitation, les malades de l'hôpital, les détenus de la prison, tous le virent, l'entendirent, l'admirèrent et eurent part à ses bontés. Informé un jour qu'un prêtre infidèle à ses engagements, jusqu'à allier une vie toute laïque avec la sainteté de son caractère, recevrait volontiers sa visite, il se rendit aussitôt à sa demeure, l'entretint sur son état, et au bout de quelques conférences, il eut le bonheur de le voir ouvrir les yeux à la lumière, se réconcilier à Dieu et à l'Église. Cette conversion ne fut que le prélude d'une autre plus douce encore à son cœur. Il y avait à Mayenne un célèbre médecin, homme honorable selon le monde, instruit même de sa religion et y croyant, mais malheureusement fort peu soucieux d'en remplir les devoirs. Il tomba dangereusement malade; personne n'osait lui parler de

faire venir un prêtre : on fit part de cet embarras à l'évêque, ajoutant qu'on était persuadé que s'il daignait aller le voir quoiqu'il lui fût inconnu, cette visite le flatterait et serait un moyen de le disposer à recevoir les derniers sacrements et à faire une mort chrétienne. M. de Cheverus se rend aussitôt chez le malade, lui parle avec cette affection, cette bonté touchante à laquelle personne ne pouvait résister : le malade, attendri et reconnaissant, supplie l'évêque de vouloir bien lui-même entendre sa confession, et reçoit les derniers sacrements avec tous les sentiments de la piété la plus vraie. Heureuse influence de la religion pour consoler et soutenir l'âme qui est à la veille de tout quitter ! Le malade, qui auparavant paraissait triste et inquiet, se montra dès lors calme et tranquille : depuis ce moment jusqu'à sa mort, appréciant le bonheur de sa réconciliation avec Dieu, il ne cessa de bénir le ciel qui lui avait envoyé son ange pour lui ouvrir les portes du paradis. M. de Cheverus, de son côté, touché jusqu'aux larmes d'un retour si sincère, s'attacha à lui comme à un ami conquis au bord de la tombe, et cet événement, comme il l'a souvent dit depuis, fut le plus doux souvenir qu'il remporta de son séjour à Mayenne.

Pendant que l'évêque de Boston, au sein de sa famille, se livrait ainsi aux œuvres d'un zèle tout apostolique, il reçut une lettre du grand aumônier

qui le rappelait promptement à Paris. Les évêques d'Amérique, effrayés de la perte immense qu'allait faire la religion aux États-Unis, si M. de Cheverus se fixait en France, et sentant vivement le besoin qu'elle avait d'un prélat aussi influent par l'empire de ses vertus comme par ses talents, avaient écrit à Rome pour supplier le Saint-Siége de ne pas permettre un si grand malheur. En conséquence, le Souverain Pontife avait fait demander au roi de France une autre nomination pour Montauban, et écrit à M. de Cheverus lui-même, pour l'engager à retourner à Boston : « Quand je pense, lui disait-il, de quel » avantage pour l'église d'Amérique a été jusqu'à » présent votre épiscopat, quelle grâce l'Esprit-Saint » vous a donnée non-seulement pour établir solide- » ment la foi catholique dans le diocèse de Boston et » lui gagner de nouveaux enfants, mais encore pour » servir l'Église dans les autres diocèses des États- » Unis et conquérir l'estime des hérétiques eux- » mêmes, je ne puis vous dissimuler que je crains » beaucoup que votre translation ne soit un immense » malheur pour l'Église d'Amérique (1). » Cette lettre jeta l'évêque de Boston dans les plus pénibles in-

(1) Ubi mecum ipse reputo quanto cum Americanæ Ecclesiæ bono episcopatum Bostoniensem hucusque gesseris, quantamque tibi Spiritus S. gratiam contulerit, ut non modò fidei catholicæ in Bostoniensi diœcesi confirmandæ, augen-

certitudes. D'un côté, enfant docile du Saint-Siége, il voulait obéir; et, d'ailleurs, Boston vivait toujours dans son cœur, jusque-là qu'on ne pouvait lui en parler sans que des larmes s'échappassent de ses yeux : d'un autre côté, il voyait mille difficultés à revenir sur une démarche aussi avancée que sa sortie d'Amérique. Il se borna à les exposer dans une réponse respectueuse, représentant : 1° que sa santé gravement altérée ne pouvait plus supporter ni les travaux d'une mission si pénible, ni l'âpreté d'un climat si rigoureux; 2° qu'il ne possédait plus rien, ni à Boston, où il avait tout donné avant son départ, ni en France, où il n'avait aucun patrimoine, et que les moyens temporels lui manquaient entièrement, même pour le trajet seul. En conséquence, il suppliait Sa Sainteté, non pas de le nommer à Montauban, ce qu'il n'avait jamais désiré, mais d'accepter sa démission du siége de Boston, et de le laisser terminer dans la retraite, au sein de sa famille, une existence qu'il croyait prochainement menacée; ou, si elle y répugnait, de lui donner pour coadjuteur un

---

doque catholicorum numero par evaseris, verùm etiam Ecclesiæ in cæteris fœderatorum Statuum diœcesibus utilitati fueris, ab ipsisque hæreticis observantiæ argumenta receperis, non possum non apertè fateri me vehementer timere, ne si translatio ista contingat, id gravissimo Ecclesiæ damno in Americâ sit futurum.

ecclésiastique qu'il désignait, ajoutant que Sa Sainteté, mieux informée par l'expérience d'une administration provisoire, pourrait prononcer plus tard sur la nécessité de son retour, et qu'elle le trouverait toujours prêt à obéir. La Cour de France joignit ses instances à ces représentations, et le Pape n'insista plus; les bulles pour Montauban furent expédiées.

Pendant tout le temps que durèrent ces négociations, M. de Cheverus ne cessa de se rendre utile et de déployer son zèle partout où il en trouva l'occasion. Le second dimanche après Pâques, M. de Pierre, son ami, curé de Saint-Suspice, l'invita à prêcher dans son église. Le désir d'entendre un prélat si renommé, attira un auditoire illustre et nombreux; on y voyait le grand aumônier, plusieurs évêques et pairs de France, et autres grands du royaume. Tout le monde s'attendait à un sermon éloquent et soigné; M. de Cheverus, qui n'envisageait en toutes choses que le plus utile, se borna à une instruction simple et familière, mais touchante et pratique, sur le bon exemple dont parlait l'épître du jour; et quand on lui fit observer, après le sermon, combien de grands personnages étaient venus l'entendre : « Je n'en savais rien, reprit-il avec simplicité; mais quand je l'aurais su, je n'aurais pas mis » plus grand pot au feu »; montrant par là combien

il était étranger à tout sentiment d'amour-propre et de vanité, à toute idée de se faire un nom. Faire le bien était sa seule ambition : il semblait même se multiplier pour en mettre à profit toutes les occasions. C'est ainsi que le jour de la Pentecôte, après avoir célébré la messe dans une église de Paris, il alla remplir la fonction d'évêque assistant au sacre de M. de Janson, sur le mont Valérien, et de là revint prêcher à Saint-Sulpice le sermon des vêpres. Ce sermon, quoique improvisé, fut très-remarquable : il y fit voir comment dès ce jour le Saint-Esprit avait fondé l'Eglise avec ses quatre grands caractères, la faisant *une* par l'union des esprits et des cœurs ; *sainte* par les hautes vertus des premiers chrétiens ; *catholique* par la conversion des hommes de toute nation qui se trouvaient à Jérusalem, comme autant de députés des différents peuples de la terre ; *apostolique* par la soumission de tous les fidèles à l'enseignement et à l'autorité des apôtres.

Tant d'œuvres de zèle ne furent pas sans fruit, et M. de Cheverus put avoir la pensée si douce pour son cœur, que si le Pape accédait à la demande qu'il lui avait faite, de le laisser passer le reste de sa vie dans la retraite, il pourrait encore se rendre utile : « J'i-» rai, écrivait-il alors, me jeter aux pieds du Roi, lui » protester de mon dévouement à sa personne sacrée, » et me renfermerai ensuite dans la retraite, où je

» ne cesserai de faire des vœux pour S. M., et de prêcher » de parole et d'exemple, autant que mes forces me le » permettront, l'amour de la religion et du meilleur » des rois. Déjà, depuis mon retour dans ma patrie, » j'ai vu avec consolation que mes efforts pouvaient » encore contribuer au soutien de l'autel et du trône » légitime, causes sacrées auxquelles j'ai été dévoué » toute ma vie ».

Mais la Providence en avait disposé autrement; déjà les bulles de Rome étaient arrivées à Paris ; le Conseil d'État les avait entre les mains, et M. de Cheverus s'attendait à les recevoir à chaque instant, lorsqu'une nouvelle et bien étrange difficulté vint en suspendre l'expédition. On prétendit qu'ayant été naturalisé Américain et absent de France depuis plus de trente ans, il ne pouvait plus être réputé Français, ni par conséquent être promu à un siége dans le royaume. M. de Cheverus, offensé de se voir contester la qualité de Français, écrivit aussitôt au ministre, que si le roi de France, après l'avoir appelé comme son sujet, refusait maintenant de le reconnaître comme tel, il quittait Paris dès le lendemain matin, et renonçait pour toujours à l'évêché de Montauban. Cette résolution trancha tout-à-coup les difficultés; les bulles furent enregistrées sur-le-champ et remises le soir même à M. de Cheverus, reconnu enfin pour Français.

Dès qu'il eut ses bulles en main, il ne vécut plus que pour son diocèse. Le premier objet qu'il se proposa, fut l'organisation de son séminaire, convaincu qu'il était que de là dépendent le perpétuité du sacerdoce, la science et la piété ecclésiastique, enfin tout l'avenir d'un diocèse. Dans cette vue, il s'adressa à la société des prêtres de Saint-Sulpice, qu'il avait aimée et vénérée dès sa jeunesse, mais avec laquelle surtout il avait eu les rapports les plus intimes pendant son séjour en Amérique. Il désirait vivement lui confier la direction de son séminaire, et M. Duclaux, alors supérieur de cette société, ne désirait pas moins s'en charger, par considération pour le mérite d'un tel évêque, et par reconnaissance pour ses bontés envers les Sulpiciens d'Amérique; mais on n'avait pas de sujets, et il fallut, quoiqu'à regret, se refuser à ses instances. Il fut plus heureux chez les prêtres de Saint-Vincent de Paul, connus sous le nom de *Lazaristes*, et en obtint les directeurs qu'il désirait. Ce fut pour lui comme la décharge d'un fardeau qui lui pesait; car il avait pour principe qu'un séminaire ne peut être bien conduit que par des hommes de communauté, voués par état à cette vie pénible, stables par profession, et sans aucune vue d'avancement dans les postes et les dignités ecclésiastiques.

Libre de ce soin, il choisit et fit agréer par le gouvernement pour ses grands vicaires, les deux prêtres

de son nouveau diocèse, qui, à juste titre, jouissaient au plus haut degré de la confiance universelle, et il partit sans aucun retard. Il arriva le 27 Juillet à Moissac, la seconde ville de son diocèse, et y fut reçu avec un enthousiasme et des démonstrations de joie et de respect impossibles à décrire. En étant parti le lendemain, à six heures du matin, après avoir célébré le saint sacrifice, il trouva sur la route le préfet et le général accourus à sa rencontre, une population immense avide de le voir, et à l'entrée de Montauban, le clergé et le corps municipal, des députés de diverses corporations religieuses, réunis sous des tentes préparées pour le recevoir. Après avoir été complimenté par le maire au nom de toute la cité, et par M. l'abbé de Trélissac, son grand vicaire, au nom du clergé, il fit en habits pontificaux son entrée solennelle dans la ville, au bruit des salves d'artillerie, aux sons d'une musique harmonieuse entremêlée d'hymnes sacrés, au milieu d'un clergé nombreux, de diverses corporations religieuses, des troupes en grande tenue, et d'une foule innombrable de fidèles, qui tous portaient sur leur visage l'expression de la joie et du bonheur. Arrivé devant la porte de la cathédrale, il se mit à genoux pour invoquer les bénédictions divines sur son église, sur son troupeau, et sur les actes de son épiscopat. Après une prière fervente, il entra profondément attendri ; et étant monté en chaire,

il s'écria d'une voix émue : « Que je goûte de » bonheur, mes chers enfants en Jésus-Christ, de » me trouver au milieu du troupeau bien-aimé » que la Providence a daigné me confier ! Votre » empressement à me recevoir et à me donner » des témoignages de votre amour filial, me fait » éprouver les plus douces émotions. Je m'aperçois » que vous m'aimez comme je vous aime; vous êtes » mes enfants, mes amis; et moi je suis votre père, » votre ami tout dévoué. Je ne veux plus vivre que » pour vous, pour veiller et pourvoir à votre bien » spirituel, consoler ce diocèse du long veuvage de » son premier pasteur, et avec plaisir je donnerais » ma vie pour votre bonheur et votre salut ». Épanchant ensuite un cœur tout plein d'affection et de tendresse, il adressa aux diverses autorités et à tout le peuple les paroles les plus aimantes et les plus paternelles : il n'oublia pas même les protestants, qui sont en assez grand nombre dans le diocèse de Montauban, et leur témoigna dès le premier jour tout ce que son cœur sentait pour eux. « Il est, dit-il, une » portion intéressante d'habitants de ce diocèse, qui, » quoique étrangers à notre communion, ne doivent » pas l'être à nos affections : pour eux aussi je veux » être un père, un ami; heureux s'il m'était donné » un jour de les réunir tous dans notre foi, comme » nous devons les confondre dans notre charité ».

Après ce discours, après le *Te Deum* et les cérémonies d'usage, il reçut encore dans son palais les compliments des diverses autorités, et dit à tous les choses les plus gracieuses : « J'ai un cœur extrêmement aimant, leur disait-il, et je veux être aimé ». Les ministres protestants furent également reçus, et entendirent de sa bouche des paroles toutes de charité : « J'emploierai tous mes soins, leur » dit-il, à établir entre nous des rapports aimables » d'égards, de bienveillance et d'affection; il me » serait doux de voir s'en former de plus intimes et » de plus précieux ».

Telle fut l'entrée de M. de Cheverus à Montauban; et l'on peut dire que, dès ce premier jour, il conquit tous les cœurs : protestants et catholiques, tous n'eurent qu'une voix pour dire ses louanges, qu'un même sentiment pour l'aimer.

Il s'occupa aussitôt de l'organisation de son chapitre; la faveur n'y eut aucune part; le mérite seul fixa son choix. Déjà, pendant son séjour à Paris, il avait nommé plusieurs chanoines; il en compléta alors le nombre. Considérant ensuite combien il était important, soit pour l'honneur de la religion et la gloire de Dieu, soit ponr attirer à l'église un plus grand nombre de fidèles, de donner à l'office paroissial toute la pompe et la solennité possibles, il réunit la cure au chapitre, et statua que la messe capi-

tulaire serait la messe paroissiale : il ne croyait pas que la dignité d'un chapitre consistât à se séparer du peuple et à célébrer ses grandes cérémonies dans la triste solitude d'une cathédrale déserte ; il pensait au contraire que là où se réunit l'assemblée des fidèles, là doit se déployer la plus grande pompe ; qu'il n'est rien de plus digne d'un chapitre que d'y concourir par sa présence, et d'attirer à ses offices, en les confondant avec l'office paroissial, un peuple nombreux qui leur donne l'intérêt et la vie.

Par suite de cette mesure, les offices de la cathédrale se firent avec la plus grande solennité ; les dimanches et fêtes, un peuple immense y assistait, et l'église, quelque vaste qu'elle soit, pouvait à peine suffire. Il faut dire aussi qu'un autre motif y attirait encore les fidèles : M. de Cheverus, qui, depuis son retour en France, avait remarqué l'ignorance profonde où sont des premières vérités de la religion, même les personnes instruites dans les sciences et les arts, même quelquefois les personnes qui font profession d'une certaine piété, se chargea de faire lui-même le prône tous les dimanches à la messe paroissiale ; et là, sans en prévenir ses auditeurs, en prenant au contraire des formes oratoires propres à cacher son dessein pour ne pas choquer l'amour-propre, il leur expliqua le catéchisme, en suivant l'ordre même des leçons contenues dans ce livre élémen-

taire : mais il le fit avec tant de grâce et d'intérêt, il sut répandre tant de charmes sur ces vérités premières, que toutes les classes de la société se faisaient une jouissance de venir l'entendre. Savants et ignorants, protestants et catholiques, tous se serraient autour de sa chaire, tous recueillaient avec bonheur sa parole, et on célébrait de toutes parts ses touchantes et éloquentes prédications. Quand il se vit une fois maître de son auditoire, et sûr de ne pas compromettre le succès de ses instructions, il leur révéla son innocent secret ; « Si je vous avais annoncé en commençant, leur dit-il, que je ferais le » catéchisme tous les dimanches, vous auriez regardé » comme au-dessous de vous d'y assister, pensant » que cela n'était bon que pour des enfants ; cependant voilà six mois que je ne fais pas autre chose, » et ces instructions vous ont intéressés. Apprenez » donc que le catéchisme est le livre des vieillards » comme des enfants, des savants comme des ignorants : tous y trouvent à s'instruire, à admirer, à » méditer, et il n'y a qu'un absurde préjugé qui regarde le catéchisme avec dédain ». L'évêque de Montauban continua le catéchisme, et tous y assistèrent avec la même avidité, le même empressement.

M. de Cheverus ne se bornait pas à ces instructions de chaque dimanche dans la cathédrale ; il prêchait encore partout où on l'invitait, et toujours ses

sermons faisaient une vive impression. Sur quelque matière qu'il prêchât, il s'attachait à faire ressortir deux choses : 1° combien la religion est raisonnable, et propre à satisfaire un esprit juste, un sens droit; 2° combien elle est aimable, et faite pour ravir tous les cœurs; et l'auditeur remportait avec délices de toutes ses instructions cette double et salutaire impression. En l'entendant, le cœur se pénétrait d'amour pour Jésus-Christ, dont il montrait toutes les actions et les paroles, toutes les pensées et les affections inspirées par la plus tendre charité pour les hommes, marquées au sceau de la bonté et de la miséricorde. A l'amour du fils se mêlait l'amour de la mère, dont il se plaisait à tracer le touchant caractère, et au culte de laquelle il invitait les protestants eux-mêmes, leur citant l'autorité et l'exemple des anges. « O vous, nos frères séparés, leur disait-» il, pourquoi votre langue répugne-t-elle à prononcer des paroles qui nous viennent du ciel; et comment ne serait-ce pas une bonne chose d'unir sa » voix à celle d'un ange, pour dire après lui et avec » lui : *Je vous salue, pleine de grâce : le Seigneur est* » *avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes?*

M. de Cheverus excellait surtout à faire aimer ce que la religion a de plus pénible; et la confession même, dans ses discours, devenait attrayante : tant était puissante la grâce avec laquelle il montrait,

dans ce sacrement, le prodige de la miséricorde qui pardonne tout, à la seule condition de l'aveu joint au repentir; et dans le prêtre l'ami tendre qui console, encourage, rend à l'âme la paix et l'innocence, l'amitié de Dieu et l'espérance du ciel. A sa voix tombaient les préjugés du monde contre la dévotion, qu'il présentait comme un acte de force et de courage par lequel une âme dompte tous ses penchants, immole toutes ses passions pour se conserver toujours pure et innocente, toujours fervente au service de Dieu; toujours dévouée aux bonnes œuvres et au bonheur de ses semblables. « Des esprits vains et » pleins d'eux-mêmes, disait-il (1), appellent la » dévotion ridicule, et ses pratiques superstitieuses; » à les entendre, ils n'en ont pas besoin pour élever » et agrandir leur intelligence. Hélas! ils ne s'élè- » vent pas, ils rampent tristement sur la terre, et » s'abîment dans la fange de leurs passions. Ces » pieuses pratiques, en nous entretenant sans cesse » de nos devoirs, nous en rendent la tâche plus facile; » en nous rappelant sans cesse l'amour que nous » devons au Sauveur, elles rendent cet amour plus » vif et plus tendre dans nos cœurs ». Enfin, il n'y avait pas jusqu'aux préventions si communes contre la vie religieuse, auxquelles on ne fût obligé de re-

(1) Discours du 2 Décembre 1824.

noncer, lorsqu'on l'entendait (1) en décrire l'excellence et les félicités méconnues, et prouver avec saint Chrysostôme, que la détermination qui fait embrasser un état aussi saint, est le plus haut, le plus noble effort de la raison, la perfection de la sagesse, et que cet état même est la pratique des plus pures, des plus bienveillantes, des plus héroïques vertus, la source des vraies et solides joies, le trésor de la société, soit par les prières qu'on y adresse au ciel pour elle, soit par l'éducation qu'on y donne à la jeunesse avec un entier dévouement.

Ce qui intéressait surtout dans les prédications de M. de Cheverus, c'était les tours aimables et ingénieux par lesquels il faisait entrer sa pensée dans l'esprit des auditeurs. Un jour, il prêchait sur la préparation à la communion : « A juger de votre » amitié pour moi par celle que je vous porte, dit-il » à ses auditeurs, il n'en est aucun, je crois, » parmi vous, qui n'éprouvât un sentiment de plaisir » si je lui disais : Demain je veux aller m'asseoir à » votre table, partager avec vous et votre famille le » bonheur qu'on éprouve dans une réunion d'amis : » sans doute, on y penserait souvent dans la jour-

(1) Discours pour la prise d'habit de mademoiselle Delbreil de Scorbiac.

» née, on disposerait tout pour me recevoir ». A ces mots, tous les auditeurs indiquant par leurs regards et leurs gestes que l'évêque avait bien deviné leur cœur : « Hé bien, ajouta-t-il, voici ce que vous dit » votre Dieu : Demain, je veux avoir une table com- » mune avec vous. Occupez donc votre esprit, votre » cœur de cette heureuse nouvelle, et préparez tout » pour la réception d'un si grand hôte ». Mais en quoi consiste cette préparation ? Ici M. de Cheverus racontait avec simplicité ce qu'il faisait lui-même. « Je me représente, disait-il, saint Jean l'Évangé- » liste disant la messe, la sainte Vierge y assistant » et communiant : je me demande quelle était leur » pureté, leur foi, leur amour, et je tâche d'entrer » moi-même dans les saintes dispositions de ces deux » belles âmes ». Et quand il s'apercevait que tous ces moyens ne réussissaient pas encore, que l'auditeur paraissait distrait ou peu touché de ses paroles, il avait recours alors à quelques traits saillants, propres à réveiller l'attention. C'est ainsi que prêchant un jour devant des paysans grossiers qui paraissaient insensibles à sa parole : « Mes enfants, leur cria- » t-il, lisez donc dans mes yeux combien je vous aime, » combien je veux votre bonheur pour le temps et » pour l'éternité »; et ces mots partis du cœur furent comme une étincelle qui électrisa tout l'auditoire, et réveilla toutes les attentions.

Cependant, le bruit des prédications comme des vertus de l'évêque de Montauban se répandit dans les provinces voisines ; toutes les feuilles publiques le célébraient, toutes les bouches le louaient. Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, désirant faire la connaissance d'un prélat tant vanté, vint le visiter à Montauban : la modestie, la simplicité, les manières aimables de M. de Cheverus ravirent et édifièrent le cardinal ; il l'invita à venir le voir à son tour, et lui fit promettre de prêcher dans sa ville métropolitaine pour l'érection d'un calvaire. L'évêque de Montauban se rendit à l'invitation, et ayant prêché comme il l'avait promis, il fit sur tout son auditoire une impression profonde : le cardinal, en particulier, en fut touché jusqu'aux larmes, et, dans son émotion, il pria M. de Cheverus de donner sa bénédiction à tout le peuple : « En votre présence, » Monseigneur, reprit l'humble évêque, il ne m'ap- » partient pas de bénir votre peuple ; mais puisque » vous le voulez, ajouta-t-il en tombant aux pieds » du cardinal, donnez-moi vous-même votre béné- » diction, et je la transmettrai ensuite à vos ouail- » les ». Le cardinal le fit en versant des larmes d'attendrissement, et l'évêque de Montauban bénit toute l'assemblée au nom de son Éminence.

Tant de prédications n'empêchaient pas M. de Cheverus de se livrer à toutes sortes de bonnes œuvres.

il n'y avait encore que deux mois qu'il était à Montauban, lorsqu'une dame remarquable par son esprit, son éducation brillante et sa position sociale, mais depuis longtemps étrangère à la pratique de la religion, tomba dangereusement malade. A la vue de la mort qui s'approche et de l'éternité qui la suit, cette dame sent renaître en elle les remords de sa conscience ; et se rappelant les bons principes reçus dans sa première enfance, elle comprend qu'elle a trop longtemps sacrifié au respect humain et à ses passions, qu'il faut enfin penser sérieusement à son salut. Mais à qui ouvrir une conscience si chargée ? Elle serait contente si le nouvel évêque, dont elle entendait parler tous les jours avec admiration, voulait en être le dépositaire. On en avertit M. de Cheverus : il accourt, et avec cette délicatesse de convenances qui lui était propre, il l'aborde et demeure en conférence avec elle pendant plusieurs heures. De douces larmes, la paix de la conscience, la joie de la seconde innocence rendue à un cœur jusqu'alors cruellement déchiré, tel fut le résultat de cette première entrevue, et on ne peut dire le contentement de cette illustre pénitente. Mais une chose manquait encore à son bonheur ; son mari, Turc d'origine, mahométan dans son enfance, et depuis sans aucune religion, militaire en France, avant la révolution, et depuis, artiste dramatique et comé-

dien, enfin fixé alors à Montauban sans aucun état, vivait étranger à toute notion de christianisme. L'évêque entreprit cette conversion difficile, et il y réussit : cet honmme reçut d'abord le baptême et la confirmation, puis la bénédiction nuptiale peu de jours après, et enfin quelques mois plus tard, lorsqu'il eut été instruit à fond de la religion, le néophyte sexagénaire fit sa première communion, à la grande joie de son épouse et à l'admiration de toute la ville.

Il n'y avait pas jusqu'aux personnes de la plus basse condition qui ne se crussent autorisées, par la bonté de M. de Cheverus, à réclamer son ministère. Un pauvre homme, marchand de clous et de sabots, attaqué d'une maladie dangereuse, avait exprimé à sa femme le désir de se confesser à l'évêque : celle-ci se présente au palais épiscopal; on l'introduit auprès du prélat, qui l'accueille avec son inimitable bonté, la fait asseoir et congédie les personnes qui l'entourent. Quelques instants après, il sort avec cette pauvre femme, se rend auprès du malade, lui parle avec douceur, et entend sa confession. Cette visite apporta la bénédiction de Dieu dans la maison; car le malade échappa au danger d'une opération périlleuse qu'il lui fallut subir, et ce qui est plus merveilleux, il a conservé depuis, les sentiments chrétiens que M. de Cheverus lui inspira alors.

L'évêque de Montauban n'attendait pas même que les malades le demandassent : il lui suffisait de savoir qu'il y en avait quelque part qui seraient consolés de le voir et de l'entendre ; il y allait avec empressement, les exhortait et les bénissait. Volontiers même il remplaçait ses prêtres dans ce ministère : ayant un jour rencontré sur la place de la cathédrale un sacristain, qui murmurait tout haut de ne pas trouver un prêtre pour administrer un malade en danger : « Mais moi, lui dit-il, ne suis-je donc pas prê» tre ? » Et aussitôt il se rendit avec lui près du malade, administra à celui-ci les derniers sacrements, et retourna le visiter les jours suivants pour le fortifier et le consoler.

Ce vrai imitateur de l'apôtre saint Paul ne cherchait qu'à faire plaisir à tout le monde ; tous les jours, malgré la distance, malgré l'asthme qui le fatiguait, malgré le froid et la pluie, il allait dire la messe à la chapelle des Ursulines, la préférant à celle de l'évêché, parce que cela, disait-il, fait plaisir aux religieuses et aux âmes pieuses qui aiment à entendre la messe de leur évêque ; et, chose remarquable, il portait la délicatesse jusqu'à défendre d'ajouter à l'autel pour sa messe plus de décorations que pour les autres, afin de n'être à charge à personne, et même jusqu'à déguiser le service qu'il rendait, sous l'apparence d'un service reçu, témoignant

en toute occasion aux religieuses sa reconnaissance de ce qu'elles voulaient bien, disait-il, lui prêter leur chapelle. Il s'estimait heureux de toutes les attentions délicates qu'il pouvait avoir pour elles, ainsi que pour toutes les autres communautés vouées à l'éducation chrétienne de la jeunesse et de l'enfance, n'épargnant pour cela ni visites, ni instructions, ni retraites, ni paroles d'encouragement et d'intérêt. « Vous êtes mes aides dans l'épiscopat, leur disait-» il ; tout ce que vous faites pour ces enfants est un » service que vous me rendez : vous travaillez pour » moi et en ma place, puisque c'est moi qui ai la » charge d'enseigner à tous la religion » ; et il les consolait des plaintes du monde, qui eût voulu faire entrer ses frivolités dans leur plan d'éducation : « Quand une règle est d'or, leur disait-il, les orne-» ments sont superflus ».

Tous ses diocésains trouvaient en lui la même bonté, à cette différence près, que ceux qui l'avaient offensé recevaient des témoignages plus marqués de sa tendresse. Un jour tout le peuple étant à genoux pour lui demander sa bénédiction, il aperçut un homme qui se tenait fièrement debout, insultant aux autres ; il va aussitôt droit à lui, l'embrasse avec affection, et lui serrant la main, lui dit d'une voix émue : « Au moins, monsieur, si vous ne voulez pas vous » déclarer publiquement pour une de mes ouailles,

» vous me permettrez de vous avoir pour ami ». Un autre jour, un soldat ayant été mis en prison pour ne lui avoir pas présenté les armes, il alla aussitôt trouver le capitaine pour solliciter sa grâce. Celui-ci est inflexible : « Hé bien, dit l'évêque, je vais me » mettre en prison avec le soldat, et je n'en sortirai » qu'avec lui ». Force fut au capitaine de céder, et M. de Cheverus alla lui-même annoncer sa grâce au prisonnier, et lui donna cinq francs pour le dédommager du commencement de peine qu'il avait subi à son occasion,

Mais c'était surtout envers les enfants qu'éclatait la bonté de l'évêque de Montauban : cet âge de candeur et d'innocence avait pour son cœur des charmes et des attraits inexprimables. Ayant vu un jour un tout petit enfant qui se levait péniblement sur la pointe des pieds pour saisir le marteau de la porte de sa maison et se faire ouvrir, le prélat s'approche, lui fait offre de services, frappe à plusieurs reprises, et pendant ce temps-là l'entretient et le récrée jusqu'à ce qu'on vienne lui ouvrir. Une autre fois, entendant de la rue un enfant qui pleurait à hauts cris, il suit la voix, entre dans une pauvre maison; et y trouve un enfant au berceau. Il l'embrasse avec bonté, le caresse, agite son petit berceau pour apaiser ses cris, et continue cette fonction maternelle jusqu'à l'arrivée de la mère, dont la surprise, comme on le pense

bien, fut inexprimable. Rien, en effet, de plus maternel que le cœur de l'évêque de Montauban ; il éprouvait pour l'enfance toutes les sollicitudes et toutes les tendresses d'une mère, jusque-là qu'ayant vu un jour une troupe d'enfants boire de grand matin à une fontaine, et craignant que l'eau froide ne leur fît mal, il acheta promptement d'une femme qui se trouvait là, tout ce qu'elle portait de gâteaux à vendre, et les leur fit distribuer. Plusieurs fois il a fait de semblables achats à Montauban, tantôt pour récompenser de leur tenue si modeste et si édifiante les enfants pauvres des écoles chrétiennes, tantôt pour en consoler d'autres qui paraissaient tristes ou versaient des larmes. Aussi, les enfants l'aimaient-ils comme on aime une mère ; et dans leur enthousiasme ils se réunirent un jour spontanément autour de lui sur la place principale de la ville, et lui firent cortège jusqu'à l'évêché, où il les remercia avec sa bonté accoutumée. Un autre jour, ils l'entourèrent au moment où il était près de monter en voiture, et voulurent être bénis par lui chacun en particulier ; ce qu'il fit avec joie, malgré l'ardeur d'un soleil brûlant, qui dardait sur lui ses rayons, et l'impatience de certaines personnes qui auraient voulu qu'on éloignât de lui ces enfants.

Telle était la tendre charité de M. de Cheverus ; et sa grande ambition était de répandre le même esprit

dans tous les cœurs. Il voulait que tous ses diocésains s'aimassent les uns les autres; et s'il apprenait qu'il existât une division dans une famille ou dans une paroisse, sa charité trouvait mille industries aimables pour réconcilier les cœurs. On en pourrait citer bien des traits; nous nous bornerons à un seul. Un jour, il fut informé qu'un maire était en discorde et guerre ouverte avec son curé; il part aussitôt et va le trouver : « Monsieur, lui dit-il, j'ai un grand ser-» vice à vous demander; vous me trouverez-peut-être » indiscret, mais j'attends tout de votre obligeance ». Le maire hors de lui-même et tout confus, proteste qu'il n'y a rien qu'il ne soit disposé à faire pour un prélat si vénéré : « Hé bien, dit le bon évêque, en » se jetant à son cou et l'embrassant, le service que » j'ai à vous demander, c'est de porter ce baiser de » paix à votre curé ». Le maire promit, tint parole et la réconciliation fut faite.

Tant de bonnes œuvres et de prédications n'étaient pas l'occupation principale de M. de Cheverus. Parcourir son diocèse en tous les sens, en connaître les pasteurs, en étudier les besoins, en remarquer l'esprit, et dispenser par la confirmation les grâces dont l'évêque est le ministre, c'était là ce qu'il regardait comme le premier de ses devoirs; et il s'en acquitta avec un zèle infatigable. Il visita la plupart des paroisses, observant tout avec soin, mais en même

temps avec prudence, sans précipiter le blâme ou la réforme, prêchant partout, et partout variant ses instructions selon les lieux et les circonstances. Partout il allait, et souvent à pieds, confirmer les malades qui n'avaient pu venir à l'église, réconcilier les personnes ou les familles divisées, sans être jamais arrêté ou par la distance des lieux, ou par l'incommodité des chemins, ou par l'intempérie des saisons; partout il répandait ses aumônes, et savait, en donnant, ménager la délicatesse des pauvres d'un certain rang ou d'une certaine condition, tantôt déposant ses largesses d'une manière inaperçue, tantôt pressant d'accepter : « Car, disait-il, je ne suis que le dis» pensateur de ce que je vous donne, et en refusant » vous me rendriez coupable d'infidélité ». Aussi recueillit-il de ces visites les plus douces consolations. Quelque part qu'il allât, il était reçu avec le même empressement et le même enthousiasme : on lui érigeait des arcs de triomphe, on décorait les rues par où il devait passer, et les sons harmonieux de la musique redisaient autour de lui l'allégresse générale qu'excitait sa présence : c'était entre toutes les villes une sorte de rivalité à qui ferait la plus belle réception. Lauzerte, petite ville du diocèse, voulant surpasser toutes les autres, dressa un magnifique arc de triomphe de trente-cinq pieds d'élévation, surmonté d'une plate-forme où se plaça un brillant orchestre

composé des musiciens de la ville et des environs. Mais voilà qu'au moment où, à l'approche de l'évêque, toute la symphonie commençait à se faire entendre, une poutre se rompt et entraîne dans sa chute, plate-forme et arc de triomphe, orchestre et musiciens. Cet accident donna lieu à M. de Cheverus de montrer toute sa bonté et de gagner encore davantage tous les cœurs. Il alla visiter les blessés, distribuant à tous des consolations, des témoignages d'intérêt, des largesses même à ceux qu'il savait en avoir besoin. Il les embrassait comme des frères, « et je sentis, disait l'un d'eux, ses larmes » couler sur mon visage; sa sensibilité étouffait sa » voix, mais que le peu de mots qu'il m'adressa me » disait de choses! » « Il me plaignit, disait un au- » tre, d'une manière si tendre, si douce et si atta- » chante, que je ne pus m'empêcher de m'écrier : » *O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere* » *consolatorem!* » L'amour que l'évêque de Montauban se conciliait dans ses visites, était tel, qu'on ne le voyait partir qu'avec les plus vifs regrets, et il semblait qu'on ne pouvait s'en séparer. Un jour qu'il venait de monter en voiture pour s'en aller d'une paroisse, une pauvre femme ayant saisi et baisé sa main au moment où il l'étendait par la portière pour donner sa dernière bénédiction, il lui fallut rester là plus d'une heure pour procurer la même consolation à tous les habitants qui se pressaient autour de lui,

envieux du même bonheur. On voulut les écarter : « Laissez-les approcher, s'écria-t-il ; que ce bon » peuple satisfasse à l'aise sa foi et sa reconnaissance ». Il n'y avait pas jusqu'aux protestants qui ne lui témoignassent en toute circonstance leur respect et leur attachement ; ils rivalisaient de zèle avec les catholiques, et semblaient faire un seul troupeau sous un pasteur si chéri. « Il n'y a plus de protestants à Montauban, disait un député de cette ville à un ministre du Roi ; nous sommes tous *épiscopaux* ». M. de Cheverus se plut lui-même à publier des dispositions si favorables dans un de ses mandements, au retour d'une visite : « Partout, dit-il, comme dans » notre ville épiscopale, nos frères séparés nous ont » témoigné un tendre respect ; et nous ne pouvons » rejeter l'espérance qu'il ne leur sera pas difficile » de reconnaître pour leur évêque celui qu'ils chéris» sent comme leur ami ».

Mais ce qui porta au plus haut point la réputation de M. de Cheverus, ce qui excita dans tous les cœurs un enthousiasme que ceux-là seuls peuvent concevoir qui en ont été les témoins, ce fut la charité, le dévouement généreux qu'il déploya dans l'hiver de 1826. Alors la rivière du Tarn s'étant débordée et élevée avec une rapidité effrayante jusqu'à la hauteur de trente pieds au-dessus de son niveau ordinaire, avait submergé les deux principaux faubourgs

de Montauban, et mis dans le plus grand danger les malheureux qui les habitaient. A la première nouvelle de cet accident, le charitable évêque accourt sur les lieux, fait préparer les barques pour aller secourir et enlever de leurs maisons ceux qui sont près d'y périr. Digne imitateur de Fénélon, qui disait que les évêques ont aussi leurs jours de bataille, il surveille, encourage, presse et active les travailleurs, et bientôt tous les malheureux sont hors de danger, et déposés en lieu sûr. Mais que vont-ils devenir ? La plupart sont pauvres, sans asile comme sans pain : « Hé bien, mes amis, leur dit-il, le palais épiscopal » est à vous ; venez-y tous, je partagerai avec vous » jusqu'à mon dernier morceau de pain ». Ce fut, en effet, ce qui eut lieu. Le palais épiscopal fut transformé en hôpital ; plus de trois cents pauvres y furent reçus et répartis dans les diverses salles. Il restait une pauvre femme à la porte de l'évêché : elle n'osait entrer parce qu'elle était protestante ; l'évêque l'apprend, court la chercher lui-même : « Venez, lui dit-il, nous sommes tous frères, surtout » dans le malheur », et la conduit dans les salles avec ses autres compagnes d'infortune. Pendant tout le temps que dura l'inondation, le bon évêque garda tous ces malheureux, et en prit soin avec une tendresse de mère. Il les visitait plusieurs fois chaque jour, les consolait avec une bonté attendrissante,

veillait à ce qu'il y eût toujours un grand feu allumé dans chaque salle, pour qu'ils ne souffrissent pas du froid, les nourrissait de son mieux, les servant quelquefois lui-même; leur distribuait son vin et son argent. Un jour qu'il était sur le point de remettre son offrande à une pauvre protestante, « Monseigneur, » lui dit une femme voisine, ne donnez pas à celle-là, » c'est une huguenote. — Que dites-vous ? reprit le » charitable pasteur, semblant n'avoir pas compris; » vous voulez dire sans doute qu'elle est plus mal- » heureuse que vous »; et il lui donna une double aumône.

Cependant ce n'était point encore assez pour la tendre sollicitude de M. de Cheverus : dès le premier jour du désastre, pensant aux pauvres honteux qui n'avaient pas osé venir se confondre avec les autres dans le palais épiscopal, il chargea le curé de la paroisse inondée de chercher tous ceux qui seraient dans la détresse sans oser le dire, et de lui en donner une note exacte, parce qu'il voulait tous les secourir. « Leur position me déchire, disait-il dans sa » lettre; il faut du linge, des habits, du bois, des » meubles, pourvoyez à tout, et dites-leur que mon » cœur et ma bourse sont à eux : car à Dieu ne plai- » se que je sois bien logé et nourri, tandis que les » membres de Jésus-Christ sont sans asile et sans » pain. Je n'ai pas besoin de vous recommander d'y

» mettre les plus grands ménagements, pour ne pas » blesser leur délicatesse : je vous connais, et je » bénis Dieu du prix que vous attachez à l'aumône » qui n'embouche pas la trompette, mais coule ina- » perçue dans le sein du malheur, comme ces eaux » souterraines qui coulent sous le sillon stérile qu'el- » les fécondent «. Le digne curé remplit parfaitement les vues de son évêque ; et l'évêque ne faillit point à sa promesse ; il lui donna jusqu'à 5,000 fr. pour réparer tous les malheurs. De Montauban il étendit ses sollicitudes sur Moissac, ville voisine, où l'inondation faisait aussi des ravages ; il y courut avec empressement, distribua des secours, et pourvut aux plus pressants besoins. Ainsi M. de Cheverus fut la providence universelle, tant des malheureux qui étaient hors de son palais, que de ceux qu'il y avait accueillis ; et quand les eaux s'étant abaissées, la rivière étant rentrée dans son lit, ceux-ci purent retourner à leurs habitations, il ouvrit une souscription en leur faveur, se mit en tête, et invita les riches à prendre part à la bonne œuvre. Son exemple avait fortement parlé à tous les cœurs : les riches entendirent cet appel. Une somme considérable fut déposée entre ses mains ; chaque malheureux reçut suivant la mesure de ses besoins, et tous s'en retournèrent comblant de bénédictions leur charitable évêque, ne sachant comment dire leur amour et leur

reconnaissance. Cependant tous les désastres réparés, il restait encore 1,500 fr. des aumônes recueillies; M. de Cheverus les employa à exhausser le pavé de l'église du faubourg inondé; et, par ce trait remarquable de sagesse, qui fit gagner honorablement une aumône que peut-être quelques-uns auraient refusée par délicatesse, il procura quatre grands biens : 1° il assainit cette église qui auparavant était humide et malsaine; 2° il la mit à l'abri d'une nouvelle inondation; 3° il ménagea un lieu de refuge aux habitants en cas d'un autre débordement; 4° enfin, il occupa les pauvres, et les préserva d'une dangereuse oisiveté. Pendant qu'ils se livraient à ces utiles travaux, il vint un jour les visiter; et au moment où il allait se retirer, ces pauvres improvisant à leur bienfaiteur une ovation inspirée par la reconnaissance, l'entourèrent, en criant de toute la force que donne l'enthousiasme de l'amour : *Vive Monseigneur! Vive notre père! Vive notre bienfaiteur!* et de là ils le reconduisirent en triomphe jusqu'à l'évêché, au milieu des mêmes cris mille fois répétés.

Des traits de charité si admirables furent bientôt portés sur tous les points de la France; Charles X les apprit, et s'empressa d'exprimer à M. de Cheverus combien il en était touché, ajoutant à cette lettre de congratulation une somme de 5,000 fr., pour l'indemniser, au moins en partie, des dépenses qu'il

avait faites en cette circonstance. Les 5,000 fr. à peine reçus furent aussitôt distribués aux pauvres: l'évêque se trouva assez indemnisé par le bonheur d'avoir soulagé des malheureux. La gloire que lui attira cet évènement ne l'enorgueillit point; et il est touchant de voir avec quelle modestie il parle de lui-même peu de jours après.

Un ancien élève de Louis-le-Grand, entendant retentir partout le nom de M. de Cheverus, désira savoir si c'était le jeune abbé de ce nom qu'il avait connu au collége, et s'adressa pour en être instruit à l'évêque de Montauban lui-même : « J'ai connu à » Louis-le-Grand, lui écrivait-il, un jeune abbé portant » votre nom, boursier du collége du Mans, aussi mo- » deste que religieux, aussi laborieux qu'instruit, » d'un caractère toujours doux et affable, l'exemple » de ses camarades : ce jeune abbé, Monseigneur, » permettez-moi cette question, serait-ce vous? — » Oui, lui répondit l'humble évêque, je suis bien » réellement le petit abbé Cheverus de Louis-le-Grand: » que je voudrais vous voir ici, vous remercier de vo- » tre bon souvenir, et vous prouver que la mitre qu'on » a placée comme de force sur ma pauvre tête, ne l'a ni » tournée ni enorgueillie! On a bien exagéré le peu » que j'ai fait pour les pauvres inondés. J'étais loin » de croire que cela ferait tant de bruit, et fixerait » même les regards et m'attirerait les bontés de notre » auguste souverain ».

Peu de temps après l'évènement dont nous venons de parler, arriva la grande époque du Jubilé ; ce fut pour M. de Cheverus l'occasion de déployer un zèle tout nouveau, et de se montrer supérieur à lui-même. Pendant tout ce saint temps, outre le sermon ordinaire du dimanche, il prêcha le mercredi et le vendredi de chaque semaine, procura une retraite à sa cathédrale, présida en personne à tous les exercices, et y donna lui-même une instruction chaque jour. Non content de ces actes publics de zèle, il voyait les pécheurs en particulier, et tâchait de gagner leur cœur pour les gagner à Dieu. De ce nombre était un prêtre, ancien religieux ; qui, sous le règne de la terreur révolutionnaire, avait au mépris de ses engagements, contracté un mariage sacrilége. L'évêque de Montauban l'alla voir plusieurs fois, lui tendit les bras de sa charité comme le père du prodigue, lui parla avec douceur et force, et, aidé de la grâce qu'il appelait à son secours par des prières ferventes, il fit pénétrer dans son cœur une componction si vive, que ce malheureux ayant dressé lui-même sa rétractation dans les termes les plus touchants, voulut que M. de Cheverus la lût à l'église devant tous les fidèles. « Pénétré d'une vive douleur de mes » offenses, et du scandale que j'ai donné, y était-il » dit, je supplie la divine miséricorde, par les méri- » tes de Jésus-Christ, mon sauveur, d'agréer mon

» repentir, Je désire que les fidèles sachent que je » voudrais faire amende honorable, prosterné au » pied de l'autel et en leur présence, si mon état » d'infirmité me le permettait. Qu'ils sachent au » moins (et j'implore humblement leur pitié et leurs » prières), qu'ils sachent que je reconnais, en rou- » gissant et avec déchirement de cœur, que j'ai, » par une vile apostasie, violé mes vœux sacrés de » religion, et contracté une alliance que cette reli- » gion sainte réprouve et condamne. Pardon, mon » Dieu, pardonnez à un malheureux prêtre, à un » religieux bien coupable, mais bien repentant. Par- » don, mes frères, que j'ai scandalisés; priez pour » le pauvre pécheur ». Cette rétractation fut remise à M. de Cheverus, un jour qu'il devait prêcher à la cathédrale devant une foule immense, et peu d'instants avant de monter en chaire : elle l'émut et l'attendrit tellement, qu'il ne put parler sur autre chose. Il prit pour texte ces paroles de l'Ecclésiastique, c. 8, v. 6. *Ne despicias hominem avertentem se à peccato, neque improperes ei : memento quoniam omnes in correptione sumus.* « Ne méprisez point l'homme » qui se détourne de son péché, et ne lui faites pas » de reproches : souvenez-vous que nous sommes » tous dignes de châtiment; » et partant d'un texte si bien approprié à son sujet, il exposa, dans des termes pleins d'égards et de compassion pour le

pécheur repentant, la conversion qui venait de s'opérer, lut la rétractation, et après en avoir tiré d'utiles réflexions sur la charité envers les pécheurs qui peuvent devenir de grands saints, et sur l'humilité des justes, qui, s'ils ne veillent sur eux-mêmes, peuvent devenir des réprouvés, il s'empressa d'aller aussitôt, en descendant de chaire, embrasser ce prodigue revenu, le consoler, l'encourager et le fortifier.

Au milieu de toutes ces œuvres de zèle, M. de Cheverus faisait marcher de front une autre œuvre non moins importante. Les soldats en garnison à Montauban ne fréquentaient guère les églises, et le Jubilé allait se passer pour eux sans aucun fruit; le digne évêque entreprit de leur donner lui-même une retraite, et pendant plusieurs jours leur adressa les discours les plus touchants, les plus propres à leur inspirer l'amour et la pratique de leurs devoirs religieux. Les militaires, édifiés de son zèle, touchés de ses prédications, rentrèrent en eux-mêmes et demandèrent à s'approcher des sacrements. Il leur procura aussitôt des confesseurs, confessa lui-même ceux qui voulaient s'adresser à lui; et après les avoir tous disposés, il les conduisit en personne, pendant plusieurs jours de suite, dans les diverses églises pour y faire leur station du Jubilé : spectacle touchant, et que les Montalbanais n'oublieront jamais !

On voyait tous ces militaires marcher sous la conduite de leur évêque, l'air grave, le maintien recueilli, et la prière sur les lèvres, attirés par le cœur séul et la libre détermination de leur volonté; car M. de Cheverus avait pourvu à ce que l'autorité ne fût pour rien dans cette démarche, et que tout y fût spontané.

Pendant que Montauban jouissait du bonheur d'avoir un si digne évêque, un évènement, qui devait bientôt le lui ravir, affligea un diocèse voisin. Le 11 Juillet 1826, la mort enleva à l'amour et à la vénération des Bordelais, M. d'Aviau du Bois de Sanzai, leur archevêque de si sainte mémoire : toute la ville, tout le diocèse était inconsolable. Où trouvera-t-on un prélat aussi parfait, aussi charitable, aussi dévoué? Qui réparera cette perte immense? Tel était le cri général qui de Bordeaux retentissait jusqu'à Paris; et une seule réponse se trouvait dans toutes les bouches, désignant M. de Cheverus, comme le seul qui pût remplacer M. d'Aviau. Aussi le Roi, averti par l'opinion publique, ne tarda point à consacrer le choix qu'elle avait fait d'avance. Dès le 30 Juillet, il signa l'ordonnance qui nommait l'évêque de Montauban au siége métropolitain de Bordeaux; et le Ministre des affairss ecclésiastiques, en la lui envoyant, lui déclara que la chose était *consommée sans retour, et qu'il ne devait pas même songer à y mettre opposition par un refus.* « Je conçois très-bien, » ajoutait le ministre, vos angoisses et l'affliction de la

» ville de Montauban; mais vous êtes l'homme de la » chose, et le Roi a jugé nécessaire d'imposer au diocèse » de Montauban et à vous un tel sacrifice ».

A la réception de cette nouvelle, on ne saurait dire quelle fut la douleur de M. de Cheverus; elle n'eut d'égale que la désolation de ses diocésains : c'était de part et d'autre une consternation véritable, d'autant plus grande, que la lettre si expresse du Ministre semblait ne laisser aucun espoir de réussir à faire révoquer l'ordonnance. Toutefois, comme, dans les grands malheurs, on veut tout tenter, même les moyens qui offrent le moins de chances de succès, M. de Cheverus écrivit au ministre pour réclamer et se plaindre. La ville de Montauban, quoique n'ayant guère plus d'espoir, écrivit de son côté, et porta au pied du trône le juste sentiment de sa douleur : » Quoiqu'en applaudissant, disait-elle au roi, à une » élévation si bien méritée, à cet hommage éclatant, » décerné au digne émule des Vincent de Paul et des » Fénelon, il n'est pas en notre pouvoir d'imposer » silence au cri de notre douleur, de retenir nos lar- » mes, d'étouffer nos gémissements, lorsque nous sa- » vons surtout que dans notre saint prélat l'affection » de nous quitter est égale à la douleur que nous res- » sentons de le perdre. La Providence ne nous aurait- » elle donc accordé un si précieux bienfait, que pour » nous le ravir au moment ou il est devenu pour tous

» les habitants de ce diocèse la condition la plus in-
» time de leur bonheur »? A cette supplique, dont nous ne citons ici qu'un passage, on joignit une lettre à Madame la Dauphine, pour la conjurer d'appuyer de son crédit auprès du Roi la demande des habitants de Montauban; on s'adressa à M. de Cheverus lui-même, et on le pria, par une lettre touchante, de joindre ses sollicitations à celles de ses enfants : » C'est, lui disait-on, une famille désolée qui se jette » dans vos bras, qui vous conjure, les mains levées » vers le ciel, de ne pas la quitter, de ne pas la » dévouer par votre éloignement à la douleur et aux » regrets ». Le bon évêque les avait déjà prévenus, et il se hâta de le leur dire : « J'ai encore écrit hier au » ministre, leur répondit-il, et conjuré Sa Majesté de » ne point m'arracher à mon troupeau. Si la réponse » est favorable ma joie et ma reconnaissance diront » combien j'aime mes diocésains; et si les ordres de » Sa Majesté sont péremptoires, mon obéissance me » coûtera bien des larmes : mais l'exemple des Mon- » talbanais m'apprendrait, s'il en était besoin, qu'on » doit obéir à son roi et le servir, en sacrifiant ce » qu'on a de plus cher, même sa vie ».

Toutes ces instances furent sans effet, et ne servirent qu'à prouver que Montauban et Boston, deux villes si différentes de mœurs et de caractères, savaient également apprécier M. de Cheverus et le mal-

heur de le perdre. Les réponses de Paris arrivèrent, exprimant des regrets de ne pouvoir se rendre à tant de sollicitations, et il ne resta qu'à se résigner. Quelque abattu que fût le prélat, il ne cessa de travailler jusqu'au moment de son départ, et presque aucun jour ne se passa sans qu'il prêchât ou se livrât à quelque œuvre de zèle. Quoiqu'il eût fait tant de bien en si peu de temps, confirmé plus de quarante mille catholiques, dispensé si souvent la parole sainte, il lui semblait toujours qu'il n'en avait pas fait assez. Les moments que l'exercice de son zèle lui laissait libres étaient employés à recevoir ses diocésains, qui venaient l'entourer de leurs regrets et chercher auprès de lui la consolation. Hélas! c'était lui-même qui en avait le plus besoin : la pensée de sa séparation prochaine le déchirait; tous les regrets qu'on lui exprimait ne faisaient qu'aggraver sa douleur, jusque-là qu'il dit un jour à un de ses amis, qu'il estimait les angoisses de cette séparation autant et plus pénibles que les angoisses de la mort. Un témoignage touchant d'attachement le consola dans cette circonstance pénible : M. l'abbé de Trélissac, son grand vicaire, fixé depuis plus de vingt ans à Montauban, où il avait ses propriétés et un grand nombre d'amis, mettant au-dessus de tout le bonheur de vivre auprès d'un tel évêque, lui demanda comme une grâce de le suivre à Bordeaux, décidé qu'il était

à vendre tous ses biens, à quitter tous ses amis, à aller même à Boston, s'il eût fallu, plutôt que de se séparer de lui : tant M. de Cheverus savait se faire aimer, tant on l'appréciait quand on le connaissait. Touché d'un si beau dévouement, le digne évêque accepta avec reconnaissance, et ne songea plus qu'à s'échapper sans retard de Montauban ; car sa sensibilité n'y pouvait plus tenir. Pour se dérober aux cris de douleur de ses chers enfants, il partit la nuit, à l'insu de tout le peuple, triste et abattu au delà de toute expression.

Arrivé à Paris, il ne put taire ses plaintes et sa douleur au ministre ; et celui-ci fut réduit à se justifier, en protestant que s'il lui avait demandé un si grand sacrifice, il y avait été forcé par sa conscience, qui lui disait que c'était le seul choix convenable. Le roi Charles X l'accueillit avec cette grâce et cette bonté qui lui étaient naturelles, lui témoigna dans les termes les plus flatteurs toute son estime et toute son affection, et peu après le nomma pair de France, par une faveur d'autant plus marquée, que personne ne partageait avec lui les honneurs de cette promotion. Cette élévation à la pairie inquiéta sa charité autant qu'elle affligea son humilité. Il ne voulait pas que les pauvres souffrissent des dépenses qu'entraîneraient les voyages et le séjour qu'il lui faudrait faire à Paris pour les sessions de la chambre ; et puis

il avait toujours eu de l'éloignement pour les dignités et pour tout ce qui le produisait au grand jour : il fallut que M. de Villèle, alors Ministre des finances, auquel il s'en ouvrit, le rassurât sur le premier point, en lui promettant un supplément qui couvrirait les dépenses, et l'encourageât sur le second, en lui montrant, dans son élévation, le *vœu de la France sanctionné par le Roi.*

Sur ces entrefaites, on délibérait à la Cour sur le choix d'un précepteur pour M. le duc de Bordeaux. M. de Chateaubriand consulté à ce sujet par le Comte Roy qui venait de succéder à M de Villèle, proposa aussitôt M. de Cheverus comme l'homme le plus apte qu'il connût pour un ministère si difficile et si délicat. Le Ministre court chez Charles X : le choix serait excellent, répondit le Prince ; je suis fâché de n'y avoir pas pensé deux heures plus tôt, la chose serait faite ; mais il n'est plus temps, M. Tharin est nommé. (1).

Pendant que M. de Cheverus à Paris était ainsi malgré lui élevé en dignité et en honneur, les grands vicaires de Bordeaux lui ayant écrit pour lui exprimer toute la joie que leur causait sa nomination,

---

(1) Extrait des mémoires d'outre-tombe de M. de Châteaubriand.

lui proposèrent par la même occasion, de réclamer auprès du gouvernement l'ancien archevêché, palais magnifique bâti par le prince Ferdinand de Rohan, lorsqu'il était archevêque de cette ville, et ne servant plus, depuis qu'il avait été détourné de sa destination, qu'au logement des princes lorsqu'ils venaient à Bordeaux. L'humilité de M. de Cheverus rejeta bien loin cette proposition : « Il ne convient pas, répon-» dit-il, à un pauvre évêque comme moi de loger » dans un si beau palais; l'humble asile qui a servi à » mon saint prédécesseur sera trop bon pour moi : et, » d'ailleurs, je serais fâché d'ôter à nos princes bien-» aimés la moindre partie du palais qui leur est desti-» né quand ils viendront nous voir ». De pareils sentiments firent concevoir à Bordeaux toute la vertu du successeur de M. d'Aviau, et rendirent plus vifs les désirs de le voir arriver. Préconisé à Rome, le 2 Octobre de cette année 1826, il ne reçut ses bulles qu'environ six semaines après, et il partit aussitôt pour Mayenne, avec l'intention d'y faire un très-court séjour, ne voulant pas refuser à sa famille la jouissance qu'elle réclamait de le posséder quelques instants avant qu'il allât prendre possession de son nouveau siége. Il n'y resta en effet que peu de jours, et, pendant ce peu de jours, il prêcha à l'église de Notre-Dame, à la Visitation, à l'hôpital, aux prisons; ses jours de repos étaient des jours d'apostolat. Il

» doit être comme leur collègue ». *Episcopus in scalarid sublimior sedeat; intrà domum verò collegam se presbyterorum esse cognoscat;* autorité et force dans le gouvernement, mais amitié, cordialité dans les rapports privés. « Je vous aimerai, dit-il à ses » prêtres en finissant, aimez-moi aussi; mon cœur » a besoin de vous avoir pour amis ». Après la cérémonie, il reçut à l'archevêché toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, et mit dans les paroles qu'il adressa à chacune d'elles une grâce si parfaite, un à-propos si merveilleux, une bienveillance si touchante, que tous se retirèrent ravis. Son esprit ingénieux et aimable savait discerner le point de contact, le lieu de rapprochement et d'union entre le clergé et chaque corps de l'Etat. Tantôt il le trouvait dans la similitude des fonctions, comme quand il disait aux juges : « Vous rendez des arrêts au nom » du Dieu de justice, et nous au nom du Dieu de » miséricorde; aussi, nous sommes confrères, nous » devons nous soutenir et nous aimer comme tels : » la religion et la justice sont deux sœurs qui ne » doivent jamais se désunir ». Tantôt il le trouvait dans les services réciproques, comme quand il disait au Tribunal de commerce : « La religion doit beau- » coup au commerce, parce que c'est lui qui a porté » ses missionnaires dans les régions lointaines; c'est » lui aussi qui m'a conduit en Amérique et ramené

» en Europe : mais le commerce doit encore plus à » la religion, parce que c'est elle qui surveille la » justice et la bonne foi dans les contrats, qui pré- » vient ou fait réparer les fraudes. Ainsi, la recon- » naissance mutuelle doit nous rendre tous amis, » faire de nous tous une famille de frères ». Des paroles si gracieuses, accompagnées de manières aimables et d'une bonté touchante, excitèrent l'enthousiasme et le dévouement : c'était un concert unanime de louanges, d'applaudissements, de suffrages honorables ; et au milieu de tout cela, le bon archevêque était loin de s'enorgueillir : « Vous voyez » comme on me fête ici-bas, disait-il à un de ses » amis, je crains bien que Dieu ne me dise un jour : » Tu as reçu ta récompense en ce monde ». Une chose l'occupait plus que toutes ces louanges, c'était la manière dont il devait s'y prendre pour gouverner le grand diocèse qui lui était confié.

Il se traça, en commençant, trois règles de conduite : la première, d'être bon et aimable envers tout le monde, pour se concilier les cœurs; la deuxième, de ne rien changer à ce qu'avait fait son saint prédécesseur ; et la troisième, de ne rien établir avant de bien connaître les personnes, les choses et les lieux.

Pour être bon et aimable envers tous, il semble qu'il n'avait qu'à suivre la pente de son cœur si na-

» doit être comme leur collègue ». *Episcopus in ecclesiâ sublimior sedeat; intrà domum verò collegam se presbyterorum esse cognoscat;* autorité et force dans le gouvernement, mais amitié, cordialité dans les rapports privés. « Je vous aimerai, dit-il à ses » prêtres en finissant, aimez-moi aussi; mon cœur » a besoin de vous avoir pour amis ». Après la cérémonie, il reçut à l'archevêché toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, et mit dans les paroles qu'il adressa à chacune d'elles une grâce si parfaite, un à-propos si merveilleux, une bienveillance si touchante, que tous se retirèrent ravis. Son esprit ingénieux et aimable savait discerner le point de contact, le lien de rapprochement et d'union entre le clergé et chaque corps de l'État. Tantôt il le trouvait dans la similitude des fonctions, comme quand il disait aux juges : « Vous rendez des arrêts au nom » du Dieu de justice, et nous au nom du Dieu de » miséricorde; ainsi, nous sommes confrères, nous » devons nous soutenir et nous aimer comme tels : » la religion et la justice sont deux sœurs qui ne » doivent jamais se désunir ». Tantôt il le trouvait dans les services réciproques, comme quand il disait au Tribunal de commerce : « La religion doit beau» coup au commerce, parce que c'est lui qui a porté » ses missionnaires dans les régions lointaines; c'est » lui aussi qui m'a conduit en Amérique et ramené

» en Europe : mais le commerce doit encore plus à » la religion, parce que c'est elle qui surveille la » justice et la bonne foi dans les contrats, qui pré- » vient ou fait réparer les fraudes. Ainsi, la recon- » naissance mutuelle doit nous rendre tous amis, » faire de nous tous une famille de frères ». Des paroles si gracieuses, accompagnées de manières aimables et d'une bonté touchante, excitèrent l'enthousiasme et le dévouement : c'était un concert unanime de louanges, d'applaudissements, de suffrages honorables ; et au milieu de tout cela, le bon archevêque était loin de s'enorgueillir : « Vous voyez » comme on me fête ici-bas, disait-il à un de ses » amis, je crains bien que Dieu ne me dise un jour : » Tu as reçu ta récompense en ce monde ». Une chose l'occupait plus que toutes ces louanges, c'était la manière dont il devait s'y prendre pour gouverner le grand diocèse qui lui était confié.

Il se traça, en commençant, trois règles de conduite : la première, d'être bon et aimable envers tout le monde, pour se concilier les cœurs ; la deuxième, de ne rien changer à ce qu'avait fait son saint prédécesseur ; et la troisième, de ne rien établir avant de bien connaître les personnes, les choses et les lieux.

Pour être bon et aimable envers tous, il semble qu'il n'avait qu'à suivre la pente de son cœur si na-

turellement porté à la bienveillance. Toutefois, on se tromperait beaucoup si on croyait que cette bonté d'âme, qui ne se démentait jamais, ne lui coûta aucun effort. Dieu seul connaît toutes les violences qu'il eut à se faire, tantôt pour étouffer des répugnances ou des mécontentements intérieurs, sans rien laisser paraître au dehors de ce qu'il éprouvait au dedans, tantôt pour supporter des dérangements continuels au milieu de ses immenses occupations, et faire toujours le même accueil, quelque inopportune et contrariante que fût la visite. « Si la charité, disait-il, » n'était que pour les personnes qui nous plaisent, » ou pour les moments auxquels nous nous sentons » naturellement portés à être aimables, elle serait » sans aucun mérite ». De là, venait que ceux-là même dont il avait le plus à se plaindre, qu'il savait avoir censuré sa conduite ou exprimé à son égard des sentiments peu bienveillants, recevaient le même accueil que ses meilleurs amis. Sa charité jetait un voile sur tous les torts, et il semblait les ignorer. De là venait qu'à tout moment on le trouvait toujours prêt à obliger, toujours disposé à faire plaisir à tous. Quelquefois, il est vrai, il paraissait triste, abattu, silencieux, parce que son cœur bon et sensible, compatissant à toutes les misères, était accablé sous le poids de quelque nouvelle fâcheuse, ou tourmenté par la crainte d'un évènement malheureux; et alors,

ceux qui ne le connaissaient pas pouvaient prendre son premier abord pour de la froideur : mais si on avait à réclamer quelque service qui dépendît de sa volonté, ou si on épanchait avec confiance son cœur dans le sien pour lui demander conseil, on reconnaissait aussitôt en lui le père tendre, le bon ami, le pasteur charitable ; on le trouvait empressé à faire plaisir, et toutes ses paroles révélaient la tendresse de son cœur. Telle était sa bonté pour tous ceux qui venaient le voir, prêtres ou laïques, diocésains ou étrangers, que tous sans distinction étaient invités à sa table, avec une grâce qui décelait le plaisir qu'on lui faisait en acceptant, et tout à la fois avec une aisance qui laissait parfaitement libres ceux qui avaient quelque raison de refuser : c'était le père de famille qui aimait à voir ses enfants, mais ne voulait pas les gêner.

Tant de bonté était bien propre à gagner tous les cœurs au nouvel archevêque ; un autre motif s'y joignit encore, ce fut son respect profond pour tout ce qu'avait fait M. d'Aviau : bien différent de ces esprits remuants, et confiants en eux-mêmes, qui, arrivant à la tête d'une administration, aspirent à tout changer, tout amener à leur sens, tout disposer suivant leurs propres idées, il s'attacha religieusement à conserver ce qui était, à connaître ce qu'on avait pratiqué avant lui, et à le suivre ; il ne troubla aucune

existence, ne changea aucun règlement. « Je succède » à un saint, disait-il souvent, je respecte tout ce » qu'il a fait; tous ses actes sont pour moi comme » une arche sainte que je ne veux pas même toucher » du bout du doigt. — Tous les jours, disait-il en- » core dans un de ses mandements, nous conjurons » le Seigneur de conserver par notre ministère tout » ce qu'a fait au milieu de vous notre admirable et » saint prédécesseur. Nous nous estimons heureux » lorsque nous sommes assuré que nous faisons ce » qu'il aurait fait en pareille circonstance, et que » nous vous disons ce qu'il vous aurait dit ». Ces sentiments et cette conduite ne pouvaient manquer de plaire aux Bordelais, pour qui la mémoire de M. d'Aviau était si chère et si vénérable. Mais ce n'était pas dans la vue de plaire, que M. de Cheverus parlait ainsi; c'était par un sentiment profond d'humilité en se considérant lui-même, et de vénération au souvenir de M. d'Aviau. Il se plaçait dans sa propre estime si fort au-dessous de son saint prédécesseur, qu'il ne pouvait souffrir d'être mis en comparaison avec lui dans les discours particuliers ou publics, et regardait tout parallèle comme une injure; jusque-là que, présidant un jour une distribution solennelle des prix, il interrompit subitement l'orateur dès les premiers mots de ce mode de louange qui l'offensait, et prononça d'une voix émue et affligée ces remar-

quables paroles : « Me mettre en parallèle avec mon » saint prédécesseur, c'est m'outrager, parce que » c'est faire ressortir à tous les yeux mon insuffi- » sance : je ne souffrirai pas un pareil outrage en » public, et je saurai faire respecter ma dignité ». Et depuis ce temps-là ce fut une chose connue dans tout le diocèse, qu'il fallait éviter en sa présence cette comparaison, et la cacher dans le fond de sa pensée. Il ne se parlait que trop à lui-même de celui auquel il succédait ; ce souvenir le jetait dans la crainte et l'anxiété, lui rendait pénible sa promotion au siége de Bordeaux. Il regrettait Montauban, il regrettait Boston, et disait souvent dans ses conversations familières : « Si Dieu m'eût traité comme la » femme de Loth, qu'il y a longtemps que je serais » changé en statue de sel ! car que de regards de » regret j'ai portés en arrière ! »

Cette haute idée qu'il avait des vertus de M. d'Aviau l'avait tellement pénétré, il en était si rempli, que, le 11 Juillet 1827, averti, au moment même où finissait le service anniversaire pour ce saint prélat, que toute l'assemblée attendait son éloge funèbre, il n'eut besoin que de se recueillir quelques instants au pied de l'autel, monta en chaire, et prononça l'oraison funèbre la plus touchante, la plus pleine d'à-propos, dans laquelle tous admirèrent un rare talent d'improvisation. Il prit pour texte ces

paroles que l'Esprit Saint a dites de Moïse : « *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est : similem illum fecit in gloria sanctorum.* « Bien-» aimé de Dieu et des hommes, il a laissé sa mé-» moire en bénédiction, et Dieu lui a fait partager la » gloire de ses saints ». Ayant tiré de ces paroles la division de son discours, il montra 1.° ce que M. d'Aviau avait été envers Dieu ; et là il fit ressortir sa tendre piété, qui le faisait paraître à l'autel comme un ange, *et intuentes eum omnes, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli*, qui avait fait de lui un homme de prière, de foi et de détachement : 2.° ce qu'il avait été envers le prochain ; et là il raconta son zèle pour le salut des âmes, sa charité pour les pauvres, sa bonté pour tous.

Toutefois, la disproportion que l'humilité de M. de Cheverus mettait entre son saint prédécesseur et lui, ne le découragea point, et ne fut pour lui qu'un motif de plus de travailler avec activité au gouvernement de son diocèse. Avant de rien statuer ou établir, il voulut prendre le temps d'observer, de connaître et de réfléchir : car il n'ignorait pas qu'on envenime souvent le mal en voulant en précipiter la réforme, et qu'il est dangereux même de toucher au bien pour l'améliorer ; qu'en tous cas, pour procéder sagement, il faut connaître à fond l'état des choses et la disposition des esprits. Sa première occupation, sa pensée

principale, en commençant, fut donc d'étudier son diocèse, son clergé, les hommes les plus influents, l'esprit des populations diverses, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Les nombreuses visites qu'il recevait tous les jours à l'archevêché lui en fournirent bien des occasions dont il fut attentif à profiter. Mais il ne s'en tint pas là; il voulut voir par lui-même : il visita successivement toutes les paroisses et tous les établissements religieux de la ville de Bordeaux; et en même temps qu'il portait partout des paroles de grâce et de bénédiction, il recevait les plaintes et les confidences, observait les hommes, les lieux et les choses. De là il se répandit dans les diverses parties du diocèse, non-seulement dans les villes principales, comme Blaye, Libourne, Bazas, Lesparre et La Réole, mais encore dans un grand nombre de paroisses de campagne, s'informant de tous les besoins et de l'esprit de chaque population, acquérant la connaissance de ses prêtres qu'il vit presque tous dans les différentes réunions qu'occasionnait sa présence, et observant tout avec son coup-d'œil pénétrant, son tact sûr et exercé, sans le laisser paraître : souvent une conversation, un mot lui faisait connaître un homme.

Dans ses visites, il ne se contentait pas d'étudier son diocèse, il faisait en même temps tout le bien qu'il pouvait, prêchait dans chaque paroisse sur les

désordres et les vices que le curé de l'endroit lui signalait, apaisait les divisions, et proclamait partout sa devise chérie, avec laquelle il eût voulu faire de tous les hommes une seule famille, un seul cœur, une seule âme : *Mes frères, mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres.* Il donnait lui-même les plus beaux exemples de ce qu'il prêchait; on en jugera par le trait suivant.

Un jour ayant appris qu'un curé était en discorde ouverte avec sa paroisse, il se rendit lui-même sur les lieux pour tenter de rapprocher les cœurs et de rétablir la paix. Ce curé alliait à une conduite du reste irréprochable, et à un zèle plutôt trop ardent que refroidi, un caractère d'une vivacité extrême, qui l'entraînait quelquefois hors des bornes et avait causé toute la division. Trop fidèle observateur des règles anciennes faites pour un autre temps, il venait encore d'exaspérer une famille en refusant d'admettre une marraine, parce qu'elle n'avait pas fait ses pâques; et les parents obstinés aimaient mieux ne pas faire baptiser leur enfant, que d'en présenter une autre. L'archevêque, arrivant sur ces entrefaites, engage le curé à l'admettre, et, sur son refus, charge un des prêtres qui l'accompagnaient de faire le baptême afin d'assurer le salut de l'enfant et de ne pas le rendre victime du mauvais vouloir de ses parents. A ce spectacle, le curé s'emporte, et cédant à

la vivacité de son caractère, il s'oublie jusqu'à adresser à son archevêque les propos les plus offensants. M. de Cheverus n'oppose à cette tempête que le silence et le calme de la douceur; et, se rendant de là à l'église pour commencer l'office, il monte en chaire, invite tous les paroissiens à la paix, à l'union avec leur curé, dont il fait un pompeux éloge, racontant toutes les bonnes qualités qui étaient réellement en lui. « Vous n'avez, ajouta-t-il ensuite, qu'une plainte » à porter contre votre vénérable pasteur; il a, dites-» vous, un caractère violent et emporté : hé! mes frè-» res, qui n'a pas de défauts? Si j'étais vingt-quatre » heures au milieu de vous, peut-être en découvri-» riez-vous tant en moi, que vous ne pourriez me » souffrir : vous n'en trouvez qu'un dans votre curé; » grâce donc pour ce défaut en considération de tou-» tes ses vertus. Aucune société ne peut subsister » que par le support mutuel des défauts ». Après ce discours, le prélat descendant de chaire, se rend à la sacristie, où il trouve le curé honteux et confus, l'embrasse avec tendresse et effusion de cœur. « Mon » cher curé, lui dit-il, je vous aime, je suis tout à » vous; par où voulez-vous que nous commençions » la cérémonie »? cherchant ainsi par ces paroles à détourner la pensée du souvenir de la faute, et à prouver sa condescendance pour tout ce qui n'était pas contraire à son devoir. La cérémonie finie, il

voulut voir en particulier les paroissiens les plus aigris contre leur pasteur, leur parla avec tant de bonté qu'ils ne purent rien lui refuser; le rapprochement se fit, le baiser de paix fut donné de part et d'autre, tous s'assirent à la même table, et tous les cœurs s'unirent dans le cœur de l'archevêque. Ainsi M. de Cheverus faisait régner partout la charité, et enseignait par son exemple ce que dit l'apôtre : « qu'elle est douce et patiente, qu'elle ne s'irrite » point, qu'elle pardonne et souffre tout ».

Le premier résultat de ces visites pastorales et de la connaissance qu'il acquit de son diocèse, fut aussi une inspiration de sa charité. Deux grands maux l'avaient touché dans ses courses apostoliques : le premier, c'était la position pénible de certains prêtres, qui, ayant tout donné aux pauvres à mesure qu'ils recevaient, étaient devenus pauvres eux-mêmes par une longue et dispendieuse maladie, ou par quelque accident imprévu : le second, c'était le triste état de certaines paroisses, sans instruction, sans offices publics, presque sans ministère, parce que le pasteur âgé ou infirme ne pouvait plus remplir ses fonctions; et d'un autre côté, le priver de sa place, qui était pour lui l'unique moyen d'existence, c'était le réduire à la condition la plus dure, c'était une sorte de cruauté. L'archevêque fut touché de ces grands maux, comme devait l'être un cœur aussi bon que le sien;

et dès lors il conçut le projet d'y apporter remède à quelque prix que ce fût. L'expédient qu'imagina sa charité fut de proposer à son clergé réuni une souscription annuelle destinée à former une caisse commune, dont les fonds seraient employés à fournir, soit une pension de retraite aux prêtres que l'âge ou l'infirmité rendrait incapables de desservir leur paroisse, soit des secours passagers à ceux que les frais d'une longue maladie ou quelques accidents imprévus réduiraient à la gêne et mettraient dans la détresse. Cette proposition, appuyée de tout ce que l'éloquence de son cœur sut dire de tendre sur la charité qui doit intéresser tout le corps du clergé au sort de chacun de ses membres, motivée en outre par tout ce que la sagacité de son esprit sut présenter d'avantages personnels pour chaque souscripteur, qui trouvait dans cette institution son avenir assuré, fut accueillie avec empressement et reconnaissance : la souscription fut ouverte; lui-même, comme le père de son clergé, se mit en tête, souscrivit pour mille francs chaque année; et afin que sa mort ne pût mettre fin à cette souscription : il plaça en rente sur l'État, au nom de la caisse de retraite, un capital de vingt mille francs, qui assure à perpétuité le montant annuel de la première souscription : heureux de pouvoir penser qu'il ne serait pas seulement le soutien et le bienfaiteur de son clergé pendant sa vie, mais encore qu'a-

près sa mort sa charité suivrait ses prêtres d'âge en âge, et qu'il vivrait pour eux par ses bienfaits, lors même qu'il ne serait plus. Cependant il ne s'en tint point encore là : tous les dons passagers dont il put disposer, sans nuire à ses aumônes ordinaires, furent déposés à la caisse ; il y versa une fois jusqu'à dix mille francs qu'une âme charitable avait mis à sa disposition, et il recommanda à son exécuteur testamentaire d'y ajouter encore trois mille francs, si à sa mort il lui restait quelque chose, ce que celui-ci a exécuté fidèlement. Assister ses prêtres dans le besoin, c'était là son œuvre de prédilection : « Je ne » connais pas, disait-il, de charité mieux placée que » celle qui vient au secours d'un prêtre blanchi dans » les travaux du ministère, et qui est pauvre parce » qu'il a été charitable ». Aussi tout le clergé de Bordeaux se rappelle et se souviendra longtemps avec quel tendre intérêt, avec quelle effusion de cœur, il recommandait chaque année dans les retraites ecclésiastiques cette bonne œuvre, dont il a eu la gloire d'être comme le fondateur en France, et qne tant de diocèses ont imitée depuis.

Les fonds de la caisse une fois assurés, il en traça les sages règlements, et statua : 1.° que chaque classe du clergé aurait un représentant de ses intérêts dans la commission chargée de la répartition des fonds ; qu'ainsi, sous la présidence de son premier

grand vicaire, cette commission se composerait d'un chanoine, d'un curé en titre, d'un desservant et d'un vicaire ; 2.° que les comptes détaillés des recettes et des dépenses seraient rendus exactement chaque année et envoyés à chaque souscripteur, afin que tous pussent juger du bon emploi des fonds, de l'excellence de l'œuvre, et jouir du bien-être procuré à leurs anciens dans le sacerdoce ou à leurs confrères malades.

Mais outre les besoins du clergé, bien d'autres matières fixèrent l'attention de l'archevêque dans ses visites; il remarqua entre autres une grande dissidence d'usages et de pratiques dans les différentes parties du diocèse, provenant ou de ce que plusieurs curés n'avaient ni les Statuts, ni le Rituel du diocèse, dont l'édition était épuisée, ou de ce que, ces deux codes ecclésiastiques contenant des prescriptions qui ne sont plus en rapport avec nos mœurs et avec les circonstances présentes, chacun se traçait à lui-même sa règle de conduite. Il remédia en partie à cet inconvénient en donnant un nouveau Rituel, dans lequel on remarqua sa prudence et sa réserve accoutumée : il respecta, jusqu'à ne pas y changer un mot, tout ce qui, dans l'ancien Rituel, était compatible avec l'état actuel de la société, et y ajouta le moins possible, parce qu'il avait pour principe que, en fait de lois, le moins qu'on en peut faire est le mieux; et

il citait à ce sujet le mot d'un membre d'une assemblée législative, qui, au sortir d'une séance où toutes les discussions avaient abouti à supprimer un projet de loi, disait à ses amis : « Nous avons fait aujourd'hui notre chef-d'œuvre ; nous nous sommes abstenus ». Il se borna donc à tracer à ses prêtres des règles de conduite pour les cas les plus ordinaires, par exemple pour les parrains et marraines, défendant d'admettre à cette fonction tous ceux dont le mariage ne serait pas béni devant l'Église, ou qui ne font pas profession d'adhérer à l'Église catholique et de croire tout ce qu'elle enseigne ; et il termina par une nouvelle formule de prône, qu'il chargeait ses curés de lire fréquemment à leurs paroissiens, et qui leur rappelait dans un abrégé clair et précis toutes les vérités qu'un chrétien doit croire, tous les préceptes qu'il doit observer, tous les sacrements qu'il doit recevoir et les prières qu'il doit faire.

Cependant l'archevêque ne perdait point de vue tant de paroisses sans pasteur, tant de pasteurs qui avaient besoin d'aides, et qui, ou laissaient souffrir les âmes, ou s'épuisaient en peu de temps s'ils voulaient pourvoir à tous les besoins ; c'était là l'objet de ses continuelles sollicitudes, et pour remédier à ce mal, il sentait que toute sa ressource était dans ses séminaires. Aussi rien ne lui coûtait pour assurer la prospérité de ces établissements et en accélérer les

progrès. Plusieurs fois l'année il allait visiter son petit séminaire, quoique placé pendant longtemps à douze lieues de Bordeaux; adressait chaque fois aux élèves de sages conseils, des paroles d'exhortation et d'encouragement, et ne se refusait à aucun désir du supérieur pour tout ce qui pouvait être utile à sa maison. Il avait les mêmes bontés, et peut-être une affection plus tendre encore, pour son grand séminaire; c'était là qu'il venait donner aux élèves du sanctuaire ces leçons de charité, de zèle, de douceur et de prudence, dont il était lui-même un si touchant modèle : il était surtout remarquable dans les retraites qui précédaient les ordinations. Frappé de la position nouvelle où allaient se trouver dans peu de jours des jeunes gens cachés jusqu'alors à l'ombre des séminaires, et tout-à-coup produits au milieu du monde avec d'immenses obligations, avec une si grande influence pour le bien, si leur conduite répondait à leur caractère, et une influence pour le mal plus grande encore s'ils étaient imprudents, il sentait ses entrailles s'émouvoir sur leur sort et sur celui de la religion dont ils allaient devenir les ministres C'était alors qu'il leur développait les principes de sagesse, de modestie, de désintéressement, qui devaient assurer le succès de leur ministère, et qu'il leur inculquait l'obligation de rendre la religion aimable au milieu du monde, d'attirer à elle tous les pé-

cheurs par les bons procédés, par la douceur du caractère, la suavité des paroles, le dévouement de la charité. Après la cérémonie de l'ordination, ce n'était plus un discours sur les devoirs du sacerdoce, il était trop ému pour prêcher alors ; c'était une effusion de cœur, et comme un débordement de sensibilité à la vue de ces nouveaux prêtres, *nouveaux enfants ajoutés à sa famille sacerdotale, nouveaux aides envoyés*, disait-il, *au secours de sa faiblesse, nouveaux appuis sur lesquels sa vieillesse pourrait se reposer*. Ainsi l'Archevêque portait dans ses séminaires des leçons et des exemples de bonté ; mais il se gardait bien de cet esprit d'innovation, ami des changements, fécond en réformes et le plus souvent en résultats fâcheux. La société des prêtres de Saint-Sulpice, chargée du grand séminaire, et le vénérable ecclésiastique, élève lui-même de Saint-Sulpice, chargé de la direction du petit, avaient toute sa confiance ; il se reposait sur eux de tous les détails et refusait de s'y ingérer, « parce que, disait-il, il faut » unité dans tout gouvernement, ensemble de vues » dans toute administration ; une machine tirée en » deux sens divers n'a plus aucun mouvement régulier ». Aussi l'union la plus intime et la plus franche a-t-elle toujours régné entre M. de Cheverus et ses séminaires ; on l'y voyait venir avec bonheur, on l'y recevait avec joie comme un père au sein de sa famille.

Mais ce n'était pas seulement l'éducation de la jeunesse cléricale qui excitait le tendre intérêt de l'archevêque de Bordeaux : il comprenait qu'en vain il sortirait de bons prêtres des séminaires, si l'enfance était viciée dans sa première éducation, si dès le plus bas âge on ne formait son esprit et son cœur à l'amour et à la pratique de la vertu. C'était ce qui lui rendait si chers les Frères des écoles chrétiennes; il les estimait comme les plus insignes bienfaiteurs de la religion et de la société; admirait leur dévouement, que la foi seule peut inspirer et soutenir, et ne concevait pas que des gens sensés pussent mettre en parallèle avec eux des maîtres animés par un autre motif. Souvent il visitait leurs écoles, félicitait les enfants d'avoir de pareils maîtres, qu'il appelait les coopérateurs de son ministère, recevait même ces enfants chez lui et leur distribuait des récompenses. « Si Bordeaux venait à perdre ces bons frères, écri-» vait-il à un ministre en les lui recommandant, ce » serait un malheur indicible; c'est à leur école que » s'apprend l'amour du bon ordre, la soumission aux » lois, le respect aux magistrats, parce qu'ils prê-» chent tout cela au nom de la religion, seule base » solide du bonheur social ». Il les eût recommandés aussi, s'il eût été nécessaire, aux autorités de la ville de Bordeaux; mais les Frères se recommandaient assez par eux-mêmes. Chaque année, l'expo-

sition des travaux des élèves, et la sagacité de leurs réponses sur des questions qui semblaient réservées à des études supérieures, révélaient de nouveaux progrès auxquels la haute équité des magistrats savait rendre justice. L'archevêque en était presque effrayé; il craignait qu'une jeunesse si instruite ne voulût sortir de sa condition, se mêler dans les rangs déjà trop serrés qui obstruent l'entrée de toutes les places; et dans ses discours, il tâchait de la prémunir contre cette ambition de la classe inférieure, qu'il estimait un des fléaux de notre société moderne, parce qu'elle jette dans tous les esprits un fond d'inquiétude, un désir de changement et de révolution, une tendance à déplacer toutes les existences, qui met le peuple aux ordres de tous les perturbateurs. « Vous êtes au » dernier degré de l'échelle sociale, leur disait-il un » jour; mais il en est d'elle comme de l'échelle de » Jacob, où les anges montaient et descendaient : » l'ange qui était au degré le plus proche de la terre, » n'était ni moins grand, ni moins heureux, ni moins » honorable que celui qui était au degré le plus voisin » du ciel. Il en est de même de vous, mes enfants; » toutes les conditions sont honorables quand on les » remplit bien; on trouve partout le bonheur quand » on est vertueux ».

L'archevêque visitait aussi avec un tendre intérêt les communautés religieuses qui élèvent les jeunes

personnes du sexe, riches ou pauvres; se prêtait avec une bonté inépuisable et une infatigable patience à tout ce qui pouvait leur faire plaisir; assistait, tant qu'elles le désiraient, à tous leurs exercices, soit pour stimuler l'émulation par des épreuves publiques de mémoire et d'application, soit pour distribuer des récompenses, et comptait pour rien sa peine, pourvu que le bien se fît et que les autres fussent contents.

A ce zèle pour la bonne éducation de l'enfance, il joignait un zèle non moins vif pour un autre œuvre destinée à répandre parmi les adultes de toutes les classes des leçons de religion et de vertu; nous voulons parler de cette œuvre des bons livres dont Bordeaux a eu la gloire d'être le berceau, et qui de là s'est répandue dans la plupart des diocèses de France. Dès avant l'arrivée de M. de Cheverus, cette œuvre avait été commencée par un saint prêtre, M. Barrault, qui, voyant le zèle infernal que mettaient certains hommes à répandre les mauvaislivres pour détruire dans les cœurs jusqu'au dernier germe de la religion, conçut le projet d'y opposer un antidote, et de propager les bons livres avec un zèle au moins égal. Il commença par tirer de sa bibliothèque, et mettre en circulation tous les livres dont la lecture pouvait être plus utile. Il choisissait pour chaque classe et chaque condition un ouvrage à sa

portée ; c'était d'abord un livre purement amusant pour amorcer le lecteur, puis un autre où l'instruction se trouvait jointe à l'agrément, et enfin venaient les livres tout-à-fait religieux, propres à faire connaître le christianisme et à inspirer l'amour et la pratique des sacrements. Ce premier essai lui réussit, et il eut la consolation de voir revenir à Dieu, éclairées et touchées par ces lectures, plusieurs personnes qui auparavant vivaient dans l'éloignement de toute pratique religieuse. Encouragé par ces succès, il employa toute sa fortune à acheter des livres nouveaux, intéressa de bonnes âmes à son œuvre ; et bientôt plusieurs milliers de volumes circulèrent dans Bordeaux et dans le diocèse, portant partout la lumière de la religion et le feu sacré de la vertu. M. d'Aviau autorisa et établit canoniquement cette œuvre par ordonnance archiépiscopale, et en instruisit le souverain Pontife, qui la combla d'éloges et l'enrichit d'indulgences. Tel était l'état des choses quand M. de Cheverus arriva à Bordeaux. Il se félicita d'y rencontrer une œuvre si précieuse, accueillit le généreux fondateur avec une bonté toute spéciale, le traita comme un ami, et saisit la première occasion qu'il eut de lui donner, ainsi qu'à son œuvre, la plus haute marque de sa bienveillance, en le nommant chanoine titulaire de sa métropole. Il lui donna en outre plus de six cents volumes, sans compter ses

aumônes pécuniaires, recommanda de nouveau l'œuvre au Saint-Siége, et en obtint de nouvelles indulgences; prêcha en sa faveur toutes les fois qu'on lui en exprima le désir, et s'en déclara du haut de la chaire le protecteur et l'ami. Lui-même en présidait les assemblées dans son palais; et, afin de lui faire atteindre plus sûrement son but, il forma un bureau pour l'examen des livres qu'il convenait de mettre en circulation.

Si M. de Cheverus avait tant de zèle pour tout ce qui peut former les hommes à la vertu, ou ramener à la religion ceux qui s'en sont écartés, on en peut conclure tout ce qu'il ressentait pour les âmes qui, dociles à la grâce, fuyant un monde dont elles avaient éprouvé les dangers, venaient dans la retraite expier leurs désordres, et mener à l'ombre de la miséricorde divine une vie pénitente et exemplaire. Une *Maison de Retraite et de Miséricorde* existait à Bordeaux : plus de trois cents personnes, pénitentes volontaires, y menaient une vie dure et laborieuse, mais adoucie par le bonheur d'une conscience purifiée, de la paix de l'âme recouvrée, et par les saints exercices de la prière. Cet établissement faisait l'admiration de l'archevêque de Bordeaux; il le regardait comme la merveille de son diocèse, et aimait à y conduire les étrangers pour leur faire admirer le doigt de Dieu, l'action du Très-Haut et le chef-

d'œuvre de sa grâce. Aussi, il n'y avait rien qu'il ne fît pour soutenir cette maison; elle fut, après sa mort, sa principale héritière; tant qu'il vécut, il lui fit des aumônes selon ses moyens, engagea les riches à venir à son aide par leurs largesses; et quand les besoins furent plus pressants, il convoqua des assemblées de charité, où il faisait passer dans les âmes la sensibilité qui était dans la sienne; et une collecte abondante était toujours le fruit de son zèle. Ce qu'il admirait surtout dans cet établissement, c'était la supérieure, mademoiselle de Lamouroux, dame de très-bonne famille, qui, par un héroïsme de charité, par le plus grand acte de dévouement que jamais âme noble et pure ait fait à son Dieu, avait sacrifié sa jeunesse, son repos, sa santé, toutes les répugnances de la nature, pour se vouer à la direction de cette maison, et partager l'asile et la penitence de ces filles coupables. Tous les jours il lui fallait pourvoir à la subsistance de trois cents personnes; et, depuis trente-six ans, elle avait su y réussir par une confiance héroïque en Dieu, qui était sa seule ressource. Elle ne demandait rien aux hommes, refusait même les plus brillantes protections qui semblaient ambitionner la gloire de l'aider, et cependant la maison n'avait aucun revenu. « Dieu » seul nous suffit, disait-elle; je travaille pour lui, » je ne compte que sur lui : si je réclamais les bien-

» faits des hommes, ils finiraient par me manquer; » car les hommes manquent toujours, et alors si je » recourais à Dieu, il me renverrait aux hommes » que je lui aurais préférés; au lieu qu'en ne me » reposant que sur lui, je puis lui dire : Mon Dieu, » vous m'avez confié vos enfants, vous m'avez mise à » la tête de votre œuvre, je n'ai imploré que vous, » votre protection m'est due, je vous somme de ve- » nir à mon aide. Dans le besoin, je parlerais ainsi » à Dieu, disait-elle, et il m'entendrait ». Dieu, en effet, prouva plusieurs fois qu'il l'entendait; plusieurs fois la communauté, dans les moments de détresse où l'on manquait même de pain, a été témoin de faits extraordinaires arrivés à sa prière, qu'il est difficile d'expliquer sans un miracle. Aussi l'archevêque la vénérait-il comme une sainte digne des premiers siècles de l'Église (1), et ne mettait personne dans son estime au dessus d'elle.

Après l'établissement de la Miséricorde, un des objets du plus tendre intérêt de M. de Cheverus, c'é-

(1) Telle était aussi l'opinion qu'en avait M. d'Aviau. On lui racontait un jour un fait extraordinaire et que plusieurs personnes sages ont estimé vraiment miraculeux, arrivé à la prière de mademoiselle de Lamouroux : « Je ne suis pas sur- » pris de ce que vous me dites, répondit le saint archevêque : » ce qui m'étonnerait le plus, c'est qu'une personne si sainte » ne fît point de miracles ».

taient les hospices où sont recueillis toutes les victimes des misères humaines, les malades, les infirmes, les vieillards, les aliénés, les enfants trouvés. Il les visitait souvent, et dès l'approche de ces maisons, son cœur paternel s'attendrissait de compassion; il parcourait les salles où gisent tant de malheureux sur un lit de douleur, s'approchait d'eux avec bonté, leur adressait des paroles de consolation. Il était heureux de voir le bel ordre et la propreté qui régnait partout, et tous les soins d'une bonne mère prodigués aux malades par les dignes Filles de la Charité auxquelles sont confiés ces établissements; et dans son admiration, il n'avait pas d'expressions pour dire son respect et son estime pour elles. Quand elles se mettaient à genoux pour lui demander sa bénédiction, il eût voulu, disait-il, recevoir la leur; « car » qu'elles doivent être pleines de bénédictions les » mains qui ne s'exercent qu'à la charité ! » Quand elles lui demandaient quelque chose, elles étaient sûres d'avance de l'obtenir; il faisait profession de ne pouvoir rien leur refuser, et les priait même, par cette considération, d'être discrètes dans leurs demandes et d'y réfléchir auparavant devant Dieu. Son respect pour elles allait jusque-là, que lorsqu'il prêchait quelque part, s'il apercevait une Sœur de la Charité, on était certain d'avance, quel que fût le sujet du discours, que bientôt l'éloge des

filles de saint Vincent de Paul allait passer de son cœur sur ses lèvres. « Elles sont, disait-il, la plus » grande gloire de la religion, le chef-d'œuvre de la » grâce, la preuve la plus sensible de la divinité du » catholicisme ». Et il racontait à ce sujet, que les protestants, en Amérique, s'étant plaints de ce qu'on confiait un hospice aux Filles de la Charité, on leur ferma la bouche, en leur disant que justice serait faite à leurs plaintes, lorsque leurs ministres auraient formé des anges semblables à elles en dévouement, en zèle, en douceur et en tendresse pour tous ceux qui souffrent.

C'était chaque année une peine nouvelle pour M. de Cheverus, lorsqu'il lui fallait s'arracher à un diocèse où il opérait tant de bien, où il soutenait et encourageait tant de bonnes œuvres, pour aller à Paris prendre part aux séances de la Chambre des Pairs : il se dédommageait alors de tout ce qu'il ne faisait pas à Bordeaux, en faisant au sein de la capitale tout le bien qu'il pouvait. De là, il gouvernait son diocèse ; on lui envoyait toutes les affaires, avec l'avis du Conseil sur chacune d'elles, et il prononçait en dernier lieu ; là, il poursuivait auprès des divers ministres toutes les affaires qui intéressaient la religion dans le ressort de son administration ; même il ne dédaignait pas de se charger d'affaires étrangères pour rendre service, et portait l'obligeance jusqu'à

descendre dans des détails de commissions, qui sembleraient au-dessous d'un pair de France et d'un archevêque, si la charité ne rehaussait et n'ennoblissait tout ce qu'elle fait. Si on l'invitait à prêcher, on trouvait toujours en lui cette bonne volonté qui ne sait rien refuser : il fit un jour jusqu'à dix-sept discours différents, pour la bénédiction de dix-sept statues des Pères grecs et latins (1); et la perfection avec laquelle il décrivit le caractère, les écrits, les vertus et les faits remarquables de chacun de ces Pères, la connaissance de l'histoire, la grâce et la facilité d'élocution dont il fit preuve, montra à tous que ses talents et son savoir égalaient son obligeance. Les circonstances mêmes les plus délicates, les plus difficiles pour un prédicateur, ne l'arrêtaient pas, parce qu'il comptait sa réputation pour rien et le bien pour tout; et les bénédictions que Dieu attache à cette disposition du cœur, ainsi que la finesse naturelle de son esprit, lui valurent en plusieurs occasions des succès consolants. Invité à prêcher le Vendredi saint devant l'École Polytechnique, on craignait beaucoup qu'il ne pût se faire écouter : un illustre archevêque, malgré les grâces de son langage et la haute élévation de sa naissance, y avait échoué l'an-

(1) Ce trait a eu lieu à Conflans, près Paris, dans la maison de campagne du séminaire de Saint-Nicolas.

née précédente; les élèves, par leur tumulte, l'avaient forcé à descendre de chaire : M. de Cheverus arrive et prend pour texte ces paroles de l'Apôtre : « Au milieu de vous, j'estime ne savoir autre chose » que Jésus crucifié : *Non judicavi me scire aliquid » inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum*». — « Si j'avais, leur dit-il ensuite, à parler des » sciences humaines, ce serait au milieu de cette » savante école, ce serait de vous-mêmes, Mes- » sieurs, que je viendrais prendre des leçons : mais » aujourd'hui il s'agit de la science de la croix; c'est » là ma science spéciale, la science que j'étudie et » prêche depuis quarante ans, parmi les nations ci- » vilisées, comme parmi les peuplades sauvages, » parce qu'elle convient également à tous; et vous » permettrez à un vieil évêque de vous communiquer » le fruit de ses longues études ». Un exorde aussi insinuant gagna tous les cœurs, le silence le plus parfait, l'attention la plus soutenue, l'intérêt le plus vif, accueillirent toutes les paroles du *vieil évêque;* et M. de Cheverus se retira aussi satisfait de ces jeunes gens qu'ils l'étaient de lui-même.

Quelque temps après, il fut invité à prêcher au séminaire des Irlandais; mais, vu le peu de connaissance que les élèves avaient de la langue française, il fallait que le sermon fût en anglais. Le prélat accepta, et surprit tout son auditoire par la facilité de son

élocution, la propriété des termes, les grâces de son style : on reconnut qu'il n'avait rien oublié de cette langue, et qu'elle lui était encore aussi familière que lorsqu'il était en Amérique. Il ne réussit pas moins bien dans un discours pour une œuvre de charité, devant une réunion nombreuse de dames de la Cour : il s'agissait de recommander à la générosité de son auditoire tant de familles de Vendéens que les malheurs de la guerre avaient réduites à l'indigence, en les privant d'un père, d'un frère ou d'un fils, qui était leur unique soutien. M. De Cheverus s'était bien pénétré de son sujet ; il avait pris pour texte ces paroles du psaume : Prenez soin des enfants de ceux qui sont morts ; *Posside filios mortificatorum ;* et tout son plan, tout l'ordre de ses pensées était arrêté dans son esprit. Mais voici qu'au moment de commencer, on lui annonce que Madame la Dauphine va se trouver au sermon avec Madame la duchesse de Berry. Cette nouvelle le déconcerte un peu au premier abord ; les bienséances commandaient des compliments pour les deux princesses, peut-être même une certaine manière de présenter les faits, et il n'avait pas le temps d'y penser, il fallait commencer à l'instant même ; toutefois, reprenant bientôt son assurance et maîtrisant ses premières craintes, il parla avec tant de tact et d'à-propos, dit si bien et avec tant d'aisance tout ce qui convenait, qu'il mérita

d'en recevoir le compliment le plus gracieux de la bouche même du Roi ; et voici en quelle occasion. Charles X, qui avait entendu parler du sermon prêché aux Irlandais la semaine précédente, félicita l'archevêque, dès qu'il le vit, de sa facilité à prêcher en anglais. « Sire, répondit M. de Cheverus avec sa modestie ordinaire, qui cherchait toujours à diminuer les louanges qu'on lui donnait, « j'ai très-peu » de mérite en ce que Votre Majesté veut bien louer ; » car l'anglais, j'ai honte de le dire devant le roi de » France, m'est beaucoup plus familier que le fran- » çais.— Vous prêchez cependant bien en français, » reprit gracieusement Charles X, car Madame la » Dauphine vous a entendu l'autre jour, et elle était » ravie ».

Ce prince aimait singulièrement à s'entretenir avec l'archevêque de Bordeaux. Fatigué alors de toutes les imputations hostiles qu'on répétait chaque jour contre son gouvernement au nom de la liberté, il le questionnait sur les États-Unis, et M. de Cheverus lui racontait toute la liberté dont jouissent dans ce pays la religion et l'éducation. « Là, » disait-il, faisant allusion aux réclamations de certaines feuilles publiques de cette époque, « j'aurais pu faire donner des » missions dans toutes les églises, fonder partout » des petits séminaires et en confier la direction aux » Jésuites, sans que personne songeât seulement à y

» trouver à redire : toute opposition à ces actes aurait » été regardée comme une tyrannie, une violation » du droit de liberté. Là, j'aurais pu refuser la sépul- » ture à quiconque ne m'en eût pas semblé digne, » et l'idée de m'y forcer eût paru ridicule. — Au » moins, reprenait le Roi en gémissant, ces hommes- » là entendent la liberté ; quand l'entendra-t-on parmi » nous ?... » Ils s'entretenaient ensuite du bonheur de la France, des moyens de le procurer, des obstacles qui s'y rencontraient, et dans ces rapports fréquents avec l'archevêque de Bordeaux, Charles X conçut pour lui tant d'estime, qu'il songea dès lors à solliciter à Rome en sa faveur le chapeau de cardinal : l'exécution de ce projet ne demeura suspendue que par le changement de ministère et les embarras qui survinrent peu après dans le gouvernement. C'est ce que nous apprend une lettre d'un ancien ministre de Charles X, que nous avons trouvée dans les papiers de M. de Cheverus : « Je regrette, lui écrivait ce » ministre, le 25 Février 1836, je regrette pour » ceux qui ont et auront toujours mes affections, que » vous ne soyez pas cardinal depuis sept ans ; je veux » au moins que vous sachiez que c'était la pensée du » prince qui m'a honoré de sa confiance, et je n'ai » pas besoin d'ajouter que c'était aussi celle de ses » ministres ».

Ce n'était pas seulement à la Cour que le mérite de

l'archevêque de Bordeaux était apprécié : tout le monde enviait le charme de sa conversation et regardait sa société comme un bonheur. Plusieurs pairs de France, frappés des mots gracieux et spirituels qu'il savait si bien dire à propos, venaient le voir à son hôtel et l'invitaient à leurs réunions : l'archevêque s'y rendait quelquefois, mais cependant avec réserve ; car jamais il ne voulut se trouver dans les réunions politiques que tenait le parti de l'opposition. « Il n'est point, disait-il, dans les bienséances de » mon caractère, et encore moins dans mon cœur, » de faire opposition : je veux servir franchement le » gouvernement, l'aider de ma coopération, et non » pas lui susciter des entraves ». Du reste, si l'archevêque de Bordeaux goûta quelques jouissances pendant son séjour à Paris pour les sessions de la chambre, elles furent compensées par bien des peines.

La première contradiction qu'il éprouva, fut le choix que fit de lui Charles X pour présider le collége électoral de Mayenne. Le Roi, en envoyant aux électeurs de cet arrondissement un président si cher et si vénéré, avait pensé que, par égard pour son caractère, sa personne et ses désirs, ils nommeraient un député favorable au gouvernement ; et M. de Cheverus, qui connaissait la disposition des esprits, loin de se flatter d'un pareil succès, désespérait de remplir sa mission au gré du Roi. Ce ne fut donc qu'avec

une répugnance extrême qu'il s'en chargea, et il fallut toute son obéissance et tout son dévouement à la personne de Charles X pour l'y décider. Il s'acquitta du reste de cette mission avec tout le zèle qu'on pouvait attendre de lui, et traça avec énergie aux électeurs le caractère du député qu'il désirait obtenir : « Je ne prétends point, leur dit-il, vous » prescrire quel doit être votre choix ; je ne suis ici » que pour m'en assurer et le proclamer ; mais je » me ferais violence, et je vous ferais injure si je ne » vous disais que j'attends de vous le choix d'un dé- » puté ami de la religion, de la légitimité, de la mo- » narchie, du Roi et de son auguste famille ; d'un » député bien persuadé que la charte et nos institu- » tions, pour assurer notre liberté et notre bonheur, » ont surtout besoin d'une autorité puissante, pater- » nelle et tutélaire, qui les maintienne et les pro- » tège contre la licence ; d'un député enfin, dont le » cœur véritablement loyal tressaille avec les nôtres » d'amour et de reconnaissance au seul nom de notre » bien aimé Charles X ». Il était difficile de mieux dire ; cependant l'archevêque, comme il l'avait prévu, n'obtint pas ce qu'il désirait, et le député élu alla s'asseoir avec tant d'autres sur les bancs de l'opposition. Après le désagrément d'une mission sans succès, il revint à Paris où l'attendaient des peines et des contradictions bien autrement douloureuses à son cœur.

Alors les plaintes les plus violentes contre les Jésuites et ce qu'on appelait le *parti-prêtre* retentissaient chaque jour dans les feuilles publiques et jusqu'à la tribune des deux chambres législatives. Ces plaintes étaient sans fondement, mais n'en étaient pas moins menaçantes : on en voulait à la Religion, on en voulait au trône qu'on supposait son appui, on en voulait au pouvoir; et l'esprit d'indépendance renforcé de l'esprit d'ambition et d'impiété, travaillait chaque jour à le déconsidérer ou à l'affaiblir : c'était chaque matin comme un assaut nouveau livré avec un acharnement furieux : au défaut des faits, on créait des monstres imaginaires et on poussait les hauts cris contre des fantômes auxquels on ne croyait pas. Les ministres du Roi se laissèrent épouvanter, et, oubliant qu'une exigence satisfaite en encourage une autre, ils résolurent d'essayer de faire taire l'opposition au prix de certaines concessions : la première était le renvoi des Jésuites hors de leurs établissements; la seconde, une limitation au nombre des élèves des petits séminaires dont on ne voyait les progrès qu'avec dépit : M. de Frayssinous, pour ne pas protéger de son nom et encore moins de son concours de pareilles mesures, ayant alors abdiqué le pouvoir, on offrit le portefeuille à l'Archevêque de Bordeaux; mais, ce que sa modestie, son éloignement des honneurs eût refusé en tout autre temps, il n'eut garde de l'accepter,

ils n'étaient pas consultés, *ils n'osaient prononcer qu'elle fût condamnable.*

Cette décision excita un grand mécontentement parmi tous ceux qui auraient voulu à tout prix détourner le coup qui menaçait l'Église de France, et M. de Quélen effrayé se hâta de se rétracter. M. de Cheverus, ainsi que les deux autres membres de la commission, crut devoir laisser subsister une décision qu'il estimait la seule vraie, se fondant sur la raison que développa alors M. de Frayssinous, dans une lettre à l'archevêque de Paris : « Nous n'étions pas réunis, » lui écrivait-il, comme conseillers de la couronne, » chargés de délibérer sur ce que pouvait demander la » haute politique pour le bien de l'État; nous étions » consultés comme moralistes, nous n'avions pas le » droit d'imposer au roi nos vues politiques comme » règle de conscience, nous avons dû le reconnaître » comme juge dans les choses de son ressort, en qua- » lité de chef suprême de l'état. Plus j'ai réfléchi sur » ma décision, plus je l'ai trouvée exacte, si bien que » je me croirais *criminel* de l'avoir aggravée.... je la » soutiendrais en tous lieux, sûr d'avoir pour moi » tout ce qu'il y a de moralistes éclairés ».

Charles X rassuré par cet avis, céda aux instances de ses ministres; et le 16 Juin 1828 parûrent les trop fameuses ordonnances. Ce fut aussitôt une réclamation universelle; tout ce qu'il y avait de catholi-

ques en France, jeta le cri d'alarmes, et tous les évêques frappés par ce coup, ne savaient quel parti prendre. Ils se réunirent pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire; et là un d'entr'eux proposa un mémoire au Roi dans lequel les évêques protestaient contre les ordonnances et déclaraient ne pouvoir en conscience s'y conformer, appliquant dans cette occasion la célèbre parole des apôtres auxquels on défendait de prêcher Jésus-Christ; « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux » hommes : nous ne pouvons faire ce que vous nous » demandez » : *non possumus*. Ici recommencèrent pour l'archevêque de Bordeaux de nouvelles angoisses : les prélats présents ne voyant dans ce mémoire qu'une réclamation contre une mesure fâcheuse, y accédèrent avec empressement sans en peser les termes : et chacun eût cru, en refusant sa signature, faire acte de faiblesse. M. de Cheverus fut arrêté par le cri de sa conscience ; il vit dans ce mémoire premièrement une erreur, puisqu'évidemment il ne pouvait y avoir prévarication de la part des Évêques à subir en gémissant une mesure odieuse qu'on leur imposait malgré eux; secondement un engagement téméraire qu'ils seraient forcés de contredire par leur conduite : car il avait acquis l'assurance que le gouvernement ne reviendrait pas en arrière après s'être avancé comme il avait fait, qu'ainsi il faudrait ou se soumettre ou anéantir le sacerdoce en fermant les écoles ecclésiastiques ; et

était-il rien de plus compromettant pour l'épiscopat, que de déclarer opposé à la conscience ce qu'il serait plus tard obligé de faire ? « Aussi, disait-il au sortir » de la séance, j'aurais voulu effacer de mon sang le » *non possumus ;* j'ai prié, conjuré les évêques de le » retrancher, leur représentant que cette parole ne » devait s'appliquer qu'à des circonstances où il faut » plutôt monter à l'échafaud que de faire la chose ; » ils n'ont pas voulu ; j'ai cru, en conséquence, ne » devoir pas signer. Il m'eût été assurément bien » plus doux de joindre mon nom à ceux de mescollè- » gues : en le faisant, j'étais sûr d'avoir pour moi » l'approbation universelle ; en ne le faisant pas, j'en- « courais le blâme des gens de bien. Mais le devoir » avant le *qu'en dira-t-on ;* fais ce que dois, advienne » que pourra ». M. de Cheverus eut la consolation de voir s'adjoindre à lui, non seulement M. Brault, archevêque d'Albi, prélat éminent, une des lumières de l'Eglise de France, ainsi que six autres évêques (1), mais une autorité plus imposante encore, le nonce même du Saint-Siége, à Paris, le cardinal Lambruschini, lequel dans une dépêche au cardinal Bernetti, censura le mémoire des évêques par ces piquantes paroles dont il fait suivre diverses observations critiques : « Ces prélats, dit-il, ont ruiné leur cause

(1) Les évêques d'Arras, de Troyes, Poitiers, Tarbes, Vannes et Dijon.

» d'une manière irréparable..... si, avant de pré-
» senter leur travail, ils me l'avaient communiqué, je
» n'aurais pas manqué de leur faire goûter mes obser-
» vations, et je les aurais également priés de ne pas
» prononcer le terrible *non possumus*, pour éviter de
» se mettre dans une position fausse d'où ils n'au-
» raient pu ensuite sortir sans compromettre leur
» honneur; mais la chose est faite : ces Français,
» Dieu les bénisse, aiment peu la discussion; ils
» commencent par agir, et ensuite ils réfléchissent ».

Malgré ces raisons, M. de Cheverus n'échappa pas au blâme qu'il avait prévu : au lieu d'examiner les motifs d'un sentiment dont la sagesse a été si clairement démontrée par les faits, on n'écouta que le regret de ce qu'on allait perdre, un amour irréfléchi du bien, et les commentaires trompeurs de certains journaux qui travestissaient un acte d'énergie en une lâche pusillanimité. L'archevêque de Bordeaux souffrit de voir sa conduite si mal interprétée et ses vrais sentiments si indignement calomniés. Toutefois, fort du témoignagne de sa conscience, il ne se laissa ni abattre, ni ébranler par cette peine; il la supporta avec le calme d'un chrétien, la dignité d'un évêque et la charité d'un apôtre. Voici ce qu'il en écrivait à un de ses grands vicaires, dans une lettre que nous copions textuellement : « J'ai consulté sur toute cette » affaire Dieu, ma conscience, et des personnes

» égales en dignité, en savoir, en piété, à qui que » ce soit.... Dans le cours de ma vie, on m'a tant » loué sans raison, que je ne dois pas me plaindre, » si on me blâme maintenant. Si je dois être humi- » lié, j'en bénirai le Seigneur, et je rentrerai avec » joie dans une pauvreté obscure dont je ne suis » sorti que malgré moi, Dieu le sait.... J'embrasse » tous mes amis; assurez-les que, quand quelques- » uns changeraient à mon égard, je les aimerai tou- » jours ». La conduite de M. de Cheverus répondait à des sentiments si beaux : il ne cherchait ni à se justifier, ni à faire prévaloir son avis; il trouvait bon que les autres ne pensassent point comme lui, et ne les en aimait pas moins; il souffrait même en silence la contradiction; et un jour qu'un homme, emporté par un zèle plus ardent que charitable, se permit de lui adresser à ce sujet des reproches acerbes, des paroles mortifiantes, le bon prélat le laissa dire sans interruption tout ce qu'il voulut, et ajouta seulement, à la fin, ce peu de mots avec une douceur parfaite : « Je remercie Dieu, Monsieur, de ce » qu'il m'a fait la grâce de ne point vous répondre » sur le ton dont vous m'avez parlé ».

Les Jésuites furent plus justes envers M. de Cheverus, et rendirent hommage à ses sentiments pour eux. Ils racontèrent eux-mêmes du haut de la chaire de vérité les nombreuses preuves d'affection qu'ils

avaient reçues de lui, et leur douleur de se séparer d'un prélat qui les aimait si tendrement (1). En effet, M. de Cheverus avait toute sa vie aimé les Jésuites; en Amérique ils étaient ses amis (2), et c'était dans leur société qu'il engageait le Saint-Siége à prendre des évêques pour les États-Unis. Il les présentait au Pape comme des religieux dont le mérite éminent, la piété envers Dieu, le zèle pour le salut des âmes et les travaux infatigables, sont au-dessus de tout éloge; comme les apôtres qui avaient planté la foi dans ce pays en l'arrosant de leurs sueurs, qui l'y entretenaient et la propageaient encore tous les jours; et il n'est personne, disait-il, qui ne désire qu'on prenne parmi eux des évêques qui marcheront sur les traces de leurs devanciers, et seront animés du même esprit (3). Ces sentiments que M. de Cheverus

(1) Le discours que prononça à ce sujet dans la cathédrale le P. Varlet, supérieur du petit séminaire, était des plus remarquables.

(2) Voyez-en la preuve, au deuxième livre de cette histoire, pag. 135, 145 et 146.

(3) Patres societatis Jesu, quorum eximiæ dotes, pietas in Deum, pro animarum salute zelus, et labores indefessi nunquam satis commendari possunt, catholicam fidem in his regionibus plantaverunt, sudoribus rigaverunt, hodieque fovent et propagant... Quis non exoptet inter eosdem Patres unum eligi qui prædecessorum vestigiis inhærens, eodemque spiritu afflatus, Ecclesiæ Americanæ exhibeat accep'issimum et utilis-

avait pour les Jésuites en Amérique, il les avait en France : à Bordeaux il visitait souvent le petit séminaire tenu par eux, leur donnait les témoignages de l'affection la plus tendre et de l'estime la mieux sentie. A leur départ, il exprima publiquement la douleur qu'il avait de les perdre ; et pour en conserver au moins quelques-uns, il leur offrit une maison voisine de son palais, et donna à ceux qui y restèrent six mille francs chaque année pour leurs dépenses ; il fit plus encore : pour leur conserver le petit séminaire de Bordeaux en cas qu'un changement de circonstances leur permît de rentrer dans l'instruction, il y transporta à grands frais, et malgré bien des raisons qui s'y opposaient, tous les élèves de la maison ecclésiastique établie à Bazas. « Ce déplacement coûte beau-» coup, disait-il, et est très-facheux pour nos jeunes » gens ; il n'a qu'un seul avantage, c'est de prouver » que j'aime les Jésuites ».

Cependant M. de Cheverus, au milieu des orages par lesquels Dieu éprouve et purifie la vertu des siens, s'occupait avec activité du gouvernement de son diocèse, et ne négligeait aucune occasion d'y faire le bien. Des prêtres zélés se répandaient par ses ordres dans les paroisses les moins religieuses, évangélisaient

---

simum præsulem. *(Il s'agissait de la coadjutorerie de Baltimore que M. de Cheverus voulait faire donner à un des Jésuites.)*

les peuples avec la charité du bon pasteur, leur faisaient connaître la religion qu'ils avaient ignorée jusqu'alors ou du moins entièrement oubliée; et quand l'ignorance était une fois dissipée, quand l'amour de la vertu rentrait dans les âmes avec la connaissance de la vérité, alors l'archevêque venait les visiter, achevait par l'autorité et l'onction de sa parole ce que ses missionnaires avaient commencé, et distribuait à ce peuple renouvelé le pain des anges et la grâce de la confirmation.

D'autres fois les pasteurs eux-mêmes préparaient leur troupeau à sa visite; et quand, à force d'instructions et de zèle, les fidèles étaient disposés, ils lui en donnaient avis, et il se rendait aussitôt sur les lieux.

C'était le plus souvent pendant l'hiver, temps où les peuples, moins occupés aux travaux de la campagne, peuvent plus facilement vaquer aux exercices religieux; et le voyage alors devenait quelquefois des plus pénibles : il fallait s'exposer à un froid excessif, capable d'effrayer les plus intrépides courages, à un vent glacial, déchaîné sans obstacle dans cette partie inculte du diocèse qui avoisine la mer (1); mais aucune considération personnelle ne pouvait arrêter M. de Cheverus, ni l'engager à choisir pour ses visites une saison plus commode « Ce qui serait plus com-

(1) Au mois de Janvier 1820, l'archevêque parcourait les Landes par un froid de seize degrés.

» mode pour moi, disait-il, serait plus gênant pour » les pauvres ; c'est à moi à prendre le temps qui » leur convient le mieux ». Les habitants des campagnes eux-mêmes ne pouvaient revenir de leur étonnement à la vue d'un zèle si courageux : « Quelle « merveille, » s'écriait une pauvre femme dans son langage simple qu'on nous pardonnera de rapporter, « quelle merveille de voir un homme comme ça, dans « un pays comme ça, par un temps comme ça ! » Toutefois, au milieu des souffrances physiques que l'archevêque avait à endurer dans ses voyages, il ne se plaignait jamais ; et quand les autres paraissaient le plaindre, il répondait par quelque aimable plaisanterie, toujours aussi gai que s'il n'eût rien souffert, ou il reportait la conversation sur les pauvres, qui, sans feu, mal vêtus, mal nourris, méritaient seuls, disait-il, toute notre compassion.

De retour de ces courses apostoliques, il travaillait dans Bordeaux à toutes les œuvres de zèle. Souvent il allait dans les communautés visiter les religieuses que la loi de la clôture privait de l'avantage de venir à l'archevêché prendre ses avis et recevoir ses conseils : parlant à chacune le langage qui convenait, il calmait d'un mot les inquiétudes de ces consciences délicates, et leur enseignait les voies de la sainteté. Souvent aussi il se rendait dans les maisons particulières où il soupçonnait que son ministère pourrait être utile,

et ne refusait pas de descendre jusque dans les plus humbles réduits de la misère, dès qu'il pensait pouvoir y faire quelque bien. Tantôt c'était pour consoler une personne affligée par la mort d'un de ses proches ou par quelque grand revers de fortune; tantôt c'était pour encourager un malade et relever sa confiance, pour préparer ou opérer une réconciliation, pour recommander une bonne œuvre; quelquefois c'était pour féliciter des parents des succès et de la bonne conduite de leurs enfants, et témoigner par là à toute la famille qu'on avait en lui un père tendre qui partageait leurs joies comme leurs peines; ailleurs, c'était pour presser un moribond, rebelle aux invitations de son pasteur, d'accueillir enfin les secours de la religion, et de ne pas s'exposer à tomber entre les mains du juge souverain de son éternité sans s'être réconcilié avec lui : alors il abordait le malade d'un air de bonté, compatissait à ses maux, le consolait, et par de douces insinuations entrait dans son cœur, le décidait à recevoir les derniers sacrements, et le confessait lui-même si celui-ci lui en exprimait le désir. Il était encore un autre genre de visites où la charité de M. de Cheverus se montrait de la manière la plus touchante, c'étaient celles qu'il rendait à ses prêtres malades ou infirmes : dès qu'il apprenait que l'un d'eux avait été atteint de quelque mal, il allait au plus tôt le visiter, s'asseyait près de

son lit de douleur, l'entretenait avec une tendresse et une bonté paternelle, l'encourageait à la patience; et s'il s'apercevait qu'il fût dans la détresse, il lui faisait passer secrètement des secours avec une délicatesse qui ménageait tout amour-propre. Ce n'étaient pas seulement les anciens du sacerdoce qui excitaient ainsi son intérêt : on l'a vu plus d'une fois auprès de jeunes ecclésiastiques qui n'avaient pu encore acquérir d'autres titres à son affection que leur caractère et leur état de souffrance; ce n'était pas non plus à une seule visite que se bornait sa charité : il revenait voir ces chers malades le plus souvent possible; et quand il en était empêché par ses occupations, il avait soin de s'informer de leur état, envoyait un de ses prêtres les visiter de sa part, ou chargeait quelqu'un de lui donner tous les jours de leurs nouvelles.

Autant l'archevêque faisait de bien au dehors, autant il en faisait au dedans, et sans sortir de son palais. Comme il était accessible à toutes sortes de personnes et à tous les moments du jour, on venait le consulter dans toutes les circonstances difficiles et délicates; des âmes timorées venaient lui exposer leurs inquiétudes et leurs peines de conscience; des hommes éloignés depuis longtemps de toute pratique religieuse, quelquefois même ébranlés dans la foi, venaient lui ouvrir leur cœur, lui exposer leurs difficultés et leurs remords, les obstacles qui les arrê-

taient et les doutes qui les agitaient ; et il leur donnait sur toutes ces choses des éclaircissements qui portaient la lumière dans leur esprit, des conseils utiles, des encouragements qui les gagnaient à la vertu ; alors même, s'ils le désiraient, il entendait leur confession, et, après les épreuves nécessaires, les réconciliait avec Dieu et en faisait des chrétiens édifiants. Il accueillait surtout avec une bonté particulière les personnes qui se vouaient aux bonnes œuvres ; il les regardait comme les coopérateurs de son épiscopat, et s'estimait heureux de faire tout ce qui pouvait leur être agréable. C'est ce qu'ont souvent éprouvé en particulier les dames de la Mission, association touchante, toute vouée aux bonnes œuvres, et fondée à Bordeaux à l'époque de la mission qui s'y donna en 1817. Ces vertueuses dames, toutes pleines encore de la ferveur qui présida à leur fondation, et qu'elles raniment chaque année dans une retraite qu'elles font donner à la cathédrale, soutiennent à elles seules depuis longues années un établissement où sont élevées dans la piété et dans les connaissances de leur état un grand nombre de jeunes orphelines, heureuses de retrouver ainsi de nouvelles mères. Touché de ce dévouement, M. de Cheverus se prêtait à tout ce qui pouvait leur être agréable ; il les réunissait dans la chapelle attenante à son palais ; et là, toutes les fois qu'elles le dési-

raient, il leur dispensait la divine parole, leur expliquait les devoirs d'une femme chrétienne au milieu du monde, leur donnait des notions justes sur la vraie piété.

Au milieu de tous ces travaux, il eut la consolation de recevoir un nouveau collaborateur, qui lui était cher à plus d'un titre, M. l'abbé George, son neveu, lequel, après avoir passé quatre années au séminaire Saint-Sulpice de Paris, dans l'étude des sciences ecclésiastiques et la pratique de la piété, venait d'être promu au sacerdoce. Il avait pour lui la tendresse d'un père pour son enfant : mais toutefois il ne fit en sa faveur aucune concession à la voix du sang et de l'amitié; il voulut qu'il fût simple vicaire de paroisse, assujetti à toutes les obligations de cette place, sans aucune distinction. Au bout d'un certain temps, le chapitre de la métropole, désirant voir entrer dans son sein un prêtre qui lui en semblait si digne, vint en corps lui demander, comme une grâce, de le nommer au moins chanoine-honoraire : ce fut inutilement. L'archevêque, après avoir remercié les chanoines de cette démarche, qui prouvait leur bienveillance, leur répondit que son neveu n'avait pas encore assez travaillé pour mériter cette distinction, et qu'il avait trop bonne idée de lui pour penser qu'il la désirât.

A la société si pleine de charmes que l'archevêque de Bordeaux trouvait dans M. l'abbé George, s'en

joignit bientôt une autre qui lui rappela le beau temps de sa jeunesse : le Père Maccarthy, son ancien condisciple et son ami au séminaire de Saint-Magloire, alors Jésuite et le plus célèbre prédicateur de France, vint prêcher l'Avent à Bordeaux : on vit alors un touchant spectacle dans la tendre et franche amitié qui unissait encore, après un si long temps, l'archevêque avec le Père Jésuite : c'était dans tous leurs rapports une douce aisance, une noble simplicité, un aimable enjouement, une cordialité qui cependant ne dégénérait jamais en familiarité ; la haute estime qu'avaient l'un pour l'autre deux hommes d'un tel mérite, ne le permettait pas. Ils se redisaient les beaux jours du séminaire, se consultaient l'un l'autre ; et l'archevêque faisait connaître au prédicateur, sans détour ni flatterie, tout ce qu'il pensait du plan et de la composition de chaque sermon.

Peu après le départ de cet ancien ami, M. de Cheverus s'occupa d'une œuvre de la plus haute importance pour le bien du clergé. Jaloux de l'instruction autant que du bonheur de ses prêtres, plus désireux encore de leur ménager tous les moyens de succès dans leur pénible ministère, il leur adressa, le 5 Février 1830, une circulaire où il exhortait les prêtres de chaque canton à se réunir une fois le mois pour conférer ensemble sur les devoirs de leur ministère, la science de leur état, les difficultés qui s'y rencontrent,

et former entre eux ces rapports de bonne intelligence et de bonne amitié qui font le charme de la vie. Après leur avoir exposé son vœu à ce sujet, il faisait ressortir les fruits précieux de ces réunions ou conférences ecclésiastiques : « Elles entretiennent, disait-il, » entre les membres du clergé l'uniformité de gou- » vernement, l'unité de principes et d'enseignement, » la charité et l'union des cœurs, l'amour de l'étude » et de nos devoirs ; elles inspirent le goût des scien- » ces ecclésiastiques, conservent les connaissances » acquises et sont un moyen d'en acquérir de nouvel- » les ». Puis il leur traçait les matières dont ils devraient s'occuper : chaque conférence devait s'ouvrir par une exhortation sur les devoirs ou les vertus de leur état ; et ensuite venait l'explication des plus beaux passages de l'Écriture, des points de dogme les plus remarquables, et des principes fondamentaux de la morale. Ces conférences, proposées d'abord par manière d'essai, eurent d'heureux résultats dans quelques cantons, et probablement auraient eu bientôt partout les mêmes succès, si la révolution de Juillet, qui survint peu après, chargée de tant de préjugés injustes contre le clergé, n'eût forcé de les suspendre pour faire taire l'ignorance ou la malignité qui les présentait comme suspectes ou hostiles.

Pendant que M. de Cheverus, retiré dans son diocèse, s'occupait ainsi de toute espèce de bien, on ne

le perdait pas de vue à la Cour, et Charles X prenait plaisir à lui donner des témoignages de son estime et de sa confiance. Déjà il avait voulu le faire ministre des affaires ecclésiastiques, et l'archevêque avait refusé de la manière la plus expresse, tant parce que son humilité l'éloignait des grandeurs, que parce qu'il entendait gronder l'orage prêt à éclater sur la France, et désespérait de pouvoir le conjurer. Déjà au mois de Novembre 1828, Sa Majesté l'avait nommé Conseiller d'État, autorisé à prendre part aux délibérations du Conseil et aux travaux des comités divers dont il se compose : cette année 1830, elle y ajouta un des plus beaux titres que puisse conférer un roi de France, elle le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit; et cette nomination, qui lui fut commune avec M. de Quélen, archevêque de Paris, fut la dernière que fit Charles X. M. de Peyronnet, alors ministre de l'Intérieur, fut chargé d'annoncer cette honorable promotion à M. de Cheverus, et il le fit avec d'autant plus de plaisir qu'il l'aimait autant qu'il l'estimait. Plus d'une fois il avait épanché son cœur dans le sien avec tout l'abandon de la confiance et de l'amitié, et il y avait trouvé un tendre intérêt, de sages conseils, et des consolations dans les peines cruelles dont sa vie fut traversée. Hélas! il ne prévoyait pas alors toutes celles qu'un avenir prochain devait accumuler sur sa tête. « Le cordon bleu, disait-

lui, comme les anciennes, de ce respect profond qui était le sentiment commun de toutes les opinions aussi bien que de toutes les classes, se firent un devoir de le consulter et de s'entendre avec lui. L'archevêque répondit à ces témoignages bienveillants par des procédés honnêtes, et chercha à faire tourner à l'avantage de la religion la considération et les égards qu'on avait pour sa personne. La plus parfaite intelligence s'établit, au moins depuis 1831, entre les autorités et lui, comme entre toutes les autorités ensemble : on ne pouvait désirer une union plus entière, un concert plus unanime de vues et d'efforts pour le bien; et c'était l'archevêque qui était l'âme de ce concert, le lien de cette union, le centre dans lequel tous les cœurs se confondaient. De là résulta un effet fort remarquable ; c'est que tandis que le reste de la France était dans l'agitation et dans le trouble, que presque partout le sol semblait trembler sous les pieds, le diocèse de Bordeaux fut toujours calme et paisible, son clergé honoré et respecté, son archevêque vénéré et chéri de tous. Toutes les mesures tant soit peu importantes au bien public étaient prises de concert avec lui, on l'appelait pour en délibérer, et on voulait qu'il présidât la séance ; toutes les affaires où quelque membre du clergé se trouvait intéressé ou compromis étaient remises entièrement à sa décision, il en était le juge et l'arbitre en dernier ressort ; tant

on craignait de lui faire de la peine en inquiétant son clergé, ou en adoptant une mesure qui eût pu lui déplaire.

Les égards qu'on avait à Bordeaux pour M. de Cheverus, on les avait aussi à Paris : son avis y était reçu avec honneur, et son influence était puissante. Réservé comme il l'était, peu disposé à se produire et à s'ingérer dans les affaires qui n'étaient pas immédiatement un devoir de sa charge, il fit peu usage de son crédit; mais lorsqu'il le fit, ce fut presque toujours avec succès, pour le bien de l'Église et l'avantage de la religion. Tout le monde sait que dans les premiers mois de la révolution on songea à demander aux prêtres en charge comme aux fonctionnaires publics, le serment de fidélité au nouveau gouvernement. Dès le premier avis qu'en eut l'archevêque de Bordeaux, il s'empressa d'écrire à un personnage puissant, lui fit sentir que cette mesure était également impolitique et désastreuse, qu'elle mettrait le gouvernement dans l'embarras, le clergé dans le trouble, les peuples dans l'alarme, et qu'il s'ensuivrait une division semblable à celle des prêtres jureurs et des prêtres insermentés de la première révolution. « Je réponds de mon clergé, disait-il, si on » ne demande pas le serment; sinon, je ne réponds » de rien ». Cette lettre fut mise sous les yeux du roi, et c'en fut assez : il fut statué dès lors que le

serment ne serait pas exigé, et l'archevêque de Bordeaux eut la consolation d'avoir rendu à l'Église de France un service immense, en prévenant tous les maux qu'eût entraînés la mesure contraire.

La haute considération dont jouissait partout M. de Cheverus inspira à plusieurs membres du gouvernement la pensée et le désir de le réintégrer dans la dignité de pair de France dont la révolution de Juillet l'avait dépouillé, de l'appeler à Paris, et de l'associer au nouvel ordre de choses. Il paraît même que les députés de la Gironde sollicitaient pour lui avec instance les faveurs du pouvoir, et l'archevêque avait tout lieu de craindre qu'on ne voulût l'arracher de sa retraite : déjà même il avait été sondé à ce sujet; mais craignant que la manifestation de ses répugnances ne suffit pas pour prévenir tous les desseins qu'on pourrait former sur lui, il voulut arrêter d'un seul coup toutes les tentatives, et fit publier dans les journaux de la capitale une déclaration solennelle, où il énonçait la ferme volonté de n'accepter aucune place dans l'État, de vivre et de mourir au milieu de son troupeau, loin de la carrière politique, tout entier à son ministère de paix, de charité et d'union (1).

---

(1) *Déclaration de M. l'Archevêque de Bordeaux.*

Sans approuver l'exclusion prononcée contre les pairs nommés par Charles X, je me suis réjoui de me trouver hors

Chose bien digne de remarque, l'archevêque de Bordeaux était aimé, recherché et honoré partout; le gouvernement nouveau, comme le gouvernement ancien, désirait se l'attacher, et cependant M. de Cheverus n'avait rien fait dans la vue d'obtenir cette haute considération; il ne l'avait achetée par aucune concession qui ne lui fût commune avec tout le corps épiscopal, il ne l'avait briguée par aucune démarche, il n'avait jamais parlé au roi avant le jour où il reçut de ce prince les insignes du cardinalat; il ne s'était pas montré à Paris avant le voyage que cette cérémonie l'obligea d'y faire; il s'était même permis plusieurs actes qui pouvaient déplaire au gouvernement : sa déclaration et la publicité qu'il lui avait donnée,

---

de la carrière politique, et j'ai pris la ferme résolution de ne pas y rentrer, et de n'accepter aucune place ni aucune fonction. Je désire rester au milieu de mon troupeau, et continuer à y exercer un ministère de charité, de paix et d'union. Je prêcherai la soumission au gouvernement, j'en donnerai l'exemple; et nous ne cesserons, mon clergé et moi, de prier, avec nos ouailles, pour la prospérité de notre chère patrie.

Je me sens de plus en plus attaché aux habitants de Bordeaux; je les remercie de l'amitié qu'ils me témoignent. Le vœu de mon cœur est de vivre et mourir au milieu d'eux, mais sans autres titres que ceux de leur archevêque et de leur ami.

Bordeaux, le 19 Août 1830.

† JEAN, *Archevêque de Bordeaux.*

avaient offensé plusieurs personnes, et les autorités de Bordeaux étaient même venues lui en faire des plaintes. Pendant la captivité de la duchesse de Berry dans la citadelle de Blaye, il avait sollicité la permission d'aller lui porter les consolations de son ministère; enfin il n'avait même pas dissimulé ses sentiments pour Charles X : « Je ne serais pas digne de » votre estime, avait-il dit aux autorités de sa ville » épiscopale, si je vous cachais mes affections pour » la famille déchue; et vous devriez me mépriser » comme un ingrat, puisque Charles X m'a comblé » de ses bontés ».

Mais il y avait dans M. de Cheverus une chose qui forçait l'estime, la confiance et la vénération; c'est qu'une immense charité, qui confondait dans un même amour les hommes de toutes les opinions, faisait sa seule politique. Il ne lui venait pas dans l'esprit qu'on dût moins aimer quelqu'un, parce qu'il avait une opinion ou une manière de voir différente de la nôtre; comme s'il cessait par cela même d'être notre frère en Jésus-Christ, compris dans le grand précepte : *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même.* Aussi accueillait-il avec une égale bonté les hommes de tous les partis, il ne considérait en eux que des diocésains, des frères, des amis; et son bonheur était de voir toutes les opinions fraterniser à sa table ou chez ses prêtres dans ses

tournées pastorales. C'était alors qu'il leur redisait sa parole chérie, comme saint Jean, son patron : « *Ai-* » *mons-nous les uns les autres* ». Si les esprits sont » divisés d'opinions, que tous les cœurs se confon- » dent dans le sentiment d'une charité mutuelle; » soyons tous unis ». Personne ne pouvait s'empê- cher d'aimer cette politique toute puisée dans l'Évan- gile; et, au fond, M. de Cheverus n'en avait pas d'autre.

Parce qu'il avait passé vingt-sept ans en Amérique, heureux et tranquille sous un gouvernement républi- cain, qui le proclamait un de ses meilleurs citoyens, plusieurs ont pu le croire partisan des institutions politiques libérales; mais M. de Cheverus ne se per- mit jamais d'avoir des théories à lui sur la meilleure forme de gouvernement; il estimait ces hautes ques- tion sociales *placées bien au-dessus de la portée de son esprit, et faisait profession de n'en rien savoir* (1).

(1) Ce sont ses propres expressions. Quant au régime de liberté des États-Unis, il avouait s'en être bien trouvé; mais il ajoutait en même temps, que vouloir introduire ce régime en France avec les idées et les mœurs qui y règnent, ce serait y introduire l'anarchie et la confusion : « En France, disait- « il, on ne comprend pas seulement ce que c'est que la li- » berté; on veut liberté pour soi et pour ceux de son opinion, » mais entrave et oppression pour les autres, et surtout pour » le clergé ».

Pour la pratique, il s'en tenait au principe général suivi de tout temps dans l'Église, de respecter le gouvernement sous lequel il aurait à vivre, quel qu'il fût, et d'entretenir avec lui, autant que possible, des rapports de bonne intelligence (1), parce qu'autant la religion et la société gagnent à l'accord des deux pouvoirs, autant elles souffrent de leur désunion. Du reste, comprenant que, comme évêque, il devait être le pasteur, le père et l'ami de tous, puisqu'il était appelé à travailler au salut de tous, il désirait s'effacer comme homme politique, pour que tous ne vissent en lui qu'un ami. De là ce silence qui s'observait toujours à l'archevêché sur la politique; il n'en parlait jamais, et ne souffrait point qu'on en parlât en sa présence; de là cette attention à n'en jamais rien dire dans ses discours publics ni directement, ni indirectement, si on en excepte deux circonstances seules où il crut que la force des choses exigeait de lui une dérogation à ce principe. Il ne prêchait que l'Évangile et la charité : c'était l'homme du ciel qui en révélait les mystères, qui en expliquait les lois : mais jamais il ne s'abaissait jusqu'à être l'homme de la terre, jamais il ne dégradait la parole divine jusqu'à la faire descendre, comme une parole

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n.° 1.

humaine, dans le tourbillon des opinions diverses qui partagent les enfants des hommes.

Ce que l'archevêque de Bordeaux pratiquait si bien, il tâchait en toute occasion de l'inculquer à ses prêtres : « Les regrets nous sont permis, leur disait-» il, nous ne devons compte de nos affections qu'à » Dieu, et le cœur est un sanctuaire où les hommes » n'ont rien à voir, mais nous sommes responsables » de nos actes et de nos paroles : veillons donc à ne » rien dire et à ne rien faire qui puisse donner prise » sur nous ». « Le clergé, disait-il encore, doit se » tenir en dehors de toutes les passions politiques, » pour être propre à remplir sa mission de paix et » de charité, sous quelque forme de gouvernement » que ce puisse être : aucun parti présent ou à venir » ne doit nous regarder comme ennemis, parce que » nous sommes appelés à sauver les hommes de tous » les partis ».

Ainsi la charité, jointe à la prudence, réglait les conseils comme la conduite de M. de Cheverus ; et grâce aux sages inspirations de ces deux vertus, il put, après 1830 comme auparavant, se livrer en paix à son zèle pour les bonnes œuvres. Il en créa de nouvelles, il entretint les anciennes : parmi celles-ci, la révolution de Juillet ne toucha qu'à une seule, elle diminua ses aumônes, en lui ôtant vingt-deux mille francs de rente, par les retranchements opérés

dans les chambres sur le traitement du clergé. Toutefois, pour que les pauvres souffrissent le moins possible de cette suppression, il opéra dans toutes les dépenses de sa maison les réformes les plus sévères, ne garda qu'un domestique pour servir à l'église, dans ses tournées et dans l'intérieur de son palais; retrancha de sa table, déjà si frugale, tout ce que la bienséance permettait de retrancher, se refusa à lui-même les choses qui paraissaient les plus indispensables, jusqu'à marcher à pied dans la boue, bravant les pluies et les neiges; il aimait mieux souffrir des privations que d'en faire souffrir aux pauvres.

Dans cet état de détresse, il ne voulut pas cependant que sa table cessât un seul jour d'être ouverte à tous ses prêtres; « Quand je n'aurais qu'un morceau » de pain, leur disait-il, je vous inviterais à le parta» ger avec moi ». Il continua même, comme auparavant, à y inviter les laïques diocésains et étrangers, et toujours il y eut égale affluence. Pour avoir même plus de convives, il fixa son dîner à midi, trouvant dans cette disposition deux avantages également dignes de son bon cœur; le premier, d'offrir une heure plus convenable à ses prêtres, qui avaient à s'en retourner le soir dans des paroisses quelquefois fort éloignées; le second, de pouvoir, malgré la diminution de ses ressources, recevoir tous les jours à sa table les grands et les riches du monde, en leur offrant comme

déjeuner son modeste et frugal repas, et par là d'entretenir avec tous ses diocésains des rapports plus intimes de charité. Ce lui était une jouissance de voir les riches et les grands quitter leur table somptueuse pour venir s'asseoir à la sienne, et il les en remerciait avec une grâce, une délicatesse qu'on ne saurait dire. Il aimait surtout à voir à sa table ceux que la révolution de Juillet avait fait décheoir d'un haut rang et descendre des marches du trône : Quand » vous étiez dans les grandeurs, leur disait-il, je ne » vous voyais que rarement et en cérémonie, parce » que j'aurais pu paraître rechercher la faveur : au- » jourd'hui nous nous voyons souvent et dans l'inti- » mité, parce que vous êtes dans la peine, et que le » cœur seul, sans aucune vue d'intérêt, préside à » nos relations ».

Le gouvernement, qui ne pouvait l'ignorer, ne s'en offensait pas ; et on a su depuis, que dès lors le roi avait eu l'intention de solliciter pour lui auprès du Saint-Siége le chapeau de cardinal ; mais l'occupation d'Ancône par les troupes françaises, ayant vers ce temps-là offensé gravement le souverain Pontife, et donné lieu à des négociations qui traînèrent en longueur, il fallut renoncer à toute demande de grâces, et la nomination de M. de Cheverus se trouva indéfiniment ajournée.

Pendant ce temps-là, l'archevêque de Bordeaux se

livrait à des soins bien plus chers à son cœur que toutes les grandeurs et les dignités de la terre : occupé des destinées futures de la France, et les considérant comme essentiellement dépendantes de l'éducation qui se donne dans les colléges à cette portion de la jeunesse que sa position sociale doit appeler un jour aux divers postes de l'État, il s'entendit avec le proviseur du collége royal, prêtre non moins recommandable par sa prudence et sa fermeté, que par le zèle et le savoir, pour faire fleurir la religion et mettre la piété en honneur dans son établissement. Il lui envoya d'abord un de ses prêtres pour faire aux jeunes gens des conférences solides et raisonnées sur la religion, sur ses preuves et ses dogmes ; puis, quelque temps après, la place d'aumônier du collége étant venue à vaquer, il la proposa à plusieurs prêtres des plus instruits de son diocèse, et sur leur refus qu'ils le priaient d'agréer, il en chargea son propre neveu, M. l'abbé George. Ce digne prêtre se dévoua tout entier à cette grande œuvre, la poursuivit avec zèle et constance, et ne négligea aucun moyen de succès. Aux efforts de son neveu, l'archevêque joignit les siens propres ; non-seulement il encourageait les élèves en offrant sa maison de campagne comme but de promenade de récompense pour les plus sages, qui y trouvaient des jeux, des rafraîchissements, des repas même, tout ce qui peut con-

tribuer à l'agrément d'une partie de plaisir ; mais encore il venait lui-même au collége instruire les jeunes gens. Chaque année il en célébrait la fête patronale, présidait la première communion, et chaque fois il leur adressait des discours pleins d'à-propos, toujours adaptés au genre de leurs études : tantôt il leur montrait, d'après saint Basile, l'utilité qu'un chrétien peut et doit retirer de la lecture des auteurs profanes ; tantôt prêchant un point de morale, il appuyait sa doctrine de tout ce qu'avaient dit de plus sage sur la matière les poètes et orateurs profanes, grecs ou latins : « Ce sont là mes saints Pères, » disait-il en riant, quand je prêche au collége ». Et en effet, ses discours étaient puisés pour ainsi dire tout entiers dans les auteurs que les jeunes gens avaient entre les mains, et on voyait qu'il les possédait encore dans ses dernières années comme aux jours de sa première jeunesse. Tant de travaux et d'efforts, secondés par le zèle du proviseur, ne demeurèrent point sans succès : le collége royal de Bordeaux devint une maison d'édification, une école où la religion était non-seulement honorée, mais mise en pratique, au point que la dernière fois que le bon prélat s'y rendit, il distribua la sainte communion à cent quarante élèves, tous pleins de foi et de recueillement, tous portant dans les traits de leur visage l'expression ravissante du contentement intérieur dont leur âme était inondée.

Ce spectable attendrit l'archevêque jusqu'aux larmes, et le soir de cette touchante cérémonie, un des élèves lui ayant adressé, dans un discours plein de sentiment, l'expression de la reconnaissance générale, il ne put répondre que par des larmes nouvelles : « Mes » chers enfants, leur dit-il, ma réponse coule de mes » yeux »; il les bénit et se retira, en proclamant que ce jour était un des plus beaux et des plus consolants de son épiscopat.

Le zèle de M. de Cheverus pour la bonne éducation de la jeunesse ne dédaignait pas même de descendre jusqu'aux fonctions les plus humbles et les plus pénibles : ayant appris qu'un ministre protestant cherchait à s'introduire à l'école normale d'enseignement mutuel, pour y remplacer, sous le titre de professeur de morale religieuse, le prêtre catholique qui catéchisait les élèves, et qui était forcé alors de s'absenter, il se chargea lui-même d'aller dans cette maison plusieurs fois la semaine donner ces leçons de morale religieuse, ou plutôt enseigner le catéchisme, qui est la seule vraie, la seule bonne morale ; et il remplit cet humble ministère avec une exactitude scrupuleuse, jusque-là que, empêché un jour par le Conseil qui se tenait à l'archevêché, de se rendre à l'heure précise, il écrivit au maître de l'établissement, pour le prévenir que des affaires graves le forçaient de retarder sa leçon d'un quart-d'heure.

Mais bientôt de nouveaux évènements vinrent offrir une nouvelle carrière à son zèle pour toutes sortes de bonnes œuvres : c'était alors l'époque où le choléra faisait à Paris et en diverses villes de France de si terribles ravages ; de toutes parts on craignait d'être surpris par le fléau, et on s'empressait de prendre des précautions pour porter aux malades les secours les plus prompts en cas d'invasion. Dans cette vue, l'administration de la ville de Bordeaux se proposa d'établir dans chaque arrondissement une maison de secours, où les malades atteints du choléra, seraient reçus et traités provisoirement en attendant qu'on pût les transporter à l'hôpital général. Déjà dans les divers arrondissements on avait trouvé une maison convenable ; il ne restait que le troisième arrondissement sur lequel est situé l'archevêché, et l'administration y cherchait sans succès un local. L'archevêque l'apprend, il s'empresse aussitôt d'offrir son palais, déclarant qu'il s'estimera *heureux et honoré* de le voir converti en hôpital pour ses frères malades, et de leur servir lui-même d'infirmier dans le besoin. Toutes les autorités de la ville, émues et attendries d'une offre si généreuse, l'acceptèrent avec reconnaissance, et vinrent en corps remercier le prélat qui se montrait si bien le pasteur et le père de son peuple. Des lits furent transportés à l'archevêché avec tout ce qui était nécessaire pour le soin des malades, et au-dessus de la porte d'entrée, on inscrivit ces

paroles : *Maison de secours :* inscription glorieuse, la plus digne de décorer un palais épiscopal, et qui dans tous les temps et dans tous les lieux, avant et après le choléra, comme pendant la durée de ce fléau, à Boston et Montauban, comme à Bordeaux, aurait pu désigner la demeure de M. de Cheverus. Grâce à la bonté de la Providence, qui ne fit en quelque sorte que montrer le fléau à la ville, on n'eut pas besoin de recourir à ces maisons de secours : un très-petit nombre d'habitants fut frappé, et ils purent être traités sans retard à l'hôpital général. Privé de les recevoir chez lui, l'archevêque de Bordeaux alla les visiter presque tous les jours, compatir à leurs souffrances, et porter à chacun d'eux des paroles de bonté, d'intérêt et de consolation. Plusieurs étant morts des suites de la maladie, un bruit absurde d'empoisonnement circula parmi le peuple; déjà des murmures commençaient à se faire entendre, et les magistrats effrayés craignirent qu'on n'en vint à une révolte : dans leur inquiétude, ils s'adressèrent à M. de Cheverus, le priant de calmer par l'autorité de sa parole ces odieuses préventions : « L'indigence, » lui dirent-ils, est habituée à entendre votre lan- » gage, nous avons besoin que votre voix vienne à » notre aide ». Il s'y prêta avec d'autant plus d'empressement, que les Sœurs de la Charité se trouvaient compromises dans cette calomnie; et toucher

à ces anges d u malheur, c'était le toucher à la prunelle de l'œil. Il prit la plume sur-le-champ, les justifia dans une lettre pastorale pleine de force et d'énergie. « Les filles de Saint-Vincent vous empoi-» sonner! disait-il, ah! plutôt elles suceraient elles-» mêmes le poison qui serait dans vos plaies, si cela » était nécessaire pour vous sauver ». Le lendemain même, il monta en chaire dans l'église Sainte-Eulalie, réfuta tous ces bruits absurdes, et dès ce jour, ces bruits tombèrent; on eut honte de les avoir accueillis ou répétés.

Ce ne fut pas la seule fois que l'autorité civile appela M. de Cheverus à son secours, et éprouva les salutaires effets de son influence. Le choléra ayant sévi avec rigueur au dépôt de mendicité et emporté un grand nombre de malheureux, ceux qui restaient se révoltèrent et en vinrent aux voies de fait pour obtenir leur élargissement. Les magistrats réclamèrent l'autorité douce et puissante de l'archevêque comme le meilleur moyen de rétablir l'ordre : il se rendit au dépôt, parla à tous les pauvres avec bonté et force, apaisa leurs murmures, fit tomber leurs préventions; et telle fut la vertu de ses paroles, que depuis ce moment le calme et la paix ne cessèrent de régner dans cette maison. « Si je n'eusse pu les » apaiser », dit-il au retour de cette visite, « je les » aurais amenés avec moi dans mon palais, je les y

» aurais gardés et même soignés, si le mal les eût atteints ».

Une autre révolte, plus difficile à calmer, menaça d'éclater vers le même temps parmi les prisonniers détenus au fort du Hâ : ces malheureux s'étaient mis en tête que la révolution de Juillet devait être pour eux une ère de liberté, briser leurs chaînes, ouvrir leur prison; et, impatients de ne point voir arriver le moment tant attendu de leur délivrance, ils voulurent se faire justice eux-mêmes, s'affranchir par la force de leurs bras. La sédition était près d'en venir aux derniers excès, lorsque l'archevêque, averti par les autorités et prié par elles de leur prêter l'appui de son ministère, arrive à la prison, fait entendre des paroles de paix, de douceur et de sagesse, représente aux malheureux le tort qu'ils vont se faire à eux-mêmes en aggravant leurs peines par un nouveau délit, leur prêche, au nom de Dieu, l'ordre, la paix, la résignation. La voix du bon pasteur est entendue, tous rentrent dans la soumission, et la religion a la gloire de captiver sous son empire ces âmes coupables, qui n'auraient fait peut-être que se roidir davantage contre la force.

Peu de temps après ces moments de crise, qui furent pour la religion des moments de gloire et d'honneur, M. de Cheverus eut à supporter une perte bien sensible : l'évêché de Montauban était

vacant, et on voulut placer sur ce siége, son digne ami et grand-vicaire, M. l'abbé de Trélissac, qui avait tout quitté à Montauban pour le suivre, qui était à Bordeaux le confident de toutes ses pensées, le dépositaire de ses peines, et qu'il affectionnait comme un autre lui-même. L'abbé de Trélissac refusa de la manière la plus expresse, et M. de Cheverus se flatta pendant longtemps de l'espoir de le conserver. Mais enfin les instances devinrent si pressantes, les motifs de consentir si urgents et si péremptoires, que ce qu'il appréhendait arriva : M. de Trélissac baissa la tête sous le fardeau qu'on lui imposait comme malgré lui, et la séparation fut décidée. Toutefois l'archevêque de Bordeaux ne laissa pas voir toute la peine qu'il ressentait ; il dissimula sa douleur pour ne s'occuper qu'à consoler celle de son digne ami, qui était lui-même le plus affligé, qui pleurait amèrement son élévation, moins encore parce qu'elle allait l'arracher à une vie tranquille et agréable, pour le charger, quoique âgé et infirme, de toutes les sollicitudes de l'épiscopat, que parce qu'elle allait rompre les liens si chers et si étroits qui l'unissaient à M. de Cheverus. Dans cette circonstance pénible, l'archevêque de Bordeaux se montra fort, et maître de sa douleur. Il sentait tout ce qu'il perdait, il faisait un grand sacrifice ; mais il le faisait pour Montauban, pour un diocèse dont le

tendre souvenir était toujours vivant au fond de son cœur, et où il savait que son nom était béni. Pour ses chers Montalbanais il n'était point de sacrifice qu'il n'eût fait de grand cœur. Aussi, tant par affection pour l'abbé de Trélissac que par attachement pour Montauban, il voulut être lui-même l'évêque consécrateur, et donner à cette cérémonie toute la pompe et la majesté possible. Pour qu'un plus grand nombre de fidèles pût y assister, il fit élever des tribunes le long des murs dans l'intérieur de la cathédrale; et afin qu'ils fussent mieux à portée de tout voir, il fit dresser au milieu de la nef une estrade surmontée de deux autels pour y consacrer le nouvel évêque, et assez vaste pour que les cérémonies pussent s'y déployer dans toute leur magnificence. Enfin, voulant que rien ne manquât à la splendeur de la fête, il y invita tous les évêques ses suffragants, et y accueillit avec joie les évêques nommés de Tarbes et de Saint-Flour (1) qui désiraient aussi recevoir de ses mains la consécration épiscopale, de sorte que Bordeaux vit un grand et beau spectacle, qu'on n'y avait pas vu de mémoire d'homme, le sacre de trois évêques, la réunion de sept prélats, sans compter le clergé nombreux accouru de tous les points du dio-

(1) M. Double, évêque de Tarbes; et M. Cadalen, évêque de Saint-Flour, mort deux ans après.

cèse et des diocèses voisins. En arrivant sur l'estrade où devait se faire la cérémonie, M. de Cheverus, frappé du spectacle que lui offrait alors sa cathédrale et de ce concours immense qui en remplissait toutes les parties, ne put contenir son émotion, et la laissa éclater dans un discours plein de noblesse et de dignité, où il proclama ce jour le plus beau de son épiscopat, et intéressa tous les spectateurs au sort de son vertueux ami, *victime qui immolait à la gloire de la religion ses affections comme ses répugnances; et*, ajouta-t-il, *s'il vous apparaît aujourd'hui décoré des nobles insignes de l'épiscopat, croyez que plus la victime est ornée, plus elle est destinée à un grand sacrifice.* Après ce discours, la cérémonie commença aussitôt, et fut exécutée avec une piété qui édifia, une pompe et une majesté qui ravit, et un silence de la part des nombreux spectateurs qui prouvait que l'esprit de religion et de foi dominait encore la curiosité qui les avait attirés. La cérémonie finie, M. de Cheverus réunit à sa table non-seulement les sept prélats, mais encore toutes les principales autorités de la ville et un grand nombre de personnages de distinction, qu'il se plut, suivant son usage, à faire fraterniser tous ensemble dans ce grand jour, malgré la différence bien connue des opinions. La fête ne finit point avec le jour : les évêques se trouvèrent si heureux dans la compagnie de l'archevêque ; il leur parut

si bon, si aimable, qu'ils voulurent demeurer plusieurs jours. L'un d'eux surtout, M. de Lostanges, évêque de Périgueux, ne pouvait contenir sa joie et son bonheur; dix à douze fois par jour, il se jetait au cou de l'archevêque de Bordeaux, en lui disant avec des larmes d'attendrissement : « O mon bon père! » que j'ai le cœur content auprès de vous! Ces jours » sont les plus beaux de ma vie; je goûte véritable- » ment ce que dit l'Esprit-saint : Rien n'est bon, » rien n'est délicieux comme la réunion des frères : » *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fra-* » *tres in unum* »! C'était la première fois que ce digne évêque voyait M. de Cheverus, et il ne s'était point imaginé tant de bonté et de simplicité, tant d'attentions délicates, tant d'aimable gaieté, et surtout tant d'aisance laissée à tous ses hôtes : car l'archevêque voulait et faisait en sorte que chacun fût aussi libre à l'archevêché que dans sa propre maison. Tout le bonheur que goûta ce vénérable prélat fut une vraie jouissance pour M. de Cheverus, mais en même temps la matière d'une réflexion bien digne de son bon cœur : « Si ce cher évêque, disait-il » après son départ, a senti si vivement le bonheur » de trouver un cœur qui l'aime avec tendrssse, il » faut donc qu'il ne soit pas accoutumé à cette jouis- » sance. Que n'ai-je pu la lui procurer plus tôt » !

Quand les évêques furent retournés dans leurs dio-

cèses, l'archevêque de Bordeaux partit lui-même pour Montauban, afin de revoir ses anciens diocésains, et d'installer au milieu d'eux, comme leur évêque, son ami M. de Trélissac. Il y avait sept ans qu'il les avait quittés, et il trouva qu'un si long intervalle de temps, loin d'avoir refroidi en eux l'ancienne amitié, n'avait rendu les affections que plus vives. Dès la première bourgade du diocèse de Montauban, qu'il rencontra sur la route, ce furent des transports de joie inexprimables, des cris mille fois répétés : *Vive monseigneur de Cheverus !* On le conduisit à l'église, quoiqu'il ne fît que passer, et ce bon peuple voulut l'entendre : il leur parla dans toute l'effusion d'un cœur attendri et reconnaissant, leur prêcha la charité et l'union des cœurs, s'élevant avec force contre certaines divisions qui existaient dans la paroisse. A Moissac, seconde ville du diocèse, l'affection fut encore plus expressive : partout où il se montrait, c'étaient sur tous les visages des larmes de bonheur ; on joignait les mains, on les levait vers le ciel, et la foule, serrée autour de lui, le suivait dans les rues au milieu de mille cris de joie et de triomphe. L'archevêque ne pouvait se contenir et les larmes trahissaient son émotion : « Le bon » peuple ! disait-il, après sept ans d'absence, ils se » souviennent encore de leur pauvre évêque, et l'ai- » ment comme lorsqu'il était au milieu d'eux ». Mais

c'était surtout à Montauban que l'attendait le plus beau triomphe : il avait voulu y arriver la nuit, pour prévenir toute démonstration publique ; mais malgré l'obscurité, malgré la pluie qui tombait, le peuple avide de revoir son père et son ami, veillait dans les rues et aux portes de l'évêché. Dès qu'il parut, ce fut une explosion de joie et de bonheur ; on l'entoura à la descente de sa voiture sans qu'il pût s'échapper ; on lui baisait les mains, on baisait ses habits, en criant : « Vive notre bon père ! vive monseigneur de » Cheverus ! Oh ! comme il est bon ! comme il nous » aime toujours ! il n'est pas plus fier que quand il » était au milieu de nous ». Le lendemain matin, la foule se pressa de nouveau devant les portes de l'évêché jusqu'à la cathédrale, et l'archevêque ne put s'y rendre que porté pour ainsi dire par le peuple : les fidèles, jaloux de lui baiser les mains, se les disputaient à droite et à gauche ; ceux qui ne pouvaient les saisir, baisaient son rochet ou son camail, et on en vit, à genoux dans la boue, baisant le bas de sa soutane : c'était sur tous les visages une expression indicible de bonheur à la vue de celui qu'ils aimaient. M. de Cheverus en avait l'âme comme hors de lui-même : « Oh ! qu'on me fait mal, disait-il, à force » de m'aimer ! ces impressions sont trop fortes pour » mon cœur ». Aussi, quand il lui fallut prêcher à vêpres, ne parla-t-il qu'amour et charité ; il prit pour

texte ce passage de l'Évangile : ***Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*** (1). « Je vous donne un commandement nouveau, qui » est de vous aimer les uns les autres comme je vous » ai aimés moi-même ». Après quoi il ajouta aussitôt » ces remarquables paroles : « Si je ne craignais de » blasphémer, je changerais les expressions de mon » texte, et je vous dirais : « Aimez-vous les uns les » autres comme vous avez la bonté de m'aimer ». De là on peut conclure comment fut accueilli M. de Trélissac, présenté à son peuple par des mains si chères : les sentiments d'affection et de respect que commandait son mérite seul, si longtemps éprouvé dans ce diocèse, s'accroissaient de tout ce qu'avait de touchant pour les Montalbanais le titre d'ami de M. de Cheverus, consacré par lui, installé par lui; et on confondait les deux prélats dans un même amour. Le soir de ce même jour, M. de Cheverus reçut à l'évêché la visite de plusieurs personnages de distinction, et chacun ne savait comment dire l'admiration portée jusqu'à l'enthousiasme, dont l'avait pénétré le spectacle de la journée : « Monseigneur, » disait l'un d'eux, j'ai une grâce à vous demander : » permettez-moi de vous embrasser, afin que je puisse » m'en vanter toute ma vie.— J'ai écrit au ministre,

(1) Joan. XIII, 34.

» disait un autre, que quand le roi en personne vien-
» drait à Montauban, il ne serait pas mieux reçu et
» mieux fêté que ne l'a été votre Grandeur. — Monsei-
» gneur, disait un troisième, vous êtes vraiment roi
» dans cette ville; tous les cœurs, toutes les volontés
» sont à vous; un mot de votre bouche est plus puis-
» sant sur ce peuple, que toutes les baïonnettes ».

Au bout de quelques jours, M. de Cheverus s'arracha à tant d'affection, et, pressé par la voix du devoir, il revint à sa métropole; mais ce fut pour y éprouver, peu de temps après, une peine aussi vive qu'imprévue. Des deux grands vicaires qu'il avait amenés avec lui à Bordeaux, il ne lui restait plus que M. Carle, vieillard vénérable, d'une simplicité qui n'avait d'égale que sa bonté; et le jour de Pâques 1834, ce digne ecclésiastique fut frappé de mort subite dans l'église même, au moment où il venait de quitter l'autel. Cette nouvelle portée aussitôt et sans précaution à l'archevêque, le terrassa; il lui sembla que tout l'abandonnait, et, soit disposition naturelle, soit par un effet de l'impression qu'il avait éprouvée, il fut lui-même, peu de jours après, frappé d'une attaque d'apoplexie qui le tint plusieurs instants sans connaissance. Revenu à lui, il eût voulu cacher cet accident pour ne pas effrayer ses nombreux amis; mais les meurtrissures qu'il s'était faites au visage en tombant, révélèrent à tous ce funeste évènement. Ce

fut une alarme universelle ; de toutes parts on accourut à l'archevêché ; tout le monde demandait de ses nouvelles avec une inquiétude, sûr indice de l'amour qu'on lui portait. Pour lui, il ne s'alarma ni ne s'attrista ; il vit dans cet accident une annonce de sa mort prochaine, un avertissement que le ciel lui donnait de se tenir toujours prêt ; et depuis ce moment, plus encore qu'auparavant, il ne regarda plus toutes les choses de ce monde que comme une ombre qui passe, une fumée qui s'évanouit : il parlait souvent de sa vieillesse, et se considérait comme étant déjà sur le bord de la tombe. Cette pensée lui fit désirer de remplacer M. Carle dans le grand vicariat par un ami dévoué, pieux, prudent et sage, qui l'accompagnât partout dans ses visites pastorales comme à la maison, et pût, en cas d'accident, l'assister avec courage et piété, recevoir son dernier soupir, et exécuter sur-le-champ ses dernières volontés. Cet ami précieux était trouvé ; mais c'était son neveu, et il craignait de paraître céder à la voix de la nature : l'expression du vœu général, clairement manifesté par les sollicitations de plusieurs membres honorables du clergé, le rassura, et il proposa la place vacante à M. l'abbé George. Celui-ci, aussi surpris qu'affligé, osa pour la première fois faire un refus à son oncle. M. de Cheverus, loin de s'en offenser, se réjouit de voir dans son neveu de tels sentiments et une telle

conduite, lui déclara qu'il ne gênerait point sa liberté, mais qu'il attendait de lui, qu'en homme sage, il consulterait et suivrait avec docilité les avis qui lui seraient donnés. M. George consulta en effet, et tous les avis furent unanimes; il lui fallut obéir aux désirs de son vénérable oncle.

On soupçonnerait difficilement la première mission qu'il reçut de lui. Dès qu'il fut nommé officiellement grand vicaire, l'archevêque le prit en particulier, et lui adressant la parole avec attendrissement, « Me » voilà, lui dit-il, sur mon déclin, et je sais que la » vieillesse se fait facilement illusion : plus les facul- » tés s'affaiblissent, plus on se dissimule son impuis- » sance; on se croit toujours capable, lors même » qu'il est évident qu'on ne l'est plus; et cependant » tout souffre, tout languit, la religion se perd. Je » ne veux point que mon diocèse éprouve ce mal- » heur; je veux donner ma démission et me retirer, » le jour même où je ne pourrai plus suffire aux de- » voirs de ma place. Ce jour, je ne le discernerai » pas moi-même; mais en vous associant à mon ad- » ministration, je charge votre conscience du devoir » de me le faire connaître : si vous ne me le disiez » pas, vous seriez responsable devant Dieu de tout le » mal que je ferais, faute d'avoir été averti ». M. George reçut cette mission inattendue avec toute l'émotion qu'elle était de nature à produire, mais

plus encore avec édification, admirant la délicatesse autant que le détachement du vénérable archevêque, et promit de la remplir avec fidélité et conscience. Depuis ce moment il ne le quitta presque plus, l'accompagnant partout dans ses visites et dans ses voyages, toujours pour ainsi dire attaché à ses pas, mais toujours douloureusement inquiet, parce qu'il l'aimait tendrement, et la chute passée lui en faisait craindre une autre plus terrible. Le mal tant redouté ne tarda point à arriver. Six semaines après, survint une nouvelle attaque qui le renversa par terre, évanoui et sans connaissance : heureusement elle n'eut pas de suite, et il put, dès le lendemain, reprendre toutes ses fonctions; mais elle n'en accrut pas moins les alarmes de ses amis, qui redoutaient sa perte de jour en jour. Ils ne se consolaient qu'en le voyant, comme avant sa chute, plein de force, de courage et d'énergie. Il fit même alors plusieurs actes de vigueur qui prouvèrent que la maladie ne lui avait rien ôté de sa fermeté.

Les habitants d'une paroisse veuve de son ancien pasteur, étant venus lui demander le poste vacant pour le vicaire qui les desservait depuis un an, M. de Cheverus refusa, en vertu d'un principe d'administration qu'il s'était fait, de ne point nommer curé d'une paroisse celui qui en serait le vicaire. Ceux-ci ne se laissèrent pas décourager, et firent agir les

autorités du lieu : même résistance de la part de l'archevêque. Enfin ils portèrent leurs demandes et leurs plaintes jusqu'au gouvernement ; et le ministre des cultes ayant refusé à M. de Cheverus le candidat qu'il présentait, se permit de lui proposer le sujet demandé par la paroisse. L'archevêque, justement blessé d'une pareille démarche, fit la réponse la plus sévère : « Je respecte, disait-il dans sa lettre, les » droits du gouvernement ; mais quand il voudra » usurper les miens, je saurai les défendre : à moi » appartient l'initiative pour la nomination aux cures, » et je ne me laisserai point dépouiller. Convaincu » que le sujet proposé par moi n'a été exclu que dans » la vue de me faire agréer un sujet que je n'ai pas » présenté, je réitère la même présentation ». Cette fermeté eut son effet, et peu de jours après arriva la nomination du candidat proposé par l'archevêque.

Il ne répondit pas avec moins de fermeté à une circulaire du gouvernement, qui lui annonçait le dessein de mettre prochainement à exécution l'ordonnance royale du 25 décembre 1830, touchant les conditions d'admission aux titres ecclésiastiques. Cette ordonnance (1) dès le principe l'avait vivement affecté ; il la regardait comme un immense malheur, une atteinte aux droits sacrés de l'épiscopat, un péril pour la

(1) *Voyez* Pièces justificatives, n° 2.

religion, une source de difficultés et d'embarras pour les évêques, un ensemble d'impossibilités ; et il ne se consolait de cette fatale mesure que par l'espoir que le gouvernement mieux informé n'en presserait pas l'exécution. Mais quand la circulaire du ministre, en date du 29 décembre 1834, vint lui apprendre que, dès le premier janvier suivant, l'ordonnance allait être mise en vigueur, et qu'aucun des prêtres promus au sacerdoce depuis deux ans, ou qui y seraient promus désormais, ne pourrait être nommé ni curé de canton, à moins d'être bachelier en théologie ou desservant depuis dix ans ; ni curé d'arrondissement, chanoine ou grand vicaire, à moins d'être licencié en théologie ou desservant depuis quinze ans, il crut devoir rompre le silence et porter ses plaintes au gouvernement. Il lui adressa en conséquence un mémoire raisonné, aussi plein de mesure que de force, empreint de sagesse et de zèle (1), qui terminait en conjurant le ministre de laisser tomber dans l'oubli et de tenir pour non avenue cette ordonnance, comme étant à la fois un amas d'impossibilités et un brandon de discorde entre le gouvernement et l'épiscopat. Le ministre, en effet, entendit ces raisons, et depuis il n'a plus été question de cette mesure.

Ferme contre les oppositions du dehors, l'arche-

(1) *Voyez* pièces justificatives n° 3.

vêque de Bordeaux, par une vertu plus rare et plus difficile, se montra vers le même temps également ferme contre lui-même et contre la faiblesse naturelle du cœur humain. M. de Lostanges, évêque de Périgueux, étant venu à mourir, le gouvernement lui fit proposer ce siége pour son neveu, M. l'abbé George : cette proposition ne le tenta pas un seul instant, et s'élevant au-dessus de ce sentiment de tendresse naturelle qui se complaît dans l'élévation de ses proches, en qui il semble qu'on est destiné à revivre, et en même temps toujours mû par ce sentiment de modestie qui lui faisait envisager les grandeurs comme des postes à redouter, il fit la réponse négative la plus fortement prononcée au personnage chargé de le sonder. A la première entrevue qu'il eut ensuite avec M. George, il lui annonça comme une bonne nouvelle le refus qu'il venait de faire ; celui-ci, digne neveu d'un tel oncle, l'en remercia et s'en réjouit : bien éloigné sans doute de soupçonner que la chose n'était que différée, et que la Providence allait se servir du délai si agréable à sa modestie, pour faire passer par ce même siége un prélat actif et éclairé, administrateur habile, qui lui préparerait les voies ; après quoi elle l'appellerait si impérieusement, qu'il faudrait obéir (1).

(1) M. l'abbé George, après avoir refusé la coadjutorerie de

Cependant M. de Cheverus, sans s'inquiéter d'un avenir qu'il ne comptait pas voir, ne remplissait pas seulement les devoirs essentiels de sa charge; il se prêtait encore à tout ce qu'on pouvait désirer de lui, et saisissait toutes les occasions de faire le bien. On en pourra juger par toutes les bonnes œuvres qui nous restent à décrire.

Un jour, une riche créole étant venue le prier de baptiser lui-même son enfant nouveau-né, et ayant triomphé par ses instances et par ses larmes des répugnances de l'archevêque, qui craignait d'offenser la susceptibilité de plusieurs en faisant pour quelques-uns ce qu'il ne pouvait faire pour tous, il arriva que, pendant qu'il administrait le sacrement, il aperçut dans l'église une femme pauvre, accompagnée de parents pauvres, tenant entre ses bras un enfant nouveau-né, et attendant humblement à l'écart qu'on voulût bien l'admettre au baptême. M. de Cheverus, pensant alors au sentiment pénible que devait causer à ceux-ci le spectacle de tous les honneurs rendus à l'enfant riche, tandis qu'on ne semblait pas faire attention à leur propre enfant parce qu'il était pauvre,

---

Montauban, fut nommé évêque de Périgueux en Août 1840, obligé de faire céder ses résistances aux représentations de l'internonce et de plusieurs évêques qui lui déclarèrent que c'était pour lui un devoir de conscience.

se tourna vers eux et les invita à s'approcher : Venez, » mes amis, leur dit-il ; je veux aussi moi-même faire » ce baptême, et honorer votre enfant dans ses pauvres » langes aussi bien que cet enfant surchargé de riches » ornements ». Et après que tout fut fini, prenant de là occasion de donner aux riches et aux pauvres qui étaient présents d'utiles leçons : « Ces deux en- » fants, leur dit-il, sont également grands devant » Dieu, également honorables à ses yeux, également » chers à son cœur : tous les deux sont destinés à la » même gloire dans l'éternité ; mais ils doivent y » arriver par des voies différentes ; le riche par la » charité qui console et soulage ses frères dans le » besoin, le pauvre par une vie humble et laborieuse. » Le ciel sera ouvert à celui qui souffre, parce qu'il » aura été patient ; à celui qui soulage, parce qu'il » aura été compatissant. La vertu de l'un sera d'être » généreux, la vertu de l'autre d'être reconnaissant ; » et, ajouta-t-il, il faut qu'ils commencent l'un et » l'autre dès aujourd'hui à remplir leur destinée. » L'enfant pauvre ne peut pas demander, et son cœur » ne connaît pas encore la reconnaissance ; c'est moi » qui serai son interprète et me chargerai d'être re- » connaissant pour tout le bien que vous lui ferez ; » l'enfant riche ne peut pas donner, et son cœur ne » connaît pas encore la générosité ; c'est vous », dit-il en se tournant vers la nombreuse et brillante

réunion qui l'entourait, « c'est vous qui êtes ses » représentants, et qui devez vous charger d'être » charitables et généreux pour lui. Cette aumône » est la plus grande marque de tendresse que vous » puissiez lui donner; elle sanctifiera son entrée » dans la vie, et en fera bénir tout le cours par » le Dieu qui ne s'appelle pas en vain le Père des » pauvres ». Et aussitôt, l'archevêque ayant commencé la quête pour l'enfant pauvre, il n'y eut pas une seule personne, dans cette nombreuse réunion de famille, qui ne se sentit pressée de donner : tous étaient émus et attendris; la bonté de l'archevêque les avait touchés, le sort des deux enfants intéressés à la bonne œuvre parlait à leurs cœurs. Aussi la collecte fut abondante, et M. de Cheverus put faire des heureux; il la remit avec bonheur à la famille indigente, qui versa des larmes d'attendrissement et de reconnaissance, et promit de bénir longtemps, de bénir toujours et l'archevêque si bon et la famille riche si généreuse.

Secourir le malheur était la plus douce jouissance pour le cœur de l'archevêque de Bordeaux : aussi que de précieux établissements ne se formèrent pas sous l'inspiration de sa charité, par la coopération de ses conseils, de ses aumônes, de sa protection et de ses instructions! Un des premiers fut celui des *Petits Savoyards*. Depuis longtemps, tous les cœurs sensi-

bles souffraient de la position misérable de ces pauvres enfants descendus des montagnes de l'Auvergne ou de la Savoie, errants dans nos villes, mal vêtus, mal nourris, traités durement par un maître inhumain, et cependant si intéressants, si naïfs, toujours le sourire sur les lèvres : les âmes chrétiennes surtout gémissaient de l'absence de toute instruction religieuse et des dangers de toute espèce auxquels sont exposés ces enfants abandonnés. Ils vivront à jamais les noms des abbés de Fénelon et Legris-Duval, qui recueillirent à Paris ces innocentes créatures, et leur fournirent en même temps les secours de la charité et ceux de la foi; mais l'œuvre fondée à Paris manquait à Bordeaux. Commencée dans cette ville vers les dernières années de l'épiscopat de M. d'Aviau, de si sainte mémoire, elle prit sous M. de Cheverus son accroissement et sa perfection : une maison fut établie pour recueillir ces pauvres enfants, et une chapelle fondée pour leur donner tous les secours de la religion. Là, on leur prodigue tous les soins d'une charité attentive; on leur apprend à prier; et tous les dimanches et jours de fête, ils assistent tous ensemble au saint sacrifice. L'archevêque allait lui-même les voir, les instruire, célébrer leurs fêtes; il leur rappelait tout ce qu'ils devaient de reconnaissance à la religion, qui se montrait pour eux une mère si tendre, et aimait surtout à leur redire,

que, tout pauvres qu'ils étaient, ils pouvaient devenir dans le ciel plus grands, plus riches, plus heureux que tous les riches du monde, afin d'adoucir par les espérances éternelles tout ce qu'a de pénible leur passage sur la terre (1).

S'il était si zélé pour des enfants étrangers à son diocèse, on en peut conclure tout ce qu'il était pour les enfants pauvres de la ville de Bordeaux Jusqu'à l'année 1834, la plupart étaient délaissés sans surveillance comme sans instruction; et le petit nombre de parents qui avaient assez de vertu pour ne pas les abandonner, empêchés par ce soin de se livrer aux travaux qui étaient pour eux l'unique moyen d'exis-

---

(1) *Pourquoi*, disait un jour M. de Cheverus aux petits Savoyards dans une assemblée de charité : *Pourquoi vous a-t-on donné saint François de Sales pour patron? C'est parce qu'étant Savoyard lui-même, il a pour vous un amour de compatriote. Mais à ce prix, moi aussi je suis Savoyard, car je vous aime beaucoup; oui, je suis Savoyard :* et comme les enfants surpris semblaient douter du sérieux de ces paroles; *et ces Messieurs aussi sont Savoyards*, ajouta l'archevêque, *car ils vous aiment comme moi, et je vous aime comme eux;.... et ces Dames elles-mêmes, qui vous donnent du pain, des habits... sont Savoyardes aussi à ce prix-là.* Et ces pieuses dames et les jeunes chrétiens, et les pauvres enfants, tous avaient, comme cet évêque et ce père, le sourire sur les lèvres et les yeux humides de larmes.

(*Extrait de l'Essai sur les petits Savoyards*, p. 95).

tence, tombaient bientôt dans la pauvreté. Dans le cours de cette année, des salles d'asile pour ces pauvres enfants furent ouvertes en diverses paroisses de la ville : là, depuis l'âge de dix-huit mois jusqu'à sept ans, tous sont reçus chaque matin, surveillés, instruits, soignés pendant tout le jour avec une tendresse de mère; et tandis que les parents, libres de toute sollicitude, vaquent en paix à leurs affaires, leurs heureux enfants apprennent, dès en balbutiant, la science de la religion, l'amour de la vertu, le respect du clergé. Par des exercices communs, que l'émulation convertit en parties de plaisir, on leur enseigne le catéchisme, les prières du matin et du soir, le chant des cantiques, avec les premiers éléments de la lecture et divers petits travaux manuels. Le temps des récréations, des repas, de la conversation, la place que chacun doit occuper, la manière de faire chaque chose, tout est réglé par une autorité douce et sage; en sorte que, dès l'âge le plus tendre, ces enfants contractent des habitudes d'ordre, d'obéissance, de propreté, de civilisation. Là tout leur parle de la religion, et les images du crucifix, de la sainte Vierge ou des Saints placés dans les salles, et les sentences pieuses gravées sur les murs, et les paroles et les exemples de leurs maîtresses, et les visites du clergé qui aime à encourager par sa présence ces précieuses institutions, mais surtout la visite du pre-

mier pasteur. C'était le bonheur de M. de Cheverus de se trouver au milieu de ces enfants, de les interroger sur la religion, de voir leur empressement à se devancer les uns les autres pour donner la réponse aux interrogations, d'entendre leurs voix enfantines chanter les louanges de Dieu, les beautés de la religion et nos divins mystères; ils se serraient autour de lui comme autour d'un père; et comme Jésus-Christ, il les embrassait, les caressait et les bénissait : c'était alors que le sourire gracieux brillait sur ses lèvres, et que son cœur éprouvait de douces et délicieuses émotions. Un des plus beaux jours de sa vie fut le 6 Mai 1835, lorsque ces enfants vinrent en députation lui remettre les clefs symboliques de chaque salle d'asile, comme au père commun de la petite famille. Chaque salle avait sa bannière décorée, d'un côté, des chiffres de Marie et de sainte Philomène; de l'autre, du nom du patron de la paroisse inscrit autour d'une croix. Ils se rendirent ainsi en procession à la chapelle de l'archevêché. Là se trouvait l'association *des enfants riches, protecteurs des enfants pauvres :* association touchante, qui se divise en deux branches, dont l'une, composée de mille enfants, a fourni, par une contribution de trente francs chacun, la somme nécessaire pour frais de premier établissement des salles d'asile; et dont l'autre, illimitée dans son nombre, se charge, avec

une aimable émulation, de recueillir chez leurs parents et leurs amis, dans les soirées et réunions, le plus d'aumônes possible. Après le discours prononcé par le directeur de ces précieuses institutions (1), un certain nombre de ces enfants, tenant par la main chacun un enfant des asiles, s'avancèrent en ordre, deux à deux, jusqu'au trône de l'archevêque, et lui remirent, les uns les clefs des salles, les autres un cœur en vermeil contenant les noms des mille associés. C'était un spectacle attendrissant, de voir des enfants, l'élite et l'espérance de la ville, s'accoutumer déjà à l'exercice de la charité, donner la main au malheur, servir de protecteurs et d'appuis à d'autres enfants de leur âge. M. de Cheverus fut touché et réjoui de cette scène au-delà de ce qu'on pourrait dire, et après la bénédiction du Saint-Sacrement, pendant laquelle tous ces petits enfants chantèrent des prières à la sainte Vierge, qu'ils appelaient si justement leur mère, *monstra te esse matrem*, il les fit promener dans le jardin de l'archevêché, jouissant du plaisir de les voir, comme jouit un père au sein de sa famille. Depuis ce jour, les salles d'asile prirent les plus rapides accroissements; bientôt il s'en établit jusqu'à dix-huit sur les divers points de la ville, et quinze cents enfants arrachés au malheur, y furent reçus et élevés dans les bras de la religion.

(1) M. l'abbé Dupuch, depuis évêque d'Alger.

A mesure que ces établissements se multipliaient, on sentit la nécessité et tout à la fois la difficulté de former des institutrices pieuses, capables de les diriger. Pour y pourvoir, M. de Cheverus accueillit dans son diocèse les Sœurs de la Présentation, ordre précieux à l'Église, fondé depuis trente ans au Bourg Saint-Andéol (1), dans le but, non-seulement d'instruire la jeunesse, mais de former des institutrices propres à l'instruire et à la diriger. Ces pieuses et saintes filles ne se bornèrent pas à remplir le but pour lequel on les avait appelées; elles le dépassèrent de beaucoup : après avoir fondé une école normale où elles forment des institutrices, non plus seulement pour les asiles, mais encore pour des écoles chrétiennes dans les diverses paroisses du diocèse, elles se chargèrent de visiter exactement les salles, d'avoir l'œil sur tout ce qui s'y passe, de surveiller même les personnes qui y sont employées, et de les réunir à diverses époques pour leur donner de sages conseils, ou pour aviser aux moyens de soutenir et d'améliorer de plus en plus ces établissements : service précieux,

(1) *Voyez* la Vie de Madame Rivier, fondatrice et première supérieure de cet ordre, un vol. in-12, chez Aubanel, à Avignon. La Providence nous a remis entre les mains des renseignements précieux sur cette sainte supérieure; et une volonté, que nous devions respecter, nous a obligé à être une seconde fois biographe.

d'où résulte l'uniformité de conduite et de gouvernement dans tous les asiles, et qui ne fut que le prélude d'autres bienfaits. Après cette éducation première qui finit à l'âge de sept ans, les garçons trouvent un nouvel asile dans les Écoles des Frères du vénérable abbé de la Salle, et les jeunes personnes chez les Filles de la Charité ou autres vertueuses institutrices. Il ne restait que deux paroisses privées de ces écoles élémentaires; les Sœurs de la Présentation y pourvurent, et s'en chargèrent elles-mêmes. Ces moyens cependant ne fournissaient pas encore à tous les besoins; il y avait des enfants abandonnés, sans père et sans mère, sans refuge et sans soutien : les Sœurs encore en reçurent un certain nombre dont elles prirent l'éducation à leur charge; et pour suppléer à ce qu'elles ne purent faire, deux établissements furent créés, l'un pour les pauvres orphelins, l'autre pour les pauvres orphelines : le premier, soutenu par l'association *des enfants riches, protecteurs des enfants pauvres;* le second, par une association de jeunes personnes qui portent l'aimable nom de *Jeunes économes de la Providence.*

Ainsi tout fut fait pour l'enfance, jusqu'à cet âge où, passant dans une autre saison de la vie la plus difficile à traverser, elle commence à prendre un état. Soit entraînement des passions, soit par suite du séjour dans des ateliers où l'on ne voyait que de mau-

vais exemples, où l'on n'entendait que de mauvais discours, cette époque avait été jusqu'alors comme le moment fatal où se perdaient les fruits de la première éducation; mais à ce mal, comme à tous les autres, un remède fut apporté. Les mêmes Sœurs fondèrent pour les jeunes personnes un atelier où elles leur apprennent ou font apprendre un état convenable à leur sexe et à leur condition. Là, elles les ont sous leurs yeux tous les jours de la semaine; et les Dimanches et jours de fête, elles les réunissent avec les enfants de la première communion et autres personnes, leur font prendre d'honnêtes récréations qu'elles entremêlent de prières et d'instructions religieuses, et les préservent ainsi de la fréquentation des danses et assemblées si funestes à l'innocence. Les jeunes gens, de leur côté, virent en même temps s'ouvrir pour eux des ateliers chrétiens, où ils pourraient apprendre un état sans perdre leurs vertus. Quarante chefs d'atelier, inspirés par cette Providence qui tient tous les cœurs dans sa main, conçurent le projet de s'associer pour s'engager tous ensemble à mener une vie chrétienne, à faire observer la religion dans leurs ateliers, et à n'y recevoir que des ouvriers qui voulussent la pratiquer. L'archevêque, heureux de cette nouvelle, après avoir fait agréer le projet par le préfet du département, alla lui-même présider la création de cette précieuse institution et en installer les princi-

paux officiers. Eux aussi, comme les sœurs, se chargèrent de surveiller les jeunes gens pendant la semaine, et les Dimanches de les réunir dans un vaste local qui leur fut cédé, où se trouvent tous les jeux propres à récréer la jeunesse; de sorte que, par cet ensemble de saintes œuvres, il est vrai de dire que, depuis le berceau jusqu'à l'âge mûr, la religion conduit le pauvre comme par la main, le tient sous son égide, le forme pour le temps et pour l'éternité.

Toutefois, tant de bonnes œuvres ne sont encore qu'une partie de celles qui s'établirent sous l'influence vivifiante du zèle et de la charité de M. de Cheverus. Le 30 avril 1831, il érigea canoniquement une association de femmes pieuses, vouées à tous les genres de bonnes œuvres, sous le titre de *la Sainte-Famille;* et il encouragea si efficacement ou dirigea si utilement cette sainte association, que par elle il procura à son diocèse les plus précieux avantages. Tandis que, dans la maison dite *de Lorette*, l'enfance ou la jeunesse aisée trouvait une éducation soignée et chrétienne, les orphelines délaissées trouvèrent dans les saintes filles de l'association de secondes mères, qui, prenant soin de leur enfance, les formèrent à la piété et à un état convenable à leur position. L'archevêque, heureux de cette bonne œuvre, aimait à visiter ces pauvres enfants, à les consoler et à les encourager. « Vous avez dans vos directrices des mères tendres,

» leur disait-il, mais je vous promets que vous aurez » en moi un père ». Et il tint parole : les pauvres orphelines reçurent souvent des effets de sa bonté, et parmi elles sa mémoire demeurera longtemps bénie. De la même association il tira des sœurs pour l'instruction des jeunes personnes pauvres, et établit deux écoles, l'une dans la paroisse Saint-Bruno de Bordeaux, l'autre à Coutras, petite ville de son diocèse. Cependant la religieuse association ne s'en tint pas encore là : M. de Cheverus lui ayant exprimé le désir d'avoir une maison de personnes pieuses qui se vouassent au soin des malades des classes aisées, elle regarda ce désir de l'archevêque comme un ordre, ou du moins comme un indice de la volonté de Dieu : on mit donc la main à l'œuvre, et bientôt la maison fut fondée. M. de Cheverus vint lui-même la bénir, traça quelques-uns de ses règlements, et, grâce à sa sollicitude, les riches eurent l'avantage dont les filles de Saint-Vincent de Paul faisaient déjà jouir les pauvres, celui d'avoir dans leurs maladies des gardes dévouées qui les soignent avec cette patience, cette constance, ces attentions délicates que la religion seule enseigne, et qui, zélées pour leur âme plus encore que pour leur corps, leur inspirent des pensées de foi et de salut. Cette bonne œuvre ne se borna point au diocèse de Bordeaux ; plusieurs villes de France demandèrent des colonies de Sœurs gardes-malades, et

la maison prit un accroissement si rapide et si prodigieux, qu'on put satisfaire, non pas à toutes les demandes, mais du moins à un grand nombre.

Il est facile de concevoir combien tant de bonnes œuvres, inspirées, soutenues et encouragées par l'archevêque de Bordeaux, devaient faire bénir son nom et le rendre cher à tout le peuple. Un jour qu'il passait par la rue, un jeune étourdi, sans doute étranger à la ville, ayant laissé échapper à demi-voix, du fond d'un magasin, ce cri ignoble par lequel la populace irréligieuse insulte quelquefois l'habit ecclésiastique, fut entendu de quelques personnes : aussitôt l'indignation éclate, se communique de proche en proche, un attroupement se forme, et le jeune homme est obligé de se cacher pour se soustraire à la vindicte publique. Le soir même, le maître de la maison vint, honteux et confus, faire ses excuses au prélat, et lui apprendre que le coupable était en prison. L'archevêque, qui s'était à peine aperçu de la faute, voulut demander qu'on l'en fît sortir : « De » grâce, Monseigneur, reprit cet homme aussitôt avec » ingénuité, si ce n'est pas pour vous, ayez la bonté » de l'y laisser pour moi; parce qu'autrement mon » commerce serait perdu, mon magasin délaissé par » l'indignation publique ; on ne voudrait plus avoir » de rapports avec une maison où une pareille faute

» aurait pu être commise sans être gravement et no-
» toirement punie ».

Ce qui est bien digne de remarque, c'est que les juifs, dans cette circonstance, ne se montrèrent pas moins indignés que les catholiques; l'offense avait été commise dans le quartier qu'ils habitent (1), et ils voulaient être les premiers à la venger. Ils avaient tous, en effet, un profond respect pour M. de Cheverus : quand il passait dans le quartier, tous le saluaient d'un air de vénération, et les personnes assises se levaient par respect. Dès son arrivée à Bordeaux, le grand-rabbin lui-même était venu le complimenter dans les termes les plus pompeux, se comparant à la reine de Saba venue pour admirer la sagesse de Salomon, et depuis ce temps, il n'avait cessé d'entretenir des rapports avec lui. C'était dans le cœur de l'archevêque qu'il venait déposer ses peines et ses chagrins : « Je viens, lui dit-il un jour que la mort d'une fille chérie l'avait jeté dans une douleur profonde, « je viens chercher des consola-
» tions près du représentant de Jésus-Christ, qui
» pleurait sur le tombeau de Lazare ». Étrange langage dans la bouche d'un rabbin, mais qui n'en prouve que mieux la haute vénération dans laquelle était l'archevêque auprès de ce peuple infidèle.

(1) Près de la rue Bouhaut.

gouvernement s'engageât à faire au nouveau cardinal un traitement en rapport avec sa dignité ; mais dans le fond de son cœur, la nomination fut décidée dès le premier moment de la proposition : car ayant vu peu après un vicaire général de Bordeaux, il lui annonça que l'Archevêque allait être proclamé cardinal dans le prochain consistoire : « Et, ajouta-t-il avec » cette grâce qui le caractérise, si je l'élève à cette » dignité, ce n'est pas seulement parce que le gou- » vernement m'en fait la demande ; indépendamment » de cette circonstance, j'ai un plaisir tout particu- » lier à faire cette promotion, parce qu'elle est due » aux mérites, aux vertus de l'Archevêque, et au » zèle qu'il a déployé dans les diocèses de Boston, » Montauban et Bordeaux : *Independemente a questa* » *circostanza, molto mi piace il nominarlo, a ragione* » *delle sue virtù, del suo zelo in Bostone, Montau-* » *ban e Bordeaux* ». Enfin, le 21 Décembre 1835, le traitement demandé ayant été promis, le Pape répondit au Roi de sa propre main, qu'étant convaincu comme lui que la promotion d'un aussi digne sujet que l'Archevêque de Bordeaux à la pourpre romaine tournerait à l'honneur du sacré collége et à la splendeur du clergé de France, il accueillait bien volontier la demande, et qu'il se proposait d'y faire droit dans le prochain consistoire (1). A peine cette ré-

(1) Essendo eguale alla nostra la persuasione di Vostra

ponse du Pape fut-elle arrivée à Paris, que bientôt la renommée la publia de toutes parts, et la promotion prochaine de M. de Cheverus au cardinalat ne fut plus un mystère pour personne. Le Roi s'empressa d'en remercier le souverain Pontife : « J'ai reçu avec » une vive reconnaissance, lui écrivit-il, la lettre » que Votre Sainteté vient de m'adresser, pour me » faire connaître avec quelle paternelle bienveillance » elle a bien voulu accueillir ma demande de la pour- » pre sacrée en faveur de l'Archevêque de Bordeaux. » Votre Sainteté ne pouvait rien faire qui me fût » personnellement plus agréable, et qui pût à la fois » provoquer en France une approbation plus géné- » rale, une gratitude plus sincère et mieux sentie » dans toutes les classes de la société. L'archevêque » de Bordeaux est un prélat que sa piété éclairée, que » la modestie de ses hautes vertus donne en édifica- » tion aux Églises de France, et le sacré collége ne » pouvait s'ouvrir pour un plus digne sujet ». Toute la France, en effet, applaudit à cette nouvelle; et les plus illustres prélats s'empressèrent d'adresser à M. de Cheverus l'expression de la joie que leur cau-

---

Maestà che la promozione di si digno soggetto al cardinalato risultarà di decoro al sacro collegio, ed accrescerà la splendore del Cléro di Francia, ben volontieri ne abbiamo accolto la demanda, e ci proponiamo di mandarla ad effetto nel primo concisterio.

sait sa promotion. La lettre que lui écrivit à cette occasion l'Archevêque de Paris est trop remarquable pour ne pas occuper une place dans la vie du cardinal. « La nouvelle de votre promotion prochaine au » cardinalat, lui disait-il, est maintenant si publique, » que ce n'est plus une indiscrétion d'en parler; et » j'aurais de la peine si j'arrivais un des derniers » pour vous faire mon compliment et vous adresser » mes félicitations. Les catholiques des deux mondes » applaudiront à ce témoignage de bienveillance et » de haute estime que le Saint-Siége vous donne; » toutes les voix mêleront leur suffrage à celui de » notre très-saint et commun Père; l'église de Paris » s'unit aux églises de Montauban et de Bordeaux » pour vous exprimer sa joie, et la part qu'elle prend » à un évènement qui couronne sur la terre tant de » mérites. Je voudrais, Monseigneur, pouvoir vous » faire lire dans mon cœur tout ce qu'il renferme d'in- » térêt, de dévouement et de vénération pour votre » personne ... ».

M. de Cheverus fut touché de ces témoignages d'attachement et de respect qui lui arrivaient de toutes parts, mais surtout de la lettre de l'Archevêque de Paris : « Cette lettre, disait-il, m'honore plus que le » cardinalat ». Aussi il s'empressa d'en remercier l'illustre prélat. « Je ne puis douter, lui écrivait-il, » que cette dignité que je mérite si peu, ne me soit

» en effet destinée ; mais c'est à Votre Grandeur que » mon cœur et mon jugement me disent qu'elle de- » vrait être conférée, comme un hommage rendu à » un apôtre et à un martyr ; à celui qui peut dire de » ses confrères sans blesser la vérité : *Ministri Christi* » *sunt? Plus ego ;.... in plagis supra modum, in mor-* » *tibus frequenter ;* à celui en qui nous avons admiré » un nouveau Belzunce au milieu des pestiférés, et » dans lequel nous chérissons un nouveau Vincent » de Paul, père des orphelins. Jugez, Monseigneur, » si je suis touché, et si je me trouve honoré de » l'intérêt et de l'amitié qu'un tel prélat daigne me » témoigner ».

Cependant le souverain Pontife ne tarda point à accomplir sa promesse : le 1.er Février 1836, M. de Cheverus fut proclamé cardinal, par une distinction d'autant plus remarquable qu'il ne partagea cette faveur qu'avec le neveu du dernier pape Léon XII, le cardinal della Genga. Cette nouvelle, dès qu'elle fut connue à Bordeaux, porta dans la ville et dans le diocèse une joie universelle ; tous vinrent complimenter le cardinal ; le Chapitre en corps lui adressa ses félicitations, et, inspiré par sa modestie habituelle, l'humble prélat leur répondit qu'il souffrait et était humilié de voir qu'on eût songé à lui pour une dignité si éminente, tandis que tant d'illustres prélats, ses collègues, l'eussent bien mieux soutenue

par leurs talents et leurs vertus; il nomma même l'Archevêque de Paris, dont le courage et la résignation au milieu de tant d'épreuves si noblement supportées, eussent si bien rehaussé l'éclat de la pourpre romaine. « Ce n'est pas à moi, leur dit-il, c'est à » lui qu'appartenait cet honneur ». Aux hommages de son clergé vinrent se joindre les félicitations des plus illustres personnages, et celles surtout d'un homme qui lui était bien cher, M. le comte de Marcellus, qu'il aimait et vénérait autant qu'il en était aimé et vénéré lui-même. Mais tandis que tout le monde était dans la joie, lui seul était dans la peine de son élévation : sa modestie ne pouvait supporter l'idée d'être placé si haut; il fallait lui prêcher la résignation aux grandeurs, comme on prêche à d'autres la résignation au malheur et à l'obscurité. Mandé à Paris pour recevoir les titres et les insignes du cardinalat, il s'y rendit avec douleur et anxiété, et la joie de ses amis ne put dissiper sa tristesse. Dès qu'il fut arrivé, l'ablégat de Sa Sainteté lui remit les lettres apostoliques qui l'agrégeaient au sacré collège; elles étaient on ne peut plus honorables : « La pre- » mière de nos sollicitudes, y disait le souverain Pon- » tife, est de composer le sacré collège des Cardi- » naux, le vénérable sénat de l'Eglise universelle et du » Siége apostolique, de manière qu'il brille dans tout » l'univers par le mérite éminent de ses membres,

» autant que le demandent une si sublime dignité et » les décrets des saints canons C'est cette considéra- » tion qui nous a engagé à vous agréger à cette très- » auguste assemblée ; car votre piété si connue, votre » science, votre prudence, votre zèle pour la reli- » gion catholique, et toutes vos autres vertus jointes » à un rare dévouement pour nous et pour le Siége » apostolique, votre expérience des affaires, votre » fidélité et votre habileté éprouvées dans l'adminis- » tration du diocèse de Bordeaux, vous ont placé si » haut dans notre estime, que nous ne pouvons dou- » ter du succès de votre ministère pour le service et » l'honneur de l'Église de Dieu (1) ». Et dans un au- tre bref joint à ces lettres apostoliques, le Pape lui

(1) Inter multiplices gravissimasque injuncti nobis divinitus apostolatûs curas, illa Nos præ cæteris sollicitat ut, venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium collegium, B. Petri sedis et universæ Ecclesiæ senatus, amplissimis iis præfulgeat viris, quos tam sublimis desiderat gradus et sacrorum canonum decreta requirunt. Quamobrem te augustissimo huic ordini adscribere visum est. Tua enim probata pietas, doctrina, prudentia, et catholicæ religionis zelus, aliarumque virtutum merita, cum singulari erga Nos et apostolicam Sedem devotione conjuncta, rerumque usus et in regenda archiepiscopali Ecclesia Burdigalensi spectata fides et industria, te Nobis et dictæ sedi commendârunt ita, ut nos in Domino sperare juberent ministerium tuum Ecclesiæ Dei magno usui et ornamento futurum.

disait encore : « Tournant les regards de notre bien-
» veillance paternelle sur votre personne, que la
» bonté divine a illustrée par des dons si éminents de
» ses grâces ; considérant combien parfaitement vous
» honorez l'Église Romaine par la grandeur de vos
» mérites, nous croyons dans l'ordre des convenan-
» ces, et même de notre devoir, de vous accorder
» certains privilèges (1)....

A des lettres si flatteuses, à des témoignages d'estime si marqués, le nouveau cardinal fit les réponses les plus humbles et les plus modestes : « Nous avons
» reçu les lettres de Votre Sainteté, lui dit-il, avec
» honte et la rougeur au front, comme ayant la cons-
» cience de notre indignité, mais en même temps
» avec une vive reconnaissance, comme un fils qui
» se voit honoré par un père chéri..... J'éprouve
» comme un sentiment de stupeur et de crainte, en
» me voyant, aussi indigne que je suis, membre de
» l'éminentissime collége des Cardinaux de la sainte
» Église ; mais mettant ma confiance dans le Dieu qui
» fait ma force, je le prie de m'accorder la grâce

(1) Ad personam tuam, quam divina clementia magnis illustravit gratiarum muneribus, paternæ dirigentes considerationis intuitum, et attentè prospicientes quod tu Romanam Ecclesiam, cujus honorabile membrum existis, tuorum plenius honoras magnitudine meritorum, dignum quin potiùs debitum reputamus ea tibi favorabiliter concedere....

» de défendre, comme il convient, les droits de » l'Église et du Saint-Siége, et d'en procurer la » prospérité (1) ».

Mais il restait à subir à M. de Cheverus une cérémonie qui coûtait plus que tout le reste à sa modestie : c'était la réception solennelle de la barrette des mains mêmes du roi. Le Mercredi 9 Mars, plusieurs voitures de la Cour vinrent le prendre, lui et sa suite, à son hôtel, avec le chargé d'affaires du Saint-Siége, l'ablégat, et l'introducteur des ambassadeurs; et on se rendit aux Tuileries. Après que l'ablégat, suivant l'usage, eut harangué le roi en latin, la messe fut célébrée à la chapelle; et à la fin du saint sacrifice, le cardinal s'étant mis à genoux dans le sanctuaire, le roi, aussi à genoux, lui plaça la barrette sur la tête. Tout le monde ensuite s'étant retiré, le cardinal se revêtit de la soutane rouge et de tous les insignes de sa nouvelle dignité, se rendit en grand cortège dans les appartements du roi, et lui adressa dans un discours l'expression de sa reconnaissance.

(1 Cum verecundia et vultûs rubore, utpote indignitatis nostræ conscii, sed cum vivido grati animi sensu, utpote filius à patre dilecto honoratus, litteras Sanctitatis Vestræ accepimus.... Me indignum in eminentissimo S. R. E. Cardinalium collegio adscitum, cum stupore et timore conspicio; sed confidens in eo qui me confortat, precor ut Ecclesiæ sanctæque Sedis jura et prosperitatem defendere et promovere mihi Deus. O. M. concedere dignetur.

Après la cérémonie, le roi voulut voir le cardinal en particulier, et lui parla avec tant de bienveillance, que Son Éminence crut le moment favorable pour solliciter une grâce que son cœur désirait vivement, la délivrance de M. de Peyronnet, son diocésain, et celle de ses compagnons d'infortune. La liberté rendue à un captif eût été pour lui la plus douce jouissance de la journée. Le roi lui protesta de sa bonne volonté et de ses intentions bienveillantes ; mais tout s'arrêta là pour le moment. Au sortir des Tuileries, le cardinal alla faire sa visite à M. l'archevêque de Paris, pour reconnaître la grâce si parfaite avec laquelle ce prélat lui avait adressé ses félicitations. L'archevêque, de son côté, suivant les inspirations de son noble cœur, n'épargna rien pour témoigner au cardinal de Cheverus la joie que lui causait son élévation : non-seulement il vint le voir plusieurs fois, mais il lui amena son chapitre pour le complimenter en corps au nom de l'Église de Paris. Au milieu de tant d'honneurs, le cardinal était toujours triste : cette âme élevée voyait à nu le néant de toutes les grandeurs, et n'y trouvait rien qui pût la flatter. « Qu'importe, disait-il, d'être enveloppé, après la » mort, d'un suaire rouge, violet ou noir? Quand » on a vu tomber les trônes, quand on voit encore » tous les jours la société menacée jusque dans ses » fondements, comment ne pas sentir qu'il n'est rien

» de solide ici-bas ? Comment attacher quelque prix » aux choses humaines ? » Et puis l'élévation était si contraire à ses goûts simples et modestes ! « Oh ! » que je voudrais, » disait-il aux jeunes séminaristes de Saint-Sulpice, « que je voudrais échanger cette » calotte rouge contre la vôtre ! Il partit de Paris le plus tôt qu'il lui fut possible, et se rendit par Mayenne dans son diocèse. La joie de cette ville, qui, pour la première fois, voyait un Mayennais cardinal, fut au comble ; tous les témoignages du respect le plus profond, toutes les démonstrations de l'admiration la mieux sentie, accompagnèrent tous les pas de Son Éminence ; pour lui, il n'en était pas moins humble, moins pénétré du vide et du néant de tout ce que le monde admire. Pressé de monter en chaire par un peuple avide de l'entendre, il ne parla que de la mort, et de la nécessité de se préparer à paraître devant Dieu : « La plupart de ceux que j'ai connus » autrefois en cette ville, ont disparu, leur dit-il ; la » mort les a tous enlevés : c'est une leçon pour moi, » qui m'apprend que je disparaîtrai bientôt ».

Le cardinal ne resta que peu de jours à Mayenne, et partit pour se rendre à Bordeaux, où il devait arriver le Mardi de la Semaine sainte. Longtemps il avait voulu cacher le jour de son retour, pour se soustraire à la pompe d'une réception solennelle ; mais enfin il avait fallu céder aux vives instances,

aux sollicitations réitérées et pressantes des Bordelais. Cette réception eut toute la magnificence que pouvait lui donner l'amour, le dévouement et l'enthousiasme. Malgré la pluie qui tombait, une foule immense s'était portée à sa rencontre et couvrait les places et les rues sur son passage; toutes les troupes en grande tenue, toutes les autorités, tout le clergé rassemblé de divers points du diocèse, tous enfin rivalisèrent de zèle pour prouver à Son Éminence combien ils l'honoraient et l'aimaient, combien ils étaient fiers de l'avoir pour archevêque, et avec quel noble orgueil ils voyaient la pourpre romaine sur le siége de Bordeaux. Le cardinal en fut touché, moins pour l'honneur rendu à sa personne, que pour l'attachement dont il croyait voir la preuve dans ces démonstrations extérieures. Du reste, ce qu'il goûta de consolation dans cette journée, fut cruellement compensé par tout ce que son cœur eut à souffrir dès le lendemain, en apprenant l'accident déplorable arrivé à l'extrémité de son diocèse.

Peu de jours avant son arrivée, quatre-vingt-seize marins pêcheurs étaient sortis du port de la Teste, ayant huit bateaux montés chacun par douze hommes, et cherchant dans les travaux de la pêche au milieu d'une mer agitée de quoi fournir du pain à leurs familles indigentes. A peine étaient-ils arrivés à une certaine distance de la côte, que la mer devient de

plus en plus houleuse, les vents soufflent avec violence, les flots se soulèvent, agitent les frêles bateaux presque sans lest ; ils luttent longtemps contre la tempête, mais enfin la tempête est plus forte ; barques et pêcheurs, tout est englouti : deux bateaux seulement réussirent à s'échapper, et vinrent annoncer à la côte désolée la mort de soixante-dix-huit marins, dont cinquante-six étaient pères de famille et douze hommes mariés sans enfants. A cette nouvelle, le cardinal eut l'âme déchirée ; il pleura sur les morts, sur tant de veuves et d'orphelins, et songea plus encore à apporter à de si grands maux tous les remèdes qui étaient en son pouvoir. Après avoir ordonné pour le Dimanche suivant une quête générale dans toutes les églises de Bordeaux, il fit un nouvel appel à la générosité des fidèles, en convoquant à la cathédrale une assemblée de charité, où le prédicateur qui s'était le plus distingué pendant la station du Carême, prêcha en faveur de tant de familles malheureuses ; puis il députa sur les lieux mêmes M. l'abbé Dupuch, cet apôtre de la charité, toujours prêt à voler partout où il y avait des misères à soulager, des douleurs à consoler. Là se présenta aux regards du charitable prêtre le spectacle le plus déchirant ; cent soixante et un petits orphelins, des veuves et des vieillards, qui, en perdant un père, un époux, un fils, avaient perdu leur seul moyen d'existence. Afin de soulager tant

d'infortunes, le cardinal annonça un service solennel pour les naufragés; et à la suite de cette lugubre cérémonie, si propre à disposer les cœurs à la compassion, il épancha toute son âme devant son nombreux auditoire, lui adressant l'exhortation de l'Ecclésiastique (1), si convenable pour la circonstance : *Soyez comme un père pour les orphelins, et comme un mari par votre charité à l'égard de leurs mères; vous serez alors comme le fils du Tout-Puissant, et il vous aimera plus tendrement que votre mère ne vous aime.* Cet appel fait à la charité fut entendu; des aumônes abondantes arrivèrent, des secours de toute espèce furent fournis. Une association se forma pour prendre soin des orphelins, composée 1.° des riches orphelins et orphelines de Bordeaux, 2.° des enfants de plusieurs familles riches que le cardinal pressa de s'associer à la bonne œuvre. Par les ressources qui en résultèrent, un asile fut ouvert à Bordeaux pour les enfants que leurs parents voulurent y placer, et des secours furent envoyés à ceux dont les mères ne voulurent point se séparer. Les veuves et les vieillards reçurent aussi l'aumône dont ils avaient besoin. On fit entendre partout, même jusqu'au pied du trône, les plaintes de tant de malheureux; la famille royale leur envoya cinq mille francs, le minis-

(1) Ch. IV, v. 10, 11.

tre sept mille, et il n'y eut pas jusqu'aux élèves du collége royal qui ne voulussent venir à leur secours. Outre une collecte de cinq cents francs, ces généreux jeunes gens se chargèrent, de concert avec leurs parents, d'élever un orphelin et de fournir aux frais de ses études, s'il y était propre; sinon, de le placer dans une école d'arts et métiers. Ainsi fut réparé un si grand désastre, autant du moins qu'il pouvait l'être.

Peu de temps après, libre des sollicitudes que lui donna ce fâcheux évènement, le cardinal de Cheverus publia pour son clergé un code de lois ecclésiastiques ou Statuts diocésains. Depuis longtemps ses prêtres le sollicitaient, et l'attendaient de sa sagesse comme le moyen de mettre l'uniformité dans le gouvernement ecclésiastique, et de justifier leurs actes par l'obéissance devant les hommes comme devant Dieu; mais le cardinal qui ne savait rien précipiter, qui voulait laisser le temps nécessaire à l'esprit d'observation pour tout remarquer, à la prudence pour tout peser, avait attendu jusqu'à la neuvième année de son épiscopat sur le siége de Bordeaux, avant de mettre la main à l'œuvre. Alors un projet de Statuts fut rédigé de concert avec ses grands vicaires, communiqué à ses prêtres réunis pour la retraite annuelle; et après l'avoir mûri plusieurs mois encore dans le silence et la réflexion, il fit enfin paraître ces Statuts

si longtemps attendus. Ce fut le jour de la Pentecôte de cette année 1836, qu'il donna le mandement qui les promulguait : il y expose d'abord le plan qu'il a suivi ; tout s'y rattache à trois chefs principaux, le service divin, le zèle du salut des âmes, et la vie ecclésiastique que doivent mener les prêtres ; puis il développe les avantages que le clergé retirera de ces règles saintes, et les obligations qu'elles lui imposent. Ici son humilité se plaît à déclarer, 1.° que s'il donne ces lois, *ce n'est pas dans un esprit de domination et d'empire : Dieu, qui voit le fond de son cœur, sait qu'il aimerait mieux être le dernier de ses prêtres que d'être placé à leur tête : sa plus grande douleur c'est d'avoir à commander ;* 2.° que ce n'est pas dans son propre fonds qu'il a puisé ces règles, mais dans les conciles vénérables de l'antiquité, surtout dans les conciles de Bordeaux, les écrits des Pères et la sainte Ecriture ; et pour que chacun pût s'en convaincre, il fit imprimer, dans le corps des Statuts, au bas de chaque article, le texte même des conciles ou des Pères qui s'y rapporte. Nous n'entrerons point dans les détails de ces statuts qui n'intéresseraient qu'un petit nombre de lecteurs. Les ecclésiastiques qui désireront les connaître, pourront se les procurer : ils y verront ce juste tempérament de douceur et de sévérité, ces règles si sages de conduite, fruits de sa longue expérience comme de sa prudence, et y trou-

veront même la législation actuelle sur les fabriques résumée en quatre pages, avec les règles que tous les prêtres doivent suivre en cette matière.

Ce fut là le dernier acte de l'administration du cardinal de Cheverus; mais on peut dire aussi que c'en fut le plus important : par là, il vivra toujours dans son diocèse, gouvernera même après sa mort ce clergé qui lui fut si cher, dirigera sa conduite, lui tracera la règle de ses devoirs.

Peu après ce grand acte d'autorité épiscopale, il eut la consolation de rendre quelques services à deux illustres exilés : le premier était l'Archevêque de Saragosse, vieillard vénérable et infirme, qu'on voulait envoyer loin des frontières d'Espagne. Le cardinal de Cheverus ne négligea aucune démarche pour obtenir de le garder à Bordeaux, et le reçut sur sa demande, dans son séminaire, où lui furent prodigués tous les soins et tous les égards que réclamaient son caractère, sa position, son état, ses douces et hautes vertus. Le second était l'évêque de Léon, prélat actif et plein d'ardeur, d'un franc et noble caractère, d'une âme forte et élevée. Découvert par la police comme un ancien ministre de don Carlos, il n'eut pas plutôt été arrêté que le cardinal s'empressa d'aller le voir, et lui témoigner tout l'intérêt qu'il prenait à sa position. Il lui proposa d'intercéder pour lui, et intercéda en effet. Les autorités consentirent à son élar-

gissement, mais à condition qu'il donnerait sa parole de ne pas retourner auprès de don Carlos : « A ce » prix, leur répondit l'illustre prisonnier, je ne veux » point de ma liberté : si je donnais ma parole, je » la tiendrais; mais loin de vouloir prendre un pareil » engagement, je vous déclare que c'est ma ferme » volonté, comme j'estime que c'est mon devoir, de » rentrer en Espagne le plus tôt que je pourrai ». Cette franchise plut singulièrement au cardinal de Cheverus, elle revenait à son caractère franc et loyal; aussi, malgré le peu de temps que ces deux prélats purent se voir, il se forma entre eux comme une liaison d'amitié, et l'évêque de Léon, transporté à Strasbourg, écrivit au cardinal une lettre pleine de reconnaissance et de tendresse. Son Éminence ne put lui répondre; car quelques jours après, les journaux annoncèrent officiellement la rentrée en Espagne de ce noble et intrépide prélat.

Cependant, le diocèse de Montauban appelait de tous ses vœux son ancien évêque et ami, et voulait voir M. de Cheverus sous les insignes de la nouvelle dignité dont le chef de l'Église venait de l'honorer. Le cardinal ne crut pas devoir se refuser à la demande de ce peuple bien-aimé qui vivait toujours dans son cœur. Il se rendit donc à Montauban, où il fut reçu, comme toujours, avec l'enthousiasme de l'amour et du dévouement. Il s'y montra partout plus humble et

plus dévoué que jamais, prêcha où l'on voulut, visita les communautés et se recommanda aux prières des saintes filles qui les habitent. « J'ai besoin, plus » que jamais, leur disait-il, des secours de vos » prières : quand on est en haut de l'échelle, on court » risque de faire une chute plus grave ». Mais il ne resta que peu de jours auprès de ses chers Montalbanais : son zèle le rappelait dans son diocèse.

Au retour de ce voyage, le clergé du canton de Sainte-Foy, situé à l'extrémité du diocèse, réclama le bonheur de recevoir Son Éminence et de lui offrir un grand nombre de personnes à confirmer. On engagea le cardinal à différer ce voyage, vu l'incommodité de la saison : les chaleurs étaient excessives, et le thermomètre monté jusqu'à trente-trois degrés; mais de pareilles considérations ne l'avaient jamais arrêté, elles ne l'arrêtèrent pas encore alors : il partit donc et visita toutes les paroisses de ce canton, prêchant avec force et zèle plusieurs fois par jour, officiant dans toutes les églises et y administrant la confirmation à une multitude de fidèles. Toutes ces cérémonies le tenaient renfermé quatre ou cinq heures chaque jour dans des lieux où la foule, qui se pressait, accroissait encore la chaleur de la température; il pouvait à peine respirer, jusque-là qu'il lui fallait, sous peine de tomber évanoui, interrompre de temps en temps la confirmation pour aller prendre l'air

quelques instants à la sacristie. Les prêtres qui l'accompagnaient, quoique forts et robustes, étaient exténués de fatigue et de chaleur ; le cardinal, sur qui portait tout le poids du travail, ne songeait pas même à se plaindre, encore moins à se reposer et à suspendre une course si pénible. Il termina donc tout son travail, et rentra à Bordeaux le Samedi 2 Juillet, épuisé, n'en pouvant plus. Cependant il avait pris des engagements pour le lendemain, il n'était pas homme à reculer : le lendemain Dimanche, il confirma à la paroisse de Saint-Pierre un grand nombre d'enfants, prêcha avant et après la cérémonie avec son zèle accoutumé, et de là s'en alla à l'extrémité de la ville officier pontificalement dans l'église de Saint-Martial, dont en ce jour on célébrait la fête patronale. Il y arriva abattu et comme écrasé par la fatigue, dévoré par une ardeur si brûlante, une soif si ardente, que sa langue s'attachait de sécheresse à son palais. En le voyant dans cet état, on fut effrayé; on le pressa de prendre quelque rafraîchissement ou quelque nourriture, et de laisser célébrer la messe par un des prêtres de la paroisse; mais la crainte de faire de la peine aux fidèles, venus exprès pour voir officier pontificalement un cardinal, ne lui permit pas d'accéder à ces instances ; et malgré sa grande faiblesse, il trouva dans l'énergie naturelle de son caractère et de sa volonté assez de force pour officier

pendant tout le jour et administrer la confirmation. Mais aussi, après cet effort d'une nature épuisée, il se trouva à bout : « Je me sens frappé à mort, dit-il » après l'office aux prêtres qui l'entouraient; je n'ai » jamais tant souffert, et j'ai cru mourir à l'autel; ce » qui n'est pas arrivé arrivera bientôt : à peine monté » au faîte des honneurs, je vais en descendre et les » échanger avec la tombe ». Tels étaient les tristes pressentiments qu'énonçait à son clergé affligé le cardinal de Cheverus, lorsque entrèrent, pour le remercier, les enfants de la première communion qu'il venait de confirmer. Alors s'opéra tout-à-coup en lui un changement frappant; à la vue de ces enfants si beaux de candeur et d'innocence, et surtout en voyant l'un d'eux se jeter à son cou avec l'aimable sourire et la liberté d'un enfant qui embrasse sa mère, il éprouva une impression de bonheur si vive, que toute sa tristesse se dissipa, la joie reparut dans tous ses traits et vint ranimer toutes ses paroles. « Oh! que cette » scène m'a fait de bien! s'écria-t-il : l'innocence des » enfants a tant de charmes! » Et, depuis ce moment, il se montra calme, content, et intéressa toute la compagnie par le charme accoutumé de ses entretiens. Mais hélas! ce mieux apparent, semblable aux lueurs passagères que jette la lampe près de s'éteindre, ne dura que quelques heures, et l'on n'en regarda pas moins les abattements et les défaillances

de la journée, comme les signes avant-coureurs de la mort qui s'approchait : mort à jamais douloureuse pour tous ceux qui connurent et apprécièrent ce grand cardinal, mais mort à jamais glorieuse pour lui, puisque, s'il succomba, ce fut sous les travaux et les fatigues de son ministère ; s'il mourut, ce fut sur la brèche et les armes à la main.

LIVRE CINQUIÈME.

Portrait et mort du cardinal de Cheverus.

Entre les faits exposés au livre précédent et le coup terrible qui ôta dès le premier instant et pour toujours tout sentiment et toute connaissance au cardinal de Cheverus, il ne s'écoula que quelques jours vides de tout évènement ; de sorte qu'il est vrai de dire que nous sommes arrivés à la fin de la vie morale et intellectuelle de cet excellent prélat. Mais, en terminant une si belle vie, et avant de raconter la maladie et la mort qui l'enlevèrent à la terre, il nous reste une tâche nouvelle à remplir. Jusqu'à présent nous n'avons considéré dans le cardinal de Cheverus que les actions qui ont successivement partagé le cours de sa vie ; mais on le connaîtrait bien imparfaitement si on s'en tenait là : les faits publics ne

décèlent quelquefois qu'une vertu apparente ou passagère, un effort sur soi-même pour s'élever à la hauteur de la circonstance ; après quoi l'on retombe, et le héros en public est souvent un homme très-petit dans le détail de sa vie intérieure et domestique. Ce qui fait connaître un homme à fond, ce qui met sa vertu dans tout son jour et rend la déception impossible, c'est l'ensemble de sa vie, tant privée que publique, sa conduite de tous les instants, quand il est seul et loin des regards, comme sous l'œil de la multitude qui l'observe, c'est, en un mot, le portrait de son âme tout entière ; et c'est sous ce nouveau point de vue que nous avons à considérer le cardinal de Cheverus, c'est son portrait qui nous reste à tracer. Nous n'avons pu le faire plus tôt, parce qu'appartenant également à toutes les époques de sa vie, ce portrait n'appartient proprement à aucune époque particulière, et nous ne croyons pas devoir le différer plus tard, parce qu'en faisant mieux connaître M. de Cheverus, nous préparerons par là le lecteur à mieux comprendre et l'intérêt si vif qu'il excita pendant sa maladie, et les larmes qu'il fit couler à sa mort, et les regrets qui le suivirent dans la tombe.

La première chose qui frappait dans le cardinal de Cheverus, c'était sa vie réglée, toujours égale et uniforme, quand la charité ou quelque autre devoir ne l'obligeait pas à déroger à ses habitudes. Il esti-

mait que le désordre dans l'emploi des journées en entraîne nécessairement la perte, fait manquer à bien des devoirs, et indique un caractère sans énergie, incapable de maîtriser les variations du goût, les caprices de l'humeur; comme au contraire il pensait que la vie chrétienne est essentiellement une vie réglée, que ce bel ordre qui préside à tous les moments du jour, qui fait faire chaque chose en son temps et en son lieu, est une source de paix, de calme et de bonheur pour ceux qui l'observent, un spectacle de vertu et de religion pour ceux qui en sont témoins, une garantie pour l'accomplissement de tous les devoirs. Aussi, jamais vie ne fut mieux ordonnée que la sienne : il avait contracté dans le cours de son éducation ecclésiastique l'habitude d'une vie de règle, et il la conserva fidèlement jusqu'à la mort. Il se levait toujours de très-grand matin, à quatre heures en été et quatre heures et demie en hiver, afin de pouvoir faire ses exercices de piété dans le silence de la paix, sans aucun dérangement du dehors. A six heures, il célébrait la sainte messe, et après son action de grâces il étudiait l'Écriture sainte, lisant tous les jours deux chapitres de l'Ancien Testament et deux chapitres du Nouveau, en latin, en français, en grec et en anglais ; souvent même il en étudiait le texte hébreu, quand ses occupations moins multipliées lui permettaient de prolonger son

étude ; et c'était à cette pratique, fidèlement observée, qu'il attribuait la connaissance qu'il avait de l'Écriture sainte. Les mêmes matières, ainsi lues en quatre langues, se gravaient profondément dans son esprit et dans son cœur, d'autant plus qu'il les étudiait non par une vaine curiosité de savoir, mais dans cette disposition de piété, de recueillement religieux, de respect pour la parole divine, qui touche, qui pénètre l'âme et y imprime les vérités saintes. Quand il avait fini cette étude, il s'occupait de sa correspondance, qu'il faisait toute par lui-même, ne laissant au travail de ses bureaux que les affaires de pure administration. A midi précis, la cloche annonçait le dîner ; et, dès le premier son, il partait à l'instant même, laissant là les affaires, invitant avec grâce les personnes présentes à partager le repas qu'on venait de sonner, et, en disant cela, il s'y rendait déjà. Il commençait par bénir la table à haute voix, puis en faisait les honneurs avec une politesse noble, facile et naturelle. Elle était servie avec frugalité mais avec décence ; on y trouvait l'abondance convenable, mais jamais aucun de ces mets rares et d'un prix élevé, qui sont des raffinements de délicatesse ou de gourmandise : tout y était simple, et le cardinal en rendait cette raison gracieuse à ses nombreux convives : « Si » je ne réunissais mes amis que dans de grands repas, » leur disait-il, je ne pourrais les voir que très-rare-

» ment, au lieu qu'ayant tous les jours à leur offrir » une table frugale, je puis les voir souvent; et c'est » là mon bonheur ». Mais quelque chose de meilleur que tous les mets rendait ces repas délicieux, c'était cette aimable aisance qu'il laissait à tous, et cette liberté d'un entretien doux et gai, auquel chacun pouvait prendre part; c'était surtout le charme de sa conversation. Nulle part il n'était plus aimable qu'à table; c'était là qu'il s'abandonnait à toutes les inspirations de son esprit et de son intarissable mémoire, tantôt narrant avec grâce ses souvenirs d'Amérique, ou quelque histoire récréative, tantôt égayant la société par les reparties les plus spirituelles, les bons mots les plus heureux, et souvent même par des réminiscences des poètes français, latins, grecs ou anglais, toujours pleines d'à-propos. Le repas durait trois quarts d'heure, et on se réunissait ensuite au jardin, dans les beaux jours, ou au salon, dans les jours de pluie ou de froid : là, il conversait jusque vers deux heures; c'était sa seule récréation : encore ces courts moments étaient-ils le plus souvent donnés aux affaires, employés à entendre les prêtres ou les laïques qui avaient à lui parler, soit pour recevoir ses avis, soit pour prendre ses ordres. Dès que les convives étaient partis, il se renfermait dans son cabinet jusqu'à huit heures, partageant tout ce long temps entre la prière, l'étude et les affaires. Jamais

il ne sortait qu'autant que des devoirs de ministère, de charité ou de politesse l'appelaient au dehors ; et quand, en 1834, après sa première attaque d'apoplexie, les médecins lui ordonnèrent de sortir tous les jours quelques instants dans l'après-midi, il fit de cette promenade obligée un exercice de charité, en la consacrant à aller consoler une famille affligée et une personne malade. A huit heures, on se réunissait pour le souper : quelques légumes, le plus souvent sans pain, faisaient toute sa nourriture. A neuf heures précises, il réunissait ses domestiques, leur lisait un sujet de méditation pour le lendemain, et faisait lui-même la prière du soir à laquelle tous répondaient.

Telle était la vie réglée que menait tous les jours le cardinal de Cheverus ; on n'y trouve point de temps marqué pour recevoir ceux qui avaient à lui parler, parce que, regardant la charité comme la première de toutes les règles, il était accessible à tous depuis le moment du lever jusqu'à celui du coucher. Tous les Dimanches et jours de fête, quand il était à Bordeaux, il assistait aux offices de la cathédrale ; pendant le carême, il suivait tous les sermons qu'y donnait le prédicateur de la station, surtout quand il voyait que celui-ci réussissait peu ; et il avait en cela deux motifs : le premier, d'inviter par son exemple les paroissiens à y assister ; le second, de consoler le prédicateur, au-

tant qu'il était en lui, de la désertion de ses auditeurs.

Une vie si réglée avait fait contracter au cardinal de Cheverus des habitudes de ponctualité vraiment étonnantes : dans les retraites pastorales, il était toujours le premier à tous les exercices ; quand il devait officier quelque part, il était toujours rendu avant l'heure de la cérémonie, et toujours prêt à commencer à l'heure précise. Il est inoui qu'il se soit jamais fait attendre ; et pour dissimuler le mérite de cette exactitude, il avait coutume de dire qu'il n'en coûte pas plus de partir un quart d'heure plus tôt, que de différer un quart d'heure plus tard. Cette même ponctualité qu'il portait au dehors, il l'observait dans tout le reste de sa conduite. Avait-il à répondre à une lettre ; il le faisait ou le jour même ou le lendemain si ses affaires le lui permettaient, mais toujours le plus tôt possible. Demandait-on à lui parler, à l'instant même il quittait l'étude, l'affaire ou la conversation qui l'intéressait davantage, quelquefois même son repas, pour satisfaire plus promptement les personnes. Etait-il invité à prêcher ; il préparait toujours son sermon le plus tôt possible, pour ne pas s'exposer à traiter moins respectueusement la parole de Dieu. Ainsi, dans toute sa conduite, il ne se réglait jamais d'après ce qui lui était plus ou moins agréable, mais toujours d'après ce qui était plus convenable pour le moment présent, plus conforme à l'ordre de la Providence.

Aussi tous ses jours étaient-ils pleins, et tout son temps utilement employé. Chez lui point de fréquentation de ces sociétés dans lesquelles les gens du monde cherchent à passer un temps qui leur est à charge : quoiqu'il eût pu briller dans les cercles par la beauté de son esprit, il n'y allait jamais et n'en formait point dans son palais. Chez lui, point de ces jeux et passe-temps frivoles qui semblent une nécessité à tant de personnes; il faisait profession de ne savoir aucun jeu et de n'en vouloir apprendre aucun; point de ces promenades qui semblent une distraction si légitime et si innocente : quoiqu'il eût une maison de campagne à une lieue de Bordeaux, il n'y est jamais allé, sinon quand un motif de condescendance l'y a obligé, ou pour conduire des amis qui désiraient la voir, ou pour faire plaisir à son économe qui voulait lui montrer les travaux qu'il y avait exécutés. S'il parut quelquefois à la maison de campagne de ses séminaires, ce ne fut que par complaisance, pour ne pas contrister les supérieurs qui l'en avaient prié. L'un d'eux en acquit un jour la preuve; il exprimait à ce bien-aimé prélat combien on serait heureux de le posséder toutes les fois qu'il lui serait agréable de venir s'y promener : « Si je ne viens, lui répondit » l'archevêque, que quand la promenade me sera » agréable, vous ne me verrez jamais : depuis que je » suis prêtre, je n'ai jamais fait un quart d'heure de

» promenade pour mon plaisir; je ne commencerai » pas à mon âge ». Par le même motif, à l'exemple de saint Ambroise et de saint Augustin, il s'imposa la loi de n'accepter jamais aucun repas en ville, excepté chez ses curés et le jour seulement où il officiait dans leur église. « Je perdrais, disait-il, la » moitié de mon temps, si je me rendais à toutes les » invitations qui me seraient faites, et je ferais des » jaloux et des ennemis si j'acceptais les unes et re- » fusais les autres ». Il aimait bien mieux son dîner frugal, qui ne lui prenait que quelques moments bien courts, outre qu'il y trouvait l'avantage de pouvoir assurer à ses prêtres et à ses amis que toujours il serait à sa table pour les recevoir. Ainsi, le cardinal de Cheverus avait retranché tout ce qui pouvait être un obstacle au bon emploi du temps; et sa sévérité sur ce point allait si loin, que même dans ses tournées pastorales, après qu'il avait rempli à l'église les fonctions de son ministère, et fait au dehors les visites de bienséance, il se renfermait dans sa chambre pour se livrer à l'étude, à sa correspondance ou à la prière, pendant que les prêtres qui l'accompagnaient et le clergé du lieu prenaient un délassement qui leur semblait nécessaire. Chose plus remarquable encore! Étant arrivé un jour au petit séminaire, par un malentendu, une heure avant l'exercice qu'il devait présider, il aima mieux s'en retourner à pied à l'arche-

vêché qui en est éloigné de vingt minutes, que de passer cette heure dans une conversation peu utile, en attendant le commencement de l'exercice. Il plaignait sincèrement ceux qui, pour couler des jours heureux, ont besoin de passe-temps frivoles, de repas, de sociétés, de soirées, de jeux ou de romans. « Est-ce que l'Écriture sainte, disait-il, l'histoire, la » littérature, les sciences naturelles, n'ont pas assez » d'intérêt pour occuper notre courte existence ? » Quand on a entre les mains et sous les yeux tant » de choses si propres à intéresser l'esprit et le cœur, » si dignes d'enrichir notre intelligence et d'orner » notre mémoire, comment peut-on perdre le temps » au jeu et à la frivolité ? pour moi, ajoutait-il, je » n'ai besoin de personne pour passer des heures » délicieuses; la prière et l'étude ont toujours fait » le charme de ma vie ». Jamais, en effet, on n'a trouvé le cardinal oisif, ou se livrant à un amusement quelconque. Cette âme forte était toujours occupée de choses sérieuses, et ne connaissait de repos que le changement d'occupation. Ainsi, quand il était fatigué des affaires, il se reposait dans l'étude de l'antiquité. « Quand les vivants me fatiguent, disait-il, » je viens me délasser avec les morts ».

Avec un si sévère emploi du temps, on conçoit toutes les connaissances que le cardinal dut acquérir pendant sa longue carrière; et on le concevra encore

mieux, si l'on fait attention que sa mémoire était vraiment prodigieuse : ce qu'il lui avait une fois confié, elle le retenait pour toujours; c'était comme une bibliothèque vivante où chaque chose était classée à sa place et où il savait trouver à propos les exemples, les faits, les citations heureuses dont il avait besoin. Nous avons déjà vu, dans le premier livre, jusqu'à quel degré de perfection il avait porté pendant ses études la connaissance et la pratique de la langue latine : en Amérique, il ne perdit rien de cette facilité et de ce brillant d'élocution, jusque-là qu'il disait, d'après ce que nous apprend un journal de Boston, que s'il avait à défendre sa vie devant des juges capables de le comprendre, il préférerait s'expliquer en latin, parce que les pensées et les expressions convenables lui arriveraient plus facilement dans cette langue. Le grec ne lui était guère moins familier que le latin; il en lisait fréquemment les auteurs, et dans les exercices littéraires du collége où il assistait, il interrogeait volontiers les élèves sur cette partie de leurs études. Pour l'anglais, il le savait mieux que le français; il pensait toujours en cette langue, même dans ses songes, et quand il prêchait, ce lui était un travail de traduire ses idées, qui se présentaient à lui toujours revêtues de l'idiome anglais. Il savait moins parfaitement l'hébreu; toutefois, il en savait assez pour réfuter les ministres de sectes diverses qui eus-

sent voulu tirer de cette langue des objections contre la religion.

La science des langues était cependant la moindre partie de ses connaissances : sans parler des mathématiques qu'il avait enseignées en Angleterre, de l'histoire ancienne et moderne, surtout l'histoire ecclésiastique qu'il relisait souvent même dans ses dernières années, l'histoire d'Angleterre sur laquelle il avait beaucoup lu, l'histoire de France dont les faits et les époques lui étaient parfaitement présents, il connaissait à fond, spécialement, cette partie de la théologie qui regarde la controverse. Aux études solides qu'il avait faites en Sorbonne sur cette matière, il avait joint des études continuelles et approfondies pendant tout son séjour en Amérique. La nécessité où il se trouvait alors d'affermir les catholiques dans leur croyance au milieu de toutes les erreurs qui les entouraient, de combattre l'enseignement des ministres des sectes diverses, et de prêcher même quelquefois dans leurs temples, l'avait rendu si profond dans cette partie de la science ecclésiastique, qu'il excellait également, et à établir solidement les dogmes de notre foi, et à faire évanouir en fumée toutes les objections que l'esprit d'hérésie a inventées contre elle. Mais les deux branches de connaissances où il était éminemment supérieur, c'étaient l'Écriture sainte et la littérature. Il ne con-

cevait pas que les catholiques étudiassent si peu les livres saints et en connussent si peu l'histoire. Il en faisait souvent des reproches aux personnes avec qui il était plus libre. « Vous lisez des livres frivoles, leur disait-il, peut-être même des romans, » et vous ne lisez pas le plus beau de tous les » livres, la plus touchante de toutes les histoires ». » Ce n'était pas qu'il ne condamnât aussi haut que personne l'erreur de ceux qui présentent ce divin livre à toutes les intelligences comme une règle de foi accessible à tous ; mais il voulait qu'on le lût dans un esprit de soumission à l'Église, qui seule en est la légitime interprète, dans des sentiments de piété, de foi, de prière, et surtout avec le désir de devenir meilleur par cette lecture. C'était ce qu'il faisait lui-même ; à force de relire la Bible, il la savait presque toute par cœur, et l'Ancien Testament lui était aussi familier que l'Évangile ; il en avait médité les traits historiques, les sentences morales, et l'application qui se pouvait faire des uns et des autres aux diverses positions de la vie ; de sorte que, quelle que fût la matière qu'il eût à traiter, il avait toujours sous sa main tous les passages qui revenaient le mieux à la circonstance (1). A ses propres réflexions

(1) Un exemple entre mille autres : invité à bénir le mariage du fils de M. Ravez, il lui appliqua ces paroles de Raguel au

il avait joint celles des plus habiles commentateurs, surtout de saint Jean Chrysostôme. Outre qu'il trouvait dans la lecture de cet illustre docteur de l'Église l'avantage d'entretenir la connaissance qu'il avait de la langue grecque, il aimait singulièrement son genre, sa manière large, noble et éloquente de commenter l'Ecriture, son enthousiasme pour saint Paul qu'il partageait lui-même, et les effusions de son âme si tendre et si sensible. Mais si l'Ecriture sainte tenait le premier rang dans les connaissances du cardinal de Cheverus, la littérature occupait immédiatement la seconde place. Nous avons déjà vu que sa position à Boston lui avait fait comme un devoir de se livrer à ce genre d'étude, et son esprit qui y était très-propre y avait parfaitement réussi. Les grands modèles de Rome et d'Athènes, Homère et Virgile, Démosthène et Cicéron, lui étaient familiers, et il en savait par cœur de nombreux passages. Horace, surtout, était pour lui comme un ami avec lequel il aimait à se récréer ; souvent on le voyait sur sa table à côté de la Bible, comme l'amusement de l'esprit après de longs et sérieux travaux. Il le savait presque tout entier par cœur, et, dans l'occasion, il en faisait les applica-

---

jeune Tobie : ***Benedictio sit tibi, fili mi, quiâ filius es patris boni et optimi. Soyez béni, mon fils, parce que vous descendez d'un bon et excellent père.***

tions les plus heureuses et les plus spirituelles. A la science de la littérature ancienne, le cardinal joignait une connaissance peu commune de la littérature française et anglaise. Il en avait lu les meilleurs ouvrages, retenu par cœur les morceaux les plus saillants, et toujours il continuait de lire ce qui paraissait de plus remarquable soit en France, soit en Angleterre. Il le lisait, non avec cette légèreté d'esprit qui ne cherche qu'à repaître une vaine curiosité, mais avec cette justesse de goût, cette perspicacité de vues, cette réflexion profonde qui se rend compte de tout; qui ne se contente pas du brillant des images et de la pompe du style, mais veut avant tout la clarté dans l'expression, le vrai, le juste et le solide dans la pensée. De là cette sévérité avec laquelle il jugeait tous les ouvrages modernes; il les trouvait la plupart défectueux tant pour le fond que pour la forme, et il avait coutume de dire que la scribomanie de notre siècle en prouvait l'ignorance. « Les auteurs, disait-il, » croient donner du nouveau; et s'ils étaient plus » instruits, ils verraient que tout ce qu'ils écrivent » a été dit avant eux, et beaucoup mieux qu'ils ne » le disent. Leurs productions leur feraient honte, » comme l'écriture d'un enfant rapprochée de celle » de son maître ». Il avait pour lui-même ce principe, qu'un évêque ne doit se faire imprimer que le moins possible, parce que tout écrit imprimé est livré à la

élevés, étranger à toutes les petitesses de la vanité, de l'amour-propre, de la recherche de soi-même; un cœur généreux, empressé de faire à tous les hommes le plus de bien qu'il pouvait, et infiniment reconnaissant pour le moindre bien qu'il recevait. Il avait pour principe, que comme le bienfaiteur doit oublier le service qu'il a eu le bonheur de rendre, et ne jamais le faire sentir, la personne obligée doit au contraire s'en souvenir toujours, et montrer en toute occasion qu'elle s'en souvient réellement. Ce principe était chez lui une pratique invariable : après un bienfait donné, il paraissait la personne obligée, et redoublait d'attention et de zèle; comme après un bienfait reçu, souvent même après un léger témoignage d'intérêt et de bonne volonté, sa reconnaissance et son affection vous étaient assurées pour toujours. De là cet empressement à accueillir et inviter à sa table tous les Anglais ou Irlandais qu'il avait occasion de voir. « Ce » peuple, disait-il, m'a reçu avec tant de bonté, » traité avec tant d'indulgence, que je suis heureux » toutes les fois que je rencontre l'occasion de lui » témoigner ma reconnaissance dans quelqu'un des » siens ». C'était un cœur tendre et sensible, non pas de cette sensibilité qui est de la faiblesse, qui énerve l'âme et le courage, mais de cette sensibilité qui est la tendresse de la charité, qui a fait pleurer Notre Seigneur sur Lazare mort et sur Jérusalem

infidèle. Il n'approuvait pas ces cœurs durs, qui se font un système et comme un devoir de religion d'être froids dans leurs attaches, et de ne pas pleurer ceux qu'ils aiment, quand la mort ou quelque évènement les en sépare. « La religion, disait-il, n'est qu'amour; » elle ne détruit pas dans le cœur ce qui est tendre » et aimant, elle ne fait que l'épurer et le sanctifier ». Cette sensibilité alla chez lui toujours croissant, et vers la fin de sa vie, les moindres choses l'attendrissaient et faisaient couler ses larmes. De là on peut conclure ce qu'il était en amitié. En lui véritablement se réalisait la parole de Fénélon, que « rien n'est si » tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si » aimant, qu'un cœur que possède et anime une » amitié épurée par la religion ». Il aimait avec tant de franchise, de cordialité et d'abandon, qu'à mesure qu'on le connaissait davantage, on l'aimait toujours davantage, et on ne pouvait plus se détacher de lui lorsqu'on avait commencé une fois à l'aimer : c'était, comme on l'a dit de l'archevêque de Cambrai, tout ce que l'âme la plus noble, la plus douce et la plus sensible peut offrir d'aimable et d'attrayant. On a vu des gens faire le voyage des États-Unis à Bordeaux; uniquement pour jouir quelques semaines de son amitié, d'autres venir se fixer dans cette ville pour ne jamais se séparer de lui : tant était puissante l'espèce d'enchantement qu'il apportait dans le com-

merce de l'amitié. Aussi disait-il, vers la fin de sa vie, que des amis qu'il avait eus dans le cours de son existence, il n'en avait jamais perdu un seul que par la mort; tous lui étaient restés fortement unis, cordialement dévoués, et comme enchaînés par tout ce qu'ils trouvaient d'aimable en lui.

Une qualité surtout plaisait dans le cardinal de Cheverus et lui attachait tous ses amis, c'était la franchise de son caractère : chez lui point de détours, de déguisements ou d'arrière-pensées; tel on le voyait au dehors, tel il était au dedans; jamais dans sa simplicité loyale, pleine de franchise et de droiture, il ne sut imiter un sentiment qu'il n'avait pas. S'il disait quelque chose, on était sûr que la pensée exprimée par sa parole se trouvait telle au fond de son âme; s'il faisait une protestation d'attachement, on pouvait compter que le sentiment en était dans son cœur; toujours sa parole était comme un beau cristal transparent à travers lequel on pouvait voir son âme toute entière. Il ne pouvait souffrir que, pour amener quelqu'un à ses fins, on usât de réticences, de restrictions mentales ou d'équivoques. « En agir ainsi, disait-» il, c'est tromper; et tromper, même pour une bonne » fin, est indigne d'un homme et d'un chrétien ». Aussi il n'eut jamais deux langages, l'un pour la personne présente, l'autre pour la personne absente; il voulait toujours dire les choses franchement, telles

qu'elles étaient, et entendait qu'on les lui dît de même. Rien ne le révoltait autant que le défaut de simplicité et de droiture. Un jour il chargea un de ses grands vicaires de rédiger un mandement pour promulguer diverses dispositions administratives un peu compliquées, dont celui-ci avait fait une étude spéciale. Le grand vicaire s'en acquitta de son mieux, et en remettant son travail à l'archevêque, il le pria instamment de souffrir qu'on l'en crût l'auteur, et de ne pas révéler la main étrangère qu'il avait empruntée : c'était chose difficile à sa franchise, et quelqu'un étant venu le complimenter sur ce mandement, il n'y put pas tenir; il lui aurait fallu supporter un éloge qui ne lui revenait pas : « Monsieur, répondit-» il, avec un sourire aimable, qui décelait la perfec-» tion de son humilité autant que la candeur de son » âme, de tous mes mandements celui-ci est le seul » que je n'aie pas fait, et c'est le seul pour lequel » j'aie reçu des éloges ». Ce même esprit de franchise présidait à tous les actes de son administration; jamais ni ruses, ni biais, ni détours; tout s'y faisait à découvert et sans voies cachées : il disait franchement à l'un les difficultés du poste où il l'envoyait, à l'autre les reproches divers qu'on avait à lui faire. Ce même esprit se faisait remarquer jusque dans sa conduite privée et personnelle : jamais, ni dans la piété, ni en quoi que se soit, il n'empruntait l'appa-

rence d'un sentiment qu'il n'avait pas : « Je parais » ce que je suis, disait-il, et je tâche d'être ce que je » dois paraître ». Un jour on le félicitait de ce qu'aucun des bâtiments voisins de l'archevêché n'avait vue sur son jardin : « Peu m'importe, répondit-il, je » n'ai pas deux manières d'agir, l'une quand les » hommes me voient, l'autre quand ils ne me voient » pas : je tâche de ne rien faire en particulier que je » ne pusse faire en public, et même de ne rien pen» ser que je ne pusse dire tout haut si cela était » opportun ».

Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait été si humble et si modeste : l'humilité chrétienne est la franchise de la vertu, et l'homme n'est orgueilleux que parce qu'il ne veut pas s'avouer à lui-même la vérité de son néant et de sa misère ; de son néant puisque tout ce qu'il a est un don de Dieu qui peut lui être enlevé à chaque instant ; de sa misère, puisque tant de penchants au mal contre lesquels il faut sans cesse combattre pour être vertueux, lui révèlent qu'il est un être dégradé qui ne peut s'enorgueillir sans se mentir à soi-même. Le cardinal de Cheverus s'avouait franchement toutes ces choses, et il en était si pénétré qu'il avait de lui-même les sentiments les plus humbles et les plus modestes. Il ne se mettait dans sa propre estime au-dessus de personne au monde, pas même au-dessus des pauvres et des hommes des

plus basses conditions, « parce que, disait-il, ce sont » nos frères, nos semblables, et peut-être plusieurs » d'entr'eux seront un jour plus élevés que nous de- » vant Dieu » ; pas même au-dessus des plus grands pécheurs, « parce que, ajoutait-il, qui sait ce que » nous serions devenus sans la grâce de Dieu? peut- » être eussions-nous fait pis encore ». Il entrait surtout dans des sentiments d'une humilité profonde, toutes les fois qu'il visitait les maisons d'aliénés qui étaient dans son diocèse. « Il y a parmi ceux-là, di- » sait-il, des hommes qui avaient beaucoup d'esprit » et de connaissances; tout cela leur a été enlevé » dans un instant, et il peut nous en arriver autant » à nous-mêmes, au moment que nous y penserons » le moins. Comment après cela peut-on s'enorgueil- » lir de son esprit ou de sa science? » Il estimait peu les aperçus de notre raison si sujette à errer, et aimait mieux se soumettre avec une simplicité d'enfant à une parole de foi, que de consulter tous les raisonnements humains. Si on lui parlait des obscurités mystérieuses de notre religion, il n'avait garde d'en sonder la profondeur par des explications téméraires et hasardées; il les adorait humblement et invitait les autres à les adorer de même, en leur redisant le mot de Notre-Seigneur : *Nescis modò, scies autem postea :* « Ce que vous ne comprenez pas maintenant, vous » le comprendrez plus tard : ce que vous croyez ici- » bas, vous le verrez dans l'éternité ».

Avec des sentiments si humbles, il est facile de concevoir combien la conduite du cardinal était éloignée de tout faste et de toute prétention. Jamais on n'a vu en lui l'ombre d'ostentation et d'amour-propre; jamais la moindre apparence d'orgueil et de fierté : c'était au contraire une humilité si profonde, une modestie si étonnante, qu'il avait besoin d'être consolé et encouragé. Quand il parlait de lui-même, c'était dans des termes de confusion et d'humiliation; il recommandait aux prières sa *pauvre personne*, *le pauvre archevêque* : et la manière si humble, l'émotion avec laquelle il disait ces choses, prouvaient qu'il parlait du fond du cœur. Quand il était à la tête de son clergé rassemblé pour les retraites pastorales, il semblait avoir honte d'élever la voix au milieu de ses prêtres; il se regardait comme le dernier de tous, et empruntant la célèbre parole de l'évêque d'Hippone, « Je » sais, disait-il, que Jérôme vaut mieux qu'Augus- » tin, je ne me fais point illusion à moi-même; mes » frères, mes bien-aimés, soutenez ma faiblesse, j'ai » besoin de votre appui pour ne pas tomber dans le découragement ». *Quantò infirmiores sumus, tantò his pluribus indigemus* (1). Les larmes et l'attendrissement de tout le clergé accueillaient des paroles si humbles, et on admirait comment il mettait mer-

(1) Pontifical. Rom. *de Ordinat. Presbyt.*

veilleusement en pratique l'avis de l'Esprit saint : « Êtes-vous en dignité au-dessus des autres, ne vous » en élevez pas; soyez au milieu d'eux comme l'un » d'eux : *Rectorem te posuerunt, noli extolli; esto* » *in illis quasi unus ex ipsis* (1).

Le cardinal de Cheverus faisait plus encore, il supportait les injures et les offenses comme si ce n'eût été rien de manquer à sa *pauvre personne*, suivant son expression. Plusieurs fois on oublia toutes les bienséances sociales, jusqu'à lui adresser les lettres les plus mortifiantes, soit par le fond, soit par la forme. Jamais il ne s'en offensa, ni ne s'en émut, ni même ne songea à s'en plaindre; et quand il revoyait les auteurs de ces lettres, il leur parlait avec une bonté touchante et paraissait avoir tout oublié; ou s'il se souvenait de quelque chose, c'était par attachement pour eux : « Permettez-moi, leur disait-» il, de vous donner un avis d'ami, uniquement dans » vos intérêts. La manière dont vous m'avez écrit n'a » pas d'inconvénient par rapport à moi, et je n'ai » garde de m'en offenser; mais si vous écriviez sur » ce ton à d'autres personnes en autorité, qui ne vous » connaîtraient pas comme je vous connais, qui ne » vous aimeraient pas comme je vous aime, il pour-» rait en résulter pour vous de fâcheuses conséquen-

(1, Eccli. XXXII, 1.

» ces : vous vous feriez des ennemis qui pourraient » vous nuire ». L'histoire de sa vie nous l'a montré en bien d'autres circonstances calme au milieu des blâmes, patient parmi les reproches : il acceptait volontiers la défaveur des jugements humains ; et souvent, quand il était tout-à-coup obligé de monter en chaire avant d'avoir eu le temps de réfléchir, on lui a entendu dire avec son aimable gaieté : « Je » m'expose à ce qu'on dise que le pauvre archevêque » radote, mais il y a peu de mal à cela ».

Toutefois une chose montre mieux encore la sincère humilité du cardinal, c'est que toute sa vie il ne chercha jamais qu'à faire le bien dans le silence et l'obscurité, qu'à se dérober à l'éclat des honneurs et au bruit de la renommée. Lorsqu'il étudiait en Sorbonne et y obtenait tous ces glorieux succès qui pouvaient faire naître dans son cœur des espérances d'un brillant avenir, son unique pensée alors était d'obtenir une chaire dans la faculté, et là de couler jusqu'à la mort des jours obscurs, mais paisibles, partagés entre la prière et l'étude. Telle était la vie retirée et tranquille qu'avait choisie la modération de ses désirs et la modestie de son caractère. Lorsqu'il partit d'Angleterre pour se dévouer aux missions d'Amérique, il ne voyait dans ce projet qu'une vie cachée, mais utile, laborieuse ; c'était là sa seule ambition. S'il fut élevé à l'épiscopat, ce fut à son insu

et malgré ses résistances. Obligé de consentir, il n'en fut ni moins humble, ni moins modeste, que quand il était simple prêtre. Si, rappelé en France par les ordres du Roi, il lui fallut passer de Montauban à l'archevêché de Bordeaux, ce fut avec une peine indicible, et son humilité en fut comme atterrée. Si, enfin, il fut élevé au cardinalat, il fit, pour empêcher cette promotion, tout ce qui lui fut possible; et le chagrin de n'avoir pu y réussir l'accompagna jusqu'à la tombe. Les dignités lui inspiraient une horreur qui a fait pendant une partie de sa vie une de ses croix les plus douloureuses, jusque-là qu'il disait qu'il était tenté quelquefois de désirer un petit grain d'ambition, pour soutenir son courage sous le poids d'honneurs qui l'écrasaient. « La Providence, » disait-il, a été bien sévère envers moi; je n'ai ja» mais désiré que d'être caché, je n'ai jamais eu que » de l'éloignement pour les honneurs, et elle a tou» jours contrarié mes inclinations ». Enfin, pendant les derniers jours de sa vie, il répétait continuellement à ses amis que le cardinalat lui donnerait la mort, qu'il ne pouvait se faire à l'idée d'une élévation si opposée à ses goûts; et sa tristesse était profonde.

De ces sentiments d'humilité naissait dans sa conduite et ses manières une simplicité toute apostolique. Les choses les plus simples, soit pour son vêtement,

soit pour son logement, soit pour sa nourriture, étaient toujours le plus de son goût. Une petite table et une chaise faisaient tout l'ameublement de sa chambre privée; un lit de sangle recouvert d'un léger matelas faisait sa couche ; la chambre la plus petite, la plus obscure, la plus désagréable, était celle qu'il s'était choisie, laissant à l'usage des étrangers les appartements plus vastes et plus commodes qu'offrait son palais ; et interrogé par un de ses amis qui visitait l'archevêché, si cette grande pièce où était un lit si élégant était sa chambre à coucher : « Non, » répondit-il en souriant, c'est la chambre et le lit » des archevêques de Bordeaux, mais la chambre et » le lit du petit Cheverus sont ailleurs. » Il n'avait ni chevaux ni voiture, et allait à pied dans les rues, quelquefois même malgré la pluie, et le plus souvent seul sans que personne l'accompagnât. Lorsqu'il fut cardinal, on le pressa d'acheter une voiture ; il céda aux instances, mais ne voulut avoir ni chevaux ni équipages. Plusieurs fois on l'importuna à ce sujet, on lui fit valoir les raisons de convenance et de position ; toujours il résistait : enfin un jour on le crut vaincu ; quoiqu'à regret il avait consenti, et comme on craignait qu'une plus longue réflexion ne lui fit révoquer un consentement qu'on lui avait presque arraché, les chevaux et l'équipage devaient être achetés dès le jour même. Mais voilà qu'un grand nombre

de pauvres se présentent à la porte de l'archevêché; à cette vue, son cœur s'émeut, son âme s'attendrit, il ne peut supporter l'idée d'employer pour de vils animaux un argent dont les pauvres ont besoin; et faisant à l'instant distribuer à ces malheureux d'abondantes aumônes, il déclare qu'il ne veut plus jamais entendre parler de chevaux ni d'équipages.

Il n'avait que deux domestiques, l'un pour la cuisine, l'autre pour le service de la chambre et de la table : « Celui-ci, disait-il en riant, on l'appelle mon » valet de chambre; cependant il ne m'a jamais servi » en cette qualité, jamais même il ne m'a vu sans » que je fusse entièrement habillé ». Il ne se servait de domestique que quand il ne pouvait faire autrement, et son principe était de faire les choses par lui-même autant qu'il le pouvait : « C'est le moyen, disait-il, » d'être toujours servi à son gré ». De là venait qu'il ne dédaignait pas tantôt d'aller lui-même chercher du bois pour le mettre au feu, tantôt de se rendre à la cuisine pour avertir du nombre des convives invités, ou demander pour lui-même ce dont il avait besoin. Quand on voulait lui parler, il n'y avait ni heures d'audience à observer, ni laquais pour introduire : on ne faisait point antichambre, à moins que dans le moment il ne fût occupé avec une autre personne, et alors il terminait au plus tôt la conversation pour ne pas faire attendre. On entrait chez lui comme les enfants

entrent chez un père, à toutes les heures et sans cérémonie. Dans ses tournées pastorales, tout lui était bon pour voyager, la plus simple voiture, les bateaux à vapeur, le cheval, quelquefois même les voitures publiques, dont il prenait alors le coupé tout entier pour lui et pour ceux qui l'accompagnaient. Pendant le temps qu'il passait à Paris pour la Chambre des Pairs, il allait se confesser dans la chapelle même et au confessionnal du grand pénitencier, confondu avec les fidèles : tant il était en toutes choses ennemi des distinctions, ami d'un genre de vie humble et simple.

Et qu'on ne pense pas que tant de simplicité diminuât en rien la considération et le respect dus à son caractère. Jamais, au contraire, personne ne fut plus honoré et respecté. On sentait en l'approchant, et surtout en l'entendant, que, s'il descendait, c'était par vertu, et non par bassesse de sentiment. Son langage, quoique simple, avait quelque chose de si noble et de si délicat; la politesse de ses manières, le goût exquis, le tact parfait avec lequel il savait faire et dire à chacun ce qui convenait, décelaient si évidemment l'homme supérieur, qu'on ne l'approchait jamais qu'avec une sorte de respect timide. Ses plus intimes confidents mêmes éprouvaient ce sentiment; et ses manières toujours nobles, sans cesser d'être simples, contenaient tellement tout le monde

dans le respect, qu'aucun d'eux n'eut jamais la hardiesse de se familiariser avec lui. Sa simplicité, en le montrant tout entier tel qu'il était, dépouillé de tout l'entourage de la grandeur, ne le faisait voir que plus noble et plus grand. On avait beau l'observer en détail, on ne découvrait chez lui aucun de ces défauts qui déshonorent si souvent la grandeur et la rendent ridicule ou méprisable; aucune prétention, aucune petitesse, aucune délicatesse pour lui-même, aucune cour de favoris adulateurs et à priviléges; jamais une parole triviale, jamais une de ces plaisanteries basses dont quelquefois on se permet d'égayer la conversation; il ne souffrait pas même qu'on en proférât en sa présence. « Cela ne convient pas, disait-il avec » S. Paul, à la dignité d'une bouche chrétienne; et si » de pareilles expressions peuvent s'excuser dans le » vulgaire, elles souillent toujours la sainteté des lè- » vres du prêtre ». Tel était l'ascendant du cardinal de Cheverus, que sa seule présence commandait à tous le respect et la vénération, et il n'avait qu'à se montrer simplement ce qu'il était, sans avoir besoin de s'élever, pour paraître grand. Mais indépendamment de son mérite personnel, son humilité et sa religion lui avaient enseigné un secret pour s'entourer de respect et de considération : c'était de respecter beaucoup les autres. Il usait envers tous de tant d'égards, qu'on en était confus et comme obligé de ne pas

rester en arrière; d'où il avait conclu cette vérité d'expérience, que rien ne force tant les hommes à vous respecter, que de les respecter beaucoup eux-mêmes.

Avec des goûts si simples et tout à la fois si nobles, il est facile de concevoir jusqu'où le cardinal portait l'esprit de désintéressement : une vertu si austère avait peu de désirs et de besoins ; une âme si noble était placée bien haut au-dessus de la basse avarice. Toutes les richesses ne lui étaient rien, et il ne regarda jamais ce qu'il en posséda dans les diverses positions de sa vie, que comme un dépôt que le ciel lui confiait pour le répartir entre les pauvres, après qu'il en avait prélevé son strict nécessaire. L'esprit d'intérêt, considéré surtout dans un prêtre, qui est l'homme de Dieu et qui a placé ses espérances dans le ciel, avait à ses yeux quelque chose de bas et d'indigne qui le révoltait; aussi ne thésaurisa-t-il jamais. Ne rien amasser pour ne pas s'exposer à y attacher son cœur, et ne rien devoir pour ne pas s'exposer à faire perdre ses créanciers, tels furent toujours ses deux principes. Avant de partir pour l'Amérique, il se fit pauvre en renonçant à tout son patrimoine ; en Amérique il vécut pauvre, se privant et se dépouillant de tout pour soulager ceux qui étaient dans le besoin, jusque-là que quelqu'un se permit un jour de lui représenter qu'il ne laisserait pas même de quoi se faire

enterrer ; et à cette difficulté le charitable prélat répondit en riant : « Ah ! pour cela, je suis sans in-» quiétude ; quand je serai mort, je saurai si bien » empoisonner tous ceux qui m'entoureront, qu'ils » seront forcés de me mettre en terre gratuitement, » et même de payer, s'il le faut, pour se débarras-» ser de mon pauvre cadavre ». Lorsqu'il revint en France, il voulut partir pauvre d'Amérique comme il y était venu pauvre, abandonnant jusqu'à sa bibliothèque, chose à laquelle les hommes de lettres attachent un si haut prix, et le dernier objet dont ils se détachent. Sur le siége de Bordeaux, il donna à mesure qu'il reçut, ne voulant pas que les revenus d'une année se rencontrassent avec les revenus de l'année suivante : « Ce serait, disait-il, se défier de la Provi-» dence ; et cette défiance serait plus coupable chez « moi que chez tout autre, puisque, dans les vicissi-» tudes diverses de ma vie, jamais la Providence ne » m'a manqué, chaque jour elle m'a fourni le néces-» saire et souvent le superflu ». De là venait qu'il ne voulait entendre à aucune réserve pour l'avenir ; et l'économe, prévoyant des difficultés pour faire face aux dépenses, en était réduit à lui cacher le véritable état de ses finances. Un jour il reçut vingt mille francs par testament ; une heure après il ne lui en restait plus rien, tout était employé pour une bonne œuvre. Mais ce n'était pas seulement en donnant ce qu'il

avait, que se montrait son désintéressement; on le voyait encore mieux par la manière dont il supportait les pertes qui lui arrivaient. Quand la révolution de Juillet lui enleva vingt-deux mille francs de rente, jamais il n'en parut triste un seul instant : il répondait par d'aimables plaisanteries à ceux qui paraissaient le plaindre; ajoutant qu'il était encore beaucoup trop riche pour lui; que, dans la réalité, il ne perdait rien; mais que les pauvres, qui seuls perdaient ces vingt-deux mille francs chaque année, étaient les seuls à plaindre. Quand on lui annonça, dans l'hiver de 1835, que la gelée venait de détruire toutes ses vignes, et que le dégât s'élevait à plusieurs milliers de francs : « Tant mieux, répondit-il avec sa » gaieté accoutumée, il vaut beaucoup mieux que ce » malheur soit tombé sur moi que sur quelques pau» vres propriétaires ou fermiers qui ont besoin, pour » vivre, du revenu annuel de leurs terres ». Et pas l'ombre de peine ne parut sur son visage, ni ne se remarqua dans ses paroles.

Et comment ce grand cardinal aurait-il tenu aux biens de la terre, lui qui portait le détachement évangélique jusqu'à la mortification la plus sévère ? Il méprisait souverainement toutes les délicatesses qui flattent le corps et tendent à lui procurer ses aises, pour le coucher, le vêtement, la nourriture et toutes les habitudes de la vie. Extrêmement dur à lui-même,

il travaillait tous les hivers dans une chambre sans feu, excepté les deux dernières années de sa vie; se lavait tous les matins à l'eau froide les pieds, la tête et les mains, même dans les plus grandes rigueurs de la saison; bravait avec gaieté dans ses tournées pastorales et les glaces de l'hiver et les chaleurs de l'été. Il ne s'imposait guère de mortifications qui se fissent remarquer; mais il acceptait avec joie et sans jamais s'en plaindre, sans même le faire connaître, toutes les incommodités, les gênes et les privations qui se présentaient. Il ne faisait qu'un repas par jour, ne prenant rien ordinairement avant midi, presque rien le soir; et encore, comme il faisait lui-même au dîner les honneurs de sa table, il mangeait peu, tout occupé de servir les convives et de veiller à ce que rien ne manquât à personne. Son corps était accoutumé à toutes les privations comme à toutes les souffrances; de sorte qu'il n'avait aucune de ces habitudes dont tant d'hommes sont esclaves, et dont ils doivent l'être, une fois qu'ils les ont contractées, sous peine de compromettre leur santé. Pour s'encourager à souffrir et y encourager les autres, il conseillait « de regarder toujours au-dessous de soi, et d'y » voir tant de malheureux pour qui notre position, » disait-il, serait une situation heureuse : alors, au » lieu de nous plaindre, ajoutait-il, nous devrons bénir » la Providence, qui, malgré ce qu'elle nous donne à

» souffrir, nous traite encore bien plus favorablement » que tant d'autres ». Mais, au reste, la mortification corporelle lui semblait peu de chose et d'une pratique facile ; la mortification qu'il estimait était celle qui consiste à retracer dans sa vie ce que l'apôtre a dit du Sauveur : jamais Jésus-Christ n'a recherché son plaisir ou sa propre volonté ; *Christus non sibi placuit* (1). « Voilà, disait-il, le cachet de la vraie vertu ». Et c'était aussi à cette marque qu'on pouvait reconnaître la vertu du cardinal ; jamais on n'a remarqué en lui l'ombre d'une volonté propre dans les choses qui étaient du domaine de la charité, de l'amabilité et de la complaisance : vraiment le serviteur de tous, comme l'apôtre saint Paul, il ne savait rien refuser de tout ce qu'il lui était possible d'accorder, et sa volonté était flexible à tous les désirs du prochain. Souvent il éprouvait des répugnances, des ennuis et des dégoûts ; prévoyait, dans ce qu'on lui demandait, beaucoup de dérangements, de gêne et de fatigue : mais toujours les considérations personnelles étaient comptées pour rien, il ne les laissait pas même entrevoir, et allait partout où on réclamait sa présence ou son ministère. Quelquefois les demandes se succédaient ou se multipliaient avec une importunité qui eût accablé tout autre ; mais le cardinal se conservait toujours calme, dans un abandon total de sa volonté,

(1) Rom. XV, 4.

prêchant jusqu'à deux ou trois fois par jour plutôt que de faire un refus, se laissant déranger dans sa chambre depuis le matin jusqu'au soir par des visites continuelles et souvent importunes, plutôt que de céder au désir bien naturel de vivre dans la tranquillité et la paix au moins quelques instants. Quand on lui demandait l'heure qui lui convenait le mieux pour une cérémonie : « L'heure qui me convient le mieux, » répondait-il toujours, c'est celle qui convient le » mieux aux autres ». Quand, à la fin d'une journée où il n'avait pas eu un moment à lui, on semblait le plaindre : « la Providence a bien fait, répondait-il » gaiement, elle a disposé elle-même de tous mes » moments ; si elle m'en eût laissé de libres, peut-» être en aurais-je fait un mauvais emploi ». Et ce n'est pas seulement aux personnes que le cardinal soumettait ainsi sa volonté, il la tenait encore continuellement soumise à tous les évènements : parmi toutes les contrariétés qui se rencontrent dans la vie, il était toujours résigné et paisible, ne se plaignait jamais ; et quand il voyait des personnes qui se laissaient aller à l'inquiétude, au dépit, à l'humeur : « Pourquoi vous tourmenter et vous inquiéter de la » sorte ? disait-il doucement, il n'arrivera que ce que » Dieu voudra ».

Autant le cardinal était sévère pour lui-même, autant il était indulgent pour les autres, tolérant et bon

pour tous. Il posait ce principe, que sur la terre il ne faut pas s'attendre à vivre avec des anges, mais avec des hommes qui ont tous leurs défauts, et que la religion consiste à les tolérer dans un esprit de charité. Aussi quand de deux personnes destinées à vivre ensemble, il en voyait une s'éprendre pour l'autre d'admiration et d'attachement dès les premières entrevues et la proclamer un ange : « Tant pis, disait-» il, cela ne durera pas ; l'ange se montrera homme, » et l'admiration déçue se changera peut-être en ini-» mitié : ceux-là seuls vivent bien avec le prochain, » qui comptent d'avance sur des défauts à tolérer ». Pénétré de ce principe, il accueillait tous les hommes sans distinction avec une égale charité, s'affligeait de leurs fautes ou de leurs erreurs, mais ne molestait pas pour cela leurs personnes ; et loin de voir d'un œil de haine ou de malveillance ceux qui donnaient dans des écarts de conduite, de croyance ou d'opinion, il les aimait tendrement parce qu'ils ne cessaient pas pour cela, disait-il, d'être ses frères compris dans le grand précepte de la charité ; il les aimait même sous certains rapports plus tendrement que les autres, soit parce qu'ils lui inspiraient l'intérêt que commande le malheur, n'y ayant pas de plus grand malheur au monde que de faire le mal ou de penser mal ; soit parce que « le seul moyen de les ramener, » disait-il, c'est de leur montrer que nous les aimons

» beaucoup : s'ils soupçonnent en nous des préven-
» tions ou des inimitiés, nous leur fermons le chemin
» du retour, la porte de leur cœur ne nous sera ja-
» mais ouverte ». Aussi ne pouvait-il concevoir cette charité qui se restreint dans le cercle des hommes de bien ou des hommes de notre opinion, et n'a pour tous les autres que de la froideur et de l'indifférence quand ce n'est pas de la haine. « S'il était permis,
» disait-il, de ne pas aimer un homme parce qu'il se
» trompe ou ne voit pas les choses comme nous, la
» charité serait bannie de la terre; car il n'y a que
» dans le ciel qu'on ne se trompe pas ». Il s'élevait aussi avec force contre ce préjugé si commun, qui transforme en hommes méchants et malintentionnés tous ceux qui diffèrent de nous en religion ou en politique. « Il n'y a, disait-il, qu'une profonde ignorance
» des hommes et du monde qui puisse accueillir un
» pareil préjugé : pour moi, ajoutait-il, j'ai rencontré
» des hommes bons, charitables, obligeants, aima-
» bles, dans toutes les sectes religieuses et dans tous
» les rangs politiques; » et il aurait voulu qu'on eût été bien convaincu de cette vérité, afin que la dissidence de croyance ou d'opinion cessât d'être une occasion de haine parmi les hommes, un obstacle à la charité et à l'union des cœurs.

Mais si le cardinal était si tolérant pour les personnes, il était d'une fermeté inflexible sur les doctrines

et pour tout ce que le devoir commande : attaché aux règles de la morale comme aux dogmes de la foi, il ne savait pas plus transiger avec le relâchement qu'avec l'erreur. Plusieurs fois des protestants ou des personnes qui n'avaient pas fait bénir leur mariage devant l'Église, lui demandèrent à tenir, comme parrains, des enfants au baptême ; toujours il les refusa, tout en mettant le plus de grâce, de bonté et d'aménité possible dans la manière d'exprimer le refus : plusieurs fois on sollicita près de lui la sépulture ecclésiastique pour des personnes mortes en duel, ou par suicide, ou après avoir refusé le ministère d'un prêtre, et toujours les sollicitations furent sans effet (1). Un jour, une députation de paroisse vint se plaindre à lui d'un refus de sépulture ecclésiastique à l'égard d'un homme riche qui n'avait jamais voulu, pendant sa vie, faire bénir son mariage devant l'Église, ni à sa mort recevoir le ministère d'un prêtre ; et l'orateur se permit, à cette occasion, de parler de l'intolérance du curé. « L'intolérance, re-
» prit avec force M. de Cheverus, elle est tout entière
» de votre côté : vous ne pouvez souffrir qu'un prêtre
» remplisse son devoir, et vous voulez le forcer à
» reconnaître pour catholique un homme dont la vie

(1) Toutes ces règles ont été consignées par le cardinal dans les Statuts qu'il a donnés à son clergé.

» et la mort ont été anti-catholiques ! ». Honteux de se trouver eux-mêmes coupables de la faute qu'ils voulaient déverser sur leur pasteur, ces envoyés se retirèrent en silence, et sans ajouter une seule parole. Ainsi, le cardinal de Cheverus, quoique si tolérant pour les personnes, a toujours tenu aux bonnes règles sans jamais en dévier, et la religion ne connaît pas d'autre tolérance; toute autre dont le monde voudrait faire honneur au cardinal, serait une tache à sa mémoire, une calomnie de ses véritables sentiments.

Cette tolérance bien entendue prenait sa source dans un fonds inépuisable de douceur, fruit de sa religion et de sa piété : jamais on ne remarquait en lui ces variations d'humeur, ces saillies de caractère, ces accès brusques d'une âme aigrie, mécontente ou mélancolique, ce ton dur dans le reproche qui afflige ou fâche plus qu'il ne corrige, qui annonce l'homme mû par sa mauvaise humeur plutôt que le ministre inspiré par la charité; il portait dans toutes ses manières, comme dans toute sa conduite, l'expression tranquille et touchante du calme et de la mansuétude de son âme, et, malgré les peines de toute espèce qui traversèrent sa vie, c'était en lui une douceur toujours égale, une parole toujours bonne et affable. S'il avait affaire à des esprits contentieux et difficiles, il exposait avec douceur ce qu'il avait à leur dire, puis

les laissait parler, ne leur opposant plus que le silence ou quelque parole aimable propre à détourner la conversation : c'était chez lui une règle invariable de ne jamais avoir ni contestation ni dispute avec qui que ce fût. « Pour disputer ou contester, disait-il, » il faut être deux ; et je ne veux me faire le second » de personne ». *Si quis videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus* (1). Il ne recommandait rien tant à ses prêtres que cette douceur dans tous les rapports avec le prochain ; « *Fortiter* » *in re*, leur disait-il, *suaviter in modo :* Tenez avec » fermeté aux principes ; mais dans la manière de les » appliquer, usez de douceur et de ménagements ». Et il leur citait pour exemple saint Jean-Baptiste, qui, tenu dans une dure captivité par Hérode, prince en qui la mollesse le disputait à la cruauté, avait cependant réussi, par la douceur, à prendre empire sur lui, jusqu'à lui faire faire beaucoup de bien : *Eo audito*, dit l'Évangile, en parlant de saint Jean-Baptiste, *Herodes multa faciebat* (2). C'était aussi par cette douceur aimable que le cardinal de Cheverus gagnait tous les cœurs. Il a eu à traiter pendant quarante ans avec bien des autorités diverses, et à Boston, et à Montauban, et à Bordeaux ; cependant il

(1) I Cor. XI, 16.
(2) Marc. VI, 20.

est inouï que personne ait résisté à tout ce que sa parole douce et noble avait d'aimable et d'attrayant; tous ont été subjugués par l'empire de sa douceur, tous se sont fait un devoir de lui plaire, un crime de le contrarier, un bonheur de seconder ses vues et de prévenir ses désirs. Ce n'est pas qu'il ait jamais rien cédé là où le devoir commandait d'être ferme, et sa douceur n'était pas de la mollesse. « Mon ami, disait-» il à un de ses prêtres vers le temps de la révolution » de Juillet, j'ai confessé ma foi dans ma jeunesse au » péril de ma vie; et, malgré ma vieillesse, je sens » encore le même sang qu'alors couler dans mes vei-» nes : plutôt que de trahir un devoir, je saurais en-» core, avec la grâce de Dieu, m'exiler ou mourir ». Le cardinal savait dire, quand il le fallait : *Il n'est pas permis, Non licet* (1); mais il le disait sans aigreur, avec une franchise si noble qu'il venait à bout de faire agréer et goûter son refus; de sorte que, dans la vérité, tout le monde semblait être à ses ordres. « Tout le monde me gâte, disait-il, et je ne » sais pourquoi ». Le modeste cardinal ne voulait pas voir que c'était sa douceur, sa bonté, qui lui gagnait tous les cœurs et lui subjuguait toutes les volontés. Cette douceur ne se bornait pas seulement aux hommes, elle s'étendait jusqu'aux animaux; il

(1) Matth. XIV, 4.

ne pouvait souffrir qu'on les traitât durement, qu'on les frappât sans raison ou à l'excès ; et il disait que c'était là la marque d'un mauvais cœur, d'un naturel féroce, et un des caractères de l'impie, au jugement de l'Esprit-Saint lui-même, qui dit que l'homme juste traite avec bonté et discernement ses animaux, mais que l'impie n'a pour eux que des entrailles cruelles. *Novit justus jumentorum suorum animas ; viscera autem impiorum crudelia* (1). Aussi il ne dédaignait pas, dans l'occasion, d'imiter avec une bonté charmante l'apôtre saint Jean caressant sa perdrix par un innocent délassement ; et on nous pardonnera de rappeler ici que, lorsqu'il était en Amérique, la manière toujours douce et bonne avec laquelle il traitait le cheval qu'on lui prêtait pour aller au secours des malades, le lui avait tellement attaché, que du plus loin que cet animal l'apercevait, il accourait à lui, et quoiqu'il fût peu maniable pour les autres, il était, entre ses mains, comme un agneau docile, obéissant au moindre signe.

A cette douceur si parfaite, le cardinal joignait une charité sans égale : jamais on n'a entendu sortir de sa bouche une médisance ; et si quelques personnes s'oubliaient jusqu'à parler mal du prochain en sa présence, il détournait adroitement la conversation,

(1) Prov. XII, 10.

ou, s'il le pouvait, il prenait hautement la défense de la personne absente, et disait d'elle tout le bien qu'il savait. Il ne pouvait souffrir surtout qu'on parlât mal de ceux que la mort a retirés de ce monde : *De mortuis nihil nisi bonum*, « qu'on ne dise jamais des » morts autre chose que du bien; » c'était là une maxime qu'il aimait à rappeler, et il ne s'en écartait jamais. Loin de médire du prochain, il craignait même d'en penser mal, et quand les devoirs de sa place l'obligeaient à recevoir sur quelqu'un des rapports défavorables, il suspendait longtemps son jugement; il semblait ne pouvoir se décider à y ajouter foi, et il fallait les preuves les plus évidentes pour détruire en lui l'impression de cette charitable bienveillance qui lui faisait toujours supposer dans les autres toutes les vertus dont il portait le goût et le sentiment au fond de son cœur. Jamais, parmi les bons mots et les aimables saillies dont il égayait ses conversations, il ne laissa échapper une parole qui pût blesser personne, offenser l'amour-propre ou contrister la susceptibilité; jamais il ne donna aux autres, rarement même à ses domestiques, un embarras qu'il eût pu leur épargner; il craignait de faire la moindre peine au prochain, et estimait une délicieuse rencontre l'occasion de faire plaisir ou de rendre service. « Quel bonheur, disait-il; de pouvoir » procurer un moment de jouissance à ses frères !

« Qu'on est heureux de pouvoir faire un cœur con-» tent ! » Aimable, tendre, charitable envers tous, le cardinal l'était surtout envers ceux qui demeuraient avec lui ou qui le servaient ; envers les étrangers, les affligés, les malades, les vieillards, les pauvres ; et généralement envers tout ce qui portait le caractère de la faiblesse ou de la souffrance.

On ne peut imaginer rien de plus délicieux et de plus aimable, rien de plus simple et de plus noble que la société intime et habituelle du cardinal : rendre heureux tout ce qui l'entourait, c'était là le but constant de ses attentions, et on l'a vu pleurer de joie et d'attendrissement lorsqu'il apprenait qu'il y avait réussi. Dans cette vue, il voulait qu'on se regardât chez lui comme chez soi, qu'on demandât avec simplicité tout ce qu'on désirait ; et quand il pouvait prévoir les désirs, il s'empressait de prévenir la demande. Surtout, comme rien n'est plus opposé au bonheur de la vie que la gêne et l'asservissement, il voulait que, chez lui, chacun fût parfaitement libre, sans s'assujettir aux cérémonies et à l'étiquette, sans se gêner, mais cependant à la condition de ne pas gêner les autres : n'être ni gênant ni gêné, telle était sa maxime. Par cette raison, il n'exigeait point qu'on lui tînt compagnie, parce qu'avec la prière et l'étude il savait toujours se suffire à lui-même ; mais ce qu'il n'exigeait pas, on le désirait comme l'avantage le

plus précieux de la cohabitation avec un si aimable prélat : tous les jours après le repas du soir, on avait le bonheur d'en jouir à l'aise : c'était alors comme une réunion de famille vraiment délicieuse, par la douceur, la simplicité, l'abandon, et en même temps la noblesse et la dignité qui y régnaient ; c'était là surtout que le cardinal se montrait tel qu'il était, bon et aimable, simple et grand ; c'était là qu'il disait à cœur ouvert le mépris souverain que lui inspiraient les honneurs et les dignités, les biens et les jouissances du monde ; là, qu'il narrait avec grâce quelques traits de sa vie, ou jugeait avec un tact exquis les évènements passés et présents.

Mais le bonheur de demeurer avec le cardinal n'était pas seulement pour ceux qui s'asseyaient à sa table : il voulait que ses domestiques eux-mêmes fussent heureux en le servant. « Leur condition, disait-» il, est humiliante par elle-même, et quelquefois » pénible ; c'est aux maîtres à l'adoucir le plus qu'ils » peuvent ». Aussi jamais maître ne fut meilleur pour ses domestiques. Il leur parlait toujours avec bonté, sans laisser jamais échapper une parole dure ou la moindre démonstration de hauteur ou de supériorité. S'ils faisaient mal, il semblait ne pas l'avoir aperçu ; ou si la chose méritait un avis, il le donnait avec la charité d'un père plutôt qu'avec la sévérité d'un maître. Sans parler de leurs gages élevés, auxquels il

joignait souvent des dons particuliers, ils étaient nourris comme lui, et le vin de sa table était à leur discrétion. S'ils tombaient malades, il allait les voir lui-même, mandait le médecin, et les faisait soigner comme ses enfants; s'il prévoyait qu'ils désirassent quelque chose que la timidité les empêchait de demander, il allait lui-même leur en faire la proposition, parce que, disait-il, il faut que dans la maison d'un archevêque tout le monde soit heureux et content. Guidé par le même principe, il étendait ses soins jusqu'aux soldats qui montaient la garde à la porte de son palais : pendant les chaleurs de l'été il leur faisait donner des rafraîchissements, et pendant les grands froids de l'hiver, il demandait qu'on les dispensât du service.

Cette bonté si grande que le cardinal témoignait à ceux qui demeuraient avec lui, il la répandait aussi en dehors : non-seulement tous les prêtres de son diocèse, mais tous les prêtres étrangers, tous les laïques connus ou recommandés, de quelques pays qu'ils fussent, étaient, dès leur première visite, invités à sa table, non pas pour une fois, mais pour tout le temps qu'ils séjourneraient à Bordeaux; et quand, en effet, ils y venaient souvent, et qu'il apprenait que c'était autant par besoin que pour l'honneur de sa compagnie, il se réjouissait de pouvoir leur faire ainsi une aumône honorable dont ils n'avaient pas à

rougir. Souvent même il les logeait dans son palais ; et on ne saurait dire à combien de personnes il a offert ainsi l'hospitalité, combien même en ont abusé sans qu'il s'en soit plaint. Il excusait les plus étranges indiscrétions, défendait qu'on les fît sentir aux coupables, et voulait qu'on satisfît avec empressement à toutes leurs demandes. Pendant tous les carêmes, il logeait chez lui les prédicateurs de la cathédrale et leur faisait préparer pour leur repas tout ce qu'ils voulaient et à l'heure qu'ils le voulaient. C'était sa consolation de partager ainsi sa table et son palais : « De toutes les vertus que demande saint Paul » dans un évêque, disait-il, je n'en ai qu'une seule, » c'est d'être hospitalier : *Oportet episcopum esse hos-* » *pitalem* (1) ; au moins faut-il que je la pratique tou- » tes les fois que j'en puis trouver l'occasion ».

S'il était si bon envers des étrangers qui n'offraient aucun titre particulier à sa charité, que n'était-il pas envers les affligés qui, par le fait seul de leur malheur, étaient si propres à intéresser un cœur tendre et sensible comme le sien? Il n'était point de ces hommes qui considèrent avec une insensibilité égoïste le malheur ou l'affliction des autres ; sa charité avait des entrailles pour toutes les infortunes, et un instinct de compassion qui l'intéressait aux choses du prochain comme aux siennes propres, au point qu'il

(1) Tit. I, 7, 8.

était touché de la peine et des angoisses d'autrui comme s'il les eût éprouvées lui-même, et il pouvait bien dire avec l'Apôtre : « Qui souffre, sans que je » souffre avec lui ? *Quis infirmatur, et ego non in-* » *firmor* ? » Être affligé, c'était un titre assuré à son intérêt le plus tendre, à ses soins les plus délicats, à ses prévenances les plus attentives ; toujours son oreille était prête à écouter le récit de toutes les douleurs, et son cœur à les ressentir ; il en était ému jusqu'aux larmes ; quelquefois même jusqu'à ne pouvoir prendre presque aucune nourriture, et il n'y avait rien qu'il ne fît pour apporter quelque soulagement à l'âme ainsi frappée par le coup de l'adversité. Ce père tendre et compatissant regardait comme ajouté au bonheur de sa vie tout ce qu'il pouvait retrancher du malheur des autres. On a été surpris quelquefois de voir des personnes qui jusqu'alors n'avaient eu aucun rapport avec lui, entrer tout-à-coup dans son intimité la plus tendre : on en demandait la cause, on ne pouvait la concevoir ; toutes les fois qu'on est allé aux recherches, on a découvert que c'était une personne que le malheur avait frappée, qui avait perdu un enfant chéri, une épouse, un père....; et le bon cardinal lui avait offert pour consolation, après Dieu et la croix, son cœur aimant, son intimité, sa table et son palais. Telle fut l'origine de toutes les liaisons particulières qu'eut le cardinal à Bordeaux ; telle fut

la cause de ses rapports si fréquents avec certaines familles ; parce qu'ils les voyait dans le malheur, il écoutait tous les jours, s'il le fallait, le récit de leurs peines, ou allait lui-même, tant qu'il le jugeait utile, les visiter chaque jour ; au moins engageait-il la personne affligée à venir épancher son cœur dans le sien toutes les fois qu'il serait trop oppressé : souvent il n'avait le temps que de dire un mot, mais ce mot, dit avec bonté et partant du cœur, était un baume pour la plaie. Le charitable pasteur semblait même se reprocher tous les maux qui arrivaient dans son diocèse, par cela seul qu'il eût pu les empêcher s'il en eût été informé. Ce fut ainsi que, lorsqu'au retour d'une visite pastorale, à la fin de Juillet 1830, il apprit la manière indigne dont venait d'être traité M. le vicomte de Curzay, préfet de Bordeaux, chez qui une populace séditieuse s'était portée avec une fureur aveugle, l'accablant de coups et d'outrages, le poursuivait le poignard à la main, on le vit comme atterré par cette nouvelle : « Ah ! que n'étais-je ici ! » s'écria-t-il ; j'aurais volé sur les lieux, j'aurais pro» tégé le préfet de mon corps, je l'aurais emporté » dans mes bras, s'il l'eût fallu ; et j'ai la confiance » que le peuple bordelais, même dans l'effervescence » de son délire, m'aurait respecté ». Enfin, il n'y avait pas jusqu'à la pensée de la souffrance de ses semblables qui ne lui déchirât le cœur ; il ne pou-

vait penser sans douleur à tant de malheureux qui souffrent sur la face de la terre, et que les révolutions ou les guerres civiles accablent de mille fléaux; il pouvait encore moins penser sans déchirements à tout ce que souffrent les réprouvés dans une autre vie; et, invité un jour à prêcher sur l'enfer, la pensée du malheur de ses semblables lui fit une si vive impression, que les sanglots étouffèrent sa voix, il ne put continuer, et, au bout de cinq minutes, il descendit de chaire tout en larmes.

Une âme si sensible à l'affliction et au malheur du prochain ne pouvait manquer d'avoir un cœur tout de charité pour ses frères malades. Il ne se contentait pas de les visiter souvent dans les hôpitaux et dans les maisons particulières, avec un intérêt, une bonté qui rappelait Jésus-Christ au chevet du lit de la belle-mère de saint Pierre; il relevait en toute occasion le soin des malades comme un des actes les plus excellents de la charité chrétienne et des plus méritoires devant Dieu. Il avait coutume de dire que les plus grandes grâces y sont attachées; et, pour avoir part lui-même à ces graces, il voulut toujours, soit en Amérique, soit en France, garder chez lui un domestique malade auquel il faisait prodiguer tous les soins qu'exigeait son état, et duquel il ne demandait aucuns services que ceux qu'il lui plairait de rendre. « C'est là, disait-il, ce qui attire les bé-

» nédictions de Dieu sur une maison ». A Bordeaux, il fit plus encore ; il eut toujours chez lui un prêtre infirme ou malade, et quelquefois jusques à deux ; et pour que les petits soins de détail auxquels ils étaient accoutumés leur fussent continués, pour que rien ne fût changé dans leurs habitudes, il prenait en même temps, par une attention de charité bien remarquable, la personne qui avait coutume de les servir, et n'entendait pas qu'on lui donnât d'occupation qui pût la distraire de ce service.

Entre toutes les maladies, celle de la vieillesse excitait l'intérêt tout particulier du cardinal : il était heureux de donner le bras aux vieillards pour soutenir leurs pas chancelants, de les faire asseoir à table à ses côtés, de veiller à leurs moindres besoins, de pouvoir dire ou faire quelque chose qui leur fût agréable ; suivant en cela l'avis de l'Esprit saint, qui commande le respect devant la tête que l'âge a blanchie, *coràm cano capite consurge* (1), mais écoutant en même temps la bonté de son cœur, qui se complaisait, suivant ses propres expressions, *à embellir les derniers moments d'une existence qui touche à sa fin, et à dorer l'horizon de la vie pour ceux qui bientôt allaient la quitter*. « Hélas ! disait-il, ils n'ont plus que peu » de moments à vivre, donnons-leur le plus de jouis-

(1) Lev. XIX, 32.

» sances innocentes qu'il sera possible ». Le cardinal regardait ce respect des anciens, ces attentions délicates à leur faire plaisir, comme une marque assurée d'une solide vertu ; quand il apprenait que de jeunes prêtres placés auprès d'un ancien du sanctuaire lui prodiguaient tous les égards dont ils étaient capables, lui dérobaient en quelque sorte la connaissance de l'affaiblissement de ses forces et de ses facultés, en s'effaçant eux-mêmes le plus possible, en le consultant sur tout et usant d'aimables industries pour lui faire croire que c'était lui qui faisait tout encore dans la paroisse, qu'il était la tête qui dirige et qu'eux n'étaient que les bras qui exécutent, il ne lui fallait pas d'autres renseignements : « Par cela seul, disait-il, ces » prêtres me sont connus, leur vertu est marquée au » vrai cachet; » dès-lors ils avaient toute son estime, toute sa confiance, et il saisissait avec bonheur l'occasion de leur en donner d'éclatants témoignages.

Après tout ce que nous avons vu jusqu'ici, on conçoit plus qu'on ne saurait le dire quelle était la charité du cardinal de Cheverus pour les pauvres. Il les accueillait toujours avec bonté, les traitait avec estime et respect, les regardant comme des frères en Jésus-Christ, des enfants de Dieu et des cohéritiers du ciel. Pour les secourir, il se privait lui-même, et avait peine à s'accorder le nécessaire. Jamais il ne se permit une dépense de goût et de fantaisie ; jamais

il ne s'acheta rien de précieux, et même, durant plusieurs années, il ne porta dans la semaine qu'une soutane tellement vieille et usée, que l'esprit du monde aurait eu peine à l'appeler décente; tant il craignait de prendre sur les fonds des pauvres. Il semblait même regretter sa nourriture en pensant à leurs besoins; et un jour qu'on lui avait préparé un magnifique déjeuner chez des personnes avec qui il était assez libre pour en agir ainsi, il l'envoya tout aux pauvres et n'en prit rien pour lui. Un autre jour qu'il devait dîner seul à l'archevêché de Bordeaux, ayant appris qu'une famille était dans le besoin, il lui fit porter le dîner qu'on lui avait préparé, ne se réservant que le plus strict nécessaire. Tous les Mercredis et Vendredis de chaque semaine il faisait faire une distribution générale d'aumônes; et pour y mettre plus de discernement et proportionner les dons aux besoins, un de ses prêtres était chargé de prendre auprès des curés de chaque paroisse des renseignements exacts sur l'état de leurs pauvres. Outre ces aumônes régulières, il donnait à tous les pauvres qu'il rencontrait, et surtout à cette classe bien plus à plaindre, parce que sa misère est cachée, à ces pauvres honteux qui venaient, comme à un père tendre, lui ouvrir leur cœur, lui confier leurs peines et leur détresse; et presque tous les jours, parmi les nombreuses visites qu'il recevait, il se trouvait des

pauvres de cette classe : ce qui augmentait d'autant plus ses aumônes, que sa qualité et la position des personnes semblaient faire rougir le donateur d'offrir peu, et le solliciteur de recevoir peu. Il aidait de ses dons toutes les bonnes œuvres, toutes les mesures de bienfaisance de l'administration civile, et, dans ces deux cas, il donnait toujours des sommes considérables; quelquefois même il acquittait de ses propres deniers des engagements auxquels les signataires ne pouvaient faire honneur, et prévenait par là des poursuites infamantes; enfin, il donnait tout ce qu'il avait, et encore il semblait se reprocher de ne pas donner assez, « parce que, disait-il, les pauvres, » voyant ce beau palais archiépiscopal, s'imaginent » qu'un homme si bien logé doit avoir de quoi leur » donner beaucoup plus que je ne fais ». Sa consolation était de trouver encore à donner quand il n'avait plus, parce que les riches prenaient plaisir quelquefois à le faire dépositaire et dispensateur de leurs aumônes, persuadés que c'était la plus douce jouissance qu'ils pussent lui procurer, et que d'ailleurs, passant par un canal si pur, distribuées par une main si sage, leurs aumônes seraient plus agréables à Dieu, plus convenablement réparties sur les plus grands besoins.

Toutefois, quelque ardent que fût le zèle du cardinal de Cheverus pour soulager le corps qui souffre, le salut des âmes exposées à se perdre pour l'éternité

excitait bien plus vivement toute sa sollicitude. Dès sa jeunesse, son cœur avait brûlé de ce beau feu qui porte un homme à dévouer toute son existence pour conduire ses semblables au bonheur dans une patrie meilleure ; ce fut là ce qui, entre les diverses carrières que lui offrait la société, lui fit choisir par prédilection l'état ecclésiastique ; et c'est ce même sentiment qui pendant toute sa vie a été comme le mobile de son âme, le centre de toutes ses pensées, le but constant de ses efforts. C'était là qu'il puisait cet esprit apostolique qui l'animait, soit lorsqu'à Mayenne, dans les temps difficiles qui précédèrent la révolution, il exerçait son ministère d'une manière si consolante pour la religion ; soit lorsque, sur la terre d'exil, il préféra les missions dures et pénibles de l'Amérique aux délices d'une vie douce et aisée en Angleterre ; soit lorsque, pendant vingt-sept ans passés à Boston, il forçait les protestants comme les catholiques à admirer son dévouement infatigable, son courage intrépide. Tout entier au salut de ses frères, il ne vivait que pour eux, s'oubliant lui-même pour ne penser qu'à eux. Les distances les plus éloignées n'arrêtaient pas son zèle ; il faisait vingt, trente lieues et quelquefois davantage, pour administrer un malade, réconcilier une famille divisée, ou instruire une famille ignorante. Les saisons les plus incommodes par la rigueur du froid ou les ardeurs du soleil n'effrayaient

pas sa charité ; il traversait les neiges et les glaces pendant l'hiver, arrosait la terre de ses sueurs pendant l'été, pour tous ceux de son troupeau bien-aimé auxquels son ministère pouvait être nécessaire ou utile. Pendant la partie de l'année qu'il passait chez les sauvages, il avait à souffrir plus de privations que nous n'en pouvons concevoir avec nos habitudes de peuple civilisé ; mais tout ce qu'il souffrait, c'était pour sauver des âmes, et cette considération lui rendait tout supportable et même aimable. Un pécheur qu'il avait réconcilié avec Dieu, un moribond qu'il avait disposé à bien mourir, un ignorant qu'il avait instruit, un homme dangereux à la société dont il avait fait un homme de bien, lui faisaient oublier toutes ses fatigues. Revenu en France, il continua de déployer un zèle à toute épreuve : prêcher partout où on l'invitait, à Paris et à Mayenne, comme à Montauban et à Bordeaux, parcourir toutes les paroisses de son diocèse en confirmant et évangélisant les fidèles, être tout à tous, toujours prêt à accueillir ceux qui réclamaient ses conseils, et désiraient, attirés par sa bonté, épancher leur cœur dans le sien, telle fut sa vie tout entière, c'est-à-dire, un exercice continuel de zèle.

Dans les divers actes de son administration épiscopale, toujours le zèle le plus pur le dirigea ; jamais ni la protection ni la faveur n'y entrèrent pour rien,

jusque-là qu'il put dire vers la fin de sa vie : « Je ne » crains pas que Dieu me reproche d'avoir fait une » seule nomination par des vues humaines; je n'ai » jamais cherché que le plus grand bien de l'Église ». Il n'entendait pas surtout que les femmes, quels que fussent leur mérite, leur naissance et leur nom, s'ingérassent à recommander ou à protéger ses curés et ses prêtres; il repoussait avec une sévérité peu commune toute proposition à ce sujet, déclarait s'en tenir offensé, et en faisait pour le prêtre recommandé un titre d'exclusion plutôt qu'un droit à sa faveur. Avant de nommer aux places, il priait, consultait, réfléchissait, puis nommait lui-même et lui seul, au moins pour les places de quelque importance : « J'en » répondrai devant Dieu, disait-il; je ne dois donc » m'en décharger sur personne ». Si dans ces nominations il croyait devoir user des plus grandes déférences pour les goûts ou les répugnances de ses prêtres, aucune vue humaine n'était le principe de cette conduite : il n'en agissait ainsi que par la vue du bien, convaincu qu'il était, comme il le disait souvent, qu'on fait mal ce qu'on fait à contre-cœur, que le dégoût refroidit le zèle et paralyse le ministère.

Mais l'effet le plus remarquable du zèle qui animait le cardinal de Cheverus, c'étaient sans contredit ses prédications. Pendant vingt-sept ans passés en Amérique, il prêcha constamment les Dimanches

et les fêtes, et en France il ne manqua aucune occasion d'annoncer la parole divine; cependant il ne le faisait presque jamais sans fatigue : la haute idée qu'il avait du sublime ministère de la prédication évangélique, son respect pour la parole de Dieu ne lui permettaient pas de monter en chaire sans s'être préparé au moins autant qu'il l'avait pu, et cette préparation lui coûtait toujours; il écrivait ordinairement son plan avec l'indication des pensées principales, et après avoir tracé cette esquisse, son esprit était en travail jusqu'au moment de la prédication, pour cultiver le fond sur lequel il devait parler, et pour en faire sortir ces sermons pleins d'intérêt qu'on écoutait toujours avec tant de plaisir. « On se trompe » bien sur mon compte, disait-il à ses amis; on » s'imagine que la prédication ne me coûte rien, et » cependant rien au monde ne m'est plus pénible; » jamais je ne monte en chaire sans éprouver aupa- » ravant comme une fermentation inquiète qui me » travaille la tête, et au moment même une émotion » générale qui me fatigue ». Il fallait que cet aveu sortît de la bouche du cardinal pour qu'on y ajoutât foi; car on trouvait en lui tous les motifs propres à lui inspirer en chaire une assurance dégagée de toute inquiétude : nourri de la lecture de l'antiquité sacrée et profane, connaissant à fond le cœur humain, la société et les mœurs du siècle, il avait de plus

une longue habitude de la chaire, un accent plein d'âme et d'onction qui donnait autorité et puissance à ses paroles, une voix claire et sonore, des gestes naturels et pleins de noblesse, une imagination brillante et gracieuse, une mémoire rare, un jugement droit et pénétrant, un goût pur, un tact exquis des convenances qui lui permit de dire, vers la fin de sa vie, que Dieu lui avait fait la grâce de ne jamais rien dire en chaire, quoique improvisant toujours, dont il eût eu à se repentir ensuite.

Ses sermons n'étaient point de ces discours académiques, où tout est poli et soigné, où la pompe du style, l'éclat des images, la recherche des pensées semblent appeler sur l'orateur l'admiration de l'auditoire; il n'avait pas même ordinairement de ces grands mouvements oratoires qui saisissent et entraînent; jamais il n'avait visé à ce genre d'éloquence dans lequel il eût pu sans doute réussir comme bien d'autres, s'il eût voulu s'y appliquer. Le genre qu'il avait adopté comme le croyant plus utile aux fidèles, plus conforme à l'esprit de l'Évangile et à la pratique de l'antiquité, c'était le mode d'enseignement suivi par les Pères de l'Église : leurs instructions ne sont point des discours pompeux et solennels comme ceux de Cicéron ou de Démosthène; c'est l'entretien d'un père qui instruit ses enfants, qui leur explique clairement ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire; qui

les exhorte à la vertu avec simplicité et sans prétention, mais avec chaleur et force, souvent même avec une sublime éloquence en épanchant une âme pleine de foi et d'amour; qui ne craint pas de leur parler quelquefois avec abandon, mais le fait toujours avec grâce et dignité : c'est enfin le *sermo* des Latins, l'*homilia* des Grecs. Pour atteindre ce but, la première chose à laquelle s'attachait le cardinal dans ses instructions, c'était la clarté : variant son langage selon le degré des intelligences, abaissant les plus sublimes vérités au niveau des plus humbles esprits, il mettait dans ses plans, dans ses raisonnements, ses pensées et ses paroles, une netteté si parfaite, que les personnes du peuple, même les moins instruites, étaient en état de rendre un compte exact et détaillé de tout le sermon, et plusieurs fois on en a fait l'épreuve : de pauvres servantes, interrogées sur la prédication de l'archevêque, en redisaient non-seulement le fond, mais encore tous les principaux détails, tandis qu'elles ne comprenaient rien à la plupart des autres prédications. Ce mérite, le premier de tous sans contredit dans l'éloquence de la chaire, tenait au principe enseigné par le cardinal, que de tous les genres de composition, le sermon est celui qui doit être le plus clair; il doit, disait-il, surpasser en clarté le style épistolaire et le langage même de la conversation; parce que, dans l'entretien familier, on peut

se faire expliquer ce qu'on n'a pas compris, dans une lettre on peut découvrir le sens d'un passage obscur par une seconde lecture plus attentive, tandis que le sermon doit être saisi du premier coup et pour ainsi dire à la volée, puisque l'usage et les bienséances ne permettent pas de demander des explications au prédicateur, ni de lui faire répéter ce qu'il a dit, pour essayer de mieux comprendre; et en conséquence le cardinal tâchait de ne pas laisser échapper une phrase, une parole qui ne fût d'une clarté assez évidente pour être saisie et comprise par tous les auditeurs. Avec de tels principes on conçoit qu'il ne pouvait souffrir dans la chaire le néologisme; qui bientôt, disait-il, obligera les auditeurs à apporter avec eux un dictionnaire à l'église pour comprendre le prédicateur : encore moins approuvait-il ce genre romantique qui ne sait rien dire avec clarté et simplicité ; qui procède sans suite dans les idées, sans logique, sans raisonnement et sans preuves, qui n'a que des plans vagues, des pensées ambitieuses, des descriptions de rhéteur, que désordre et confusion dans sa marche; qui enfin semble avoir pour but de séduire l'imagination en l'éblouissant par un faux éclat auquel on sacrifie le solide, et qui ne doit ses triomphes qu'à l'amour-propre des peuples, auxquels il arrive trop souvent de proclamer admirable ce qu'ils ne comprennent pas, précisément parce qu'ils ne le comprennent pas, et qu'en parais-

sant pénétrer cette obscurité mystérieuse, ils ont l'air de s'élever au-dessus du vulgaire. Le cardinal gémissait sur cet abus, qui, de nos jours, semble vouloir envahir la chaire, et qui, s'il se propageait, laisserait les peuples dans une ignorance profonde de la religion et de ses mystères. Il ne négligeait aucune occasion d'en détourner les jeunes prédicateurs de son diocèse qui se lançaient dans cette fausse route, et faisait au contraire ressortir le mérite d'une composition claire, intelligible à tous, sans cesser pour cela d'être éloquente. « Lisez-moi cette page, leur disait-il quelque-» fois en leur présentant un ouvrage d'un goût pur, » d'un style exact; y a-t-il là une seule phrase, un » seul mot, qu'une personne du peuple ne puisse » comprendre? » Et les prenant par leur réponse, il concluait : « Vous voyez donc que l'éloquence et la » clarté s'accordent bien ensemble; ce sont deux » sœurs amies : pourquoi voulez-vous les séparer? »

Après la clarté, la qualité qui distinguait le plus les discours du cardinal, c'était l'à-propos. Il n'avait point de ces sermons préparés de longue main, pour tous les temps et pour tous les lieux, comme si les auditeurs avaient partout la même intelligence et les mêmes besoins : il lui semblait qu'il y a pour chaque pays, pour chaque époque, chaque circonstance, des nuances diverses qui demandent un langage différent; que l'orateur ne doit pas toujours toucher les mêmes

fibres dans le cœur humain, mais savoir discerner celles vers lesquelles doit se diriger son action; et il pensait que c'était cet à-propos de l'instruction, cette inspiration tirée de la circonstance, qui assure au discours l'intérêt, l'attention et le succès. Pendant vingt-sept ans qu'il prêcha en Amérique tous les Dimanches, toutes les fêtes, jamais il ne répéta le même sermon; c'était toujours quelque à-propos nouveau, tiré tantôt de l'Évangile ou de la fête des saints qu'on honorait dans la semaine, tantôt des circonstances extérieures, quelquefois même des incommodités de la saison: comme, lorsque, dans un hiver très-rigoureux, il prénait pour texte de son sermon ces paroles du cantique: Gelée et froid, bénissez le Seigneur; *benedicite gelu et frigus Domino.* Vingt-sept fois il prononça le panégyrique de saint Patrice, premier évêque et patron de l'Irlande, et vingt-sept fois il donna un panégyrique différent, en rapport avec les circonstances. En France, il suivit la même méthode; toujours l'à-propos faisait le charme de ses instructions. Avait-il à prêcher pour une bonne œuvre; au lieu d'un discours vague sur la charité, il développait la nature de l'œuvre dont il s'agissait, l'intérêt qu'elle devait provoquer, les motifs de la soutenir, et ne disait rien qui ne se rapportât à ce but. C'est ainsi qu'ayant à parler pour la Société maternelle, qui se charge de secourir les enfants pauvres issus d'un légi-

time mariage, il mettait dans la bouche de la Religion ces paroles de la fille de Pharaon à la mère de Moïse : *Prenez cet enfant, nourrissez-le-moi, et je vous récompenserai* (1) ; ou ces paroles de l'ange à Joseph : *Prenez l'enfant et sa mère* (2). Il montrait ensuite tout ce que l'objet de cette bonne œuvre avait de touchant : un enfant qui pleure de besoin ! une mère malheureuse ! tout ce que l'aumône qu'il sollicitait aurait de résultats avantageux pour la société, pour les bienfaiteurs, pour les malheureux qu'il recommandait. S'il avait à prêcher pour l'établissement de la Miséricorde, il employait ces paroles du Seigneur dans Ézéchiel : *J'irai chercher mes brebis perdues, je relèverai celles qui seront tombées, je banderai les plaies de celles qui seront blessées, je fortifierai celles qui seront faibles, je les conduirai dans la droiture et dans la justice* (3) ; et il développait ensuite de la manière la plus touchante les motifs qui devaient engager ses auditeurs à s'associer à cette grande œuvre de la miséricorde divine. S'il ne con-

(1) Cernens parvulum vagientem, miserta ejus, ait : Accipe puerum istum, et nutri mihi ; ego dabo mercedem tuam. Exod. II, 6, 9.

(2) Accipe puerum et matrem ejus. Matth. II, 13. 20.

(3) Ego pascam oves meas ; quod perierat requiram, et quod abjectum fuerat reducam, et quod confractum fuerat alligabo, et quod infirmum fuerat consolidabo, et pascam illos in judicio. *Ezech.*, XXXIV, 15.

naissait pas assez la circonstance où il devait parler, pour pouvoir discerner ce qui était le plus à propos, il se le faisait indiquer par le curé ou le supérieur du lieu, il observait lui-même ce qui se disait ou se passait en sa présence ; et tous les détails sur les personnes ou sur les choses dont il pouvait être utile de parler, trouvaient leur place dans son discours avec tant d'adresse et de naturel qu'ils semblaient plutôt amenés par le besoin de fortifier les preuves et de compléter le sermon, que le sermon ne semblait accommodé pour les recevoir. Entre mille exemples, nous en citerons un seul : un jour il prêchait à Bordeaux pour l'œuvre des bons livres ; après avoir montré, dans une première partie, l'utilité des bons livres pour éclairer l'esprit et former le cœur, il venait de démontrer dans la seconde le danger des mauvais, qui gâtent le jugement, corrompent le cœur, et n'ajoutent rien aux vraies lumières de l'esprit, lorsque tout-à-coup entrent dans l'église les Jésuites, accompagnant leurs élèves : « J'en prends à témoin, conti-
» nue l'archevêque, ces jeunes gens, l'espoir de la
» France, l'orgueil de notre patrie. Ils ne lisent que
» de bons livres, ils ont horreur des lectures mauvai-
» ses ou dangereuses ; et cependant la culture de leur
» esprit ne laisse rien à désirer. J'en prends à témoin
» cette docte compagnie, qui a formé les plus beaux
» génies de notre France, qui a toujours excellé,

« entre toutes les sociétés, dans l'art difficile d'élever » la jeunesse et de cultiver les talents : les bons » livres ont été le seul moyen qu'ils aient employé ». Tel était le grand art du cardinal de s'emparer de tout ce qui se présentait à lui pour en enrichir son discours. « Dans ma pauvreté oratoire, disait-il avec » simplicité, je m'accroche à tout ce que je trouve, » pour suppléer à tout ce qui me manque ».

L'Écriture sainte, qui lui était si familière, s'offrait aussi alors à son aide; et quel que fût le sujet qu'il eût à traiter, toujours les passages les plus heureux, les traits les plus frappants, les récits les plus touchants empruntés à nos saints livres, venaient embellir son discours, émouvoir les cœurs, intéresser toutes les âmes; et on peut même dire que c'était là comme un troisième caractère qui distinguait éminemment les sermons du cardinal : ils étaient tous puisés dans l'Écriture sainte, et sa parole n'était vraiment que la parole de Dieu commentée et mise à la portée des fidèles. Il disait que les considérations philosophiques étaient bonnes pour les académies, mais que dans la chaire la parole de Dieu devait seule fournir au prédicateur ses moyens de preuve, ses exhortations et ses conseils. Quelque matière qu'il eût à traiter, il savait toujours trouver dans les livres saints tout ce qu'il lui fallait dire; et ses discours empruntaient de cette source sacrée une grâce, un intérêt,

une autorité, et comme une vertu divine qui les rendait remarquables entre toutes les autres prédications. Tantôt c'était Giézi, impuissant avec le bâton du prophète pour ressusciter l'enfant de la Sunamite, et Élisée pouvant seul opérer ce miracle, en se rapetissant à la mesure du corps de l'enfant (1) : image des pasteurs qui doivent introduire la vie de la foi dans l'âme des enfants, en les instruisant par eux-mêmes sans s'en décharger sur personne, en se rapetissant et mesurant leur langage à la portée de ces intelligences neuves et encore sans exercice. Tantôt c'était la tendre Respha (2) veillant sur les corps morts de ses enfants, pour en éloigner les oiseaux de proie pendant le jour et les bêtes féroces pendant la nuit : image de la vigilance que doivent exercer les parents sur leurs enfants, pour les préserver de la contagion du mauvais exemple et des compagnies dangereuses. D'autres fois, c'était Raguel s'écriant à la vue du jeune Tobie : Que cet homme ressemble bien à mon parent! *Quàm similis est juvenis iste consobrino meo* (3)! « Cri, disait M. de » Cheverus, qui doit s'échapper de tout cœur chré- » tien à la vue de tous les hommes, des étrangers

(1) IV, Reg. IV, 29, etc.
(2) II, Reg. XXI, 10.
(3) Tob. VII, 2.

» même et des inconnus, en qui nous devons retrou-
» ver des traits de famille, les traits de notre Père
» céleste qui a gravé en eux son image et les a adop-
» tés pour ses enfants, les traits de notre divin Sau-
» veur dont ils sont les membres vivants; *Quàm si-
milis est juvenis iste consobrino meo!* » Toujours et partout c'était Jésus-Christ dont il aimait à présenter les maximes et les exemples comme des règles sûres de conduite pour toutes les positions de la vie. Le caractère de ce divin Sauveur, si tendre, si bon, si sensible, lui avait touché le cœur au vif, et il ne pouvait en rassasier son admiration ni se lasser de le rappeler dans toutes ses instructions. Il le faisait admirer dans son enfance, dans son adolescence, dans sa vie cachée à Nazareth; plus tard, dans l'intérieur de sa vie domestique, soit avec ses apôtres en général, qu'il supportait malgré leurs défauts, qu'il appelait ses bien-aimés, ses chers enfants (1), qu'il baisait même avec tendresse, lorsqu'ils revenaient à lui après une absence (2); soit avec saint Jean en particulier, à l'égard duquel il était tendre en amitié jusqu'à le recevoir et le laisser reposer sur

(1) Joan. XIII, 33.

(2) Le cardinal concluait ceci de ces paroles de Judas aux Juifs : Celui que je vais saluer par un baiser; c'est celui-là qu'il faut arrêter; *Quemcumque osculatus fuero, ipse est.*

sa poitrine (1). Il le faisait admirer surtout dans sa vie extérieure, bénissant et caressant les petits enfants, évangélisant les pauvres et les consolant de leur position par ses paroles, par son exemple, par ses aumônes (2), quoiqu'il fût pauvre lui-même; guérissant toutes les douleurs, faisant du bien à tous, n'opérant que des miracles de bonté et d'amour; pleurant avec ceux qui pleurent au tombeau de Lazare, comme se réjouissant avec ceux qui se réjouissent aux noces de Cana; sensible à la désolation de la veuve de Naïm, et lui rendant son fils; compatissant aux souffrances de la belle-mère de S. Pierre, jusqu'à se tenir au chevet de son lit, la prendre par la main, l'aider à se soulever, la bénir et lui rendre la santé; enfin, toujours doux, bon, aimable envers tous, toujours humble, modeste, sans contester ni élever la voix; nous enseignant, par la parabole du bon pasteur, du père du prodigue, combien Dieu est tendre envers nous, et par la parabole du charitable Samaritain, combien nous-mêmes nous devons être tendres envers nos semblables, même envers ceux qui nous sont étrangers, comme l'était le Juif par rapport à ceux de Samarie. Tous ces traits et mille autres semblables, gravés par l'amour dans le cœur

(1) Joan. XIII, 23.
(2) *Ibid.*, 29.

du cardinal, venaient à propos embellir et sanctifier toutes ses instructions; de sorte qu'il pouvait bien dire comme l'apôtre : Nous ne nous prêchons pas nous-même, mais nous prêchons Jésus-Christ notre Seigneur : *Non nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum* (1).

Un autre intérêt s'attachait encore aux paroles de M. de Cheverus, c'était le charme que répandait sur toutes les parties de son discours qui en étaient susceptibles, la sensibilité exquise dont son cœur était doué; et c'était là un quatrième caractère de son éloquence. Il pensait qu'il faut prendre les hommes par le cœur, parce que le cœur une fois touché, tout est gagné, l'esprit ne songe plus à raisonner, et la volonté se rend. Aussi la religion, dans sa bouche, se présentait-elle avec tout ce qu'elle a d'aimable et d'aimant; c'était une mère pleine de tendresse pour tous les hommes, mais surtout pour ceux qui souffrent, qu voulait adoucir tous les malheurs, sécher toutes les larmes, excepté celles de la compassion et de la charité, donner à l'homme dès ici-bas la plus grande somme de bonheur dont il puisse être capable; mère aimable, qui voulait voir tous ses enfants cordialement unis comme une seule et même famille, se soutenant les uns les autres ainsi que des frères, les

(1) I Cor. IV, 5.

grands et les riches donnant la main aux petits et aux pauvres, tous enfin ne formant qu'un cœur et qu'une âme. Le cardinal aimait à se faire l'écho de cette religion sainte, et on voyait combien son cœur était content quand il pouvait redire sa parole chérie : « Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres; » nous sommes tous enfants d'un même père qui est » Dieu, tous frères en Jésus-Christ, tous membres » d'un même corps dont ce divin Sauveur est le chef. » La tendresse de son cœur éclatait surtout quand il parlait des divisions qu'enfante dans la société la différence d'opinions : « O honte ! ô déshonneur du christianisme ! s'écriait-il ; les païens disaient autre- » fois, à la vne des premiers chrétiens : « Voyez » comme ils s'aiment ! mais, hélas ! aujourd'hui, au » spectacle des divisions qui règnent jusqu'au sein de » la religion, ils seraient bien plutôt tentés de s'é- » crier : Voyez comme ils s'aiment peu ! Et ne me » dites pas, ajoutait-il, que ces hommes que vous » n'aimez point sont des méchants, des ennemis de » la religion : mes frères, c'est la religion elle-même » qui vous supplie d'aimer ceux qui la haïssent ; vous » la connaîtriez bien mal cette religion sainte, si vous » croyiez possible de l'honorer et de la servir aux » dépens de la charité. Dieu aime si tendrement » ceux-là même qui ne l'aiment pas, qu'il vous or- » donne, sous peine des châtiments éternels, non-

» seulement de les supporter, mais de les aimer, de » les aimer comme vous vous aimez vous-mêmes, de » les aimer comme lui-même nous a aimés, et de » voir toujours en eux, malgré leurs écarts, des frè- » res en Jésus-Christ, des enfants de notre céleste « et commun Père ».

Avec un cœur si aimant, on conçoit combien le cardinal savait intéresser ses auditeurs quand il avait à leur recommander les besoins des pauvres et des malades : sentant vivement le malheur des autres, il le peignait avec les couleurs les plus propres à toucher ; et à la vertu de sa parole se joignait l'éloquence de sa sensibilité, visible dans tous ses traits, reconnaissable dans les accents de sa voix émue qui révélait à tous combien la détresse de ses frères lui déchirait le cœur. « Je me jette à vos pieds pour implorer » votre charité, disait-il quelquefois à ses auditeurs ; » m'y voici avec les enfants que le Seigneur m'a con- » fiés : *Ecce ego et pueri quos dedit mihi Dominus* (1). » Je suis un père de famille qui ne peut nourrir tous » ses enfants, qui vous demande du pain pour eux ; » me le refuserez-vous ? Ah ! comptez sur ma reconnais- » sance et sur celle de ma nombreuse famille ». Il faisait ensuite ressortir les sensations délicieuses, les douces jouissances que goûte un bon cœur à faire le

(1) Isai. VIII, 18.

bien ; *Benefacit animæ suæ vir misericors* (1). « On » savoure alors, disait-il, quelque chose de céleste, » on verse des larmes de bonheur, larmes douces, » larmes pures comme ce fleuve de cristal qui coule » devant le trône de l'Agneau (2) ». Et après que, triomphant de son auditeur plus par les charmes de la sensibilité que par la pompe du style, il l'avait déterminé à faire l'aumône, il expliquait avec une sensibilité non moins touchante la manière de la faire. Il voulait qu'on y mît, non-seulement de la cordialité, parce que le Seigneur aime celui qui donne avec joie, mais de la délicatesse, mais une sorte de respect et de tendresse qui adoucisse au pauvre ce que sa position a de pénible : « Mon fils, disait-il avec l'Esprit-» Saint, ne mêlez point les reproches au bien que vous » faites, et ne joignez jamais à votre don des paroles » tristes et affligeantes. Comme la rosée rafraîchit la » terre brûlée par les ardeurs du soleil, une parole » douce vaut mieux que le don pour l'âme flétrie et » desséchée par le malheur. La douceur des paroles » console plus que l'aumône ; l'homme juste réunit » l'une et l'autre, tandis que l'insensé fait des repro-» ches aigres à ceux qu'il assiste, et le don de l'indis-» cret fait sécher de dépit le pauvre qui le reçoit (3)».

(1) Prov. XI, 17.
(2) Apoc. XXII, 1.
(3) Eccl. XVIII, 15.

Faire durement l'aumône, disait-il encore, c'est dissoudre une perle dans le vinaigre; c'est dépouiller la charité d'un de ses caractères essentiels, qui est la bénignité; *caritas benigna est* (1). Et il citait pour modèle Booz qui recommandait à ses moissonneurs de laisser à dessein des épis dans le sillon, afin que Ruth pût sans rougir, faire une collecte abondante; le patriarche Joseph qui disait à ses frères : *Ne pleurez pas, je vous nourrirai vous et vos enfants*, et leur adressait des paroles de consolation, de douceur et de bonté, *consolatusque est eos, et blandè ac leniter locutus est* (2); Joseph d'Arimathie, Nicodème et les saintes femmes qui embaumaient avec tant de respect le corps de Jésus-Christ : « Les aumônes, disait-il, » avec lesquelles vous soulagez les membres vivants » de ce divin Sauveur, sont à mes yeux, comme des » parfums d'agréable odeur avec lesquels vous em- » baumez son corps : mais faites donc saintement » une action si sainte, et traitez les membres de » Jésus-Christ avec la délicatesse et le respect conve- » nables ».

Ainsi, le cardinal épanchait en chaire son cœur tendre et aimant : on rencontrait bien sans doute dans ses discours, et en grande abondance, des pen-

(1) I, Cor. XIII, 4.
(2) Gen. L, 21.

sées fines et délicates, des paroles pleines d'esprit et de grâce, mais c'était cependant la tendresse de son cœur qui faisait la plus grande partie de son éloquence ; c'était de là qu'il tirait ce langage sensible et pénétrant qui allait au fond de toutes les âmes, ce charme indéfinissable qui se répandait sur toutes ses paroles, et cette douce persuasion à laquelle on ne pouvait résister.

Tel était ce grand cardinal, qu'une maladie mortelle atteignit au mois de Juillet 1836 : depuis longtemps il demandait à Dieu, comme une grâce, de mourir subitement (1), désirant épargner à ceux qui l'entouraient les embarras et les sollicitudes qu'entraîne une longue maladie. Le ciel sembla exaucer sa prière : le 7 Juillet, à la suite des grandes fatigues que nous avons racontées à la fin du livre précédent, il éprouva une perturbation d'idées et une absence de mémoire qui effrayèrent tous ses amis et lui firent juger à lui-même que sa fin était proche. Les médecins prescrivirent des remèdes ; mais, estimant sa mort certaine et toutes ces prescriptions inutiles, il ne songea qu'à se préparer à son dernier passage, ajouta un codicille à son testament, se confessa en-

(1) En récitant les litanies des Saints, au lieu de dire : *A subitaneâ et improvisâ morte libera nos, Domine*, il disait seulement : *Ab improvisâ morte libera nos, Domine.*

core le 13; et le lendemain, à cinq heures du matin, il fut frappé, comme d'un coup de foudre, d'une attaque d'apoplexie et de paralysie, qui, dès le moment même, lui ôta toute connaissance et tout sentiment, au moins d'après l'avis des médecins. On s'empressa aussitôt de lui administrer l'extrême-onction; l'oraison de quarante heures fut ordonnée dans toutes les églises et chapelles de la ville; et la foule, attristée, se pressa au pied des autels pour demander la conservation de son bien-aimé pasteur. Cependant les médecins se rassemblent autour du lit de l'auguste malade, se disputent l'honneur de lui prodiguer leurs soins, et concertent entre eux les moyens à employer : toutes les ressources de l'art sont inutilement mises en œuvre, aucun bien n'en résulte, et le cœur ne peut s'ouvrir à aucune espérance; il ne restait qu'à prier. On dressa donc un autel dans la chambre du malade, on y déposa le rochet de saint Charles (1), précieuse relique que possède la cathédrale, et au pied de cet autel des prêtres en surplis se remplacèrent pour prier sans interruption. Le

(1) C'est le rochet même dont ce grand saint était revêtu au moment où dans son oratoire on attenta à ses jours par un coup d'arquebuse. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, rapporta d'Italie cette insigne relique, et en fit don à sa cathédrale.

troisième jour, le mal faisant toujours des progrès, le chapitre vint en corps réciter les prières des agonisants; et depuis ce moment jusqu'à la mort, elles ne discontinuèrent pas, les prêtres de la ville et du diocèse, accourus au premier bruit de la maladie du cardinal, se succédant les uns aux autres dans ce pénible devoir. Pendant ce temps-là, le vertueux prêtre qui avait été, sous l'inspiration de sa charité, l'instrument de tant de bonnes œuvres, M. l'abbé Dupuch, se tenait près du lit de mort, comme un enfant près du lit de son père, suggérant par intervalles de pieux sentiments au malade, en cas qu'il pût entendre, comme plusieurs le soupçonnaient, quoique les médecins pensassent le contraire. Les abords de l'archevêché étaient encombrés de personnes affligées qui demandaient avec anxiété des nouvelles d'une santé si chère; les autorités, les larmes aux yeux, venaient contempler mourant le père et l'ami de tous ses diocésains, et ne se lassaient point de réitérer leurs visites : ecclésiastiques, laïques, médecins (1), tous se disputaient l'honneur de se tenir

(1) Nous aimons ici à signaler entre autres à la reconnaissance publique M. le docteur Gintrac qui dirigea avec zèle tous les traitements, et M. le docteur Mabit, qui, en cette circonstance, comme toujours, passa plusieurs nuits auprès du cardinal, et reçut son dernier soupir.

pendant le jour et de veiller pendant la nuit près de l'auguste malade ; et ce témoignage de dévouement était un privilége envié. Le 18, on célébra la sainte messe dans la chambre ; on en fit autant le 19, et on offrait déjà pour la quatrième fois le saint sacrifice, lorsqu'au moment de l'élévation, comme après avoir salué son Rédempteur, son âme brisant les derniers liens de sa captivité, il expira doucement et sans effort le jour même où l'Église célèbre la fête de saint Vincent de Paul, dont il avait, sous plus d'un rapport, reproduit les vertus.

Cette nouvelle, quoique attendue, produisit toute l'impression pénible d'un accident imprévu. Ce n'étaient que larmes et sanglots dans tout l'archevêché. Le confesseur du cardinal, prêtre vénérable, venu d'Amérique à Bordeaux pour passer auprès de M. de Cheverus les derniers jours d'une vieillesse infirme, était le seul qui eût les yeux secs, quoique avec les traits de la douleur empreints sur le visage : « Je vou- » drais pleurer comme vous, disait-il aux autres, » mais je ne le puis, parce que, si j'ai perdu un » ami, le ciel a gagné un saint ». De l'archevêché, la douleur passa bientôt dans toute la ville et dans tout le diocèse ; la foule se pressa aux portes du palais, pour réclamer la consolation de contempler encore une fois les traits de celui qu'elle aimait, avant qu'il descendît dans la tombe ; et quand le corps du

prélat, revêtu de son grand costume de cardinal, eut été déposé dans la chapelle ardente dressée à cet effet, on laissa entrer tout le peuple. Pendant deux jours, le concours ne discontinua pas; tous les rangs et toutes les conditions se confondaient pour voir une dernière fois les traits chéris de celui qui fut le père et l'ami de tous. Bien que des souffrances vives et prolongées eussent imprimé leurs traces sur son visage, et que la mort eût répandu dans toute sa physionomie sa teinte austère et mélancolique, on croyait encore retrouver dans ses traits cette expression de bonté qui lui était habituelle et qui lui avait gagné tant de cœurs. La consternation était peinte sur tous les visages; et la foule silencieuse, le front incliné, les yeux fixés sur celui qu'elle ne devait plus revoir, semblait s'éloigner à regret. Quelques paroles seulement échappaient à la douleur des spectateurs : « O le bon pasteur, l'homme charitable! » disaient les uns en essuyant leurs joues détrempées de larmes : « Non, jamais les pauvres ne l'oublie- » ront, disaient d'autres en sanglotant ». « Il faut le » consoler de nous avoir quittés, disait un homme » du peuple, en nous aimant bien les uns les autres, » comme il nous l'a recommandé si souvent, quand » il nous appelait *ses bien-aimés* ». Et tous s'empressaient de faire toucher à son corps, par vénération, quelque objet pieux, comme croix, médailles et cha-

pelets ; tous aussi auraient désiré avoir quelque chose qui lui eût appartenu, jusque-là qu'on fut obligé de prendre des précautions pour que la vénération publique n'enlevât pas par morceaux les habillements dont le corps était revêtu ; et les amis qui purent obtenir quelques lambeaux de ses vêtements les recueillirent et les conservèrent avec un respect religieux. On voulait ensuite embaumer le corps, mais la famille de l'illustre défunt s'y opposa, et se borna à le renfermer dans un cercueil de plomb, par respect pour les volontés de Son Éminence ; car plusieurs fois pendant sa vie le cardinal avait blâmé la coutume d'embaumer les morts : nous sommes poussière, disait-il, il faut retourner en poussière. Il aurait même désiré que son corps fût rendu à la terre sans beaucoup de cérémonie et d'appareil, et il avait recommandé expressément que s'il mourait dans le cours de ses visites pastorales, on l'enterrât dans le cimetière même de la paroisse où la mort le surprendrait. On ne crut pas devoir se conformer à ce dernier désir.

Le corps demeura sept jours dans la chapelle ardente où il était exposé, et pendant tout ce temps grand nombre de fidèles y vinrent pleurer et prier ; des messes s'y célébrèrent depuis le matin jusqu'à midi, et l'office des morts y fut récité depuis midi jusqu'au soir par le clergé des diverses paroisses qui

venaient processionnellement, chacune à l'heure indiquée, rendre à leur pasteur commun ce dernier devoir. Le 26 Juillet, jour des obsèques, on déploya la plus grande magnificence pour honorer les restes de l'illustre défunt, et pour répondre à la tendre vénération que commandaient ses vertus et sa dignité. La cathédrale était richement tendue, et au milieu de la nef s'élevait un superbe catafalque, décoré des armes du prélat, et de tous ses emblèmes et insignes, soit comme cardinal, soit comme archevêque. Le cortége se composait de toutes les corporations religieuses et communautés de la ville, de toutes les autorités militaires, judiciaires et civiles, de la plus grande partie du clergé réuni des divers points du diocèse, enfin, des évêques de Périgueux et la Rochelle, venus pour rendre les derniers honneurs à leur métropolitain; et, au milieu de cette nombreuse réunion, tous les regards distinguaient un illustre ami du défunt, M. Ravez : cet ancien président de la chambre des députés et de la cour royale de Bordeaux, cet homme au caractère si élevé, aux sentiments si nobles et d'un talent si remarquable, avait trouvé dans sa vénération et son amour assez de force et d'énergie pour se mettre au-dessus des souffrances d'une maladie aiguë qui le tourmentait alors, et aller, en dépit de la douleur, rendre ce dernier hommage à un prélat dont il avait su apprécier la

belle âme et les excellentes qualités. Le convoi parcourut les principaux quartiers de la ville, au milieu des troupes de ligne et de la garde nationale qui rivalisaient de zèle pour procurer l'honneur et la décence de la cérémonie ; et partout sur le passage, la foule paisible, silencieuse, témoignait, par sa morne attitude, ses regrets, son respect et son amour. Il y eut un moment surtout où d'indicibles sentiments saisirent toutes les âmes ; ce fut lorsque le convoi arriva à ce même chemin par lequel, quatre mois auparavant, M. de Cheverus, faisant son entrée solennelle à Bordeaux, revêtu de la pourpre romaine, avait été conduit en triomphe au milieu de mille cris d'allégresse. Le rapprochement de tant de joie avec tant de douleur, de tant de gloire avec un cercueil, présentait un contraste déchirant, et tous les cœurs étaient navrés ; les angoisses du présent s'accroissaient de tous les souvenirs de la félicité passée. De retour à la cathédrale, après les prières et les cérémonies accoutumées pour les défunts, on déposa les restes vénérés dans le caveau principal de l'église. Mais cette sépulture ne fut que provisoire ; dès les premiers instants, tous les esprits et tous les cœurs conçurent le projet d'élever dans la cathédrale un monument insigne pour recevoir des dépouilles si chères. Aussitôt une commission fut nommée pour en poursuivre et surveiller l'exécution, une souscription ouverte pour

faire face aux dépenses et des dons généreux déposés. De Bordeaux, la lugubre nouvelle de cette mort vola bientôt à Montauban; et là, comme à Bordeaux, on pleura le père, l'évêque, l'ami de tous. Rien de plus touchant que la lettre pastorale où M. de Trélissac exhala sa douleur et la douleur commune du clergé et du peuple.

« Vous savez, N. T. C. F., dit l'éloquent prélat, le coup qui vient de frapper notre cœur. Ah! nous avons trop vécu, puisqu'il nous faut survivre à l'illustre ami que nous nous étions flattés de laisser longtemps après nous, brillant du double éclat des vertus et des dignités.

« L'Eglise de France a perdu une de ses gloires, l'épiscopat une lumière, le clergé un modèle, la métropole de Bordeaux sa couronne; les orphelins ont perdu un appui, les pauvres une providence; vous avez tous perdu un père, et votre évêque le plus tendre des amis. Celui qui nous avait donné le courage de l'épiscopat, celui dont l'affection allégeait ce poids accablant pour notre vieillesse, il n'est plus; la mort rapide, foudroyante, l'a ravi à tous ceux qui l'aimaient.

« C'est dans le sein de nos enfants bien-aimés que nous venons épancher notre douleur : pleurer avec vous, N. T. C. F., adoucira notre peine. Notre perte est commune, notre deuil et nos regrets doivent se

confondre. Qui des enfants de ce diocèse pourrait apprendre la triste nouvelle qui fait couler nos pleurs, sans être profondément ému? Ah! vous la sentirez vivement, N. T. C. F., la perte cruelle que nous venons tous de faire. Il est impérissable parmi vous le souvenir des vertus et des bienfaits de celui que nous regrettons. Nos larmes ont souvent coulé, douces alors autant qu'elles sont amères aujourd'hui, lorsque, visitant les diverses parties du diocèse, nous écoutions les témoignages de votre reconnaissance et de votre amour pour l'apôtre qui avait passé au milieu de vous en faisant du bien. Un instinct noble et délicat vous avait fait deviner que son éloge était pour notre cœur ce qu'il pouvait ressentir de plus doux. Les sentiments que vous aviez voués à jamais à ce prélat vénéré, son noble cœur les appréciait et les payait d'un généreux retour : témoin la joie avec laquelle il se trouvait au milieu de son ancien troupeau; témoin la cordiale hospitalité que trouvaient toujours auprès de lui ceux que les circonstances rapprochaient de sa personne; témoin cette disposition constante, dont il a donné tant de preuves, de rendre à tous indistinctement, par cela seul qu'ils appartenaient à son ancien diocèse, tous les services réclamés de son obligeance; encore ne fallait-il pas demander, quand il pouvait pressentir les besoins.

» Il était dans la destinée de cet illustre prélat de

s'attacher par un irrésistible attrait l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Personne n'a eu un plus grand nombre de vrais amis ; et son plus bel éloge est sans doute d'avoir pu, dans les contrées diverses qu'il a habitées, inspirer à toutes les classes de la société des sentiments que l'absence n'a point affaiblis, que la mort ne détruira pas.

» Naguère encore, N. T. C. F., nous jouissions du bienfait de sa présence. Des démonstrations d'amour et d'enthousiasme accueillaient partout son passage. Vous étiez fiers pour lui de la pourpre romaine dont il venait d'être revêtu. Jamais il ne parut plus affectueux et plus aimable. Avec quelle inépuisable complaisance il fit entendre sa voix partout où l'appelaient les vœux de ses enfants ! Sa bonté le multipliait en quelque sorte, et deux fois, pendant un trop court séjour, notre cathédrale retentit des accents de sa charité. Quoi donc, nous devions le perdre sitôt ! Notre cœur se serre à la pensée que la mort a failli le frapper au milieu de nous ; et la Providence, en nous le montrant une dernière fois, au moment où elle allait nous le ravir pour toujours, semble avoir voulu rendre encore nos regrets plus vifs et plus légitimes.

» Pleurez donc et priez avec nous, vous nos chers collaborateurs, qui fûtes autrefois les siens et qu'il se plaisait à regarder comme des frères bien-aimés ;

vous jeunes lévites, pour lesquels sa tendresse avait toutes les sollicitudes de l'amour maternel; vous, chastes épouses de Jésus-Christ, qui fûtes toujours pour lui l'objet d'une affection si respectueuse et si vive; vous, Montalbanais, son peuple de prédilection.

» Pleurez et priez avec nous, vous, pauvres, qu'il secourut quand la faim et la nudité vous firent sentir leurs rigueurs; vous qu'il recueillit quand l'inondation envahissait vos demeures, vous, infirmes, dont il remua la couche douloureuse; prisonniers, dont il allégea les fers; et vous surtout, sur qui furent répandus des bienfaits connus de Dieu seul; et vous, à qui ce cœur aimant fit éprouver des consolations dans ces douleurs amères qui semblent les refuser toutes.

» Pleurez et priez avec nous, vous tous, N. T. C. F., parce que vous étiez tous ses enfants.

» Aussi bien n'avons-nous pas d'autre soulagement dans l'affliction profonde où nous jette un évènement aussi déplorable qu'inattendu. Consolons-nous par les immortelles espérances de la religion, et ne nous désolons pas comme ces cœurs desséchés que la foi ne soutient pas dans les épreuves.

» Une vie meilleure, immortelle, a succédé à une vie agitée, périssable; un trône dans le ciel, à des dignités éminentes, mais éphémères. L'heure de la

récompense a sonné quand nous voulions encore prolonger les sollicitudes et les travaux. N'envions pas à l'objet vénéré de nos regrets le repos dont le Seigneur, Dieu des vertus, a voulu couronner ses mérites ».

Telle fut la touchante pastorale de M. de Trélissac sur la mort de son illustre ami et une autre voix épiscopale ne tarda pas à lui faire écho : un mois après la sépulture, un nouveau service eut lieu dans la cathédrale, et là en présence d'un nombreux clergé et des fidèles accourus en foule, M. Villecourt, évêque de La Rochelle, un des plus savants prélats de l'Eglise de France, prononça l'oraison funèbre, il n'avait point connu le cardinal, mais les matériaux du discours fournis par la renommée, disposés et embellis par les talents et la piété de l'orateur, suffirent à intéresser toutes les attentions et tous les cœurs.

Les souscriptions se continuèrent pour l'érection du monument à élever en l'honneur de l'illustre défunt, et bientôt on eut recueilli une somme assez forte pour être sûr, qu'avec l'aide du gouvernement, on pourrait élever un mausolée digne du héros qu'on voulait honorer. On songea alors à en venir au fait ; les avis se partagèrent sur le lieu où il convenait de placer ce monument ; et tantôt par une raison, tantôt par une autre, la chose traîna en longueur jusqu'en 1848. Pendant ce temps-là, la ville de Mayenne s'oc-

cupait activement à élever, sur une de ses places, une statue en bronze au cardinal sa plus belle illustration. L'artiste hâta son ouvrage avec un zèle digne d'éloges en même temps qu'il en restreignait le prix avec une générosité plus louable encore ; et, le 9 Août 1844 l'inauguration eut lieu avec la plus touchante solennité en présence des Evêques du Mans et de Périgueux, et d'une foule prodigieuse accourue de tous les lieux circonvoisins. La cérémonie essentiellement religieuse, puisqu'il s'agissait d'honorer un cardinal, commença, dans l'Eglise, par divers chants sacrés, suivis d'un discours analogue à la circonstance. De là, on se rendit processionnellement sur la place du Palais où était dressée la statue ; et là, après un discours de M. le Maire de Mayenne et de Mgr. l'Evêque du Mans, Mgr. de Périgueux, neveu du cardinal, couronna la cérémonie par une courte allocution vivement sentie, qui toucha tous les cœurs et fit répandre des larmes : « S'il ne me convient pas, » dit-il, de raconter les vertus du pieux cardinal, il » m'est du moins permis de remercier et de bénir. » Oui, soyez remerciés et bénis, nobles magistrats, » généreux souscripteurs, bons habitants de cette » cité qui avez bien voulu élever un monument à la » mémoire d'un nom qui m'est si cher. Oh! ajouta-» t-il, en regardant la statue, si cette bouche pouvait » s'ouvrir, si ce cœur pouvait battre encore, il vous

» répéterait ces paroles de saint Jean, qu'il aimait » tant à citer dans l'assemblée des fidèles : Aimez- » vous les uns les autres. Si cette main pouvait se » lever, ce serait encore pour vous bénir ». Et à ces mots sur l'invitation de Mgr. l'Evêque du Mans, le Prélat bénit la nombreuse assemblée, comme représentant de son vénérable oncle.

La nouvelle de cette touchante cérémonie transmise à Bordeaux, réveilla le zèle des amis du cardinal et fit plus ardemment désirer la conclusion d'une affaire qui traînait depuis si longtemps. Enfin comme divers obstacles se mettaient toujours à la traverse, Mgr. l'Archevêque de Bordeaux, souffrant de ne point voir de fin à cette œuvre à laquelle il portait le plus vif intérêt, s'entendit, au mois de Janvier 1849, avec M. le Préfet de la Gironde, M. le Maire de Bordeaux et plusieurs membres du Conseil général; on activa les travaux, et il fut décidé que, le 30 Juillet, aurait lieu l'inauguration du momument sans la statue qui devait le couronner et dont l'achèvement demandait encore plusieurs mois. Le 30 Juillet, en effet, la cérémonie eut lieu; huit évêques étaient présents avec toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, un nombreux clergé et un grand concours de fidèles. Le cercueil qui contenait le corps du cardinal fut tiré du caveau provisoire où on l'avait déposé, et transporté sur un catafalque au milieu de la nef; une

messe des morts fut chantée, et après l'évangile, celui-là même qui a eu la consolation de consigner dans cet ouvrage le récit d'une vie si belle, prononça le discours suivant.

Hic est fratrum amator.
Voilà celui qui fut l'ami de ses frères.
(2, Mac., 14, 15)

MESSEIGNEURS,

« A la vue de ce corps sorti de la région des ténèbres pour être placé dans un sépulcre glorieux, m'affligerai-je ou me réjouirai-je? ferai-je entendre des cris de douleur ou des chants de triomphe? D'un côté, quand je me représente dans ce cercueil ce cœur si bon qui ne battait que pour la charité, cette bouche d'où découlaient des paroles si suaves, ce visage si noble et si compatissant, ces mains qui ne s'étendaient que pour bénir et faire le bien, et que je me dis à moi-même que tout cela n'est plus aujourd'hui qu'une poussière froide et inanimée, comment pourrais-je ne pleurer pas? D'un autre côté, quand je vois la pompe de cette cérémonie, tous ces vénérables princes de l'Eglise rangés autour de l'auguste primat d'Aquitaine, tous ces honorables magistrats, toute l'élite de cette grande cité, tout ce peuple qui se presse avec amour et respect autour de ces restes vénérés; quand je considère la magnificence de ce

monument où le génie de l'artiste a su animer le marbre et répandre autant de vie sur les figures, que de goût et de grâce dans la disposition des ornements, et que je me dis à moi-même que l'éclat de cette solennité est tout à la fois le triomphe de la religion et celui du cardinal de Cheverus, comment pourrais-je ne me réjouir pas? Souffrez, Mes Frères, que laissant là l'oraison funèbre où je ne pourrais que me répéter moi-même, je me renferme dans la circonstance présente, pour vous dire tout ce que l'érection de ce monument offre de touchant pour le cœur, de glorieux pour la religion, d'instructif pour les peuples, et vous comprendrez les sentiments divers qui inondent mon âme en ce moment solennel, ou plutôt vous les partagerez vous-mêmes avec moi.

» Tous les monuments élevés pour recevoir les cendres des morts ont ceci de touchant, qu'ils racontent à nos esprits abusés le néant de l'homme, la vanité des grandeurs, la folie des passions, et la sagesse du chrétien qui ne vit que pour le ciel. Tous ont, au moins pour quelques-uns, un interêt plus touchant encore, c'est qu'ils font revivre au fond des cœurs le souvenir de cette rupture déchirante qui nous sépara de ce que nous aimions le plus au monde, de ce qui faisait pour nous le charme de la vie. De là, la religion des tombeaux, la douleur qui les visite et les larmes qui les arrosent. Mais remarquez, M. F., com-

bien les monuments des héros de la religion offrent un caractère plus touchant que ceux des hommes du monde.

» Les monuments de ceux-ci n'inspirent qu'un intérêt privé, l'intérêt des parents ou des amis; et si quelques autres saluent par la pensée le souvenir d'un grand homme, leur cœur est froid et indifférent : les monuments des héros chrétiens, au contraire, inspirent un intérêt universel; à leur aspect tous se sentent émus, tous aiment et bénissent, parce que la vraie vertu a des charmes qui touchent tous les cœurs, pénètrent toutes les âmes, enlèvent toutes les sympathies. La mémoire des justes, dit l'Esprit Saint, est en bénédiction, et leurs os semblent refleurir dans leur sépulcre. *Sit memoria eorum in benedictione et ossa eorum pullulent de loco suo* (Eccl. 46, 14); et qui pourrait voir sans intérêt et sans amour la tombe où repose un Vincent de Paul, un François de Sales, un Fénélon?

» Devant le monument de l'homme du monde, j'admire la puissance de génie ou de raison qui lui a valu cet honneur, et là se borne toute ma pensée; mais devant le monument du héros chrétien, que de plus magnifiques idées viennent s'offrir à mon admiration! Là, j'admire cet esprit agrandi par la foi et placé si haut par ses divines leçons, qui, mesurant d'un regard tous les biens créés, les trouva trop petits

pour une âme immortelle appelée aux jouissances meilleures de la vie future; j'admire ce cœur noble et généreux, tout dévoué à Dieu dont il procura la gloire, tout dévoué aux hommes dont il sècha les larmes, consola les douleurs, soulagea les misères. De là, ma pensée s'élevant au séjour des bienheureux, je contemple le héros chrétien au sein de la gloire, je m'enivre de son bonheur, je lui parle, je l'invoque comme un protecteur puissant et ami; et une émotion du ciel fait battre mon cœur.

» Jugez de là, M. F., combien le monument que nous inaugurons en ce jour est fait pour intéresser et émouvoir toutes les âmes sensibles. Ce monument rappelle tout ce que la vertu a de doux et d'aimable, la bienveillance de délicat et de généreux; il rappelle cet homme apostolique qui, après avoir fait pour sa foi le sacrifice de sa patrie, sacrifia une position douce et aisée, conquise en Angleterre par son mérite, avec toutes les espérances d'un brillant avenir, pour porter au-delà des mers, à un peuple inconnu, un ministère qu'il savait devoir être pauvre, laborieux, contredit, longtemps stérile; qui, de là, au prix de mille privations et mille fatigues, alla évangéliser les nations sauvages pour revenir ensuite au chevet du pestiféré mourant s'exposer à la contagion avec un calme qui semblait ne pas soupçonner le danger, comme avec une modestie qui voyait à peine

un sacrifice là où tout le monde admirait le plus beau dévouement ; il rappelle cette simplicité noble autant qu'aimable, qui fuyait l'éclat et les grandeurs, et ne les subit jamais qu'à regret ; il rappelle cet amour des hommes, quels que fussent leurs opinions, leurs écarts ou leurs erreurs ; qui se révélait au dehors par tant de bonté et de bienveillance ; qui cherchait toujours à procurer à chacun le plus de bonheur possible ; qui, estimant le malheur une chose sacrée, *res sacra miser*, tenait pour délicieuses toutes les privations personnelles, dès qu'elles pouvaient diminuer les privations de ses frères ; il rappelle enfin cette vertu parfaite qui l'a rendu si humble dans les grandeurs, si doux dans le commandement, si réglé dans sa vie, si désintéressé dans l'usage des richesses, si mort à lui-même dans toute sa conduite, plus grand encore dans sa vie intime et privée que dans sa vie publique, plus généreux dans ses aumônes secrètes que dans ses bonnes œuvres connues, et qui l'a fait en l'un et l'autre hémisphère la providence du pauvre, l'appui de l'orphelin, le père, l'ami, le serviteur de tous, le modèle du clergé. Or, M. F., à tous ces doux et ravissants souvenirs, quel cœur ne serait touché et attendri ? Bien des années, il est vrai, nous ont déjà séparés de ce spectacle de religion et de vertu que Bordeaux contempla près de dix ans avec respect et amour ; mais le cardinal de Cheverus était

un de ces hommes qu'il suffit d'avoir connus et aimés une fois pour les aimer toujours. Je n'ai jamais perdu un ami autrement que par la mort, m'a-t-il dit souvent. O bien-aimé Cardinal! vous n'en perdrez pas plus maintenant que pendant votre précieuse vie; en vous s'accomplira l'oracle de l'Esprit Saint, la mémoire du juste lui survivra à jamais, toujours chère, toujours douce et vénérée : *In memoriâ æternâ erit justus*. Treize années après que vous nous avez quittés, on vous aime, je ne dirai pas autant, mais plus que le premier jour. Le temps, qui use tout, ne vous a rien ôté de l'estime et de l'affection des peuples, il n'a fait qu'accroître l'une et l'autre; et l'avenir, écho fidèle du passé, reportera aux générations futures ces mêmes sentiments toujours plus vifs et plus tendres.

» Fallût-il, du reste, un auxiliaire à la mémoire du cœur, ce monument se charge d'en faire l'office : et qu'il est bien adapté à cette mission touchante! Voyez ces anges disposés avec tant d'art, chacun à la place qui lui convient : comme l'innocence et la pureté du ciel qui reluisent dans tous leurs traits vous parlent au cœur! comme la fonction de chacun est pleine d'intérêt! l'un tient la houlette du bon pasteur, à l'ombre de laquelle Bordeaux reposa calme et tranquille, alors que tant d'autres diocèses de France étaient dans le trouble; l'autre porte la croix que le

cardinal savait si bien présenter aux cœurs affligés pour les consoler ; deux autres, les insignes des princes de l'Église à la main, nous font souvenir que, sur soixante-treize Pontifes de cette antique métropole qui avait déjà donné un pape à l'Église, Mgr de Cheverus est un des sept qui ont fait reluire sur ce grand siége l'éclat de la pourpre romaine ; deux autres enfin, plus en évidence près des gracieuses armoiries, semblent nous dire qu'ils veillent à la garde de ces cendres vénérables en attendant le jour où elles se ranimeront pour passer sur une nouvelle terre et sous de nouveaux cieux : quoi de plus propre à intéresser nos souvenirs et nos cœurs ? Et que sera-ce donc, M. F., quand, le ciseau ayant achevé son œuvre, vous verrez au sommet l'illustre cardinal sortant du tombeau, la main appuyée sur l'Evangile, qui fut la règle de sa conduite comme le titre de ses immortelles espérances, et de là, prenant son essor vers les cieux, seuls capables de récompenser tant de vertus ! Heureuse idée du savant artiste ! Ah ! c'était bien de cette sorte qu'il fallait représenter notre Pontife, et la pensée chrétienne a été ici magnifiquement saisie. Au pied du monument propre à faire verser tant de larmes, il fallait montrer au cœur, pour le consoler, le Pontife chéri passant de cette vie à une vie meilleure, du tombeau à la gloire, de cette région de ténèbres à l'éternelle félicité.

» Tout ici, M. F., vous le voyez, est fait pour toucher et attendrir : toutefois il est un spectacle plus attendrissant encore, c'est vous-mêmes, habitants de cette grande cité et des pays circonvoisins, qui êtes accourus avec tant de bonheur à cette cérémonie : et quel cœur ne serait touché en contemplant cette réunion de famille autour des restes d'un père chéri? Depuis longtemps, je le sais, vous gémissiez de n'avoir à offrir à l'étranger qui vous visitait, ou à la génération nouvelle qui s'élevait, aucun monument de votre reconnaissance et de votre vénération. Mayenne, la ville natale, vous avait devancés, et, fière de son monument, elle semblait vous accuser de lenteur; mais votre empressement en cette journée autour d'un monument digne de vous, digne du cardinal de Cheverus, vous justifie du passé et témoigne de votre bon cœur. Peuple de Bordeaux, soyez-en béni : la reconnaissance pour les bienfaits reçus, l'affection pour celui qui nous a saintement aimés, sont des sentiments si beaux, si célestes ! Il vous est glorieux d'en donner au ciel et à la terre ce magnifique témoignage.

» Et vous, vénérables Prélats qui relevez si haut la pompe de cette cérémonie, combien vous ajoutez encore à ce qu'elle offre de touchant ! La réunion des princes de l'Eglise a toujours pour l'âme chrétienne quelque chose d'émouvant qui va au cœur; mais,

pour des enfants qui voient et se disent que tant d'honneur est un hommage rendu à leur père bien-aimé, ô combien votre présence ici rend plus saisissante d'intérêt cette fête de famille ! Hier, ouvrant vos rangs sacrés à deux nouveaux collègues dignes de vous, vous rendiez fière notre antique Eglise de France, toujours si belle et si forte par ses pontifes; aujourd'hui, faisant ressortir par la pompe de cette solennité le mérite éminent d'un de ses plus grands évêques, vous consolez ses douleurs, vous rehaussez sa gloire, et vous touchez au cœur tous les amis du cardinal de Cheverus. Le ciel et la terre vous en savent gré, augustes Pontifes; et l'honneur premier en revient à vous, Monseigneur, qui avez convoqué pour cette grande cérémonie ces illustres collègues. En honorant ainsi votre glorieux prédécesseur, vous vous honorez vous-même, vous acquérez un nouveau titre à l'affection comme à l'estime de votre peuple, et vous couronnez dignement les efforts de votre zèle pour l'achèvement de ce mausolée. Après être venu en aide à la commission dont les opérations, malgré le plus haut dévouement à la mémoire du cardinal, n'obtenaient que de lents résultats; après avoir mis tout en œuvre pour faire cesser des retards qui vous affligeaient, et provoqué le concours des premiers magistrats du département et de la cité qu'on trouve toujours disposés à ce qui est bien, rien de possible

ne vous restait plus à faire qu'à rendre brillant et illustre le jour qu'appelaient tant de vœux : vous l'avez fait, Monseigneur, et nos cœurs reconnaissants aiment à proclamer leur profonde gratitude. Je dois le dire cependant, cette cérémonie méritait tout cet intérêt, car il y a ici plus que la glorification d'un homme, c'est la glorification de la religion même.

» Oui, M. F., honorer le cardinal de Cheverus, c'est honorer la religion même; car c'est célébrer une de ses plus pures gloires, c'est faire une de ses plus triomphantes apologies, c'est proclamer la vertu divine qui vit en elle pour élever l'homme au-dessus de lui-même. Croyez-en nos frères séparés, leur témoignage ne saurait être suspect. Lorsque M. de Cheverus arriva à Boston, tous les esprits étaient imbus des plus odieux préjugés contre la religion catholique, on ne pouvait croire à la vertu de ses prêtres, et on la tenait elle-même pour un assemblage de grossières erreurs. M. de Cheverus se montre avec toute la candeur et la noble franchise de sa vertu, et bientôt la religion sort du nuage où l'erreur l'avait enveloppée; elle apparaît comme un beau soleil aux regards étonnés de ses ennemis; les bouches qui, auparavant la blasphémaient, proclament son excellence, et un ministre protestant, le docteur Chaning écrit dans une feuille publique ces remarquables paroles : « La métropole de la nouvelle Angleterre a

» vu l'exemple sublime des vertus chrétiennes dans » un évêque catholique. Qui de nos docteurs religieux oserait se comparer au dévoué Cheverus ? Cet » homme, bon par essence, a vécu au milieu de » nous, consacrant les jours, les nuits et son cœur » tout entier au service d'une population pauvre et » grossière, évitant la société des grands et des riches » pour se rendre l'ami de l'ignorant et du faible, » abandonnant pour les plus humbles chaumières les » cercles les plus brillants qu'il aurait ornés par son » esprit, supportant avec la tendresse d'un père les » fardeaux et les chagrins de ceux qui étaient confiés » à ses soins apostoliques, sans jamais donner le » moindre indice qu'il estimât au-dessous de lui ces « humbles fonctions, bravant enfin, pour exercer sa » bienfaisance, le soleil le plus brûlant et les tempê» tes les plus violentes, comme si son ardente cha» rité l'eût défendu contre la rigueur des éléments. » Aussi, *continue le docteur Chaning*, il jouit parmi » nous de quelque chose de plus précieux que la re» nommée; son nom est chéri partout où celui des » grands est inconnu; il est prononcé avec bénédic» tion et des larmes de reconnaissance dans les asiles » du malheur ». Et de là, M. F., le ministre protestant tire cette conséquence que je vous prie de remarquer : « Comment après cela, *dit-il*, pourrions» nous fermer nos cœurs à l'évidence du pouvoir qu'a

» la religion catholique de former des hommes ver-
» tueux et éminents en mérite ? Il est temps que plus
» grande justice soit rendue à cette société ancienne
» et si largement étendue. L'église catholique a pro-
» duit les plus grands hommes qui aient jamais
» existé, et c'est une garantie suffisante qu'elle ren-
» ferme tous les éléments d'une éternelle félicité ».

» Tel est, M. F., le magnifique hommage que la vie de Mgr de Cheverus forçait, il y a vingt-six ans, une bouche ennemie à rendre à la religion catholique; tant cet illustre pontife reflétait, sur cette religion sainte, de grandeur, de gloire et d'éclat divin. Aussi, M. F., en face de ce monument, la religion catholique me semble resplendir d'une gloire toute nouvelle; je la trouve plus belle, plus aimable, plus puissante, plus manifestement divine; et dans le transport de mon admiration, dans l'enthousiasme de mon amour, je me sens pressé de m'écrier : Elle est donc toujours la même, notre auguste religion, toujours féconde malgré dix-huit siècles de vieillesse, toujours prête à démontrer à l'univers sa céleste origine par les héros qu'enfante en son sein la grâce du Sauveur Jésus qui est avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. De la même main dont elle forma autrefois les Vincent de Paul et les François de Sales, elle a formé de nos jours les d'Aviau et les Cheverus; par les sublimes inspirations de sa foi,

elle a élevé la faiblesse humaine à ce dévouement de tous les instants, qui a forcé le respect et l'amour des deux mondes, et rendu notre cardinal plus grand encore par sa vertu que par la pourpre qui le décorait.

» Oui, Religion sainte, les vertus que nous honorons en ce jour sont ton ouvrage : toi seule as fait, toi seule as pu faire un homme aussi bon, un cœur aussi noble, une âme aussi généreuse. A toi donc tout l'honneur de cette journée, à toi le mérite premier de ce que nous admirons. Cette cérémonie est ton triomphe, la gloire du cardinal de Cheverus est la tienne; et comme dans le royaume éternel, Dieu, en couronnant les mérites de ses saints, couronne l'œuvre de sa grâce, nous aussi, en couronnant le héros que tu as formé, nous te couronnons toi-même. Il me semble la voir, M. F., cette noble fille du ciel, descendre en ce jour des splendeurs des saints et applaudir à cette solennité : elle tressaille comme la mère qui voit couronner son enfant, elle jouit comme l'artiste dont l'ouvrage savamment travaillé obtient une prime d'honneur. Unissons nos joies à ses joies, il faudrait ne l'aimer pas pour ne pas se réjouir de ce qui l'honore; et entourons de notre amour le monument qui lui est cher. Il demeurera parmi nous, ce monument, comme un témoignage de l'excellence et de la beauté de la religion chrétienne qui élève ainsi l'homme au-dessus de lui-même, qui l'agran-

dit, qui le perfectionne, qui le rend si bon, si aimable, si généreux; il demeurera comme une protestation publique et solennelle contre les détracteurs du catholicisme, comme la réfutation des sophismes par lesquels ils l'attaquent, et une haute manifestation de sa vérité à la face des cieux et de la terre ; car l'erreur ne peut produire une vertu si pure; d'une source empoisonnée ne peuvent sortir des eaux si limpides : *Tumulus iste est et lapis in testimonium*. Gen., 35, 52.

» Ce n'est pas, M. F., que je veuille dire qu'il ne peut y avoir de belles actions, d'actes de vertu en dehors de la religion catholique. Loin d'insinuer une pareille prétention, j'ai du bonheur à proclamer le contraire, à la louange de nos frères séparés : oui, partout il se rencontre des natures généreuses, des caractères honorables; et notre ville de Bordeaux en a offert, à toutes les époques, d'illustres et nombreux exemples; mais, M. F., autre chose sont quelques actes de bienfaisance, autre chose est une vie entière de privations, de dévouement et de sacrifices. Pour se prêter à de bonnes œuvres isolées, il suffit d'avoir reçu en partage une âme sensible; mais, pour immoler toute son existence au bien des autres, il faut une énergie persévérante et surhumaine, laquelle ne peut naître que d'une profonde conviction religieuse qui assure à l'âme un plein dédommagement dans une vie meilleure; et ces convictions fortes, je

ne parle pas de celles qui, issues des préjugés de l'éducation, sont peu dignes d'un esprit élevé, ces convictions fortes, fruit de l'examen impartial d'une raison supérieure, ne sont possibles que dans la religion qui depuis dix-huit cents ans n'a pas changé un mot à son symbole, dont la foi toujours la même, abritée sous l'égide de l'autorité, est essentiellement inaccessible à toutes les fluctuations de l'esprit humain; hors de là, il y a variation, il y a doute pour tout homme qui réfléchit : je ne dis pas assez; hors de là, il y a erreur patente, puisque toute société qui change son symbole se convainc par là même de n'être pas dépositaire de la vérité qui ne change point : *Veritas Domini manet in æternum.* M. F., je ne veux ici insulter à aucune religion; je plains et j'aime plus encore ceux qui se trompent; mais interrogeons les faits : ils parlent plus haut que tous les raisonnements. Voyez l'Eglise d'Angleterre : longtemps elle brilla du même éclat que notre Eglise : toutes les deux s'avançaient, comme deux sœurs, sur les rives opposées de l'Océan, belle l'une et l'autre de dévouement et de sacrifices. Mais depuis le jour où cette Église infortunée a déserté le centre de la communion catholique, qu'avons-nous vu ? O révolution non moins lamentable pour l'humanité que pour la religion ! On l'a vu, ce clergé si magnifique de dévouement dans les siècles de sa gloire, ce clergé qui avait bâti West-

minster, Oxford et ses trois cents colléges, créé des écoles publiques dans ses académies, fondé des pensions gratuites dans ses universités, nourri et vêtu pendant des siècles tous les pauvres, servi d'appui à la veuve et l'orphelin; on l'a vu, le jour qu'il a cessé d'être catholique, fermer son âme au dévouement, sa main à toutes les bonnes œuvres, et son cœur à tous les sentiments généreux; on l'a vu avec deux cent millions de revenus, c'est-à-dire avec plus de richesses à lui seul que le clergé de toutes les nations de la terre ensemble, laisser l'Angleterre et l'Irlande se débattre dans les étreintes d'une des plus effroyables misères qu'ait jamais éclairées le soleil, sans qu'il songe seulement à venir en aide à tant d'infortunes. En passant, découronné du lis des vierges, dans les chaînes du mariage il n'a plus gardé d'entrailles que pour la famille; à la famille seule, toutes ses richesses; à la famille seule, toutes ses sollicitudes pour en accroître sans mesure le bien-être et l'opulence. O Eglise d'Angleterre, jadis si belle, qu'est devenue ton antique gloire? Je pleure sur toi, ô branche arrachée du tronc, ô ruisseau séparé de la source, ô rayon divisé d'avec le foyer! Mais que dis-je? Ah! des jours meilleurs t'attendent; déjà je vois poindre l'aurore de ton retour, et je salue avec transport ta renaissance. Puissent mes yeux voir ce bel astre arriver à son midi, et le sacerdoce d'Angleterre,

saintement émule du nôtre, recouvrer, en rentrant dans l'unité catholique, son ancienne beauté! le dévouement apostolique est à ce prix, et voilà pourquoi j'appelle le monument du cardinal de Cheverus un trophée élevé à la gloire de la religion catholique : *Tumulus iste et lapis sint in testimonium.* Trophée qui a dignement sa place dans ce saint lieu : car l'église n'est-elle pas la place naturelle de la religion ? n'est-ce pas ici d'ailleurs que les peuples doivent venir puiser l'instruction religieuse et morale ? Or, ce monument est à lui seul la plus éloquente des instructions ; c'est une leçon permanente de vertu placée au milieu de ce temple, leçon également intelligible à tous, et à l'étranger qui passe, et au citoyen qui demeure, et à l'ignorant qui ne sait pas lire, et au savant qui veut réfléchir.

» Du fond de son tombeau, et plus tard il le fera plus éloquemment encore du sommet de ce monument comme du haut d'une chaire nouvelle, du fond de son tombeau, le cardinal de Cheverus nous prêche, tout mort qu'il est : *Defunctus adhuc loquitur.* De là, il parle à toutes les classes de la société : prêtres, il nous enseigne ce zèle intrépide qu'aucune difficulté n'arrête, cette douceur qui, sans rien relâcher de la règle, est toujours honnête dans les formes, pleine de grâce dans les procédés ; cet oubli de soi, ce dévouement au bien de ses semblables, qui fait

l'homme apostolique. Magistrats et vous tous qui commandez aux autres, à quelque titre que ce soit, il vous enseigne à rendre l'obéissance douce et aimable, par la manière de l'exiger, et à alléger aux inférieurs la peine de leur condition, par un sage tempérament de bonté et de condescendance. Chrétiens de toutes les classes, il vous redit sa parole chérie : *Aimez-vous les uns les autres, plus de querelles ni de froideurs entre vous*, et cette autre parole qui allait si bien sur ses lèvres, que *la vraie vertu fait le bonheur de tout ce qui l'entoure*, qu'*elle souffre de tout le monde sans rien faire souffrir à personne, et n'a jamais à la bouche que des paroles de douceur et de grâce, dans le cœur que des sentiments de charité et de support*. Hommes avides de plaisirs, de richesses et d'honneurs, vous apprendrez de ce prince de l'Eglise si humble, si mortifié, si détaché, qu'une âme immortelle doit porter ses vues plus loin qu'aux choses qui périssent, que la vie présente n'est qu'un passage à l'éternité, et qu'arrivés au terme, nous subirons un jugement sévère dont la conséquence sera un bonheur ou un malheur éternel. Et vous, qui n'estimez pas le salut une affaire, et regardez peut-être en pitié l'humble fidèle qui s'en préoccupe, vous apprendrez d'un pontife si grand par sa foi, que l'homme n'est jamais plus grand, plus estimable, plus honorable que quand il professe

hautement une religion qui a été crue et pratiquée par les plus beaux génies dont s'honore la nature humaine; et peut-être vous vous surprendrez vous disant dans le secret de la conscience : Oh ! que je serais déraisonnable, si je ne croyais pas une religion qu'a crue si fortement un esprit aussi éclairé, un cœur aussi pur, une âme aussi droite que le cardinal de Cheverus; plus déraisonnable encore si, la croyant, je ne l'aimais pas, ou si, par une lâcheté et une inconséquence flétrissantes l'une et l'autre pour la dignité humaine, j'en négligeais la pratique.

» M. F., puissent ces leçons être comprises ! Si le cardinal de Cheverus, qui ne connut d'autre ambition et d'autres jouissances que d'être utile aux hommes, peut encore être utile après sa mort, il me semble qu'il en tressaillira jusque dans sa cendre. Puissent les âges les plus reculés entendre aussi ce langage, et fasse le ciel que, dans les siècles à venir, les pères disent à leurs enfants, curieux d'apprendre quel est ce monument, *quæ est ista religio :* Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, vécut en apôtre de la charité, dont l'un et l'autre hémisphère admirèrent les vertus, dont les rois qui régnaient en France, honorèrent le mérite, et dont le chef de l'Église récompensa par la pourpre les glorieux travaux : il n'eut d'autre passion que le bonheur de ses semblables, et ne vécut que pour faire des heureux

ou sécher des larmes. Cet homme dont vous voyez ici l'image, ô mon fils, s'appelait le cardinal de Cheverus; soyez bon et bienfaisant comme lui.

» Telles sont, M. F., les grandes et utiles leçons que ce monument est appelé à vous donner. Venez souvent les entendre, et chaque fois vous vous retirerez meilleurs. Que toutes les opinions viennent ici confondre leurs méditations et leurs hommages; la charité, qui domine la mobilité des choses humaines, a droit d'adresser des leçons à tous les partis, et tous les partis doivent tenir à honneur d'y être dociles. Qu'après la génération présente, les générations futures viennent à leur tour admirer et s'instruire; et si quelque jour le temps qui mine tous les travaux des hommes, venait à renverser celui-ci, ô nom de Cheverus, ta mémoire en prendra la place pour l'instruction de nos derniers neveux : car tu ne crouleras point avec le marbre et la pierre, tu ne périras point, ô nom béni, tu es immortel. Tu vivras dans les archives de la religion comme un titre de gloire à montrer à ses amis et à ses ennemis; tu vivras dans l'histoire de la vertu dont tu feras un touchant et magnifique chapitre; tu vivras dans tous les souvenirs comme un parfum de douceur et de grâce dont la bonne odeur embaumera l'Eglise de Dieu, et y attirera les âmes les plus prévenues qui auront le bonheur de te connaître. Il est vrai, il ne reste plus d'héritiers

pour te transmettre de génération en génération : reste seulement l'héritage des vertus qui semblent être dans le sang de cette noble famille, et qui sont si bien représentées pour le bien de l'Eglise, sur un siége voisin (1); mais, ô nom vénérable, tu te suffis à toi-même pour traverser les siècles; et après que tu auras été sur la terre l'attrait et l'ornement de la vertu, nous te célébrerons dans la gloire éternelle en la compagnie de Dieu et de ses saints, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit ».

---

(1) Mgr. George, évêque de Périgueux.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.° 1. — Page 286.

Le principe reçu dans l'Église, de *respecter le gouvernement établi, quel qu'il soit, et d'entretenir avec lui, autant que possible, des rapports de bonne intelligence*, ayant été contesté par les uns, mal interprété par les autres, nous croyons faire une chose utile de reproduire ici, avec quelques développements, les vues de M. de Cheverus sur ce sujet, telles que nous les avons recueillies de sa bouche dans l'intimité de la conversation. Ce pontife vénéré pensait que Jésus-Christ, en fondant son Église sur la terre, ne lui a point donné mission de débattre les intérêts de la politique, de se mêler aux affaires temporelles et aux opinions qui agitent les sociétés, moins encore de prendre parti pour un camp contre un autre : il l'a établie, disait-il, uniquement pour travailler au maintien et au progrès de la religion dont on lui a confié le dépôt sacré. Telle est l'unique affaire de l'Église en ce monde, l'unique but de son existence, la fin par conséquent où elle doit tout rapporter, la boussole qui doit diriger toute sa conduite, le mobile qui doit donner le branle à toutes ses déterminations et à toutes ses démarches ; d'où l'on peut conclure que toute raison politique doit disparaître, à ses yeux, devant les intérêts sacrés de la religion, qu'elle doit s'abstenir de tout ce qui peut les compromettre, aller au-devant de tout ce qui peut les seconder, en se tenant toutefois dans les limites de sa conscience, qu'elle ne sait pas violer, et de sa dignité, qu'elle ne doit jamais avilir. Or, si elle se pose en ennemie devant le pouvoir existant, elle se prive, par cela même, de son appui; elle s'attire sa haine, se suscite des entraves, compromet le dépôt confié à sa garde, et ainsi

manque à sa mission. Si au contraire elle respecte le pouvoir, si elle entretient avec lui, autant que possible, des rapports de bonne intelligence, elle se ménage un concours qui peut-être sera tout politique et sans dévouement, mais qui sera toutefois utile aux intérêts sacrés dont elle a la garde; son action sera plus libre, son ministère plus protégé, et la religion prêchée sans entraves, répandra partout sa bienfaisante influence. Ce n'est pas que l'Église ignore que Dieu n'a point besoin des hommes pour soutenir et défendre son œuvre, et qu'il saurait bien, sans les hommes et malgré les hommes, la faire triompher; assez de siècles de persécution sont là pour l'attester : mais elle croirait tenter Dieu, si, comptant sur une intervention extraordinaire du ciel, elle renonçait à un secours providentiel et ordinaire qu'elle peut se ménager, la protection du pouvoir existant, quel qu'il soit. Ce n'est pas non plus que l'Église ne condamne dans son for intérieur tout ce qui est injuste; mais dans sa conduite extérieure, elle subit en silence la nécessité des circonstances; elle se rappelle qu'elle n'a pas mission de redresser tous les torts ; elle ne le peut pas, elle ne le doit pas : ce serait compromettre la mission plus haute qui lui est confiée. Ce n'est pas enfin que l'Église n'ait aussi ses affections, ses regrets, ses desirs; et personne ne peut lui en faire un reproche : le cœur, disait M. de Cheverus, est un sanctuaire où les hommes n'ont rien à voir; mais dans ses rapports extérieurs elle ne prend point conseil de ses affections privées, elle ne s'inspire que de son amour pour la religion; et, en conséquence, tous les gouvernements possibles, légitimes ou non, une fois établis et en possession paisible du pouvoir, la trouvent toujours pacifique, toujours disposée à l'obéissance et aux bons procédés, en tout ce que permet la conscience, sans autre ambition que celle de faire en liberté le bien le plus utile, le plus nécessaire même à leur existence, je veux dire prêcher la religion, qui réprime les passions désorganisatrices ,corrige les vices, et forme les hommes à la vertu.

Ce court exposé, M. de Cheverus le trouvait traduit en faits notoires aux diverses époques de l'histoire de l'Église. Sans parler ici des trois premiers siècles, où la plupart des empereurs ne furent que des usurpateurs sanguinaires, qui arrivaient au trône par la révolte, la trahison, les empoisonnements et les meurtres, et où l'Église, persécutée, offrait au monde étonné l'exemple le plus touchant d'obéissance et de fidélité à ces maîtres iniques, nous voyons, au IV.me siècle, le tyran Maxime envahir le trône de Gratien (1). L'épiscopat, il est vrai, par la bouche de saint Martin et de saint Ambroise, lui reproche le meurtre de cet empereur avec une liberté toute apostolique; mais du reste, toutes les églises d'Espagne et des Gaules lui obéissent, tous les évêques de ces contrées le reconnaissent. Il les convoque à Bordeaux et à Trèves pour un concile contre les Priscillianites; ils s'y rendent, et vont, sans difficulté, à la Cour du nouvel empereur pour plaider les intérêts de la religion et de la charité. Saint Martin et saint Ambroise y font deux voyages dans les mêmes vues, et le premier mange à la table de Maxime et à celle de l'impératrice; enfin, le pape saint Sirice lui écrit dans des termes pleins d'égards, comme le prouve la réponse de Maxime, qui seule a été conservée : *Accepimus litteras Sanctitatis tuæ, quæ fuerunt nobis gratissimæ* (2).

Quelques temps après, le tyran Eugène monte sur le trône ensanglanté de Valentinien le jeune, assassiné par Arbogaste. Saint Ambroise, si tendrement attaché à la famille impériale, et en particulier à Valentinien, reconnaît cependant Eugène pour empereur, lui donne toutes les épithètes honorifiques de la souveraine puissance, et lui écrit une lettre où, après lui avoir reproché, avec sa vigueur accoutumée, les largesses qu'il avait faites aux temples des idoles, il finit par lui dire qu'il est prêt à lui rendre, pour tout ce que la cons-

(1) Histoire de l'Église Gallic. tom. I, liv. II, num. 383 et suiv.

(2) Coll. Conc. Labb. tom. II, pag. 1029, édit. de Paris, 1671.

cience permet, les hommages dus au pouvoir souverain, selon qu'il est écrit. Rendez l'honneur à qui il est dû. *Sedulitatem potestati debitam sicut scriptum est : Cui honorem, honorem* (1).

L'an 602, le centurion Phocas usurpe le trône de l'empereur Maurice qu'il fait massacrer avec sa femme et ses enfants (2). Saint Grégoire-le-Grand, un des papes les plus pieux et les plus savants qui aient gouverné l'Église, ne fait pas difficulté de le proclamer dans Rome avec les formes accoutumées, expose son image dans un lieu honorable, et lui députe, en qualité de nonce, le diacre Boniface.

En 1459, Mathias Corvin s'étant rendu maître de la Hongrie, et fait reconnaître comme souverain par le corps de la nation, Pie II lui déféra, sans hésiter, le titre de roi, que lui avait déjà donné son prédécesseur, et reçut ses envoyés avec tous les honneurs qu'il était d'usage de rendre aux ambassadeurs des rois. L'empereur Frédéric III, qui avait des prétentions sur la couronne de Hongrie, s'offensa de cette conduite du Pape, et lui en fit porter ses plaintes : mais le pontife répondit avec une noble dignité aux envoyés de l'Empereur, que la plainte était mal fondée, puisque c'était une pratique constante du Saint-Siége, de reconnaître pour roi celui qui était en possession du royaume. *Injustam esse querelam dixit, quandò mos esset apostolicæ sedis eum regem appellare qui regnum teneret* (3).

Conformément à cette doctrine, Grégoire XIII, pressé par Henri III de ne pas reconnaître les ambassadeurs d'Étienne Battori, prince de Transylvanie, que les Polonais avaient élu pour roi, lui répondit que « le Saint-Siége, étranger aux intérêts » de la terre, n'intervenait dans les différends des princes que » pour procurer la paix, et, en attendant, reconnaissait pour

(1) Epist. 57, ad Eugenium.

(2) Hist. eccl. de Fleury, tom. 8, liv. 36, num. 45.

(3) *Gobelinus in Commentariis Pii II, apud Rainaldi, Annales ecclesiastici continuati, sub anno* 1459, num. 13.

» souverain celui qui était en possession de la puissance su-
» prême, de peur qu'il ne résultât de la conduite contraire
» des inconvénients pour la religion ». *Respondit Gregorius* (1) *sedem apostolicam, ut pote rerum terrenarum cupidine vacuam, ejusmodi dissidiis nonnisi ad pacem interesse, interea que regem eum agnoscere qui rerum summâ potitur, ne scilicet aliquod Ecclesiæ damnum eveniat.* Et lorsqu'en 1650, Innocent X hésitait à accorder des bulles aux sujets nommés par le nouveau roi de Portugal, afin de ne rien préjuger dans les différends pour cette couronne entre la maison de Bragance, actuellement en possession, et le roi d'Espagne, qui opposait une possession très-longue, le clergé de France écrivit au Pape (2) pour lui représenter que, étant le père commun de tous les rois de la chrétienté, il devait faire abstraction de celui qui avait le droit, que tous les intérêts temporels devaient céder aux besoins de l'Église, seule considération qui dût l'occuper; et pour confirmer ce sentiment, il lui allégua la réponse de Grégoire XIII, que nous venons de citer. Cette réponse, en effet, a toujours été la règle de conduite du Saint-Siége : sans examiner jusqu'à quel point l'autorité des souverains est fondée en droit, c'est assez qu'il les trouve établis et régnants; dès lors il leur accorda la déférence et les égards dus au pouvoir suprême, *ne scilicet aliquod Ecclesiæ damnum eveniat.*

Aussi M. de Cheverus, qui avait depuis longtemps ces principes dans l'esprit, vit sans surprise : 1.° la réponse de Pie VIII à M. de Quélen, en date du 29 Septembre 1830, où ce souverain pontife déclarait qu'on pouvait prêter serment au nouveau roi des Français, et faire pour lui les prières usitées pour le souverain, *Domine salvum fac*, etc..., par cela seul qu'*après avoir rétabli la tranquillité, il occupait, pour*

(1) Procès-verbaux des assemblées du clergé de France, tom. III, Pièces justificatives, p. 91.

(2) Procès-verbaux des assemblées du clergé de France, tom. III, pag. 686 et suiv.

le présent, le trône de France; 2.° la constitution de Grégoire XVI, en date du 5 Août 1831, où ce savant pape proclamant les mêmes principes, ajoute fort sagement : « Si » telles ont toujours été la coutume et la règle du Siége apos- » tolique, nous devions, à plus forte raison, suivre cette » règle aujourd'hui, au milieu de l'extrême mobilité des af- » faires publiques, et parmi tant de fréquents changements, » pour ne pas mériter le reproche d'abandonner la cause de la » religion par des motifs humains ».

Tels étaient les principes que professait, avec l'Eglise romaine, M. de Cheverus; et il croyait que l'Eglise, en les suivant, ne portait aucun préjudice aux droits des souverains légitimes : car 1.° elle n'entend rien statuer, par cette conduite, sur les droits de qui que ce soit : « Nous déclarons, » dit Grégoire XVI dans la constitution déjà citée, que si, » pour régler les intérêts spirituels des églises et des fidèles, » nous ou nos successeurs qualifions et honorons quelqu'un » du titre d'une dignité quelconque, et même de la dignité » royale, par constitutions, lettres, ambassadeurs envoyés de » part et d'autre, ou de quelque autre manière qui recon- » naisse en lui cette dignité; si nous réglons ou statuons » quelque chose, par les mêmes motifs, avec ceux qui sont à » la tête des affaires, dans quelque gouvernement que ce soit, » aucun droit ne leur est attribué ni acquis par ces actes, et » qu'on ne peut en tirer aucune preuve contre les droits et » priviléges des autres, ni en induire quelque perte ou chan- » gement à leur préjudice ». 2.° M. de Cheverus estimait que le serment prêté par les évêques, et les prières prescrites par eux, comme *Domine, salvum fac*, etc..., ne peuvent ou ne font rien, soit pour, soit contre les droits d'aucun prétendant. Par le serment, les évêques ne s'engagent à autre chose qu'à ne point conspirer ni agir contre le gouvernement tant qu'il existera (1), et à remplir, de leur mieux, leur

(1) Lorsque le duc d'Angoulême s'approchait de Bordeaux, le 12 Mars 1814, et que toute la ville volait au-devant de lui avec enthousiasme, M. d'Aviau ne

mission tout évangélique : par la prière, ils demandent à Dieu pour le souverain régnant tous les biens qu'il peut justement désirer, et la préservation de tous les maux qui peuvent nuire à son salut et au bien de l'État. Or, par ces deux actes, le clergé demeure dans ses attributions toutes religieuses, et n'entre point dans le domaine de la politique. 3.° Celui qui a le vrai droit ne peut raisonnablement s'offenser de cette conduite de l'Église, soit parce qu'il ne peut vouloir dans ses États la ruine de la religion, qui serait évidemment compromise par la couleur politique que prendrait le clergé, soit parce qu'il doit comprendre que l'évêque est, avant tout, l'homme de la religion, et que les intérêts de Dieu doivent passer avant les intérêts de la terre : *Nulli injuriam facio, dùm Deum omnibus præfero*, disait saint Ambroise. (Ep. 57, ad Eugenium).

N.° II. — Page 308.

Voici le texte de l'ordonnance contre laquelle réclama M. de Cheverus :

Art. 1.er A dater du 1.er Janvier 1835, le grade de docteur en théologie sera nécessaire pour être professeur, adjoint ou suppléant dans une faculté de théologie.

Art. 2. A dater de la même époque, nul ne pourra être nommé archevêque ou évêque, vicaire-général ou membre du chapitre, curé dans un chef-lieu de département ou d'arrondissement, s'il n'a obtenu le grade de licencié en théologie, ou s'il n'a rempli, pendant quinze ans, les fonctions de curé ou de desservant.

Art. 3. A compter de ladite époque, nul ne pourra être nommé curé de chef-lieu de canton, s'il n'est pourvu du

---

voulut point aller à la rencontre du prince il crut que son serment à Bonaparte l'obligeait à ne faire aucune démonstration en faveur d'un nouvel état de choses, jusqu'à ce que le prince, une fois entré dans la ville eût substitué le gouvernement royal au gouvernement impérial : exemple remarquable de la fidélité au serment dans un évêque si cordialement dévoué aux Bourbons.

grade de bachelier en théologie, ou s'il n'a rempli, pendant dix ans, les fonctions de curé ou de desservant.

ART. 4. Les dispositions ci-dessus sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la présente ordonnance, n'auraient pas encore vingt et un ans accomplis.

ART. 5. Les élèves des séminaires situés hors des chefs-lieux des facultés de théologie, seront admis à subir les épreuves du grade de bachelier en théologie, sur la présentation d'un certificat constatant qu'ils ont étudié, pendant trois ans, dans un séminaire.

N.° III. — Page 309.

MÉMOIRE DE M. DE CHEVERUS.

Bordeaux, 14 Février 1835.

Monsieur le Ministre,

Si je me bornai, le mois dernier, à vous accuser réception de votre circulaire sur l'ordonnance du 25 Décembre 1830, qui détermine les conditions d'admission aux titres ecclésiastiques, ce fut pour ne pas précipiter mon jugement sur une mesure qui me paraissait également funeste et impossible. Aujourd'hui qu'une conviction profonde est devenue le résultat de mûres réflexions, je crois un devoir pour un évêque, et un service pour le gouvernement, de vous soumettre mes observations. Je le fais avec confiance, M. le Ministre, parce qu'en traitant des matières purement ecclésiastiques, on a pu se tromper de bonne foi; mais si des observations justes font toucher au doigt l'erreur commise, il y a dans l'âme des hommes d'État un sentiment trop élevé pour persister dans une mesure, quelque fâcheuse qu'elle soit, par cela seul qu'on l'a prise. Aussi, je ne veux ni accuser ni me plaindre; et si, dans la discussion, il m'échappait quelque expression propre à blesser, veuillez croire, M. le Ministre,

que c'est contre mes intentions, qui sont toutes bienveillantes.

L'ordonnance fait deux hypothèses : ou l'on aura pris des grades, ou l'on aura desservi une succursale dix ou quinze ans, avant d'être promu à un titre ecclésiastique. Examinons successivement ces deux hypothèses.

D'abord, la condition des grades est entachée de trois grands défauts : 1.° Elle dépasse les droits de l'autorité temporelle; 2.° quand même elle ne les dépasserait pas, elle commande l'impossible; 3.° quand même ce qu'elle commande serait possible, ce serait inutile et sans résultat. Reprenons.

I. Cette condition dépasse les droits de l'autorité temporelle. Ici, M. le Ministre, il ne s'agit point d'une dispute de susceptibilité et d'amour-propre, il s'agit de droits sacrés que la conscience des évêques ne leur permet pas d'aliéner. Aux évêques seuls établis par leur caractère gardiens de la foi et de la morale, appartient la direction de l'enseignement théologique; aux évêques seuls appartient le jugement de la capacité et de l'aptitude de leurs sujets pour les fonctions spirituelles : et voilà que l'ordonnance leur enlève ce double droit, pour l'adjuger à l'autorité temporelle, en rendant obligatoire pour toute l'Église de France, et constituant juge suprême du clergé, une école de théologie dépendante uniquement du pouvoir civil, et indépendante de l'autorité épiscopale, qui ne pourra ni reviser ses jugements, ni révoquer ses professeurs en cas qu'ils viennent à enseigner une mauvaise doctrine. Or, M. le Ministre, il répugne à la conscience des évêques de transiger sur ce dépouillement de leurs droits au profit de l'autorité temporelle, 1.° parce que le pouvoir civil n'est pas apte à surveiller ces droits en matière d'enseignement théologique, et par conséquent ne peut offrir aucune garantie d'orthodoxie; 2.° parce que la mesure d'instruction théologique nécessaire pour une fonction ecclésiastique étant une question toute spirituelle, elle ne peut tomber dans le ressort de l'autorité temporelle; elle appartient uniquement

à l'évêque qui seul en est responsable, qui seul par conséquent en doit être juge. Que le gouvernement intervienne dans les nominations aux cures, pour en éloigner les sujets qui ne semblent pas lui offrir les garanties politiques qu'il désire, on le conçoit, parce que cela touche aux intérêts de l'ordre temporel : mais que le gouvernement veuille intervenir dans une question aussi purement spirituelle que le sont les divers degrés d'instruction théologique, et en exclure même les évêques pour la déférer aux facultés créées et gouvernées par lui, voilà qui dépasse évidemment les droits de l'autorité temporelle, et est un véritable empiètement sur l'autorité spirituelle.

II. La condition des grades commande l'impossible ; et ici se présentent des impossibilités de toute espèce car : 1.° il est impossible de prendre les grades pendant le cours triennal de théologie. On a à apprendre en trois ans (c'est-à-dire, en vingt-sept mois, puisque l'année scolastique n'est que de neuf mois) une science dont la moitié seule, la partie dogmatique, occupait avant la révolution dix ans d'études, et qu'on a résumée en neuf volumes de six cents pages ; et de plus, il faut apprendre l'Écriture sainte et les cérémonies, sans compter la charge du Bréviaire qui pendant la seconde moitié du cours prend près de deux heures par jour. Or, pour suffire à tant d'occupations, il faut s'y livrer tout entier et exclusivement ; pas le moindre moment qu'on en puisse distraire pour préparer des thèses et des examens pour les grades. Pour peu qu'on connaisse les études des séminaires, cette impossibilité saute aux yeux. 2.° Il est impossible de prendre les grades après le cours triennal de théologie ; car où s'y préparerait-on ? Dans le séminaire ? Mais les évêques ont déjà des peines extrêmes à faire face aux dépenses des grands séminaires dont on a diminué les bourses, et des petits séminaires où on les a supprimées tout-à-fait ; comment donc pourraient-ils supporter les charges d'un séjour plus prolongé au séminaire ? Puis, où loger ces élèves de quatrième et de cinquième année, qui se prépareraient aux gra-

des, le local actuel n'étant que strictement suffisant pour les élèves de trois années réunies? Les enverra-t-on dans le ministère se préparer aux grades? Mais qui ne sent qu'un jeune prêtre, sans conseil pour diriger ses études, sans bibliothèque pour faire des recherches, souvent sans loisir pour étudier, est incapable de cette préparation? 3.° Il est impossible pendant le cours triennal de suivre les cours des facultés, comme l'art. 5 de l'ordonnance suppose qu'y seront astreints les élèves des séminaires situés aux chefs-lieux des facultés. Car l'étude immense qu'on a à faire pendant les vingt-sept mois de séminaire ne laisse possibles, ni l'étude d'aucune matière étrangère, ni l'adoption d'aucune nouvelle classe aux deux et quelquefois trois classes par jour auxquelles MM. les professeurs des séminaires sont obligés, par l'abondance des matières qu'il faut nécessairement voir; d'autant plus que MM. les professeurs des facultés ne faisant que trois classes par semaine, ne peuvent faire voir dans toute l'année que quelques questions détachées, isolées, mais jamais un traité entier : d'où il résulte que leur cours ne dispense point de voir les mêmes traités dans les classes du séminaire, et qu'il serait par conséquent pour les élèves une surcharge impossible. 4.° Il est impossible que les élèves des séminaires situés hors des chefs-lieux des facultés viennent subir leurs examens et soutenir leurs thèses auxdits chefs-lieux : car combien ne répugne-t-il pas à la modestie, à la dignité et à l'esprit de l'état ecclésiastique, de voir tous les prêtres ou diacres de tout l'ouest de la France se rassembler à Bordeaux dans les auberges et les hôtels garnis, et y séjourner jusqu'à ce qu'arrive le tour de chacun pour soutenir sa thèse? Puis ces voyages et ces thèses entraîneraient des dépenses que la plupart ne seraient pas en état de supporter, et qu'ils ne voudraient pas probablement supporter quand ils le pourraient, comme je le dirai plus bas. Peut-être dans des temps meilleurs, quand tant de paroisses sans pasteurs commenceront à se remplir, le gouvernement et l'épiscopat pourront s'entendre sur cette ques-

tion; mais, dans l'état actuel des choses, toutes les impossibilités signalées sont de la plus exacte vérité.

III. La condition des grades serait inutile et sans résultat; inutile pour le progrès des études, puisqu'on ne pourrait pas pas y consacrer plus de temps, et que le rapport du mérite et des succès de chacun, fait exactement à l'évêque par le supérieur et les professeurs du séminaire, est un encouragement suffisant et égal aux grades; sans résultat par le fait, parce que la perspective d'une cure de canton n'a rien de si attrayant pour déterminer les jeunes prêtres à prendre les grades. L'expérience démontre au contraire que beaucoup préfèrent les succursales, parce que les petites villes, chefs-lieux de canton, étant ordinairement les endroits les plus irréligieux et les plus difficiles à gouverner, c'est là qu'un prêtre a plus de peine et moins de consolation; puis, sous prétexte qu'un curé de canton reçoit 1200 fr. du gouvernement les paroissiens ne lui donnent rien; tandis que la plupart des succursales, souffrant de voir leur prêtre réduit à l'insuffisant traitement de 800 fr., viennent à son secours suivant leurs faibles moyens, et le dédommagent des privations qu'il s'impose, par leur piété et leur docilité. On pourrait citer dans ce diocèse plusieurs cures qui ont été offertes à quatre ou cinq desservants, sans qu'aucun les ait acceptées. A cette raison je puis en ajouter une autre, à la gloire de mon clergé : c'est que les meilleurs sujets sont ordinairement les plus modestes, et n'aspirent point aux premières places. Ces places seraient donc le partage de quelques ambitieux, à médiocre talent, qui, pour avoir été gradués, seraient loin d'avoir la prudence, la sagesse et le zèle nécessaires au bon gouvernement d'une paroisse. Tel serait tout le résultat de cette première partie de l'ordonnance.

Passons maintenant à la seconde hypothèse, qui porte qu'au défaut de grades il faudra avoir desservi une succursale dix ou quinze ans. Ici, M. le Ministre, ne peut-on pas dire que le gouvernement s'immisce dans une question purement spirituelle, en prescrivant aux évêques le nombre

d'années avant lequel on ne sera pas apte à gouverner une paroisse? N'est-ce pas à l'évêque seul à juger cette question, et ne doit-on pas lui supposer assez de lumières et de zèle pour s'en rapporter à son choix? Ne serait-on pas en droit de dire aussi qu'une pareille mesure est humiliante et flétrissante pour le clergé? Tandis qu'à trente ans on peut être député, ministre d'État, on ne fait pas au prêtre la grâce de penser qu'avant quarante ans il puisse avoir la prudence, la sagesse, le zèle nécessaires pour gouverner une cure; car c'est jusqu'à cet âge que sa nomination est ajournée par l'ordonnance, puisque avant de commencer les dix ou quinze ans de ministère dans une succursale, on est vicaire un certain temps, quelquefois cinq ou six ans et plus. Mais il est, M. le Ministre, deux considérations plus graves encore, que je recommande à vos méditations : la première, c'est que l'exécution de l'ordonnance serait une grave injustice envers une portion du clergé : par exemple, des supérieurs ou directeurs de grands et petits séminaires, qui ont formé tout le clergé d'un diocèse; des prêtres zélés qui ont blanchi dans d'utiles et laborieux ministères, ailleurs qu'à la tête d'une paroisse, comme dans les hôpitaux, les prisons; qui ont dévoué toute leur existence à soulager tous les genres de malheur, les pauvres, les orphelins, seraient moins favorisés qu'un simple succursaliste de campagne. Après avoir tant et si utilement travaillé, aucun d'eux ne pourrait être ni curé, ni chanoine, ni grand-vicaire; parce qu'ils se sont plus dévoués, ils seraient plus maltraités, et leur unique ressource serait une succursale de campagne! Je puis dire la même chose des vicaires de ville, poste pour lequel on choisit toujours des hommes de talent, et où ils restent d'autant plus longtemps qu'ils s'y rendent plus utiles; et voilà qu'après ce long ministère, ils seraient moins favorisés que le sujet le plus faible, qui à raison de son moindre talent a été promptement placé dans une succursale de campagne. Il faudrait, avant de les élever à une cure, les envoyer dix ou quinze ans dans une campagne, oublier les habitudes des villes, contracter des

manières de gouverner et d'instruire toutes différentes de ce qu'exige le gouvernement pastoral dans une ville : n'est-ce pas chose aussi contraire à une bonne administration qu'à la justice? Une seconde observation porte sur l'impossibilité de pourvoir aux titres ecclésiastiques, si on ne peut choisir que parmi les prêtres qui ont dix ou quinze années de fonctions curiales. Il y a dans le diocèse de Bordeaux, quatre-vingt-huit places qui seraient assujetties aux mesures de l'ordonnance : où trouver des sujets convenables pour tant de postes, si on restreint ainsi la liberté du choix? Chose digne de remarque, de tous les curés que j'ai nommés depuis que je suis archevêque de Bordeaux, il n'en est pas un seul, à ma connaissance, que j'eusse pu nommer, aux termes de l'ordonnance. Ce fait n'est-il pas une démonstration frappante de l'embarras inextricable où l'ordonnance placerait l'épiscopat? N'est-il pas probable que les évêques se trouveraient réduits à la triste nécessité de placer, en attendant l'âge, dans les postes principaux et à la charge des paroisses, des sujets non agréés par le gouvernement comme manquant des conditions voulues? Et il n'est pas de la sagesse d'un bon gouvernement de réduire les évêques à cette nécessité. Je finis par une réflexion : c'est que les meilleurs sujets ne se faisant point graduer, soit par impossibilité, comme je l'ai dit plus haut, soit par modestie, le gouvernement se mettrait pour la nomination aux évêchés dans les mêmes embarras que les évêques pour la nomination aux cures.

Telles sont, M. le Ministre, les observations que m'a suggérées l'ordonnance. Je les présente au gouvernement autant pour le bien de l'État que pour le bien de l'Église ; et je vous prie d'agréer le profond respect avec lequel je suis, etc.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface de la troisième édition. V

LIVRE PREMIER.

Naissance et première éducation du cardinal. 1
Ses premières études. 4
Sa première communion. 5
Il reçoit la tonsure. *ibid.*
Il est présenté à l'évêque du Mans. 6
Il est nommé prieur du Torbechet. 7
Il part pour Paris et est présenté à Monsieur. 8
État du collége de Louis-le-grand quand l'abbé de Cheverus y arrive. 9
Exemples qu'il y donne. 10
Il se choisit un sage directeur et un ami vertueux. 11
Ses talents et ses succès. 13
Il soutient une thèse publique de philosophie. 14
Il entre au séminaire de Saint-Magloire. 16
Sa liaison avec l'abbé de Maccarthy. 18
Ses études ecclésiastiques. *ibid.*
Les grâces de son élocution. 20
Il reçoit l'ordination du sacerdoce. 22
Il est nommé chanoine du Mans et vicaire de Mayenne. *ibid.*
Son zèle dans cette place. 23
Il refuse le serment à la constitution civile du clergé. *ibid.*
Il est nommé curé de Mayenne. 24
Il est forcé de quitter sa cure. 25
Il part pour Paris, où il se cache pendant plusieurs mois. 27
Il se réfugie en Angleterre. 29

LIVRE DEUXIÈME.

Il refuse les secours du Gouvernement anglais. 30
Il donne des leçons dans une pension, et sa vertu y est reconnue et admirée. 31
Il secourt les Français malheureux. 32
Comment il apprend parfaitement l'anglais. *ibid.*
Il est autorisé par l'évêque de Londres à exercer le ministère. 33
Sa première prédication en anglais. *ibid.*
Il ouvre une chapelle catholique. 34
Il quitte sa pension et donne des leçons au fils d'un Seigneur anglais. 35
Il songe à quitter l'Angleterre. 36
On lui propose de se mettre à la tête d'un collège à Cayenne. 37
Il veut accompagner l'évêque de Dol dans l'expédition de Quiberon. *ibid.*
Il reçoit une lettre de l'abbé Matignon, 39
Il se détermine à partir pour Boston. 41
Il renonce à tout son patrimoine. *ibid.*
Il part pour Boston. 42
Joie de M. Matignon à son arrivée. 44
État de la mission de Boston. 45
Préventions contre les prêtres catholiques. 46
Grands exemples de MM. Matignon et de Cheverus; tendre amitié qui les unit. 48
Leur vertu triomphe des préjugés. 50
Témoignage d'un ministre protestant. 51
Beau témoignage d'un journal protestant. *ibid.*
Prédications de M. de Cheverus. 52
Joie que causent à M. Matignon les succès de M. Cheverus. 53
Les préventions anciennes contre les catholiques diminuent, et finissent par tomber entièrement. 54
Confiance universelle en M. de Cheverus. 55
Il gère ou dirige les intérêts temporels de plusieurs personnes. 57
Il se livre à l'étude des belles-lettres. 59

Pages.

M. Caroll lui offre la cure de Ste-Marie à Philadelphie. 61
Il visite l'État du Maine, et bâtit une église à Newcastle. 62
Il apprend la langue des sauvages de Penobscot et de Passamaquody. *ibid.*
Il visite ces tribus. 63
Il est frappé de leur chant. 64
Il partage leur repas. 66
Difficultés et fatigues de cette mission. 67
Consolation qu'il goûte dans cette mission. 68
Portrait des sauvages de Penebscot et de Passamoquody. 69
Leur vénération pour M. de Cheverus. 70
Autorité de M. de Cheverus. 71
Les sauvages se disputent l'honneur de le servir. *ibid.*
Trait frappant d'un sauvage. 72
Dévouement de M. de Cheverus pendant la fièvre jaune. 74
Vénération des habitants de Boston pour M. de Cheverus. 76
Divers faits qui prouvent cette vénération. 77
Il ouvre une souscription pour bâtir une église catholique. 81
Il pose les fondements de la nouvelle église et en élève les murs en proportion de ses ressources. 83
Ses parents le pressent de rentrer en France. 84
Ses irrésolutions à ce sujet. *ibid.*
Il consulte M. Caroll, et reçoit de lui une lettre remarquable qui le détermine à rester. 86
M. de Cheverus achève son église et la fait consacrer par M. Caroll. 90
Magnificence de cette consécration. 91
Offices et prédications dans la nouvelle église. 92
Il assiste deux condamnés à mort. 93
Il dissipe les préventions des protestants de Northampton. 97
Il convertit M.me Seton à la religion catholique. 98
Par son conseil elle fonde la première communauté de femmes aux États-Unis. 100
M. Caroll le propose au Saint-Siége pour l'évêché de Boston. 102

Pages.
Douleur que lui cause sa promotion à l'épiscopat. 102
Il est sacré premier évêque de Boston. 103
Règlements des évêques de la province ecclésiastique de Baltimore. 104
Vie simple et modeste du nouvel évêque de Boston. 106
Sa vie apostolique. 108
Divers traits remarquables de sa charité. *ibid.*
Il prêche dans les temples protestants. 113
Exemples de sa manière de prêcher dans ces circonstances. 114
Il a des conférences avec les ministres. 120
Il écrit dans les journaux en faveur de la religion. 121
Conversions remarquables. 129
Sa charité envers les colons réfugiés. 132
Il consacre la cathédrale de New-York. 136
Comme il compatit aux maux de l'Eglise et à la captivité de Pie VII. 137
Joie que lui causent la délivrance de Pie VII et la cessation des guerres et du despotisme de Buonaparte. 140
Mort de M. Carroll, archevêque de Baltimore. 141
Il refuse la coadjutorerie de Baltimore. 142
Sa lettre au Saint-Siége à ce sujet. 143
Il demande à ne jamais quitter sa chère église de Boston. 145
Son estime et son affection pour les Jésuites. 146
Son estime et son affection pour Saint-Sulpice. 148
Il forme des prêtres pour l'aider dans son ministère. *ibid.*
Il établit un couvent d'Ursulines. 150
Il accueille avec bonté des Trappistes exilés. 152
Il reçoit les derniers soupirs de l'abbé Matignon. 153
Il lui rend les derniers honneurs avec toute la pompe possible. *ibid.*
Douleur que lui cause cette mort. 155
Altération de sa santé. *Ibid.*
Les médecins lui déclarent qu'il doit quitter Boston. 156
Louis XVIII le rappelle en France, et le nomme à l'évêché de Montauban. 157
Il refuse ce siége et se détermine à rester en Amérique. 159
Réclamation des habitants de Boston pour le garder au milieu d'eux. 160

Pages.
Le roi de France insiste, et M. de Cheverus obéit. 162
Avant de partir de Boston, il dispose de tout ce qu'il possède. 163
Traits touchants des habitants de Boston. 164
Regrets universels que cause son départ. 165
Adresse des catholiques de Boston. 166
Réponse de M. de Cheverus à cette adresse. 168
Ses adieux. *ibid.*
Témoignage remarquable que lui rend un ministre protestant. 170
Il s'embarque à New-York. 171
Son naufrage. 172
Il échappe à la mort comme par miracle. 173

LIVRE TROISIÈME.

M. de Cheverus se rend à Auderville, et de là à Cherbourg. 775
Il va à Paris, où il est reçu avec empressement. 177
Il se rend à Mayenne. 179
Ses prédications dans cette ville. 180
OEuvres de zèle auxquelles il se livre. 181
Le Souverain Pontife l'engage à retourner à Boston. 183
Sa réponse au Pape. 184
Il prêche à Saint-Sulpice. 185
Ses projets sur la vie de retraite à laquelle il aspirait. 186
Il reçoit ses bulles pour l'évêché de Montauban. 187
Il s'occupe d'organiser son séminaire. 188
Son arrivée dans son diocèse. 189
Son premier discours dans sa cathédrale. 190
Il organise son chapitre. 191
Il donne aux offices de sa cathédrale la plus grande solennité, et y prêche tous les Dimanches. 192
Ses prédications dans les diverses églises. 193
Il reçoit la visite du cardinal de Clermont-Tonnerre, et va prêcher à Toulouse. 198
Ses œuvres de zèle. 199
Sa charité, surtout envers ceux qui l'offensent. 201 et 202
Sa tendresse pour les enfants. 203
Il réconcilie un maire avec son curé. 205

Pages.
Il visite son Diocèse. 205
Il est reçu avec enthousiasme. 206
Accident de la ville de Zangerti. . 207
Il gagne l'affection des protestants comme des catholiques. 208
Sa belle conduite dans l'inondation de Montauban. *ibid.*
Charles X l'en félicite. 212
Lettre d'un ancien élève de Louis-le-Grand, et réponse de M. de Cheverus. 213
Zèle de l'évêque de Montauban à l'époque du Jubilé. 214
Conversion d'un religieux apostat. *ibid.*
Il donne une retraite aux soldats de la garnison, et leur fait faire le Jubilé. 216
Il est nommé à l'archevêché de Bordeaux. 217
Sa désolation et celle des Montalbanais : leurs réclamations. 218
Il est nommé pair de France. 221
Il refuse de réclamer l'ancien palais des archevêques de Bordeaux. 223
Il reçoit ses bulles, et se rend à Bordeaux par Mayenne, et par le Mans où il reçoit le *pallium*. *ibid.*
Il improvise un discours à la cathédrale du Mans. 224
Réception qu'on lui fait à Bordeaux, et manière dont il y répond. 225
Il accueille tout le monde avec la plus tendre charité. 226
Son respect pour les actes de M. d'Aviau, son prédécesseur. 229
Il prononce l'oraison funèbre de ce saint prélat. 231
Il visite son diocèse. 232
Il réconcilie un curé avec ses paroissiens. 234
Il établit une caisse de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes. 236
Tendre intérêt qu'il porte à cette œuvre. 237
Il publie une nouvelle édition du Rituel. 239
Son zèle pour ses séminaires. 240
Son attachement pour les Frères des écoles chrétiennes. 243
Soin qu'il prend des communautés religieuses vouées à l'éducation des jeunes personnes. 244
Intérêt qu'il porte à l'œuvre des bons livres. 245

Pages
Maison de la Miséricorde. 247
Intérêt qu'il porte aux hospices et aux Filles de la Charité. 249
Ses voyages à Paris pour la Chambre des Pairs. 251
Il prêche à l'École Polytechnique. 252
Il prêche en anglais, et devant madame la Dauphine. 253
Ses entrevues avec Charles X. 255
Ce prince pense à le faire cardinal. 256
Estime générale dont jouit à Paris l'archevêque de Bordeaux. 257
Charles X le nomme président du collége électoral de Mayenne. 258
Ordonnance du Roi contre les Jésuites et les petits séminaires. 259
Conduite de l'archevêque de Bordeaux dans cette circonstance. 261
Quelques personnes l'interprètent mal. 262
Les Jésuites lui rendent justice 266
L'archevêque de Bordeaux fait donner des missions dans son diocèse. 268
Il brave les rigueurs de l'hiver pour visiter les paroisses de la campagne. 269
Il porte conseil, consolation et secours dans les communautés religieuses et les maisons particulières. 270
Apostolat qu'il exerce même au dedans de son palais. 272
Sa conduite envers son neveu. 274
Ses rapports avec l'abbé de Maccarthy, son ancien condisciple. 275
Institution des conférences ecclésiastiques. *ibid.*
Charles X le nomme Conseiller d'État, et peu après commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. 277

LIVRE QUATRIÈME.

M. de Cheverus maintient la paix dans son Diocèse. 279
Il détourne le gouvernement de demander au clergé le serment de fidélité. 281
Il refuse toute place dans l'État. 282
Sa conduite éloignée de toute vue d'ambition. *ibid.*
Sa charité faisait toute sa politique. 284

Pages.

Ses principes de conduite sous les différents gouvernements. 286
Règle de conduite qu'il trace à ses prêtres. 287
Réforme qu'il met dans sa maison, afin de pouvoir continuer ses aumônes. 288
Sa table ouverte à tout le monde. *ibid.*
Le gouvernement songe dès-lors à demander pour lui le chapeau de cardinal. 289
Son zèle pour l'amélioration du Collège royal, et succès consolant qu'il obtient. 290
Il fait le catéchisme à l'école Normale. 292
Beau dévouement de M. de Cheverus à l'époque du choléra. 293
Il réfute les bruits absurdes qui attribuaient cette maladie à un empoisonnement. 294
Il apaise une sédition au dépôt de mendicité. 296
Il prévient une révolte au fort du Hâ. *Ibid.*
Il perd son ami et grand vicaire, M. l'abbé de Trélissac, nommé à l'évêché de Montauban. *ibid.*
Il déploie la plus grande magnificence pour la consécration des évêques de Montauban, de Tarbes et de Saint-Flour. 298
Bonheur que goûtent dans la compagnie de M. de Cheverus les évêques réunis pour cette cérémonie. 299
Il va à Montauban installer M. de Trélissac. 301
Enthousiasme avec lequel il est reçu. *ibid.*
Il éprouve une première attaque d'apoplexie. 304
Il nomme M. George, son neveu, grand vicaire. 305
Il charge celui-ci de l'avertir du jour où il devra se démettre. 306
Il résiste en face au gouvernement. 307
Il refuse l'évêché de Périgueux pour M. George. 310
Histoire touchante de deux baptêmes. 311
OEuvre des Petits Savoyards. 313
Salles d'asile. 315
Sœurs de la Présentation. 319
Ateliers chrétiens ouverts à la jeunesse. 320
Maison des orphelines. 322
Institution des Sœurs gardes malades. 328